TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10925 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 14 MARS 1980

L'hostilité à la normalisation avec Israël favorise le regroupement des opposants au régime égyptien

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 60 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES RELATIONS ENTRE L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS

• AFGHANISTAN

Washington invite les Occidentaux à réagir « de façon tangible au défi soviétique »

M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité, a lancé, mercredi 12 mars, un appel à l'Europe de l'Ouest et au Japon pour qu'ils réagissent de façon « tangible » au « défi » soviétique en Afghanistan. « Nous n'acceptons pas la proposition selon laquelle la détente et la sécurité sont divisibles », a aussi déclaré M. Brzezinski, à l'intention de l'U.R.S.S.

Cet avertissement intervient alors que les préparatifs de l'armée rouge pour une offensive générale en Afghanistan semblent s'accélérer. Dans l'immédiat, les Soviétiques s'assurent le contrôle des principaux axes routiers, sans engager d'hommes dans les régions montagneuses, tenues par les rebelles, mais activement bombardées.

Avant d'être refoulé, notre envoyé spécial, Patrick Francès, a pu passer quelques heures à Kaboul, où les autorités viennent d'annoncer la libération de six cent vingt-deux détenus politiques.

Silence, on tire

Lorsque les dirigeants — ou les occupants — d'un pays en ferment les portes aux journalistes, on peut en tirer à coup sûr une conclusion : ce que les indésirables risqueraient de voir n'est pas à l'honneur du régime en place ou de ses « protecteurs ». Cette règle a souvent été vérifiée, qu'il s'agisse du Chili de Pinochet, du Cambodge de Pol Pot, de la « province » indonésienne de Timor. Elle est pratiquement immuable. Mais le contraire n'est pas vrai : les Etats-Unis, pour ne citer qu'un seul exemple, ont mené au Vietnam, au vu et au su de tous, l'une des guerres les plus cruelles et les plus dévastatrices.

Kaboul et ses occupants, après avoir tenté d'imposer la censure, viennent de choisir la voie radicale du silence. L'expulsion de notre envoyé spécial, qui n'est pas la première à frapper un journaliste indépendant, le confirme. Seuls sont désormais admis dans la capitale afghane les journalistes dont on est sûr qu'ils ne feront que répercuter la vérité officielle. La « Pravda » nous a déjà donné un avant-goût de ce que l'on attend d'eux : longs développements sur l'« action sociale » de l'armée soviétique et sur la « fraternisation » armée étrangère - population, le tout agrémenté de clichés de circonstance nous montrant paysans afghans et tankistes soviétiques en grande conversation.

Ces images idylliques qui nous viennent de Moscou ne peuvent convaincre que ceux qui accordent peu d'importance à la réalité et au peuple afghan. Tous les témoignages dignes de foi confirment que l'armée soviétique, mollement secondée par une armée afghane toujours victime d'importantes désertions, prépare une offensive générale pour le printemps. Une répétition vient d'avoir lieu dans la province du Khunar ; elle a été particulièrement sanglante. Même si l'on doit accueillir avec prudence les récits qui en ont été faits par les rescapés, il est clair que le but de cette opération était de « nettoyer » la région de ses habitants, pas même de la « pacifier ».

On comprend dans ces conditions que M. Karmal et ses mentors fassent tout pour éloigner les témoins impartiaux. Même à Kaboul, la situation est tendue, difficile à maquiller pour des observateurs avertis. Mieux vaut, dès lors, pour les nouveaux dirigeants, confondre propagande et information et démentir avec indignation toutes les nouvelles en provenance des rebelles nationalistes et des réfugiés, transformés en un tournemain en autant d'« agents de l'impérialisme ». Mieux vaut, aussi, lancer en pâture aux commentateurs de tous les continents quelques « petites phrases » de M. Brejnev sur l'éventuelle neutralisation du pays et les garanties que pourraient en fournir les grandes puissances. C'est autant de temps gagné pour les militaires soviétiques sur le terrain, les conseillers civils dans les ministères de Kaboul et les diplomates de Moscou dans les conférences internationales.

Les pays non alignés et les pays occidentaux qui ont jugé inacceptable l'invasion de l'Afghanistan devront bien tirer tôt ou tard de nouvelles conclusions de ces événements : au-delà de considérations géopolitiques, la crise afghane risque de poser vite le problème du massacre d'une partie du peuple afghan. C'est une question humanitaire élémentaire en regard de laquelle la participation de telle ou telle équipe sportive aux Jeux olympiques de Moscou est dérisoire. Le président de la République devra aborder le dossier sous cet angle si le « dialogue » qu'il a voulu maintenir avec l'U.R.S.S. a propos de l'Afghanistan se révèle finalement n'être qu'un marché de dupe.

Les rumeurs de Kaboul

De notre envoyé spécial

Kaboul. — Un aéroport civil plus militaire que jamais. Comparée à ce qu'elle était, par exemple à la fin du mois de janvier dernier, la présence soviétique apparaît moins massive, mais beaucoup plus sophistiquée. Ainsi, à gauche de la piste d'atterrissage, trône un radar de campagne d'une taille appréciable. A droite, on aperçoit les tentes de ce qui semble bien être un camp permanent. Moins de gros transporteurs mais de très nombreux hélicoptères de combat et, confirmation d'un fait nouveau, une dizaine de Mig rangés côte à côte, certains camouflés sous des bâches. Au décollage, le lendemain, on apercevra, en bout de piste, l'une des batteries de missiles sol-air dont la présence avait été signalée pour la première fois à la fin de février.

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

DOCTEUR NAPALM

Des dizaines de milliers de réfugiés en proie au froid et à la famine, fuyant devant la masse compacte des bombardiers, des hélicoptères blindés et des chars d'assaut, telles sont les images radieuses que nous apportent chaque jour les comptes rendus sur la « guerre de libération » que mène l'armée soviétique en Afghanistan.

Comme nous le savons tous, cette guerre fraîche et joyeuse est destinée à guérir le peuple afghan du cancer de l'obscurantisme féodal qui le rongeait. Cela dit, en apprenant que le syndrome du droit de cuissage est traité au napalm, les générations futures se demanderont peut-être si la médecine soviétique n'est pas de celles qui suppriment la maladie en supprimant le malade.

BERNARD CHAPUIS.

• C.E.E.

Les Neuf craignent une reprise de la « guerre de l'acier »

La « guerre de l'acier » entre Washington et les Neuf va-t-elle reprendre ? M. Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles, la redoute. Les informations qu'il vient de donner à Strasbourg, à son retour des Etats-Unis, montrent que l'administration américaine n'est pas prête, pour l'instant, à donner aux Européens des assurances à ce sujet.

Le « géant » de l'acier, U.S. Steel, va attaquer ses concurrents européens pour dumping à l'occasion de leurs ventes d'acier aux Etats-Unis. Bruxelles espère que les firmes des Neuf gagneront ce procès, mais redoute que d'autres sidérurgistes américains ne multiplient les procès, ce qui bloquerait les ventes d'acier européen outre-Atlantique.

De notre envoyé spécial

Strasbourg (Communautés européennes). — Les préoccupations de la Commission se situent à un double niveau. On considère comme à peu près acquis que la compagnie U.S. Steel, le principal producteur américain d'acier, va déposer d'ici peu, devant la juridiction compétente, une plainte pour dumping contre certains sidérurgistes européens (probablement allemands et français). L'U.S. Steel reproche aux Européens non pas d'exporter au-dessous du « trigger price » (T.P.M. ou prix-« gâchette », qui joue aux Etats-Unis comme un prix-plancher à l'importation), mais de faire du dumping, en vendant, par exemple, moins cher sur le territoire américain que sur le marché intérieur européen. Ce que la Commission espère ne pas voir se produire, c'est que les autres groupes sidérurgistes imitent U.S. Steel et déposent à leur tour des plaintes anti-dumping contre les Européens. Une telle avalanche aurait comme résultat très probable d'interrompre les commandes aux aciéries européennes et de mettre ainsi un terme au régime ordonné des échanges entre les Neuf et les Etats-Unis, mis en place sous l'égide de l'O.C.D.E. en 1977. M. Davignon a insisté auprès de ses interlocuteurs américains pour qu'ils continuent à décourager leurs sidérurgistes de déposer des plaintes anti-dumping.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 39.)

La Suède court après son « modèle »

Le 23 de ce mois aura lieu en Suède un référendum à l'occasion duquel les électeurs auront à se prononcer pour ou contre la poursuite d'un programme de centrales nucléaires très ambitieux. L'enjeu est d'importance dans un pays où l'énergie à bon marché était un atout traditionnel et qui, aujourd'hui, est le plus gros importateur de pétrole du monde par tête d'habitant. Un autre événement pourrait être déterminant : le résultat des discussions en cours entre le patronat et la centrale syndicale L.O. sur les salaires des ouvriers de l'industrie et du commerce. La L.O. réclame (chiffre qu'elle vient de rendre public) une augmentation de 11,3 %, laquelle correspond, selon le patronat, à une élévation de 17 % à 18 % du coût de la main-d'œuvre jugée par lui « insupportable ». Les accords actuellement en vigueur expirent le 21 mars. Le sort de la politique économique menée par le gouvernement « bourgeois » dans des conditions difficiles et nouvelles pour une nation qui, naguère, servait de référence — le « modèle suédois », — pourrait bien en dépendre.

Une longue épreuve

De notre envoyé spécial
PAUL FABRA

Stockholm. — Depuis dix ans, la proportion des fils d'ouvriers dans les universités a diminué (l'explication la plus communément avancée étant que les familles modestes hésitent à faire poursuivre à leurs enfants des études supérieures qui n'ouvrent plus automatiquement de débouchés) ; bien que le nombre d'enfants confiés à chaque éducatrice dans les écoles maternelles soit désormais limité à cinq, les résultats obtenus sont souvent plus médiocres qu'autrefois. C'est dans tous les domaines que les Suédois s'interrogent à la fois sur le sens des objectifs qu'ils s'étaient proposés et sur les moyens utilisés pour les atteindre. Du moins peuvent-ils se féliciter d'avoir conservé un des plus hauts niveaux de vie du monde, alors qu'au début de ce siècle ils étaient encore un des pays les plus pauvres de l'Europe. Mais s'agit-il d'un acquis définitif, alors que les recettes pour l'obtenir, celles que fournissait le fameux « modèle suédois », offert naguère en exemple aux Français par le président Pompidou, semblent s'être perdues au fil des ans ?

Les activités traditionnellement les plus prospères sont frappées de plein fouet par la crise. Les chantiers navals, que les spécialistes des cinq continents sont tous venus visiter avec le souci d'en apprendre quelque chose, ferment les uns après les autres ; les entreprises sidérurgiques les plus prestigieuses ont une comptabilité au rouge ; les industries de la pâte à papier et du papier connaissent elles-mêmes des difficultés, parfois graves.

Pour combler des déficits considérables, intérieur (budget) et extérieur (balance des paiements), l'Etat et ses dépendances empruntent massivement ; les citoyens en font autant, pour échapper à l'impôt. Les prix recommencent à grimper de façon inquiétante (au rythme de plus de 13 % par an). Pour rattraper les fils de l'écheveau, le nouveau gouvernement « bourgeois », issu des élections de septembre dernier, s'est donné pour mission de recréer les conditions propres à faire fonctionner le « modèle » forgé par ses prédécesseurs socialistes ainsi que par les responsables du syndicalisme pendant les années 50, et aujourd'hui répudié par les plus extrémistes d'entre eux. Mais, pour gouverner, M. Thorbjorn Fälldin, redevenu premier ministre (1), ne dispose que d'une seule voix de majorité au Riksdag (Parlement unicaméral).

(Lire la suite page 42.)

(1) M. Fälldin présidait déjà le premier gouvernement formé après la victoire des partis « bourgeois » aux élections de septembre 1976. Son ministère avait été remplacé en octobre 1978 par un cabinet « monocolore » formé par le petit parti « libéral » et présidé par M. Ola Ullsten.

Lire pages 21 à 24

Les principaux extraits des discours prononcés à l'ACADÉMIE FRANÇAISE lors de la réception de M. ALAIN DECAUX par M. ANDRÉ ROUSSIN

Agitation dans l'éducation de la maternelle à l'université

Vincennes en crise

La démission de M. Pierre Merlin, président de l'université de Vincennes, et de la majorité de son conseil, annoncée le 12 mars dans la soirée, est à ce jour l'élément le plus spectaculaire des perturbations et de l'agitation — de nature et de portée très diverses — qui affectent actuellement tous les secteurs de l'éducation.

Cette décision fait suite aux incidents qui se sont succédé à Vincennes depuis un mois. A Poitiers, le président de l'université a été séquestré pendant plusieurs heures dans son bureau, le mercredi 12 mars, — comme M. Merlin la veille — par des étudiants qui protestaient contre le refus d'inscrire des étudiants étrangers.

Ce problème des étudiants étrangers — en faveur desquels une manifestation est prévue le 14 mars à Paris — est d'ailleurs à l'origine d'autres conflits qui ont perturbé plusieurs universités de l'ouest de la France (comme Vincennes). Ainsi, à Angers, dix-sept étudiants en droit continuent une grève de la faim commencée le 28 février.

Dans l'enseignement secondaire, la semaine d'action pour l'amélioration des conditions de travail commencée le 12 mars sera marquée par deux grèves les 17 et 20 mars. Le lendemain, ce sera le tour des professeurs de l'enseignement privé qui réclament l'application de la « loi Guermeur ». Dans l'enseignement primaire, les grèves, occupations et manifestations continuent et devraient culminer le 19 mars par un rassemblement national à Paris des instituteurs et professeurs de collège.

Lire page 16

LUTTES RÉELLES ET CHIMÈRES

par PHILIPPE BOGGIO

SCIENCES ET IRRATIONNEL

Une ligne de partage incertaine

Qu'ils soient chimistes, physiciens ou chercheurs dans tout autre domaine, les scientifiques expriment souvent l'irritation de voir leurs travaux et leurs réflexions galvaudés. De deux manières.

D'une part, ils s'insurgent contre la publicité exagérée, hors de propos et souvent déformante, donnée à leurs activités (et quelquefois du fait de tel ou tel d'entre eux) hors des laboratoires et du champ clos des congrès et des publications spécialisées. C'est le problème de la vulgarisation et de ses aléas.

D'autre part, ils protestent — la majorité du moins — contre l'usage, voire la confiscation abusive de leurs travaux par des pensées non rationnelles en quête de caution. Paravent de débats idéologiques ou aliment de quêtes spirituelles, la science se défend alors avec vigueur contre l'abus... ou se retranche avec mépris dans sa tour d'ivoire.

Le récent colloque organisé à Cordoue par France-Culture (1) ne pouvait que susciter de telles réactions. On lira page 2 les réflexions et les mises au point qu'il a inspirées à plusieurs chercheurs. A l'adhésion ou à l'intérêt de quelques-uns d'entre eux, la majorité de la communauté scientifique oppose le ferme déni, explicable mais lui-même empreint d'une certaine ambiguïté, du refus.

« Non à un néo spiritualisme scientifique », telle fut — côté savants — la proclamation unanime, par exemple, d'une récente réunion publique de l'Union rationaliste (2) consacrée à la parapsychologie. L'astro-physicien Evry Schatzman avait beau jeu de dénoncer la « croyance confuse en la force de la science qui est en même temps négation de la science ». Et ses collègues chercheurs d'opposer foi et connaissance scientifique ou de rappeler inlassablement les règles de la méthode scientifique : le doute systématique, le critère de reproductibilité, l'organisation logique des phénomènes.

MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 2.)

(1) Les actes de ce colloque, dont il a été rendu compte dans le *Monde* daté 7-8 octobre et du 24 octobre 1979, doivent paraître au mois de septembre aux éditions Stock.

(2) 16, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris. L'Union rationaliste a été créée en 1930 à l'instigation, notamment, de Paul Langevin.

SCIENCES ET IRRATIONNEL

Se taire ou divaguer

par MICHEL PATY (*)

LA désaffection du public, en France, à l'égard de la physique contemporaine et de ses problèmes, est d'autant plus remarquable que celle-ci apparait à beaucoup comme cette science triomphante, qui va de succès en certitudes et en puissance sur le monde. On peut disserter sur les causes : la science comme une boîte noire échappant à la compréhension, inquiétante par ses effets, réservée par son élite et l'apparent mystère de ses temples (en l'occurrence ses grandes machines, « cathédrales » technologiques, où se trame l'alchimie de la matière et se révèlent les secrets des signes du ciel).

Au sentiment de la difficulté présumée du sujet s'ajoutent des effets de modes intellectuelles — dont relève probablement, entre autres, une certaine défiance de la rationalité. Il suffit des devantures des librairies pour nous en convaincre : la biographie de Marie Curie se vend mal, la philosophie brode sur le discours et semble allergique à l'idée de matière, un raz-de-marée imprimé nous informe sur le *sujet*, et l'on préfère ignorer ce qui par méthode écarte ce dernier de son champ d'analyse. Einstein n'est plus qu'un mythe lointain, et les « problèmes fondamentaux » de la physique, s'il en fût, se ramènent pour beaucoup — dans le public — à des gadgets techniques, hors culture.

Tel n'était pas le cas dans les années 20 ou 30. La presse, par exemple, *l'Illustration*, décrivait les discussions des scientifiques et des philosophes avec Einstein, lors de son séjour de 1922. On essayait de comprendre les bouleversements de nos conceptions, qui se donnaient cours ; on écrivait et on lisait. Il faut donc se réjouir aujourd'hui si des éléments de réflexion sur ces sujets nous sont, même parcimonieusement, proposés : par exemple, les *livres d'épistémologie récents* de Bunge, Popper, Feyerabend, Scheurer, ou, fait plus rare et donc digne d'être salué quand un physicien — d'Espagnat — prend la plume pour nous parler de sa conception du monde. Souhaitons qu'un débat, à partir de tels éléments, s'instaure : et qu'il le soit largement, clairement, honnêtement, afin que soient réellement mesurés les enjeux. (Il y aurait ici un rôle culturel évident des médias. Or ces derniers retiennent surtout la surface, montent en épingle les propositions les plus idéologiques : de Popper, on préférera mettre l'accent sur ce qu'il dit contre le marxisme, et retenir de d'Espagnat que « *le réel est non physique...* ».)

Fallait-il alors se réjouir aussi de voir *le Monde* consacrer deux pages aux ébats métaphysico-conceptuels de plusieurs scientifiques, notamment physiciens, réunis à Cordoue ? L'exhibition était plutôt consternante : cette bimbeloterie cérébrale clinquante pour *devantures de bazars de pacotille* (je fais allusion bien sûr aux discours sur le tao ou la parapsychologie) donnera une piètre *idée des débats réels* qu'appelle la science contemporaine. Celle-ci est-elle donc vouée à n'accéder aux médias et aux modes qu'au prix d'une mystification débile ? La sortie de la tour d'ivoire est ratée : il eût mieux valu se taire. L'ordre de l'ignorance est-il décidément le bon : le public aux horoscopes qu'il mérite, et les « savants » au labo et au secret ?

Il y a mieux pourtant que de se taire : c'est d'appeler à penser. La physique résiste à cet égard — en principe — souvent mieux que d'autres disciplines au charlatanisme, à l'exploitation consciente ou non d'un certain impact sur le grand public via les médias. Il est remarquable que les glissements les plus évidents, dans les discours sur la physique (ou sur la biologie...), de ce qui est raisonnement assuré à ce qui est *conjectures fort discutables*, propositions hasardeuses mais présentées comme découlant logiquement du premier, résultent d'un pur et simple court-circuitage des analyses épistémologiques et philosophiques indispensables relatives aux objets et aux méthodes de la science en question.

Connaître, comprendre

La physique pose, comme les autres disciplines scientifiques, des problèmes fondamentaux qui parlent à *tout* esprit : par exemple, problèmes de la cosmologie, ou de la matière élémentaire, mais également — et les précédents en sont indissociablement tributaires — problèmes des fondements conceptuels et de la manière dont la pensée procède. Il y a, en réalité, dans le public considéré d'une manière générale, une avidité de connaître, à laquelle il est trop souvent fait échec — et singulièrement par les médias, qui lui proposent en réponse trop d'ersatz sans valeur ou avariés. On ne saurait trop souligner à cet égard la responsabilité de l'audiovisuel, de la presse et de l'édition, ainsi que de ceux qui font les « modes intellectuelles » — ce phénomène très national, — mais aussi la responsabilité des scientifiques eux-mêmes, qui restent dans leur tour soit par élitisme, soit par crainte du grand large...

Plus précisément, un besoin de plus en plus pressant se fait jour dans les milieux scientifiques — laboratoires de recherches, universités, certains lieux de production — de dépasser la sphère étroite des spécialisations individuelles, de se donner les moyens de *comprendre*. En témoignent la création de groupes et séminaires d'épistémologie, et l'audience qu'ils rencontrent, le regain d'intérêt pour l'histoire des sciences, la diffusion de publications plus ou moins confidentielles sur ces questions. Réflexions et activités discrètes ; elles font peu de bruit, nul gouvernement ne frète d'avions pour leurs rencontres ; elles sont assez peu propres, il est vrai, aux mystifications et manipulations. Comme elles ne sont pas spectaculaires, la presse et les *médias n'en parlent pas*, et c'est sans doute tant mieux en l'actuel état des choses. Peut-être cependant, et en raison de cela, alimentent-elles la flamme tremblante d'un espoir quant à l'approfondissement et à l'élargissement d'une conception humaine de la science. Mais le problème de la nécessité d'une communication plus vaste reste malgré tout posé.

(*) Maître de recherches au C.N.R.S.

La parapsychologie n'est pas anodine

par YVES FARGE (*)

COMME beaucoup de physiciens, *j'ai été très étonné*, sinon choqué, par certains articles laissant croire que leur grande majorité adhéraient aux thèses de la parapsychologie et donnant l'impression au lecteur peu documenté que ces thèses seraient très sérieuses et solides. J'ai été amené à m'intéresser à ces questions lorsqu'un producteur de télévision m'a demandé de tester les « pouvoirs paranormaux » de Jean-Pierre Girard. C'est donc à ce titre que je peux me permettre un certain nombre de remarques sur ce sujet fort controversé.

Les adeptes de la parapsychologie clament que des faits paranormaux ont été scientifiquement observés à de nombreuses occasions. Il importe de dire ici avec force qu'il n'en est rien. De tels faits n'ont jamais été obtenus lorsque le protocole d'expérience empêchait toute possibilité de manipulations familières aux prestidigitateurs (substitution d'objets, utilisation d'aimants, de complices dans l'assistance, etc.). C'est ainsi que Randi, aux Etats-Unis, a complètement détruit l'« aura » d'Uri Geller en produisant les mêmes effets avec des « trucs » de prestidigitateurs et en montrant que ce dernier était incapable de produire un effet quelconque dans des conditions d'observation très strictes (1).

L'expérimentation est finalement impossible dans ce domaine. Lors de l'expérience faite avec Girard, j'avais mis au point un protocole très strict, conseillé en la matière par Randi et Gérard Majax. L'échec de Girard fut imputé à la rigueur de ce protocole par les adeptes de la parapsychologie dans la mesure où les conditions d'expérimentation auraient coupé son fluide (appelé « pouvoir psi ») ! Inutile de dire qu'avec un protocole plus libéral je n'aurais pu que contester les résultats produits par un sujet inscrit au registre des prestidigitateurs ayant avoué, lors de l'émission sur TF 1, avoir triché à plusieurs reprises.

Les parapsychologues insistent toujours sur la nécessité d'un préjugé favorable de l'expérimentateur à l'égard du sujet pour observer un effet, ce qui veut dire en clair que le premier doit faire confiance au second. Nous autres physiciens savons fort bien combien nous devons nous méfier de nous-mêmes et de nos instruments dans l'exercice de notre métier ; de quel droit devrions-nous faire confiance au sujet « psi » dans un domaine aussi controversé. L'acte de foi qui nous est ainsi demandé est totalement contraire à la méthode scientifique.

Il est donc faux de dire que de nombreux effets ont été observés et tout l'art des revues dites spécialisées est d'endormir le lecteur sous une accumulation de pseudo-faits et de l'amener à croire aux effets paranormaux sur la foi de centaines de récits illisibles. L'utilisation de la physique dans ces mêmes revues est toujours abusive lorsqu'elle n'est pas délirante. Le fatras des revues spécialisées en la matière est écrit pour expliquer « scientifiquement » des faits dits « indubitables » et montrer ainsi que les scientifiques ne sont pas des gens sérieux et que la science officielle brime la vraie science, qui serait celle des phénomènes paranormaux.

Si la parapsychologie est prodigieusement ennuyeuse, la dénonciation et l'utilisation simultanée de la science et des scientifiques constituent par elles-mêmes un phénomène très intéressant. Les parapsychologues attaquent la science et les scientifiques, mais, en même temps, voudraient apparaître comme de réels scientifiques travaillant sur une vraie science. L'ésotérisme dans lequel se complaisent tant de scientifiques, l'absence d'une réelle vulgarisation scientifique par les médias, une présentation trop magique de la science et de la technique, font que de nombreuses personnes se sentent dépassées, dépossédées en quelque sorte ; aussi n'ont-elles d'autres ressources que de contester cette science et cette technique, de trouver un lieu d'où elles peuvent mettre en cause ces disciplines et ceux qui les pratiquent, de reconstituer une science qu'elles sauraient maîtriser sans avoir à faire confiance à des intermédiaires.

Des élucubrations de l'esprit

La parapsychologie constitue donc un phénomène qui devrait intéresser les sociologues, mais aussi les psychologues et les neurologues, dans la mesure où les phénomènes de perception et de communication jouent un rôle fondamental dans la perpétuation d'un mythe déjà ancien et continuellement renouvelé dont les rites ont eu pour base les ectoplasmes au siècle passé ou les tables tournantes dans la première moitié de ce siècle.

Néanmoins, la parapsychologie doit être dénoncée car elle n'est pas anodine : elle habitue un certain nombre de gens à croire comme démontrées scientifiquement des idées et des théories qui ne sont qu'élucubrations de l'esprit.

(*) Directeur de recherches au au C.N.R.S.

(1) Voir : *The Magic of Uri Geller*, par Randi. Edité par Ballantine Books, New-York.

Une expérience, sans plus

par ALAIN ASPECT (*)

DANS un numéro du Monde des sciences, *affirmant que* « les physiciens sont préoccupés par la parapsychologie », *il a été question* (1) *d'une expérience à laquelle je travaille à l'Institut d'optique d'Orsay. Comme tout chercheur, je publie mon travail, et chacun est libre de donner son interprétation des faits observés par les expérimentateurs. Néanmoins, je tiens à préciser que les motivations qui m'ont conduit à entreprendre l'expérience en question n'ont rien à voir avec la parapsychologie ; et je ne vois pas bien en quoi mon travail pourrait apporter une preuve de l'existence — ou de la non-existence — de phénomènes parapsychologiques.*

A la base de ce travail, il y a le problème (apparu à l'occasion de la controverse Einstein-Bohr) d'une certaine non-localité de la nature impliquée par le formalisme de la mécanique quantique. En 1964, John Bell montra que des hypothèses situées dans le droit fil des idées d'Einstein, sur la nature locale de la réalité physique, conduisent à des prédictions vérifiables en contradiction avec ce que prévoit la mécanique quantique. Des propositions d'expériences allaient bientôt voir le jour et, entre 1971 et 1977, ces expériences furent menées à bien, tranchant en faveur de la mécanique quantique.

Mais entre l'expérience idéale dont rêve le théoricien (« expérience de pensée ») et sa réalisation concrète (« manip » de laboratoire) il y a généralement un large fossé : les détecteurs ne sont pas parfaits, on ne peut fabriquer d'appareil pouvant être déplacé en un temps comparable à celui que la lumière met pour aller d'un bout à l'autre du laboratoire (quelques milliardièmes de seconde), etc... Ce fossé ne peut être comblé qu'en admettant certaines « hypothèses supplémentaires », suffisamment raisonnables pour être acceptées par la majorité des physiciens.

Un dossier ouvert depuis cinquante ans

Lorsqu'il est possible de monter une nouvelle expérience exigeant moins d'hypothèses supplémentaires, on se rapproche de l'expérience idéale. C'est une telle démarche de pensée qui a guidé la conception du travail actuellement en cours à l'Institut d'optique : une « astuce » permet d'avoir un système équivalent à un polariseur tournant en quelques milliardièmes de seconde, et l'interprétation de notre expérience nécessite des hypothèses supplémentaires moins fortes que les expériences précédentes. Nous sommes loin de la parapsychologie.

Si notre expérience — qui n'est pas encore terminée — donne un résultat en accord avec les prévisions de la mécanique quantique, faudra-t-il conclure « qu'il y a des interactions plus rapides que la lumière » *ou qu'il faut* « changer notre conception de la causalité » ? *Comme toujours, on peut avancer plusieurs façons de rendre compte d'un même fait expérimental. Ce que je peux affirmer avec certitude c'est qu'on ne peut pas, dans cette expérience, transmettre de signal utilisable à une vitesse supérieure à celle de la lumière. La relativité restreinte — tout au moins dans son interprétation opérationnelle — n'y est donc pas violée. De façon beaucoup moins sensationnelle, nos résultats seront une pièce à ajouter à un dossier ouvert depuis près de cinquante ans.*

(*) Maître-assistant.

(1) *Le Monde* du 24 octobre 1979.

Une ligne de partage incertaine

(Suite de la première page.)

Côté public, ces principes seront toujours combattus ou contournés, quand ils ne sont pas ignorés, par ceux qui ont l'« expérience » (le mot veut alors dire tout autre chose) de l'astrologie réputée efficace, de la vision à distance, de la clairvoyance ou d'autres domaines de la parapsychologie. Questions et polémiques renvoient toujours au même catalogue d'objections ou de requêtes (d'ailleurs parfaitement réversibles) : la science est jugée sectaire, ou bien elle est sommée d'appliquer enfin son attention et ses méthodes à ce qui n'est pas son objet ou, à tout le moins, de prêter sa rhétorique à ce qui sans cela n'accède à aucune dignité.

Soulignant ce double mouvement de refus et de tentative de s'inspirer de la science, un professeur de physique théorique, Jean-Marc Lévy-Leblond, faisait remarquer que la fausse science parvient à l'étrange effet parodique de « faire entendre le bruit de la science » alors que le sens en est absent. La science aussi aurait ses messes noires où tous les signes sont inversés.

De là à penser que toute excursion hors du laboratoire et de la bibliothèque fait courir au savant le risque de devenir l'otage des faux-monnayeurs de *sa* science, il n'y a qu'un pas. Le risque serait *même plus grand encore. Dès qu'il* devient exotérique (notamment par les livres et la presse) le discours de la science, destiné à éclairer, peut servir à tout et à n'importe quoi.

Une tradition scientifique de l'irrationnel

Le net refus des confusionnismes par la communauté scientifique dans son ensemble, sa haute conscience du risque à voir ses propos déformés ou détournés dès que vulgarisés ne doit pourtant pas faire oublier que l'opposition manichéenne *entre* science et non-science n'est pas toujours recevable sous cette forme radicale. La ligne de partage est fluctuante. Elle se fragmente de façon incertaine, mouvante et difficile à prévoir.

La longue histoire des savants livrés à l'irrationnel n'est pas qu'anecdotique. Le physicien et chimiste anglais William Crookes, prix Nobel de chimie 1907, était aussi entiché de spiritualisme — il y a consacré un livre en 1874, — rappelait l'écrivain scientifique Michel Rouzé. Le physiologiste Charles Richet (1850-1935, prix Nobel de médecine 1913) se passionne *pour la « métapsychique »* et les médiums. L'astronome vulgarisateur Camille Flammarion aussi.

Plus près de nous, Wolfgang Pauli, coauteur de la théorie quantique des champs, préoccupé aussi par l'ordre caché de l'univers, ouvre la voie à une longue lignée de savants, ni marginaux ni secondaires, qui se penchent aujourd'hui encore sur la parapsychologie. Le récent colloque de Cordoue, fort de tous les soutiens officiels, a fait se retrouver des chercheurs dont certains discutaient des mêmes questions depuis plusieurs *années... sous l'égide de* l'université européenne de recherche Maharishi (MERU), qui initie à la méditation transcendantale et en étudie les applications. Un responsable de la section française de cette université souligne « le parallèle existant entre les champs fondamentaux de la physique quantique et le champ de la conscience dans sa forme pure, c'est-à-dire non excitée (...). Cette analogie inclut dans son champ tous les phénomènes de la parapsychologie, qui n'en sont qu'une application spectaculaire mais encore mal comprise ».

Ces préoccupations restent marginales et le nombre de scientifiques qui y adhèrent modeste. Mais elles ont souvent plus d'écho que d'activité scientifique majoritaire. Surtout, elles ne constituent que la manifestation, au sein d'une élite, de comportements universellement répandus (que l'on songe à l'intérêt pour l'astrologie et à la fortune de son exploitation commerciale).

La crédulité s'enracine plus profondément que ne le donne à penser la critique étroite et sévère de comportements auxquels elle donne lieu. Elle n'est parfois que la manifestation résiduelle de la persistance de mythes tenaces. Le scientisme est discrédité alors que les acquis de la science et l'immensité de ses applications sont perceptibles par le plus grand nombre. Mais comprendre et ne pas subir ces acquis et ces applications n'est pas à la portée de tout le monde. Tous ces paradoxes rendent la *cohabitation et les mélanges de* science et d'irrationnel significatifs à plus d'un titre.

On peut y voir le signe d'un confusionnisme qui anticiperait des bouleversements historiques catastrophiques : le magico-scientifique sonnant l'heure des totalitarismes.

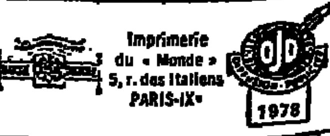
On peut aussi y lire la mobilité et l'indécidabilité de cette fameuse ligne de partage entre science et non-science, et dans la science. « Ce serait très commode s'il existait une ligne de démarcation toute simple », constatait Jean-Marc Lévy-Leblond pour rappeler aussitôt que les grandes découvertes scientifiques se déroulent souvent en violation de l'un des canons de la méthodologie scientifique. L'imagination a sa part. Bien plus : « Il a fallu à Galilée une foi extraordinaire pour démontrer sa théorie. »

Jusqu'au début de ce siècle, la confrontation du savant et du philosophe fut souvent le moyen et la garantie d'une recherche intègre et fructueuse de la ligne. Il n'est que de lire le dialogue des Einstein, Cartan, Brunschvic, Bergson, au cours de la séance du 6 avril 1922 de la Société française de philosophie (3) pour s'en convaincre. Aujourd'hui, la *philosophie se porte mal* et la réflexion scientifique a peine à trouver sa voie entre le veuvage stérile et les liaisons dangereuses.

MICHEL KAJMAN.

(3) Le numéro de février de la revue *La Pensée* publie le texte des interventions sur la théorie de la relativité au cours de cette séance.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

LES ÉV

Les États-Unis demandent à leurs alli

CORÉE DU SUD

Le processus pour l'élect au suffrage univer

Les candidats à la succession

هكذا من الأصل

LES ÉVÉNEMENTS D'AFGHANISTAN

Les États-Unis demandent à leurs alliés de réagir d'une façon « tangible »

M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité, a lancé, mercredi 12 mars, un appel à l'Europe de l'Ouest et au Japon pour qu'ils réagissent d'une façon *« tangible »* à l'intervention militaire soviétique en Afghanistan.

« Il leur appartient de répondre à ce défi non seulement de façon rhétorique mais tangible », a dit M. Brzezinski parlant au National Press Club de Washington. *La solidarité de l'alliance s'impose et la sécurité collective de l'Ouest l'exige. »*

« Nous n'acceptons pas la proposition selon laquelle la détente ou la sécurité sont divisibles, a encore dit M. Brzezinski, *tout particulièrement dans le contexte d'un défi qui affecte davantage les intérêts européens et japonais que les nôtres. »* Evoquant la dépendance des Européens à l'égard du pétrole du Golfe, il a ajouté : *« Nous attendons par conséquent que les opinions publiques en Europe de l'Ouest et au Japon, observant ce qui se passe en Afrique et réfléchissant sur les conséquences potentielles d'une présence militaire soviétique proche du golfe Persique, se manifestent d'une manière qui encouragera leur gouvernement à adopter des expressions plus tangibles de la solidarité alliée. »*

Selon le conseiller du président Carter, le retour au non-alignement et à la neutralité de l'Afghanistan doivent passer par un arrêt de la guerre que mène l'Union soviétique contre les musulmans afghans, par une période de transition où l'autorité serait éventuellement assurée par certains pays islamiques, y compris militairement, et par une garantie internationale du respect de ce non-alignement. *« Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *sont prêts à collaborer à une telle solution. »* L'Union soviétique, a-t-il ajouté, est cependant de plus en plus engagée militairement en Afghanistan et mène une double politique : *« le combat et la discussion »* pour, d'une part, assurer un *« fait accompli »* militaire et, d'autre part, *« détourner l'opinion publique »*.

De son côté, le secrétaire d'Etat adjoint, M. Christopher, a déclaré qu' *« il semble exister une possibilité de réexaminer »* le plan d'aide au Pakistan. L'offre américaine de 400 millions de dollars (1 700 millions de francs) avait été rejetée comme des *« cacahuètes »* par le général Zia, président du Pakistan, et son ministre des affaires étrangères avait indiqué qu'une telle somme ne valait pas le risque de mécontenter Moscou. Les Américains laissent maintenant entendre que le Pakistan pourrait accepter une aide uniquement économique.

Le chancelier Schmidt recevra dimanche, à Hambourg, le président Giscard d'Estaing. Leur conversation sera principalement consacrée à la situation internationale après la visite du président au Proche-Orient et du chancelier aux Etats-Unis.

L'annonce de cette rencontre a été l'information la plus précise donnée par M. Schmidt au cours de sa conférence de presse de mercredi. Le chancelier a confirmé qu'il avait reçu avant son départ pour Washington une réponse de M. Brejnev au message qu'il lui avait envoyé en février.

Notre correspondant à Bonn, Jean Wetz, écrit à ce sujet : *« Est-il question d'une invitation à Moscou ? M. Schmidt affirme que dans son propre message il n'avait pas soulevé le problème. Si la réponse du dirigeant soviétique n'exclut pas une telle rencontre, elle ne suggère cependant aucune date pour une visite du chancelier au Kremlin. Aussi, M. Schmidt reconnaît-il qu'il ne compte pas se rendre en U.R.S.S. dans les prochaines semaines. selon lui ce problème serait d'ailleurs d'ordre secondaire, l'essentiel étant que les Deux Grands rétablissent entre eux le contact, ce qui serait déjà en cours. Touchant le contenu de la lettre, le chancelier n'a pas voulu être explicite. Il s'agit, selon lui, d'un résumé des attitudes et des appréciations soviétiques sur toute une série de problèmes internationaux. »*

» Si M. Brejnev a fait preuve de mesure en ce qui concerne le ton de sa lettre, il serait resté « dur » sur le fond. Il aurait, tout particulièrement, dénoncé les Américains en essayant de faire croire que l'attitude des occidentaux, en raison notamment de la décision de rétablir l'équilibre dans le domaine des fusées eurostratégiques, aurait contraint l'U.R.S.S. d'intervenir en Afghanistan. La lettre de M. Brejnev comporte-t-elle alors un caractère menaçant ? Le chancelier ne va pas aussi loin. Il admet, tout au plus, que le message soviétique comporte de façon, en quelque sorte sous-jacente, des « avertissements ».

» Contraste assez inattendu : les propos les plus optimistes du chancelier ont été consacrés aux rapports interallemands. » « Jusqu'à présent, dit-il, *je n'ai pas l'impression que la situation dans le monde influe les relations entre les deux Allemagnes d'une façon négative »*. A son avis, on serait tout aussi résolu, d'un côté comme de l'autre, à approfondir les rapports entre la R.F.A. et la R.D.A.

« Tout au long de sa conférence de presse, le chancelier a, bien *entendu, nié que la République fédérale veuille jouer un rôle médiateur entre les deux Grands. »*

Les rumeurs de Kaboul

(Suite de la première page.)

On gagne l'aérogare. Contrôle. Sourires. Mais le visa présenté pose un problème. Un nouveau est donc exigé. La carte de débarquement mentionne la profession de « rédacteur ».

« Rédacteur ?
— Ecrivain.
— Ecrivain ?
— Livres (...), articles (...). »

Sur les visages, la perplexité fait place au scepticisme puis à la méfiance. Branle-bas de combat. Le passeport circule de main en main. On y découvre enfin la profession redoutée : journaliste. Les visages se ferment. J'invoque alors une invitation chez un résident français, un *« cousin »*. On se tourne alors vers votre valise dont on suppose sans doute, qu'elle témoignera de votre mauvaise foi. Ni machine à écrire, ni appareil de photo, ni magnétophone, mais des chemises, des pulls et des chaussettes.

Repli tactique. Le passeport repart, disparait dans des bureaux puis derrière la paroi vitrée du guichet où sont délivrés les visas. On hésite. On se concerte. Contre-attaque sous forme de brutale franchise. Invitation ou pas, un journaliste reste un journaliste. Or la consigne est formelle : plus de visa pour les journalistes *« impérialistes »*. Certains sont gênés, voire désolés. *« C'est comme ça (...). Vous connaissez la situation (...). Vous comprenez (...). La révolution (...). »* D'autres, en revanche, s'impatientent, s'irritent. Les choses trainent un peu trop. Verdict : on va vous conduire à l'hôtel Intercontinental. *(« You will be deported ? »)* et vous quitterez le pays demain matin. Qui paiera ? Sourires *« Les journalistes sont riches (...) »* Douanes. La valise est de nouveau méticuleusement fouillée. Le passeport, lui, disparait. Il restera à l'aéroport.

La ville est sévèrement quadrillée

Taxi, à bord, deux policiers en civil. On traverse une ville animée mais calme. Peu de véhicules militaires mais, par contre, de nombreux soldats en faction et, aussi, des miliciens armés. Au pied de l'Intercontinental, un tank imposant monte la garde et les entrées semblent filtrées. A la réception, accueil chaleureux du personnel de l'hôtel. Prise de contact avec celui qui, jusqu'à notre départ, sera notre chaperon. Un jeune homme timide, toujours aux aguets, costume et chemise fantaisie au col ouvert. Dans la main, un chapelet : les doigts ne cesseront de l'égrener. *« God, Allah »*, précisera-t-il plus tard.

On énonce les consignes. *« Vous ne pourrez ni sortir, ni téléphoner, ni parler à vos amis. »* On remplit la traditionnelle fiche. Reste un blanc. *« Numéro du passeport ? » « Je n'ai plus de passeport »*. Cinq minutes plus tard, on vous soumet une fiche où figurent ce numéro et la mention *« visites fréquentes »*.

Assis dans le hall, on échange quelques mots (sous l'œil furieux du chaperon) avec un résident ami. L'atmosphère a, paraît-il, considérablement changé à Kaboul depuis les *événements* des 22 et 23 février. Chaque jour, des tracts, des rumeurs, annoncent de nouvelles manifestations. Le jour dit, rien ne se passe. Mais la tension est ainsi maintenue. On parle beaucoup du 14 mars, et surtout du 21, jour du Nouvel An musulman. Mais la ville est sévèrement quadrillée. Policiers, espions sont partout. De plus, une répression très dure a frappé les quartiers qui s'étaient soulevés. On a procédé à de nombreuses arrestations. Il n'en reste pas moins dus çà et là et que les nuits sont ponctuées de fusillades.

La conversation se prolongeant, le chaperon intervient, rappelle la consigne. L'ami se retire. Une fois dans la chambre, le téléphone sonne. La réception annonce l'arrivée d'une corbeille de fruits et d'une bouteille de vin. *« Ne payez rien*, insiste-t-on, *c'est un cadeau. »*

Retour dans le hall. Rencontre avec le professeur Georges Fischer, directeur de recherche au C.N.R.S., membre d'une délégation de l'Association internationale des juristes démocrates en mission d'information à Kaboul. Son objectif : voir sur place comment sont respectés les droits de l'homme. « Cornaqués » par le régime en place (leur visite est largement couverte par le *Kabul New Times*), ils multiplient les rencontres... au niveau officiel essentiellement.

Selon les impressions de M. Fischer, le respect des droits de l'homme s'est nettement amélioré par rapport à la situation qui existait sous le régime d'Amin. L'attitude à l'égard des musulmans a notamment changé. Selon le témoignage des autorités religieuses, il est terminé le temps où de jeunes Khalquis pénétraient dans les mosquées et y fumaient ostensiblement en se moquant des mollahs, qu'ils invitaient à aller se faire couper la barbe. Le professeur Fischer insiste beaucoup sur les différences existant entre Khalquis et Parchamis.

Tout en reconnaissant que les prisons semblent s'être de nouveau remplies depuis les manifestations de février, il demande dans quel pays un régime en place se verrait dénier le droit de réprimer une insurrection ? Or, affirme-t-il, il ressort des témoignages recueillis que des cocktails Molotov ont été lancés sur l'armée et que des véhicules ont été incendiés (...).

Il faut se garder, insiste-t-il, d'appliquer strictement nos critères de jugement à de tels pays. Tout compte fait, estime-t-il, le respect des droits de l'homme en Afghanistan est actuellement beaucoup plus satisfaisant que dans nombre de pays d'un niveau de développement équivalent.

Tout en soulignant combien la présence soviétique — à laquelle il est prêt à admettre que neuf Afghans sur dix sont opposés — complique les choses, il insiste sur le caractère réactionnaire, voire moyenâgeux, de l'idéologie islamique des rebelles qui combattent le régime, et affirme que ces derniers ont été soutenus par le Pakistan, qui leur a notamment livré des armes. Pour terminer, il regrette de ne pouvoir se rendre par la route au Pakistan, les autorités afghanes s'étant déclarées incapables d'assurer leur parfaite sécurité jusqu'à Jalalabad.

La passivité de la population

La conversation s'achève. Le chaperon, qui, caché derrière une colonne, en avait, impuissant, suivi le déroulement, s'élève contre cette infraction inadmissible. On fait sermonner le journaliste provocateur par le caissier de l'hôtel, visiblement embarrassé. A la porte du restaurant, le chaperon reprend les choses en main. Il fait vérifier par le barman que le journaliste a bien compris qu'il devait déjeuner seul. Les confidences viennent malgré tout...

On avoue notamment éprouver un malaise de plus en plus évident. On s'étonne même de la passivité de la population. On décrit en termes sombres la vie quotidienne à Kaboul. On constate que la ville s'asphyxie lentement avec la paralysie de l'économie. On note que les touristes ont disparu. A trois tables de là, le chaperon veille. Le repas terminé, on l'invite à une partie de ping-pong. Il est surpris, sourit, accepte. Il tombe la veste. Quelques balles. Il s'arrête, visiblement gêné. Le plus discrètement possible il détache de sa ceinture un revolver qu'il glisse sous la veste déposée sur un fauteuil.

« Sieste ». Le téléphone sonne. On vous invite à réserver dès maintenant votre place sur l'avion du lendemain. Dans le hall, le chaperon *« conseille »* le responsable de la compagnie aérienne qui s'exécute.

Tout l'après-midi, ce jour-là, le ciel de Kaboul résonnera du bourdonnement des Antonov et du grondement de patrouilles de Mig.

En fin d'après-midi, un ami se glisse dans ma chambre. Deux minutes après, on frappe fermement à la porte, et le chaperon expulse fermement l'intrus. Etonnant spectacle que celui de ce jeune homme à l'air renfermé, méfiant, qui esquisse parfois un sourire. Dans l'hôtel, il est chez lui. Et il se conduit comme tel. Un roi en son palais. A 11 heures du soir, le maître des lieux fermera lui-même l'hôtel en bloquant le tambour de l'entrée principale. Le lendemain à l'aéroport, il poussera toutes les portes, franchira tous les barrages. Parfois, il éprouvera quelques difficultés, mais, aussitôt reconnu, aussitôt secouru, il poursuivra sa marche. Puis il disparaîtra, son devoir accompli.

PATRICK FRANCÈS.

CORÉE DU SUD

Le processus pour l'élection du chef de l'État au suffrage universel est engagé

Le général Chung Seung-hwa, ancien commandant en chef de l'armée sud-coréenne, a été condamné, ce jeudi 13 mars, à dix ans de prison par la cour martiale devant laquelle il comparaissait en raison de son attitude ambiguë dans les jours qui suivirent l'assassinat de Park Chung-hee, le 26 octobre 1979. Alors que ses fonctions d'administrateur de la loi martiale faisaient, en principe, de lui l'homme le plus puissant du pays, le général Chung Seung-hwa avait été arrêté, le 12 décembre, par des officiers, qui lui reprochaient d'avoir tardé à faire incarcérer l'assassin du chef de l'Etat, par la suite condamné à mort avec ses complices. Son procès a eu lieu alors que s'engage le processus pour l'élection au suffrage universel d'un président de la République dont les pouvoirs seront redéfinis par la Constitution.

Une semaine avant la condamnation du général Chung Seung-hwa, le 6 mars, un officier de quarante ans, le colonel Park Heung-joo, qui avait participé à l'assassinat de Park Chung-hee, avait été passé par les armes dans la cour d'une prison militaire proche de Séoul. Obéissant à des consignes des responsables de la censure militaire, la presse sud-coréenne avait relaté l'événement avec discrétion. Le sort à réserver aux meurtriers de son prédécesseur est en effet un problème embarrassant pour le président Choi Kyu-hah et les généraux qui agissent de concert avec lui. D'une part, il leur est difficile de ne pas sévir contre ceux qui ont éliminé un homme auquel ils étaient dévoués et qui, malgré son comportement d'autocrate, avait bien mérité de la nation en assurant le décollage de son économie. D'autre part, ils doivent tenir compte du fait que beaucoup de Sud-Coréens, heureux de l'évolution vers la démocratie depuis la disparition de Park Chung-hee, ne souhaitent pas la perte de ceux qui sont, peut-être indirectement, à l'origine de cette nouvelle situation.

Après la condamnation à la peine capitale, le 20 décembre, de l'homme qui avait tiré sur le chef de l'Etat, M. Kim Jae-kyu, ancien chef des services secrets, et de cinq complices ayant tué des gardes du corps, on avait d'abord pensé qu'une lenteur volontaire dans la procédure d'appel puis dans l'étude des recours en grâce constituerait une échappatoire jusqu'à l'élection d'un nouveau président de la République. Seul militaire d'active au moment des faits, le colonel Park Heung-joo n'avait pas la possibilité de faire appel, à la différence des autres condamnés. Mais il aurait pu être gracié. Son exécution doit inquiéter M. Kim Jae-kyu, car elle montre que les partisans de l'ancien président qui ont fait un retour en force dans le gouvernement formé le 14 décembre n'acceptent pas de considérer son meurtre comme un simple accident de parcours.

Les officiers supérieurs fidèles à la mémoire de Park Chung-hee avaient déjà marqué un point en faisant arrêter le général Chung Seung-hwa. Ces mêmes officiers auraient déclaré récemment qu'il fallait *« que justice soit faite »* en ce qui concerne M. Kim Jae-kyu et ses complices. Paradoxalement, ce qui peut encore sauver l'ancien chef de la K.C.I.A., c'est la crainte d'une réaction violente d'une partie des étudiants, que ses services avaient eus à l'œil pendant longtemps et qui le considèrent aujourd'hui come un héros, bien que le mystère demeure sur ses motivations réelles.

Un pas important vers la restauration d'une véritable démocratie a été la réintégration dans leurs droits civiques de 687 personnes ayant enfreint des décrets, aujourd'hui abolis, de l'état d'urgence : 373 étudiants, 24 professeurs, 42 hommes d'Eglise, 9 journalistes, 22 hommes politiques et 217 personnes exerçant différentes professions. Le plus connu des bénéficiaires de cette mesure de *« réconciliation nationale »* décidée par M. Choi Kyu-hah est M. Kim Dae-jung, ancien rival de Park Chung-hee à l'élection présidentielle. Après une absence de plusieurs années, la photo de celui qui incarnait la lutte contre le pouvoir sous Park Chung-hee vient de réapparaître dans la presse sud-coréenne.

Les candidats à la succession

M. Kim Dae-jung est candidat à l'élection présidentielle qui aura lieu un an après la promulgation de nouvelles dispositions constitutionnelles à l'étude. Il a déjà un rival au sein même de l'opposition : M. Kim Young-sam, le bouillant et brouillon président du nouveau parti démocrate, qui fut le chef de l'opposition parlementaire alors que M. Kim Dae-jung était privé de liberté depuis son rapt à Tokyo par la K.C.I.A.

Face aux deux candidats déclarés de l'opposition, la majorité actuelle n'est représentée pour le moment que par M. Kim Jong-pil, président du parti républicain. Agé de cinquante-trois ans, premier chef de la K.C.I.A. de 1961 à 1963, premier ministre de 1971 à 1975, bien disposé à l'égard de la France, où il a vécu à un moment difficile de sa carrière, M. Kim Jong-pil se démarque actuellement du gouvernement en place. C'est pourquoi certains Coréens se demandent si M. Choi Kyu-hah, qui en principe n'exerce la magistrature suprême qu'à titre intérimaire depuis son élection par un collège de grands électeurs le 6 décembre, ne sera pas amené à annoncer sa propre candidature.

Le Parlement se prononcera d'ici à mai sur un amendement constitutionnel fixant les modalités de l'élection du président de la République au suffrage universel. Il ne s'agit pas d'un simple débat de procédure. Le choix d'une majorité simple ou absolue sera lourd de conséquences. En l'état actuel de la situation, on estime que M. Kim Dae-jung obtiendrait le plus de voix, mais pas la moitié des suffrages exprimés. En cas de partage égal des voix, ou d'alliances fragiles pour que se dégage une majorité, l'armée pourrait être tentée de sortir de sa « neutralité ».

Les généraux ont affirmé qu'ils voulaient rester à l'écart de la politique pour se consacrer exclusivement aux problèmes de défense, mais un des leurs, le général Kim Chong-hwan, ministre de l'intérieur, joue actuellement un rôle primordial dans le gouvernement. Sa nomination et celle d'autres généraux à des postes-clés de l'armée ont été interprétées comme une victoire des « faucons » dans la lutte pour l contrôle — sinon l'exercice apparent — du pouvoir.

Ce qui peut inciter ces militaires à ne pas intervenir davantage est leur conscience des divisions de l'armée à des échelons moins élevés de la hiérarchie et les conseils des milieux d'affaires, informés que les Etats-Unis n'apporteraient leur soutien qu'à un régime démocratique. Or, alors que la poursuite de la croissance forte est compromise par les hausses successives du pétrole, ces milieux d'affaires jouent plus que jamais la carte américaine. La facture pétrolière sera cette année exactement le double de celle de 1979. Environ 34 % des recettes d'exportation seront utilisées pour la payer.

Au cours d'une récente visite à Washington, M. Lee Hahn-been, vice-premier ministre, a évoqué ce problème avec les dirigeants américains. Il a aussi indiqué à des banquiers de New-York que Séoul accepterait des investissements directs américains en Corée du Sud dans le domaine des technologies de pointe, au lieu de prêts ou d'accords de licences, comme par le passé.

Pour éviter la dégradation de l'image de la Corée du Sud qui résulterait d'un blocage du processus démocratique, les milieux d'affaires seraient prêts à satisfaire certaines revendications salariales formulées au cours d'une campagne électorale libre. Pour ne s'aliéner personne, ils apportent un concours financier à tous les candidats au pouvoir, y compris à M. Kim Dae-jung.

Dialogue formel avec Pyongyang

Dans ce climat de luttes politiques, la reprise du dialogue avec Pyongyang est restée au second plan. Ce n'est pas faute de déclarations officielles à ce sujet. Conscient des aspirations profondes d'un peuple divisé artificiellement, aucun gouvernement, aussi bien au Nord qu'au Sud, ne peut avoir l'air de se désintéresser de la recherche d'une solution pour la réunification. Aucun, non plus, ne peut refuser un geste de bonne volonté pour satisfaire la Chine et les Etats-Unis — alliés respectifs — qui désirent réduire les foyers de tension dans la région. Mais cela n'implique pas une foi réelle en la possibilité d'aboutir.

En janvier, M. Li Jong-ok, premier ministre nord-coréen, avait adressé à son homologue du Sud, M. Shin Hyon-hwak, une lettre lui proposant *« une rencontre directe pour un large échange de vues »* et la reprise du dialogue commencé en 1972 et interrompu un an plus tard. Jusqu'alors, Pyongyang proposait un dialogue au sein d'un congrès national réunissant les différentes forces politiques des deux pays (effectivement diverses au Sud, mais gravitant toutes autour du parti unique au Nord), alors que Séoul entendait s'en tenir à une négociation au niveau des gouvernements.

Le 7 février, après une première rencontre au niveau des diplomates et des fonctionnaires au village frontalier de Panmunjom, une liaison téléphonique — sorte de « téléphone rouge » — était rétablie entre les autorités de Séoul et de Pyongyang. Le 4 mars, au cours d'une nouvelle rencontre, la décision de principe de fixer un ordre du jour pour une conférence des deux premiers ministres était prise. De nouveaux entretiens bilatéraux entre experts auront lieu, en principe, le 18 mars, toujours à Panmunjom.

De source diplomatique sud-coréenne, on indique qu'une rencontre effective entre MM. Li Jong-ok et Shin Hyon-hwak est en vue, mais on doute qu'elle soit très fructueuse si la Corée du Nord songe encore à une réunification dans les conditions qu'elle a exposées jusqu'à présent.

Pyongyang propose la création d'un gouvernement fédéral, avec une seule armée et une seule diplomatie, mais tenant compte des différences politiques et économiques entre le Nord et le Sud. Séoul considère qu'il s'agit là d'une grossière propagande en vue d'une réunification à la vietnamienne. Selon les Sud-Coréens, tout en gardant en vue l'objectif d'une réunification quand le temps aura fait son œuvre, il faut d'abord prendre des mesures de nature à diminuer la détresse des familles séparées : visite entre parents, échange de courrier. Séoul propose aussi la formation d'équipes sportives communes dans les compétitions internationales, la signature d'accords commerciaux et l'acceptation par chacune des deux Corées de voir siéger l'autre à l'ONU, au sein de laquelle se poursuivrait le dialogue.

Outre le caractère fondamental des différences de points de vue, il paraît difficile que M. Shin Hyon-hwak, premier ministre d'un gouvernement de transition, puisse prendre des décisions engageant l'existence de la Corée du Sud.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

ASIE

Thaïlande

LE GÉNÉRAL PREM OUVRE LARGEMENT SON GOUVERNEMENT AUX PARTIS POLITIQUES

Le général Prem Tinsulanond, nouveau premier ministre thaïlandais, a annoncé mercredi 12 mars la composition de son gouvernement. Celui-ci devrait prêter serment devant le roi Bhumibol vendredi. La semaine prochaine, le général Prem présentera devant le Parlement le programme de son équipe.

Le général Prem conserve le portefeuille de la défense, qu'il détenait dans le cabinet précédent dirigé par le général Kriangsak Chamanand. Les trois grands ministères — défense, intérieur et affaires étrangères — ne changent pas de titulaires : M. Prathang Kirthiputhra reste à l'intérieur, et le maréchal de l'air Sithi Sawetsila, qui est également secrétaire général du conseil national de sécurité, conduira à nouveau la diplomatie thaïlandaise.

Le général Prem a largement ouvert son équipe aux partis politiques qui se trouvaient auparavant dans l'opposition. Ainsi, le parti de l'action sociale de l'ancien premier ministre Kukrit Pramot obtient six portefeuilles dont celui de l'économie, attribué à un banquier de renom, M. Boonchu Rojasanathien, qui est aussi vice-premier ministre. Le chef du parti démocrate, l'ancien ministre des affaires étrangères Thanat Khoman, est nommé vice-premier ministre chargé des affaires étrangères.

Parmi les autres personnalités du gouvernement, on note la présence du général Sermna Nakhon, commandant en chef des forces armées, vice-premier ministre chargé des affaires de sécurité, du général Praman Adireksan, chef du parti nationaliste Chart Thai, vice-premier ministre, et de M. Amnuay Virawan, ministre des finances. — *(A.F.P., Reuter)*

Chine

LE « JOURNAL DE LA JEUNESSE » MET EN GARDE CONTRE LE RÉVEIL DES SENTIMENTS RELIGIEUX

Pékin *(A.F.P.)*. — Les dirigeants chinois s'inquiètent d'un réveil des sentiments religieux dans leur pays, plus particulièrement au sein de la jeunesse.

Le *Zhongguo Qingnian Bao* (le journal de la jeunesse chinoise) a souligné, mardi 11 mars, que la politique d'ouverture en matière religieuse engagée depuis un an environ en Chine ne constitue en aucune façon un encouragement au développement des religions. Le journal s'indigne du fait que cette politique *« ait été interprétée à tort par certains jeunes comme une incitation à pratiquer une religio »*.

Ce rappel à l'ordre intervient alors que deux cardinaux européens, Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, et Mgr Koenig, archevêque de Vienne, en Autriche, séjournent en Chine.

UN APPEL DE SINOLOGUES APRÈS L'INCENDIE CRIMINEL DE LA LIBRAIRIE « LE PHÉNIX »

Nous avons reçu la déclaration suivante :

« Emues par l'attentat inqualifiable qui a entraîné la destruction complète de la librairie Le Phénix, le vendredi 7 mars (le Monde *des 9-10 mars), des personnalités s'intéressant, indépendamment de toute prise de position politique, aux études sinologiques et à la culture chinoise, soucieuses de ne pas voir disparaître les quelques centres de diffusion du livre chinois et des publications extrême-orientales qui mettent à la disposition du public français les productions éditoriales de Chine et d'Asie, se sont constituées en comité de soutien. Elles expriment leur sympathie aux libraires blessés au cours de l'attentat. Elles appellent leurs amis et collègues désireux d'aider à restaurer la librairie à se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante : Comité de soutien, librairie Le Phénix, 72, boulevard Sébastopol, 75003 Paris. Les contributions financières peuvent être envoyées au nom de L. Va n Der Meersch, C.C.P. n° 328664 H. Centre Marseille. »*

Ce texte a été signé par : M. Bady, professeur E.N.S., Mmes Bergère, professeur INALCO, Bruguière-Bastid, chercheur C.N.R.S., Cartier, chercheur C.N.R.S., MM. Cheng, professeur INALCO, Denis, président de l'université de Haute-Bretagne, Destenay, professeur Aix-Marseille-I, J.-P. Dieny, professeur E.P.H.E., J. Gernet, professeur Collège de France, Y. Hervouet, professeur Paris-V, D. Holzman, professeur E.H.E.S.S., J. Ivens, cinéaste, B. Laurent, journaliste, A. Lévy, professeur Bordeaux-III, Mmes Loi, professeur Paris-VIII, Lombard-Salmon, chercheur C.N.R.S., Loridan, cinéaste, Marchisio, économiste, MM. Martin, professeur, Paris-VII, A. Roux, professeur Paris-VIII, Claude Sauvageot, journaliste, K. Schipper, professeur E.P.H.E., P. Trolliet, professeur INALCO, Tsien Tche-hao, chercheur C.N.R.S., L. van Der Meersch, professeur E.P.H.E., Vercors, écrivain.

PROCHE-ORIENT

Egypte

L'hostilité à la normalisation avec Israël favorise le regroupement des opposants

De notre correspondant

Le Caire. — Un terme nouveau est désormais à la « une » du débat politique interne égyptien « Tatbi'e » : (la « normalisation »). Celle, bien sûr, des relations avec Israël qu'une « première » aérienne, un accord culturel ou un contrat commercial viennent parfaire, presque chaque jour, depuis que les ambassadeurs des deux Etats ont respectivement pris leurs fonctions au Caire et à Tel-Aviv, le 26 février dernier.

Les Israéliens dans la Cité. Cela paraît remuer la société politique, l'intelligentsia égyptiennes, bien plus que ne l'avaient fait les accords de paix. *« Surtout, ne m'invitez pas avec des Israéliens ! »*, nous dit une bourgeoise cairote qui, il y a un an ou deux, nous comblait de remerciements pour avoir amené un confrère de Jérusalem dîner chez elle. *« Je soutiens toujours la paix,* nous explique-t-elle, *mais leur drapeau qui flotte au Caire en même temps que sur notre Sinaï, cela me reste en travers de la gorge. »*

Dans le même milieux social, un autre partisan des accords de Camp David ajoute : *« C'est Begin, avec son intransigeance à l'égard des Palestiniens, qui est responsable de nos réticences. Et puis, les Israéliens sont si différents de nos anciens compatriotes israélites que nous sommes un peu interloqués »* (ce sont surtout des Israéliens ashkenazes, d'origine européenne qui viennent en Egypte).

Cette attitude, sinon de rejet du moins de froideur, à l'égard de l'établissement de relations normales avec l'ennemi d'hier est si répandue parmi l'élite sociale et intellectuelle que le pouvoir a jugé préférable de ne pas empêcher son expression. Et comment l'aurait-il pu, alors que, au sein même des cadres du parti majoritaire, le raïs a senti de réelles réserves envers la normalisation ? Les six publications de l'opposition (1) bravent donc la censure en publiant force diatribes contre ce que M. Ismaïl Fahmi, qui démissionna de son poste à la tête de la diplomatie égyptienne lors du voyage de M. Sadate à Jérusalem, en novembre 1977, dénonce comme étant des *« concessions constantes faites unilatéralement par l'Egypte »*.

Les étudiants intégristes musulmans couvrent Le Caire d'affiches annonçant à l'avance une réunion tenue dans la mosquée Al Azhar (donc avec la caution tacite de la hiérarchie islamique officielle) et au cours de laquelle les arguments les plus honteux de l'antisémitisme sont lancés, dans une atmosphère de croisade, contre la normalisation. A Torkh, dans le delta du Nil, un homme, qui devait être abattu par la police, avait, d'après des témoins, pris plusieurs personnes en otages et menacé de les tuer si l'*« ambassadeur d'Israël n'était pas renvoyé chez lui »*.

Un « appel au boycottage »

Le Rassemblement progressiste et unioniste, formation légale groupant des marxistes et des nassériens, n'a pas cessé depuis novembre 1977 de s'opposer à la politique proche-orientale du Raïs, ce qui l'avait coupé du reste du pays. Le courant d'opinion contre la normalisation lui a donné l'occasion de réintégrer le jeu politique. Un *« appel aux Egyptiens pour boycotter la présence israélienne »*, préparé par M. Lotfi El-Kholi, journaliste marxiste, membre du comité directeur du Rassemblement progressiste, et par Me Mumtaz Nassar, avocat, député libéral indépendant, a été signé et publié à la fin du mois dernier par quarante personnalités venant des horizons les plus divers. On y trouve les noms de sept ex-ministres de Farouk, de Nasser ou de M. Sadate, deux anciens membres du Conseil de la révolution de 1952 (MM. Kamel Eddine Hussein et Abdel Latif Boghdadi), de plusieurs juristes réputés, d'une femme avocate, d'un journaliste antinassérien (M. Galal Hammamsi), d'un universitaire copte (M. Milad Hanna), d'intégristes islamiques comme M. Ahmed Seïf El-Islam, fils de Hassan el-Banna, fondateur des Frères musulmans, etc.

D'autres personnalités telles que l'écrivain Abdel Rahmane Cherkaoui, le « Zola égyptien », pourtant assez proche du Raïs, le géologue copte renommé Rouchdi Saïd, le jeune journaliste nassérien orthodoxe Mohamed Salmaoui, le député indépendant Ahmed Younès, ont, plus récemment, signé le document, les quarante premiers signataires menant à présent campagne pour réunir soixante autres noms connus.

Les signataires estiment que *« le plus grave danger qui à l'heure actuelle menace notre pays est celui qui découle de la normalisation des relations avec Israël... (qui veut, au nom de la paix et de la normalisation, s'assurer une place de choix en Egypte, alors que son armée occupe encore plus d'un tiers du Sinaï, alors que ses forces armées ne jouissent dans la partie évacuée de la péninsule que d'une liberté de mouvement restreinte »*.

Ils craignent qu'*« Israël, avec l'aide des forces financières qui le soutiennent »*, n'impose sa *« puissance économique »* aux *« campagnes arabes sous-développées à qui on abandonnera les industries polluantes »*. Ils réprouvent *« l'invasion du marché égyptien par des produits* (israéliens) *concurrents »*, *« l'importation* (par Israël) *d'une main-d'œuvre égyptienne bon marché »*, l'achat du pétrole égyptien par Tel-Aviv *« à des prix inférieurs à ceux du marché mondial »* (2), *et les manœuvres (israéliennes) pour s'emparer de 2 milliards de mètres cubes d'eau du Nil pour irriguer le Néguev et y accueillir plus d'émigrants et de colons »*.

En conclusion, les signataires, au nom de *« la légitime défense »*, demandent à leurs concitoyens de *« refuser toute forme de collaboration avec toute forme de présence israélienne en Egypte »*.

L'adhésion populaire à la paix

C'est la première fois depuis l'accession au pouvoir du successeur de Nasser, il y a dix ans, que les oppositions de divers bords légales ou seulement tolérées, se mettent d'accord sur une sorte de manifeste commun. Les bases de l'entente restent cependant fragiles car plusieurs opposants libéraux n'ont donné leur signature que parce que *« leur sentiment national était profondément blessé par la présence d'une ambassade d'Israël au Caire alors que l'armée israélienne se trouve encore au Sinaï »*. Mais ce dernier sera, en principe, totalement évacué dans deux ans, et peut-être avant si un accord égypto-israélien venait sur ce point modifier le traité de paix.

Si le président Sadate a donné l'impression qu'il prenait au sérieux les « Quarante », affirmant à la télévision égyptienne, devant des journalistes israéliens, que les signataires formaient *« un front du refus égyptien »*, le pouvoir n'en a pas moins beau jeu de faire valoir que certains arguments de l'appel frisent l'antisémitisme, telle la référence au pouvoir financier juif, ou bien sont dépassés, comme le projet de vente d'eau du Nil aux Israéliens, bâti sur une vague promesse verbale du Raïs, vite démentie clairement et officiellement au Caire.

En outre, et c'est là l'important, le peuple égyptien, passionnément attaché au principe de la paix avec l'Etat hébreu (à l'exception notable des milieux gagnés par l'intégrisme), n'a pas manifesté jusqu'à présent de réserve à l'égard de la normalisation avec Israël. Il a interprété l'initiative des opposants — largement répercutée par les radios arabes — comme une manifestation d'hostilité à la paix des seules classes aisées. Les ordres des médecins, des pharmaciens, de journalistes et des avocats (ces derniers brûlant même un drapeau israélien) n'ont-ils pas adopté une attitude comparable à celle des Quarante ?

Un infirmier, un technicien agricole, un instituteur, que nous avons interrogés tour à tour, ont réagi avec vigueur contre ce que le premier d'entre eux, qui travaille il est vrai dans un centre de rééducation des invalides de guerre, a sarcastiquement décrit comme *« un regroupement de tous ceux qui ont du ventre et des lunettes et qui resteraient planqués en cas de nouvelle guerre, comme ils l'ont toujours fait, pendant que nous, les « petits », irions comme d'habitude nous faire descendre ou estropier par les Israéliens »*.

A l'évidence, la normalisation avec Israël, si elle suscite une répugnance certaine dans les milieux politiques égyptiens de toute tendance, ne fait pas partie pour le moment des sujets de mécontentement populaire.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Il s'agit de *Al-Taqqadoum* (le Progrès), bulletin ronéotypé des Nassériens marxistes, *Al-Ahrar* (les Libéraux) et *Al-Chaab* (le Peuple), hebdomadaire des deux partis d'opposition libéraux, *Al-Daoua* (l'Appel), *Al-Ihtisam* (le Refuge) et *Al-Mokhtar-Al-Islami* (la Sélection islamique), trois mensuels des fondamentalistes. Les tirages confondus de ces six organes représenteraient globalement de 250 000 à 500 000 exemplaires, selon les sources, et si ces estimations sont exactes, toucheraient donc entre 1 et 2 millions d'Egyptiens.

(2) L'Egypte vend le pétrole du Sinaï — environ 2 millions de tonnes par an — à Israël, au prix relativement élevé qu'elle pratique avec ses autres clients étrangers (40 et 33 dollars par baril de naphte lourd et léger), mais il semble bien qu'elle reverse ensuite à son acheteur israélien 5 dollars par baril vendu.

Iran

Pour obtenir l'extradition de l'ancien souverain

TÉHÉRAN S'ENGAGERAIT AUPRÈS DE PANAMA A NE PAS CONDAMNER A MORT LE CHAH

Les Etats-Unis espèrent toujours pouvoir résoudre la crise iranienne par la voie pacifique, a déclaré mercredi 12 mars, M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale. Mais, a-t-il ajouté, *« les Etats-Unis se réservent clairement la possibilité d'une autre forme d'action, si la négociation n'aboutit pas »*.

Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, a pour sa part affirmé, après cinq heures d'entretiens mercredi soir au siège de l'ONU, que *« la porte demeurait ouverte »*. Il a ajouté qu'il était *« très reconnaissant »* à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, pour sa *« détermination »* à poursuivre dans la voie dans laquelle il s'est engagé, par l'intermédiaire de la commission d'enquête. M. Vance a qualifié d'*« extrêmement utiles »* les entretiens qu'il a eus, d'abord avec M. Waldheim, puis avec les membres de la commission d'enquête : *« Je comprend beaucoup mieux maintenant la situation »*, a affirmé M. Vance.

A Panama, Me Juan Materno Vasquez, l'avocat du gouvernement iranien, a déclaré mercredi que Téhéran pourrait garantir auprès de Panama que l'ancien chah d'Iran, après son extradition, ne serait pas condamné à mort et serait jugé par des tribunaux ordinaires.

« Si cela s'avérait nécessaire, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, viendrait prochainement à Panama pour signer avec son collègue panaméen les accords assurant que l'ancien souverain ne serait pas condamné à mort, ce qui éliminerait l'unique obstacle à son extradition », a ajouté l'avocat, qui a précisé que, après avoir obtenu ces garanties, *« Panama devra extrader le chah, conformément aux règlements du droit international »*.

● *MM. Sarre, Pisani, Jaquet, Estier et Mme Vayssade (socialistes, France)* ont déposé à l'Assemblée des communautés européennes, un texte demandant l'audition de la commission internationale d'enquête *« sur les crimes commis par la dictature impériale d'Iran »*.

Les socialistes n'ayant pas obtenu l'accord des autres membres du groupe socialiste européen, cette proposition a peu de chances d'être retenue.

Israël

Washington « déplore » les nouvelles expropriations des terrains arabes à Jérusalem-Est

De notre correspondant

Jérusalem. — En ordonnant l'expropriation de 440 hectares de terrains, apaprtenant en grande partie à des Arabes, dans le secteur oriental de Jérusalem, le gouvernement de M. Begin vient de se placer à nouveau dans une situation délicate, et cette décision risque d'envenimer encore les relations israélo-américaines. Le département d'Etat a fait savoir officiellement le 12 mars, à Washington, que les Etats-Unis *« déplorent »* cette mesure interprétée comme une réplique israélienne à la récente résolution du Conseil de sécurité condamnant les implantations dans les territoires occupés, *« y compris à Jérusalem »*.

Dans les milieux politiques israéliens, on note avec irritation que la réaction du département d'Etat confirme le soutien apporté par le gouvernement américain à cette résolution, malgré la *« reculade »* du président Carter à ce propos, la semaine dernière. Le communiqué du département d'Etat précise, en effet, que les secteurs de Jérusalem où ont été décidées les expropriations, est considéré par les Etats-Unis comme *« territoire occupé »*. C'est plus particulièrement cette mention dans le texte adopté le 1er mars par le Conseil de sécurité qui avait provoqué la colère des Israéliens et, en conséquence, les explications embarassées et les *« regrets »* de la Maison Blanche.

Aucune réaction officielle

Aucune réaction officielle n'était encore connue, ce jeudi matin en Israël, mais la télévision citant des *« milieux politiques »* a annoncé que ceux-ci ne *« comprenaient pas »* l'attitude américaine et rappelaient la position israélienne selon laquelle l'ensemble de la ville de Jérusalem, *« réunifiée »* depuis 1967, ne fait pas partie des territoires occupés.

Il semble que les dernières déclarations du maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, à propos de ces expropriations, ont eu un large écho aux Etats-Unis et ont encouragé le gouvernement de Washington à protester. M. Kollek avait fait savoir publiquement le 11 mars qu'il n'approuvait pas les mesures prises par le gouvernement de M. Begin. Reconnaissant que ses services avaient bien étudié un plan de constructions nouvelles sur les terrains qui viennent d'être réquisitionnés, le maire estimait toutefois que la décision n'était pas opportune, les moyens de financement d'un tel projet n'existant pas et l'initiative risquant, dans les circonstances actuelles, d'entraîner pour Israël de graves complications politiques.

Sans remettre en cause les principes qui, à propos de Jérusalem, sont aussi bien ceux du gouvernement de M. Begin, que des précédents gouvernements travaillistes, M. Kollek parlait le langage de la raison et de la modération tandis que le premier ministre et son cabinet paraissent vouloir ne tenir aucun compte des mises en garde américaines et veulent faire front résolument contre toute prise de position internationale hostile à leur politique.

Il semble que la décision prise aura une première conséquence négative pour Israël aux Etats-Unis : des membres du Congrès *« pro-israéliens »* ont déjà fati remarquer que les expropriations à Jérusalem risquaient de remettre définitivement en cause les efforts qu'ils venaient de tenter afin d'obtenir l'augmentation de l'aide militaire et économique américaine à Israël pour l'an prochain.

FRANCIS CORNU.

M. Itzhak Berman est élu président de la Knesset

Succédant à M. Shamir, nouveau ministre des affaires étrangères (« le Monde » du 11 mars), M. Itzhak Berman a été élu, mercredi 12 mars, président de la Knesset par soixante-quatre voix pour et trente-cinq abstentions, dont celle de M. Moshé Dayan.

Une « colombe »

Comme l'était trois ans plus tôt son prédécesseur, le nouveau président de la Knesset est presque un inconnu pour la grande majorité des Israéliens. M. Itzhak Berman, lui aussi, aura connu une carrière politique tardive — plus encore que celle du nouveau ministre des affaires étrangères, puisqu'il n'a été élu député qu'en 1977. Mais la comparaison s'arrête là. Alors que M. Shamir est considéré comme un « ultra », M. Berman a la réputation d'être un modéré à propos du conflit israélo-arabe et de la question palestinienne. Au sein de la majorité actuelle, il fait même figure de « colombe ». A tel point que des groupes d'opposition souvent très pacifistes comme les partis Changement et Initiative et Shelli n'ont pas hésité à favoriser son élection, bien qu'il soit le candidat unique du Likoud et des autres partis de la coalition gouvernementale.

Né en 1914 en Russie, M. Berman est arrivé à sept ans à Jérusalem. Il y fait ses études avant de se rendre à Londres pour y suivre des cours de droit. De retour en Palestine, il devient un membre actif de l'Irgoun, le mouvement clandestin dirigé par M. Begin. Durant la deuxième guerre mondiale, il combat dans l'armée britannique. Après l'indépendance, il s'engage dans la nouvelle armée israélienne, qu'il quittera en 1951 avec le grande de commandant. Avocat et juriste de renom, il a rejoint le parti libéral (l'une des formations du Likoud) en 1968. Après son élection en 1977, il devient président du bureau de la Knesset.

M. Berman ne cache pas sa désapprobation à propos d'un certain nombre d'implantations récemment créées par le gouvernement dans les territoires occupés. Il n'est favorable qu'à la création de colonies qui peuvent être justifiées pour des « raisons de sécurité ». A propos de l'installation de colons israéliens dans le centre de la ville d'Hébron, M. Berman rappelle qu'il a longtemps vécu à Jérusalem, dans un quartier juif, entouré d'Arabes. Personne, dit-il volontiers, n'arrivera à le convaincre que les expulsions sont une bonne chose. Sur cette affaire, qui a dernièrement déclenché la condamnation d'Israël au Conseil de sécurité, M. Berman partage les idées de l'ensemble de son parti, qui s'est opposé à toute décision pratique au sujet d'Hébron au cours des derniers conseils des ministres.

F. C.

Zaïre

Amnesty International

Une conférence ...

Maroc

L'ÉMISSION « FACE AU PUBLIC » DE FRANCE-INTER

« Une fait une guerre que pour négocier »

A travers le monde

Argentine

Autriche

Turquie

Union soviétique

« La déclaration de M. Giscard d'Estaing est capitale »

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Zaïre

Selon Amnesty International

PLUS DE CENT DÉTENUS MEURENT CHAQUE ANNÉE EN PRISON

Amnesty International s'est déclarée *« surprise »*, le mercredi 12 mars, par les termes d'un communiqué publié la veille, à Bruxelles, par le président Mobutu du Zaïre, selon lequel l'organisation d'aide aux prisonniers d'opinion aurait écrit au chef de l'Etat zaïrois pour le *« féliciter »* de mesures d'amnistie et de la libération de dix-huit officiers condamnés à mort en 1975.

La section française d'Amnesty s'étonne de ce que le président Mobutu ait fait état de *« phrases sorties de leur contexte »* d'une lettre qui, *« envoyée par un groupe local de sa section (française) après la libération d'un détenu, est loin de refléter l'opinion de l'organisation sur le respect des droits de l'homme au Zaïre »*.

Estimant à plus d'une centaine chaque année le nombre de prisonniers qui trouvent la mort au Zaïre à la suite de malnutrition, maladie ou mauvais traitements, Amnesty demande au président Mobutu de *« mettre fin à ces abus »* et de relâcher tous les prisonniers politiques. — *(A.F.P.)*

Une conférence du président Mobutu sur la démocratie

De notre correspondant

Bruxelles. — « Qu'on ne m'approuve pas, mais qu'on me comprenne. L'Occident a tort de faire la fine bouche en m'accusant de ne pas être un vrai démocrate. » *C'est ce qu'a déclaré le président du Zaïre, invité, mercredi soir 12 mars, à la tribune des grandes conférences catholiques à Bruxelles. Le frère du roi, le prince Albert, et la princesse Paola assistaient à la conférence.*

Personne, a dit en substance M. Mobutu, n'a le droit d'imposer son type de démocratie à un autre peuple que le sien. La conception que les uns ont de la démocratie ne convient pas aux autres et, d'ailleurs, « qui peut prétendre que sa propre démocratie est la seule véritable ? » « Le Zaïre aperçoit le bout du tunnel, *a-t-il poursuivi,* et ce n'est pas le moment de tout compromettre en suivant les conseils de ceux qui, rêveurs, parlent de libéralisation et cherchent, en fait, à lui imposer une caricature de leur propre régime ». « A Kinshasa, *a ajouté le conférencier,* le chef de l'Etat est plus proche de son peuple que n'importe quel autre souverain ou président du monde entier. Les partis d'opposition sont inutiles. Tout Zaïrois peut exercer son droit d'opposition au sein du parti unique, le Mouvement populaire pour la révolution. Le président n'a donc de leçon de démocratie à recevoir de personne et surtout pas de l'étranger. »

Quant à l'aide internationale, le général Mobutu estime y avoir droit sans conditions politiques, et il l'accepte, « en toute fierté », *parce que l'Occident a besoin de son pays, de ses richesses et de sa position stratégique. Parlant des droits de l'homme, le président zaïrois a remarqué qu'on ne s'en était guère préoccupé pendant la période coloniale.* Dans la société traditionnelle *africaine, a-t-il dit, on n'ignore pas les* « droits absolus que l'homme possède par sa nature même ». — P. de V.

Rhodésie

Les félicitations de M. Barre à M. Mugabe

LA FRANCE EST PRÊTE A ENTAMER UN « DIALOGUE FÉCOND » AVEC LE ZIMBABWE

Dans un message de félicitations adressé, mercredi 12 mars, à M. Mugabe, premier ministre désigné de Rhodésie, M. Raymond Barre déclare que la France *« est prête à nouer avec le Zimbabwe des relations officielles dès son accession à l'indépendance, et à entamer avec lui un dialogue fécond ». « Je formule des vœux sincères*, poursuit le premier ministre français, *pour la réussite de la difficile mission qui vous attend à la tête de votre pays au moment où il aborde une période cruciale de son histoire. »*

Sur place, les autorités ont supprimé les restrictions sur les mouvements du demi-million de paysans regroupés dans des *« villages protégés »*, sauf dans les zones où un couvre-feu est provisoirement maintenu. La date de la proclamation de l'indépendance pourrait être reportée à la mi-avril, de façon à faciliter la transition en cours. M. Ian Smith, ancien premier ministre, a évacué jeudi les bureaux qu'il occupait depuis seize ans.

Maroc

A L'ÉMISSION « FACE AU PUBLIC » DE FRANCE-INTER

« On ne fait une guerre que pour négocier »

déclare Hassan II à propos du conflit saharien

Dans une forme brillante, comme s'il avait voulu démentir les rumeurs qui ont circulé sur sa santé, parfaitement à l'aise, le roi Hassan II, dans son palais de Marrakech, s'est prêté le 7 mars avec le sens de la repartie qu'on lui connaît aux questions des journalistes de l'émission de France-Inter « Face au public », qui a été diffusée mercredi soir 12 mars. Il revenait de Dakhla, capitale du Rio-de-Oro, évacué par la Mauritanie, où il a réaffirmé la volonté du Maroc de conserver l'ensemble du Sahara occidental.

La guerre pèse-t-elle lourd sur les finances du royaume ? *« Non ! »*, répond le roi, qui refuse cependant de donner un chiffre, qui serait *« une sorte d'arme stratégique »*. (Les Américains ont parlé de 1 à 2 millions de dollars par jour.) Le souverain admet que le Front Polisario a eu l'avantage sur les troupes marocaines jusqu'au jour où celles-ci se sont procuré, dans le camp soviétique, le même matériel, mieux adapté au terrain que celui fourni par les Occidentaux. Au passage, il rend toutefois hommage au Mirage F-1 *« dix fois supérieur au F-5 »* américain.

Hassan II laisse entendre qu'il n'y a pas de contacts actuellement avec l'Algérie et écarte toute idée de négociations avec le Polisario : *« Je ne peux pas négocier avec quelque chose qui n'a pas de forme juridique. »* Comme nous lui faisons remarquer que la République arabe sahraouie démocratique a des chances d'obtenir les 25 voix qui lui permettraient d'être admise au sein de l'Organisation de l'unité africaine, la réponse fuse : *« Si elle rentre à l'O.U.A., je la quitte ! »*. Il ajoute dans la foulée : *« Je ne serai que le premier, car, si elle continue ainsi, tout le monde la quittera... »*

Le souverain indique tout de même qu' *« on ne fait une guerre que pour négocier, en définitive »*. Pour aboutir à quelle solution ? Il répond de façon sibylline : *« Nous sommes deux à le savoir : ma conscience et moi-même. »* Alors que les Mauritaniens et le Polisario estiment appartenir à un « ensemble » qui les différencie du Maroc et qui plaide en faveur d'une entité sahraouie disposant de son propre territoire, le roi, non sans aplomb, renverse les termes de l'argumentation et affirme : *« Le Polisario est mauritanien. Je l'ai toujours dit. »*

Parlant de l'Afrique et du Maghreb, Hassan II souhaite que les Etats de la région *« échappent à l'emprise de Kadhafi »* en commençant par *« refuser ses pots de vin... ou plutôt ses pots de pétrole »*. Il prend un engagement : *« Au cas où la Tunisie serait attaquée, le Maroc est prêt militairement. Il a déjà pris ses dispositions pour être aux côtés du peuple tunisien. »*

« La déclaration de M. Giscard d'Estaing est capitale »

Bien qu'il ait toujours refusé de l'admettre publiquement, le souverain avait joué un rôle non négligeable dans le rapprochement entre le Caire et Jérusalem. Aussi est-il intéressant de l'entendre dire que les négociations en cours n'ont guère de chances d'aboutir et que *« la déclaration du président Giscard d'Estaing sur l'autodétermination du peuple palestinien est capitale, car elle fait prendre un virage... et peut rouvrir une porte à la conférence de Genève »*. Selon le souverain, qui a rencontré récemment le président Saddam Hussein, une modification de la résolution 242 qui reconnaîtrait des droits aux Palestiniens en tant que peuple et non en tant que réfugiés aurait notamment pour conséquence que l'Irak, *« seul pays arabe à ne l'avoir pas fait »*, souscrirait à ce texte et rétablirait ses relations avec Washington. Quant au futur Etat palestinien, selon le roi, *« il cohabitera plus et plus intimement avec Israël qu'avec la Jordanie »*. Pour lui, ce n'est pas un paradoxe mais une *« évidence »*.

Au Maroc même, Hassan II convient que *« le fossé s'élargit effectivement entre riches et pauvres »*. La solution, explique-t-il, ne consiste pas à *« enlever une moitié »* aux uns qui ne suffirait pas à enrichir les autres. Il annonce, en revanche, que, *« d'ici à la fin de l'année, la hache va tomber sur ce chancre qu'est le secteur semi-public »*. A supposer que des *« dizaines de milliards »* soient alors économisés, suffiront-ils à résoudre les problèmes sociaux ?

PAUL BALTA.

A travers le monde

Argentine

● LES EXPORTATIONS DE MAIS A DESTINATION DE L'U.R.S.S. ont augmenté, a révélé le mercredi 12 mars l'Office argentin des céréales. Les deux millions de tonnes vendues en janvier et février 1980 correspondent à un accroissement de 23 % par rapport aux deux premiers mois de 1979. — *(A.F.P.)*

Autriche

● L'O.L.P. est, depuis le mercredi 12 mars, *« officiellement représentée auprès du gouvernement autrichien »*, a déclaré ce même jour le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Willibald Pahr, dans une interview au quotidien *Arbeiterzeitung*, organe officiel du parti socialiste autrichien. Selon ce journal, M. Ghazi Hussein, représentant de l'O.L.P. auprès des organisations internationales à Vienne, a été désigné représentant officiel de l'O.L.P. en Autriche. — *(A.F.P.)*

Turquie

● SIX PERSONNES ONT ETE TUEES ET UNE AUTRE A ETE BLESSEE dans l'attaque, par des hommes armés, d'un autobus transportant des ouvriers, mercredi soir 12 mars, près de Hilvan (province d'Urfa, dans le Sud du pays).

Union soviétique

● M. VIKTOR KAPITANTCHOUK, secrétaire du comité pour la défense des droits des croyants, a été arrêté le mercredi 12 mars à son domicile moscovite. Il a été inculpé de calomnies envers l'Etat. Deux prêtres orthodoxes du même comité avaient été arrêtés il y a quelque temps. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

De nouvelles révélations sur l'affaire de Chappaquiddick compromettent les chances du sénateur Kennedy

Le président Carter qui, comme le fait remarquer la Maison Blanche, pouvait déjà compter sur le quart du nombre de délégués dont il aura besoin à la convention de New-York pour obtenir l'investiture de son parti, a encore accentué son avance sur le sénateur Kennedy, à la suite des réunions locales (caucus) qui se sont déroulées le mercredi 12 mars dans l'Oklahoma, l'Etat de Washington et celui de Hawaï.

Dans le premier de ces Etats, il a eu 75 % des voix contre 10 % à son rival, et obtenu ainsi au moins trente des quarante délégués que l'Oklahoma enverra à New-York. Dans l'Etat de Washington — le premier test de la côte Ouest — il arrive très largement en tête devant le sénateur Kennedy, qui recueille trois fois moins de voix que lui. A Hawaï, M. Carter s'est adjugé quinze des dix-neuf délégués de l'Etat, M. Kennedy emportant les quatre autres. En revanche, dans l'Alaska, c'est le sénateur du Massachusetts qui mène devant le président en exercice.

L'effet de ce prix de consolation sera plus que compensé par un nouveau rebondissement de l'affaire de Chappaquiddick, qui pèse plus que prévu sur les ambitions présidentielles du dernier des quatre frères Kennedy. Dans un article de plus d'une page, le *New York Times* du jeudi 13 mars apporte de nouveaux éléments au dossier du drame, qui peuvent difficilement être interprétés en faveur du comportement du sénateur durant la nuit du 18 au 19 juillet 1969.

Selon le grand quotidien de la métropole américaine, les relevés détaillés des appels téléphoniques du sénateur n'ont pas été communiqués à la justice lors de l'enquête sur son emploi du temps dans les heures qui ont suivi l'accident.

Le sénateur avait en effet mis dix heures à avertir la police de la mort de Marie Jo Kopechne, l'ancienne secrétaire de son frère Bob Kennedy, noyée au cours de l'accident survenu le 18 juillet 1969 dans l'île de Chappaquiddick (Massachusetts).

Le *New York Times* écrit que, sur quatre relevés détaillés, un seul comportant seize appels avait été communiqué à la justice, à la demande du juge d'instruction. Le *New-York Times* ajoute encore, selon des précisions fournies par des employés du téléphone, que le sénateur Kennedy a appelé un certain nombre de personnes entre minuit et 8 heures du matin, le 19 juillet. Il laisse entendre que le sénateur a pu tenter d'alerter ses amis politiques, ou des juristes, à propos de l'accident et de ses éventuelles conséquences, tardant ainsi à prévenir la police.

Le trou de dix heures dans son emploi du temps avait été attribué au choc causé par l'accident. — *(A.P., A.F.P.)*

LE PÉROU COMMANDE DE NOUVEAUX AVIONS DE COMBAT A L'UNION SOVIÉTIQUE

Lima *(Reuter)*. — Le Pérou a passé avec l'Union soviétique un contrat pour l'achat de seize chasseurs-bombardiers Sukhoï-22, a-t-on appris, mercredi 12 mars, de source gouvernementale.

Il semble que cette commande, d'un montant équivalant à 120 millions de dollars (environ 504 millions de francs), ait été confirmée en réponse à la récente acquisition par le Chili, pays voisin, de seize avions de combat Mirage-50 auprès de la France.

Le Pérou, qui a commandé à la France, à partir de 1967, trente-sept Mirage-5 (la version simplifiée du Mirage-3), est devenu il y a quatre ans le premier pays d'Amérique latine — à l'exclusion de Cuba — à acquérir des avions de combat soviétiques. La nouvelle commande porte à cinquante-deux la flotte péruvienne de Sukhoï-22, un avion à flèche variable (les ailes se repliant le long du fuselage aux vitesses supersoniques).

[Grâce à des conditions financières particulièrement attrayantes, qui assimilent souvent les contrats à de véritables dons, l'Union soviétique a réussi à vendre au Pérou d'importantes quantités de matériels militaires : des chars T-54/55 et T-62, des missiles antiaériens SA-3 et SA-7, des hélicoptères Mi-8, des canons de 122 et 130 millimètres. Pour les premiers Sukhoï-22, l'offre soviétique a consisté à étaler le paiement sur dix ans (avec un sursis pour la première année du prêt) à un taux annuel d'intérêt de 2 %.

Les industriels français ne peuvent faire valoir de telles propositions de crédit malgré l'aide d'organismes financiers publics qui assurent les contrats. Du reste, le Pérou, qui a aussi acquis l'an dernier six vedettes lance-missiles surface-surface Exocet auprès de deux chantiers navals français, n'a pas la réputation d'être un client régulier dans ses versements. Ce défaut de paiement n'incite pas les entreprises à concurrencer Moscou.]

Colombie

LA PRISE D'OTAGES A L'AMBASSADE DOMINICAINE

La cinquième rencontre entre les représentants du gouvernement et les militants du M. 19 qui détiennent en otages près de trente-cinq personnes, dont une vingtaine de diplomates, à l'ambassade dominicaine était prévue ce jeudi 13 mars. Deux faits survenus mercredi ont amené les observateurs à penser qu'un déblocage de la situation était peut-être en vue.

Tout d'abord les déclarations du ministre colombien des affaires étrangères, M. Diego Uribe, qui a affirmé que le gouvernement était *« désireux de négocier et de converser »*. Ensuite, la décision du président Turbay de mettre en place une commission de neuf juristes chargés de rechercher des formules légales susceptibles d'abréger la durée des procès en conseil de guerre. Le jugement par un tel conseil de trois cents membres supposés du M. 19 a d'ailleurs été suspendu mercredi.

L'une des principales revendications des occupants de l'ambassade est, rappelle-t-on, la libération de trois cent onze prisonniers politiques.

EUROPE

LA VISITE A PARIS DE M. CHARLES HAUGHEY

Le premier ministre irlandais veut parler de l'Ulster à M. Giscard d'Estaing

Je profiterai de mes entretiens avec le président français et son premier ministre pour leur demander de m'aider à persuader la Grande-Bretagne de la nécessité d'un accord [sur l'Irlande du Nord] », a déclaré, à Dublin, M. Charles Haughey, premier ministre irlandais, à la veille de sa visite à Paris, le jeudi 13 et le vendredi 14 mars. M. Haughey devait être reçu ce jeudi à déjeuner par M. Giscard d'Estaing. Cette visite, la première de M. Maughey à l'étranger depuis qu'il est devenu, en décembre, chef du gouvernement, marquera le début d'une campagne internationale sur la question de l'Irlande du Nord (Ulster). A Paris, on confirme prudemment dans les milieux autorisés que la question devait être évoquée à la demande du premier ministre irlandais, mais on estime que la France ne doit pas s'immiscer dans une affaire qui relève surtout du gouvernement britannique.

M. Haughey a précisé qu'il ne la soulèverait pas au conseil européen du 31 mars, qui « *ne serait pas un forum approprié* ». « *La Grande-Bretagne*, a-t-il dit, *devrait attaquer le problème irlandais de la même façon qu'elle a procédé avec la question rhodésienne. Le fait que le gouvernement britannique a agi avec un tel courage pour le problème du Zimbabwe montre que les Britanniques sont prêts à attaquer les difficultés, et la question de l'Irlande du Nord est le plus urgent problème entre eux et nous.* »

Le premier ministre a également dit qu'il s'attendait à être « *d'une façon générale d'accord* » avec les dirigeants français sur les problèmes communautaires (qui tiendront une large place dans les conversations, en particulier les revendications budgétaires britanniques). Il s'est dit d'accord avec M. Giscard d'Estaing sur le problème palestinien. A Paris on déclare que les relations franco-irlandaise sont « *excellentes* » mais on souhaite développer les ventes françaises en Irlande.

Le triomphe de l'obstination

En prenant, en décembre dernier, la direction du parti centriste Fianna Fail, et le poste de taoiseach (premier ministre), de la République d'Islande M. Charles Haughey a fait un retour spectaculaire sur le devant de la scène. Dix ans plus tôt, il avait été renvoyé du gouvernement dans lequel il était ministre des finances. Il était accusé, avec un autre membre du cabinet, M. Blaney, d'être impliqué dans une affaire d'importation d'armes pour l'IRA en Irlande du Nord. Il fut traduit en justice et acquitté. En dépit de ces déboires, il resta dans le parti, coexistant difficilement avec le leader, M. Jack Lynch et ses amis, tout en consacrant beaucoup de temps à sa deuxième passion, l'élevage de pur-sang.

Pendant ce temps, M. Haughey a « travaillé » avec constance la base du parti, qui ne restait pas insensible à son charisme. Il était le gendre du premier ministre décédé Sean Lemass (1959 à 1966) : cela ne l'a pas desservi. M Lynch a été obligé en 1975, de lui faire une place dans son cabinet fantôme. Lorsque, après une cure de quatre années d'opposition, le parti reprit le pouvoir en juin 1977, M. Haughey se vit confier le portefeuille de la santé et de la Sécurité sociale. Les campagnes qu'il mena contre l'alcool et le tabac furent pour lui une bonne publicité.

Lorsque l'an dernier, à la suite de résultats électoraux désastreux, d'un malaise social grandissant et d'une « révolte » au sein de la formation contre sa politique modérée à l'égard de l'Ulster, M Lynch démissionna, l'habile et redoutable M Haughey était prêt pour la bataille de la succession, bien que, dans le cabinet, personne ne soutint sa candidature. Il l'emporta par 52 voix contre 48 au vice-premier ministre, et ministre des finances, M. George Colley Cette bataille a laissé des plaies dans la plus importante formation politique du pays. Mais M. Haughey se flatte de son pragmatisme. Il a gardé M. Colley dans son cabinet avec son titre de vice-premier ministre et lui a confié un nouveau portefeuille, celui de l'économie. En revanche, il a renvoyé le ministre de la planification économique, M. O'Donoghue, dont il n'appréciait pas la stratégie.

Le congrès annuel de Fianna Fail, il y a trois semaines, a été un véritable triomphe pour M. Haughey. Il y a vu comme une confirmation de sa nomination. Le premier ministre, nationaliste fervent, a déclaré que pour lui la priorité politique c'était l'Irlande du Nord. Mais il y a aussi les problèmes économiques avec une dette publique qui s'élève à près de 14 % du P.N.B (1 milliard de livres sterling) et un déficit de la balance commerciale de 8 % du P.N.B. Le premier ministre entend réduire les dépenses de l'Etat et remettre l'économie en ordre. Mais, obligé de tenir compte des manifestations syndicales, les plus grandes jamais observées dans le pays contre les injustices du fisc, il a dû, dans son premier budget il y a trois semaines, accorder d'importants allégements aux impôts sur le revenu Ces concessions ont été, en partie, compensées par une augmentation des taxes sur certains produits et le prix de l'essence a augmenté de 25 %.

JOE MULHOLLAND.

MM. WILLY BRANDT ET ENRICO BERLINGUER SE RENCONTRENT A STRASBOURG

MM. Willy Brandt et Enrico Berlinguer ont eu deux heures d'entretien, au début de la soirée du 12 mars, dans un grand hôtel de Strasbourg, où tous deux participaient à la réunion du Parlement européen. C'est en leur qualité de membres de cette Assemblée, précise un communiqué de source italienne, que le présitent du S.P.D. et le secrétaire général du P.C.I. se sont rencontrés pour avoir un « *échange d'opinions sur les graves dangers qui pèsent sur la politique de détente et les efforts qui tendent à ralentir la course aux armements* ».

Aucune autre précision n'a été apportée, l'information ayant été publiée alors que les deux hommes avaient quitté Strasbourg. Il apparaît cependant que la rencontre a eu lieu sur l'initiative de M. Willy Brandt, dans un secret total. M. Berlinguer devait se rendre à Bonn le 16 janvier (*le Monde* du 17 janvier) pour un entretien avec le président du S.P.D. Mais la révélation prématurée de ce projet souleva les protestations de l'aile droite du S.P.D., ainsi que celles des secrétaires généraux du parti socialiste et du parti social-démocrate italiens, MM. Craxi et Longo, tous deux membres de l'Internationale socialiste. M. Willy Brandt dut alors prier son hôte de surseoir, en invoquant des engagements au *Bundestag*.

Belgique

LES BRADERIES DU PRINCE CHARLES ANCIEN RÉGENT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — L'oncle du roi Baudouin, le prince Charles, comte de Flandre, frère du roi Léopold III, régent du royaume pendant la « question royale » de 1944 à 1950, fait savoir qu'il vit dans la misère. Il a publié une petite annonce dans les journaux pour la mise en vente de ses biens au cours de l'été prochain. Pendant une semaine, il ouvrira les portes de son domaine, sur la côte, à tous ceux qui voudraient acheter une série de meubles et d'objets qu'il compte mettre en vente.

Le prince Charles, soixante-dix-huit ans, imite en cela les Américains de Bruxelles qui, à leur départ de Belgique, organisent des « garages-sales » : ils transforment leurs garages en marché aux puces, le remplissent de bric-à-brac, mettent une petite annonce dans l'hebdomadaire anglophone de Bruxelles : *The Bulletin*, et attendent les visiteurs le samedi et le dimanche. On y trouve de tout à des prix imbattables, depuis de vieilles poupees et de vieux peignes jusqu'à l'automobile et au livre de poche écorné.

C'est exactement ce que le prince Charles compte faire l'été prochain à Raversyde, à 5 kilomètres d'Ostende. Il est en conflit avec les autorités de la ville qui l'empêchent de vendre son domaine à des promoteurs immobiliers. Le fils du roi Albert peut en obtenir 100 millions de francs belges (13 millions de francs français), mais le bourgmestre d'Ostende, M. Piers, veut en faire une réserve naturelle et offre la moitié, 50 millions, tout en proposant au prince Charles d'y rester jusqu'à la fin de ses jours.

L'ancien régent rejette cette formule. Il veut 100 millions pour émigrer en Australie. Il se dit ruiné. Il y a quelques années, il avait renoncé à sa liste civile et, ensuite, il avait été victime d'une escroquerie où il avait perdu plusieurs centaines de millions. Aujourd'hui, brouillé avec toute sa famille, avec son frère et son neveu, il n'aurait plus, pour vivre, que 500 000 francs belges par mois (6 500 francs français). Il n'a même plus de domestiques. Parmi les objets mis en vente l'été prochain, il y aura ses tableaux. Le prince Charles peint et signe ses œuvres « Karel van Vlaanderen » (Charles de Flandre). Le journal *le Soir* publie une photo d'une des toiles qu'il mettra aux enchères, le portrait de son neveu, le roi Baudouin. D'après une carte postale...

PIERRE DE VOS.

Yougoslavie

LES MÉDECINS DU PRÉSIDENT TITO NE CACHENT PAS LEUR PESSIMISME

Belgrade (*A.F.P.*). — Les médecins du président Tito ont publié, mercredi 12 mars, un bulletin de santé qui laisse peu d'espoir. L'état du malade est qualifié de « très grave ». C'est la troisième fois après l'hospitalisation du maréchal que ce terme est employé.

Plongé dans le coma, le président a très peu de chances de dépasser le week-end prochain estiment les médecins. On a, en effet, appris de source informée *que l'équipe des huit praticiens* qui soignent le président a, dès le dimanche 2 mars, fait part de ce pronostic à la haute direction du parti accourue à Ljubljana.

Le buletin de santé du 12 mars n'a fait que confirmer ces prévisions : la pneumonie réapparaît et le cœur est de plus en plus faible.

eD'autre part, malgré la discrétion des médecins au sujet de l'hémorragie, on sait, toujours de source informée, que ce problème s'est aggravé : localisée d'abord dans les poumons, l'hémorragie s'est étendue à l'abdomen, d'où le sang est évacué par ponctions.

Tandis que se multiplient ces nouvelles alarmantes, le pays garde son visage habituel. L'activité politique se poursuit normalement et les restaurants, cinémas et théâtres de toutes les villes ne désemplissent pas.

Les télégrammes de sympathie envoyés des quatre coins de la Yougoslavie *affluent* toujours à Ljubljana où le maréchal livre son dernier combat : cent cinquante mille messages, selon l'agence Tanyonuj, sont déjà parvenus dans la capitale slovene.
mondeu

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne.
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Portugal

Les incidents se multiplient dans l'Alentejo

Italie

ATTENTATS A ROME ET A NAPLES

Deux morts, plusieurs blessés

LE MONDE

L'APPARTEMENT

هكذا من الأصل

EUROPE

Portugal

Les incidents se multiplient dans l'Alentejo

De notre correspondant

Lisbonne. — Les incidents se multiplient en Alentejo, où les ministres de l'agriculture, de l'intérieur et de la justice se sont déplacés, le mercredi 12 mars, afin de prendre des dispositions pour « garantir l'ordre public et assurer le respect de la loi ».

Dans la ville de Beja, les membres du gouvernement ont été reçus par plusieurs centaines de travailleurs qui protestaient contre la remise aux anciens propriétaires d'un ferme située dans le village voisin de Balelzao. Plus au nord, dans les districts de Montemor et d'Evora, des groupes d'ouvriers agricoles ont essayé de réoccuper plusieurs propriétés qui, affirment les syndicats, auraient été illégalement restituées. Trois de ces manifestants devaient passer ce jeudi 13 mars devant le tribunal d'Arraiolos.

Des affrontements plus graves ne sont pas à exclure, étant donné le renforcement du dispositif policier ces derniers jours. Constatant l'existence en Alentejo d'un climat d' *« incitation à la violence »*, le gouvernement de M. Sa Carneiro vient de recourir, en effet, aux forces de l'ordre pour, lit-on dans une note diffusée à l'issue d'une réunion exceptionnelle des ministres concernés par les problèmes de la réforme agraire, *« détecter et punir les crimes dont sont victimes des agriculteurs qui, légitimement, récupèrent leurs terres »*.

Une telle attitude a été immédiatement condamnée par les communistes, qui y voient *« une menace et une intolérable forme de pression sur les travailleurs »*, et par les socialistes qui se déclarent *« extrêmement inquiets en raison de la tension suscitée en Alentejo »* ; *« Le gouvernement de l'alliance démocratique démontre ainsi son incapacité à résoudre les problèmes du pays dans un climat de concertation et de dialogue »*, devait préciser à ce propos un porte-parole du P.S.

Outre l'opposition des partis de gauche, le gouvernement doit également faire face à une très forte résistance de la part des municipalités de la région, où le P.C.P. est majoritaire. Réunis à Evora, les représentants de douze des quatorzes municipalités du district ont décidé de soutenir la lutte des coopératives et des unités collectives de production (U.C.P.) qui s'insurgent contre *« une politique qui vise à reconstituer les vieux latifundia et à redonner le pouvoir aux anciens seigneurs de la terre »*.

JOSE REBELO.

Italie

ATTENTATS À ROME ET A NAPLES

Deux morts, plusieurs blessés

Cinq personnes ont été blessées dans la soirée du 12 mars à Naples au cours d'un attentat contre une permanence du parti communiste italien. Des inconnus ont lancé des cocktails molotov, provoquant un incendie.

Dans la soirée, une organisation d'extrême droite, les Noyaux armés révolutionnaires (NAR) a revendiqué l'attentat.

Dans la matinée, à Rome, un militant du Mouvement social italien (néo-fasciste) avait été tué de six coups de pistolet. L'attentat avait été revendiqué par un homme se réclamant des « camarades organisés en patrouille rouge ».

Le même groupe s'était déclaré responsable d'un attentat à la bombe commis il y a quelques jours contre le journal *M.S.I., Il Secolo d'Italia*, faisant plusieurs blessés. L'assassinat *« par erreur »*, lundi soir, d'un cuisinier pris pour le secrétaire d'une section du même parti, avait été revendiqué par un homme affirmant parler au nom des « camarades organisés pour le communisme ». — *(A.F.P.)*.

Tchécoslovaquie

Les autorités semblent conscientes de l'effort nécessaire pour combattre la dégradation de l'économie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *« Un impératif »* : c'est ainsi que le premier ministre tchécoslovaque, M. Strougal, a présenté, mardi 11 mars, les *« nouvelles mesures »* adoptées à la fin de la semaine dernière en vue de redresser la situation économique de son pays (*le Monde* du 13 mars). S'adressant aux membres du présidium du parti, aux ministres des trois gouvernements (fédéral, tchèque et slovaque), aux chefs de sections du comité central, aux hauts fonctionnaires du parti et de l'Etat, ainsi qu'aux responsables de l'économie et des syndicats, tous réunis pour l'occasion, le premier ministre a longuement insisté sur le fait qu'il *« n'existait pas d'autre voie que les modifications proposées pour le prochain plan quinquennal (1981-1985) »*.

La solennité inhabituelle de cette « conférence d'Etat » et le retentissement qui lui a été donné marquent bien à la fois l'inquiétude de la direction devant la dégradation de la situation économique et l'importance de l'effort à faire pour mobiliser l'appareil et vaincre les pesanteurs. Cette réunion, présentée comme un *« élément important »* de la préparation du VII[e] Plan, ne constitue vraisemblablement que le coup d'envoi d'une campagne d'explications d'ampleur nationale. M. Strougal n'a, en tout cas, pas hésité à recourir à une relative franchise, courante à Varsovie et à Budapest, mais au sens propre inouïe à Prague, en déclarant que, faute de *« changements urgents dans la totalité de la direction de l'économie »*, le niveau atteint par la Tchécoslovaquie ne pourrait être maintenu.

La responsabilité des entreprises

« Nous ne voulons pas et ne pouvons pas nous permettre de laisser stagner notre développement et de vivre aux dépens des générations futures », a-t-il notamment dit, en soulignant que *« dans de nombreux secteurs, la base acquise n'était pas aussi positive qu'on aurait pu l'espérer. »*

Selon l'agence Ceteka, le premier ministre a particulièrement insisté sur deux aspects des *« nouvelles mesures »* : la nécessité d'une *« forte augmentation »* du rendement, aussi bien de l'énergie et des matières premières utilisées que des fonds fixes et de la main-d'œuvre, d'une part ; et la *« dépendance complète »* qui sera instaurée, d'autre part, entre le montant des fonds alloués aux entreprises et le respect des normes de profit qui leur seront imposées.

Le ministre des finances, M. Ler, — qui avait présidé aux expériences de rénovation lancées en 1978 dans certaines entreprises et semble pousser aux innovations depuis plusieurs années, — a tenu, pour sa part, à dire que *« les organes centraux et les entreprises devaient avoir une plus grande responsabilité »* dans la réalisation des objectifs. La manière ambiguë dont M. Ler a développé ce point, évidemment très important, laisse toutefois penser que, en cas de retard dans la production, on envisage beaucoup plus de pénaliser personnellement les dirigeants d'entreprises que de leur accorder une quelconque autonomie de gestion.

La visite parallèle qu'effectuent en ce moment, à Prague, MM. Baïbakov, vice-premier ministre soviétique et président de la commission du Plan, et Fadeïev, secrétaire du Comecon, indique, s'il en était besoin, que les changements amorcés bénéficient de l'aval de Moscou. Reste à savoir comment ce tournant, indéniable mais fortement limité par un dogmatisme politique tout aussi impératif, pourra porter tous les fruits qu'on en attend. Clôturant la « conférence d'Etat » de mardi, M. Josef Kempny, membre du présidium et secrétaire du comité central, a très justement fait remarquer que, s'ils n'étaient pas *« animés par un « management » actif, ces projets resteraient sans effet »*.

BERNARD GUETTA.

Hongrie

ANCIEN PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI COMMUNISTE

M. Ernoe Geroe est mort

M. Ernoe Geroe, ancien premier secrétaire du parti communiste hongrois, est mort, mercredi 12 mars, à Budapest, des suites d'une crise cardiaque (« le Monde » du 13 mars, dernière édition). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

L'homme par qui le drame arriva

Se souvient-on encore, même en Hongrie, de cet homme qui fut, à son corps défendant, et pendant quelques heures, la vedette de l'actualité mondiale ? M. Ernoe Geroe avait fait la carrière classique de l' « apparatchik » communiste. Né en 1898, il avait adhéré au parti dès sa fondation, en 1916, s'était enfui à l'étranger après l'échec de la Commune de Bela Kun, avait été arrêté à son retour au pays, en 1921, puis autorisé à partir pour l'U.R.S.S., où il travailla dans les bureaux du Komintern. Comme bien d'autres, il remplit, de 1938 jusqu'à la fin de la guerre civile, une mission en Espagne auprès des Brigades internationales.

En 1944, il rentra en Hongrie avec l'Armée rouge. Il appartenait au petit groupe d'hommes qui, sous la direction de Mathias Rakosi, se chargea de réorganiser le parti puis de conquérir tout le pouvoir. Lui, il s'occupa surtout des affaires économiques. Membre du bureau politique, il exerça en même temps diverses fonctions ministérielles (transports, finances). Il proclama que la Hongrie agricole et arriérée devait devenir, dans les plus brefs délais, un « pays du fer et de l'acier ».

Il subit un premier recul en 1953 quand Imre Nagy, nommé chef du gouvernement, s'engagea à pratiquer une politique économique beaucoup plus souple. M. Geroe n'était évidemment pas l'homme de cette politique. Il ne disparut pas pour autant des instances dirigeantes et fut même quelques mois ministre de l'intérieur.

E. Geroe fit, en juillet 1956, un retour éclatant et éphémère. Les Soviétiques se rendaient compte que, pour empêcher l'explosion qui menaçait il fallait écarter très vite celui qui se flattait d'être le Staline hongrois. Mais ils ne se résignaient pas à changer de cap. Pour remplacer Rakosi, dictateur déchu, ils ne trouvèrent rien de mieux que son alter ego *Ernoe Geroe. Le climat s'alourdissait de jour en jour. Les parents et amis des suppliciés de la période stalinienne exigeaient réparation. Les intellectuels dénonçaient le système qui avait abouti au crime. Les foules se mettaient en mouvement. Pendant ce temps le premier secrétaire allait voir Tito dans le vain espoir de se faire décerner un brevet de libéralisme. Mais la rue s'enflammait à Budapest. Pour remettre de l'ordre, Geroe fit appel aux troupes soviétiques. Ce fut alors vraiment la révolution. En catastrophe, Geroe dut laisser à M. Kadar le poste de premier secrétaire d'un parti qui avait d'ailleurs cessé pratiquement d'exister. Il partit pour la Russie.*

Ernoe Geroe mit fin à son exil en 1961. Une dernière infortune l'attendait. En août 1962 le comité central consacra une session aux « procès illégaux pendant la période du culte de la personnalité ». *La « clique Rakosi-Geroe » fut condamnée parce quelle avait causé* « un tort incommensurable » *au mouvement communiste et ses membres furent exclus du parti. Puis Geroe entra dans l'oubli.*

BERNARD FÉRON.





DROITS DE L'HOMME

TRANSMISE PAR M. EDOUARD KOUZNETSOV

Une lettre ouverte de deux prisonniers politiques soviétiques

M. Edouard Kouznetsov, ancien déporté **soviétique — il fut échangé, en avril 1979, avec trois autres déportés,** *contre deux espions soviétiques* **incarcérés aux Etats-Unis, — nous communique un texte** *rédigé* **par deux opposants actuellement détenus en U.R.S.S., N. Akhmetov et V. Mikhalenko. M. Edouard Kouznetsov nous écrit qu'il fut averti, le 23 janvier, par le Comité pour la défense des droits de l'homme de Francfort, que deux ouvriers ouest-allemands avaient « trouvé une lettre entre des planches en provenance d'U.R.S.S. ». Il ajoute :**

« Il y a quelque chose de changé : du temps de *Staline, c'étaient des mains coupées qu'on* trouvait entre de telles planches. Cela se rapporte au commerce profitable avec un Etat *possesseur d'esclaves.* D'ailleurs, *c'est un thème* particulier.

» *J'ignore qui est* Mikhalenko, mais je connais fort bien Akhmetov. Il a trente ans aujourd'hui. C'est un homme fin et audacieux, un poète bachkire qui a vécu dans la misère ; il venait tout juste d'avoir dix-huit ans quand il s'est retrouvé, pour une vétille quelconque, dans un camp de droit commun, où, en 1971, il fut de nouveau jugé pour une prétendue propagande antisoviétique : reconnu criminel récidiviste particulièrement dangereux pour le gouvernement, il reçut une peine supplémentaire de sept ans de *régime particulièrement* sévère et de trois ans de relégation. Voilà *comment il s'était retrouvé dans notre* zone.

» 1972 fut une année de famine plus grande que les autres et notre camp se souleva à deux *ou trois reprises* : il fallut donc recourir à une justice sommaire pour apaiser les autres. De *tous les slogans* qui couvraient les murs et le plafond du cachot où Akhmetov fut enfermé avec une dizaine d'autres détenus, je ne me souviens que du suivant : « L'U.R.S.S. est la » prison des peuples ! » On lui rajouta cinq ans de prison pour... « comportement de voyou » et il ne revint dans notre camp qu'en décembre 1977 ; en avril de l'année suivante, sa peine politique purgée, il fut transféré dans un camp de droit commun.

» *La veille de son transfert,* j'avais donné à Akhmetov une adresse à Moscou pour lui *permettre de me* faire savoir dans quel trou il avait abouti, quelle y était sa vie et s'il ne serait pas possible de l'aider. Mais rien n'arriva à Moscou. Il aura fallu attendre près de deux ans pour qu'il donne *signe de vie* : *par l'intermédiaire* de Francfort-sur-le-Main... Que le monde est petit ! Quelle tristesse ! Et des questions absurdes, dépassées et inutiles me viennent à *l'esprit... Je me demande à quoi* peut servir le bois soviétique et de quelle laque on l'a peint pour étouffer l'odeur de souffrances et de sang qu'il exhale. Et pourquoi des hommes *d'affaires à succès et des dirigeants politiques* ressemblent-ils tant intérieurement à des criminels ? Pouvoir « se remplir maintenant la panse » et faire un profit immédiat, voilà l'essentiel, et qu'importe si l'herbe ne repousse plus. »

Le texte de la lettre ouverte de N. Akhmetov et V. Mikhalenko, que nous publions ci-dessous, est daté de septembre 1978.

« Nous avons simplement osé évoquer à voix haute la liberté, les droits, la démocratie »

Nous ignorons dans quel pays, *socialiste* ou libre, *seront exportés* les produits venant du travail d'esclave des détenus soviétiques, mais nous adressons notre appel à la population de ce pays et à *son gouvernement* au nom des détenus politiques soviétiques, indépendamment du système politique du pays importateur, car nous sommes persuadés que notre lettre trouvera un écho dans n'importe quel pays, auprès de n'importe quel peuple.

Nous, Akhmetov, Nizametdine *Chomeoutdinovitch,* et *Mikhalenko,* Vladimir Mikhaïlovitch, détenus politiques emprisonnés dans un camp de droit commun à régime sévère au fin fond de la Sibérie, complètement isolés de la société de notre pays et du monde *entier, nous n'avons aucun* espoir de libération et c'est notre vie même qui est en danger. Nous ne sommes ni des assassins, ni des voleurs, ni des violeurs : *nous avons simplement osé penser* à la liberté, osé avoir *nos propres convictions* et surtout, osé évoquer à voix haute et par écrit la liberté, les droits, la démocratie — en un mot, nous avons osé dire la vérité et ne pas cacher nos convictions.

Nous n'avons rien fait de marquant, *nous n'avons accompli* aucun exploit, nos actes n'ont pas engendré de révolution dans notre pays — le peuple ne nous connaît même pas — et, néanmoins, *nous avons fait le choix* essentiel de notre vie : nous nous sommes engagés sur la voie de la lutte contre l'injustice et le mensonge, et pour la défense des intérêts nationaux des petites et des grandes nations de l'U.R.S.S. ; *nous nous sommes dressés contre* l'écrasement de la personnalité humaine, contre l'absence de droits et contre la transformation des hommes en robots du *travail et de la détente ; nous* avons lancé un défi au régime féroce et à la dictature illimitée du P.C. de l'U.R.S.S.

Tout cela, c'est la vie — ni plus, ni moins. Il se peut que nous *n'utilisions pas les bonnes méthodes* et que notre travail soit peu efficace, mais nous sommes persuadés que *nos efforts* et *notre* lutte sont justes ; on ne peut se *conduire autrement dans ce pays* quand on en est un citoyen : la conscience civique et la dignité humaine ne nous laissent pas le choix.

Nous vivons dans un pays que *nous appelons notre patrie,* que nous aimons et que nous haïssons donc tel qu'il est devenu sous les bottes des tchékistes et sous la direction de la camarilla *fascisante* : le comité central du parti. Notre peuple est celui qui est le plus soumis à l'arbitraire et à la misère ; nos prisons sont les plus solides et les plus vastes ; notre armée est la plus nombreuse et la plus agressive ; notre *gouvernement est le plus féroce et* le plus perfide ; la politique de notre pays représente la menace la plus grave qui pèse sur le reste du monde... Vous ne le croyez pas ? *Alors, applaudissez les communistes !* Venez au-devant des chars soviétiques avec des enfants dans les bras au lieu de grenades à la main ! Souriez aux fusées soviétiques pointées sur vos habitations ! Vous avez toujours cédé le pas aux *communistes,* écartez-vous encore aujourd'hui ! Donnez-leur l'Europe de l'Ouest, laissez-les venir en Afrique, lancez-les sur la Chine !...

Donnez la victoire aux communistes : nous vous le demandons, nous le voulons. Que des drapeaux rouges flottent sur Bonn, sur sur Paris, sur Londres et sur Washington ! Que toute notre planète devienne un univers communiste ! Le communisme en vos maisons ! C'est alors, *seulement alors,* que *chacun* saura ce qu'est le communisme soviétique : le monde entier sera immunisé contre la peste rouge après l'avoir contractée. Mais on doit *vous prévenir : il ne restera* plus que la moitié de l'humanité, et peut-être moins encore.

Bien sûr, vous ne voulez pas d'un *tel sacrifice* et vous n'adopterez pas ce procédé qui est le plus sûr et le plus naturel. D'ailleurs, nous aussi nous sommes contre cela, mais il ne nous est *pas possible de rester* indifférents au spectacle du monde libre en train de céder pas à pas ses positions au communisme, d'entrer dans son jeu et de finir bientôt par le craindre. C'est une trahison.

« Nous marchons avec la mort pour compagne »

Oui, nous sommes des émotifs, *nous ne connaissons pas les* finesses et les manœuvres rusées de la haute politique : peut-être parce que nous sommes tous deux des poètes, que nos perceptions *sont aiguisées* et que nous marchons avec la mort pour compagne... Mais il n'y a pas que nous : des milliers d'autres détenus politiques se morfondent dans les camps de la Mordovie et de la région de Perm, et dans les casemates de la prison de Vladimir ; deux cent cinquante millions de citoyens misérables et privés de tous droits vivent dans notre pays et il y en a presque autant en *Europe de l'Est. (Nous ne parlons* pas de la Chine : les fusées et les tanks soviétiques n'attendent qu'un signe pour transformer des *millions de Chinois en cendres* et en boue sanglante.) Tous sont derrière le rideau de fer. Ce qui s'y passe vous indiffère-t-il ?

Nous reconnaissons que l'Occident *a fait et fait encore* beaucoup pour nous (aussi bien pour les détenus politiques que pour nos concitoyens) et, ce, plus particulièrement au cours des dernières années, et nous lui en sommes reconnaissants. Mais nous pensons qu'il *est possible de faire plus,* beaucoup plus. Nous ne demandons pas notre libération par des soldats américains ou d'un autre pays : ce serait absurde et ne pourrait que nous transformer en ennemis. Mais une solidarité plus large et plus solide, un soutien plus décisif — voilà qui est possible, nécessaire, et qui doit être.

Nous *joignons* à notre lettre deux de nos poésies. Il s'agit *d'une lettre ouverte ; par conséquent,* elle peut être publiée dans la presse, mais les corrections rédactionnelles ne doivent pas défigurer le sens de notre lettre-*appel.*

« Mais échangez-moi... »

« Relâchez-moi, froidures... »
Edouard Kouznetsov (détenu politique).

Mais échangez-moi contre une bombe à neutrons,
Contre une série de fusées à ailerons,
Au moins contre du pain et contre le Cambodge...
Lâchez-moi, je vous prie, dans le matin du monde.

Donnez-moi, en échange de droits et de pactes,
Contre un millier de Noirs, contre cent Palestine,
Donnez-moi donc, pour un mensonge et pour des actes...
Lâchez-moi, je vous prie, dans l'infinie marine...

Evaluez-moi en devises, en mégatonnes,
Evaluez-moi en longueur de frontières,
Evaluez ma peine par minutes entières...
Lâchez-moi, je vous prie, où l'oiseau bleu foisonne...

Laissez-moi regagner l'amour ou le lunaire,
Et la pointe du jour, laissez-moi au printemps.
Laissez-moi retrouver ma jeunesse outremer...
Lâchez-moi, je vous prie, je demande instamment...

14 mars 1978.

« Des tanks... »

Des tanks, des tanks ! Training de mort !
Terrains pour tanks où joue la mort,
Gueules des tanks, ronde endiablée,
Hurlez chenilles et grondez.

Monstres-chevaux, blindage en tonnes...
Sigles, étoiles ou bien croix...
Des tanks à Prague, des tanks à Bonn,
Des tanks à Bucarest leur proie !

La liberté ? On fauche, avale !
Sous les chenilles ? Sans grenades ?...
Qu'à Budapest les tanks dévalent
Et que les tanks prennent Belgrade !

Les tanks sont loi, sont légitimes,
De notre siècle l'idéal !
A Prague, Varsovie ou Vienne
Erigez-leur un piédestal !

Ce sont des Huns, ce sont des Scythes,
C'est l'effroyable Gengis Khan,
C'est la prison et Sisyphe, son mythe,
C'est le communisme des tanks.

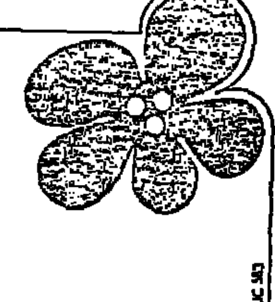
Routes des tanks, découpez la planète :
Et sus à l'Europe ! Et sus à la Chine !
Qui va s'opposer aux blindés en ligne ?
Face aux tanks, feindrez-vous l'âme quiète ?

Jetez vos enfants sous nos tanks
Pour une concorde blindée :
La force ignore la pitié
Ecoutez donc parler les tanks !

Des tanks, des tanks ! Rien que des tanks,
Rien que la flamme et la fureur,
La mort sous les tanks écraseurs.
Des tanks, rien que la loi des tanks...

Mars 1978.







DROITS DE L'HOMME

Pour une politique européenne

II. — D'Helsinki à Lomé

par GÉRARD ISRAËL (*)

Gérard Israël a plaidé, dans un premier article (« le Monde » du 13 mars), pour que notre pays reconnaisse aux Français un droit de pétition individuelle auprès de la Cour de Strasbourg et fasse cesser une situation qui est discriminatoire à l'égard des citoyens français puisque tous nos partenaires ont reconnu ce droit à leurs ressortissants. Ainsi pourrait intervenir l'adhésion politique de la C.E.E. aux principes de droit énoncés par la Convention et se créer une véritable communauté des libertés.

Face à la détérioration de l'esprit de détente qui affecte tragiquement les relations entre l'Est et l'Ouest, le pire serait que la Communauté européenne, en raison également de ses difficultés d'organisation interne, renonce à toute ambition extérieure. Certes, il n'est pas facile de définir une politique étrangère commune pouvant résister à toutes les éventualités d'un monde désorienté. Les intérêts particuliers peuvent diverger et chaque pays a la prétention d'avoir, mieux qu'un autre, ce savoir-faire diplomatique qui fait les grandes traditions. S'il est néanmoins un terrain où la Communauté pourrait s'engager sans complexe, c'est bien celui de la protection des droits de l'homme. Dans ce domaine d'action privilégié, fondé sur les grands principes, si chaque Etat individuellement considéré peut hésiter à prendre une position en flèche, la Communauté, au nom de tous et de personne, pourrait, elle, agir sans crainte.

Un rendez-vous est pris qui doit servir de test. En novembre 1980, à Madrid, sera réunie une nouvelle session de la Conférence de sécurité et de coopération en Europe (C.S.C.E.), dont le but sera de mesurer les progrès accomplis, notamment en matière de droits de l'homme, depuis la signature à Helsinki, en 1975, de l'Acte final de la C.S.C.E. Cet instrument avait en effet prévu que se réunirait régulièrement, tous les deux ans, une conférence dont le but serait de faire le point. Telle est l'origine de la future réunion de Madrid et tel est aussi le nouveau défi lancé à la Communauté européenne. Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis à Paris le 18 juin 1979, se sont déclarés prêts à jouer dans la préparation de la conférence de Madrid un rôle important (1).

Il s'agit de savoir si la grande négociation avec les pays à régime communiste pourra vraiment inclure la question des droits de l'homme et aboutir à un progrès pour ce qui concerne la liberté de circulation des personnes et des idées, véritable principe fondamental de tout un chapelet de droits de l'homme. Chacun voit bien, dans cette perspective, qu'il serait hasardeux d'espérer un progrès dans le respect des droits de l'homme si la détente subit de graves atteintes. La C.S.C.E. ne vaut que ce que vaut la détente. A cet égard, les événements d'Afghanistan et d'Iran et les rétorsions américaines, plus ou moins soutenues par l'Europe, ne sont pas, il est vrai, de nature à renforcer le dialogue en matière de liberté.

Mais ne faut-il pas considérer que le propre du combat pour les droits de l'homme est de se situer en dehors et au-dessus des relations de force fondées sur les intérêts des grandes puissances ?

Un niveau gouvernemental

Devant des embûches mises sur le chemin tracé à Helsinki, la Communauté doit insister sur l'importance du rendez-vous de Madrid, préparer les opinions publiques à la nécessité d'une négociation prévue et acceptée de longue date. L'Assemblée européenne, si prompte à s'enflammer, doit exposer que c'est précisément parce que l'esprit de détente semble compromis, parce que la sécurité collective paraît menacée, qu'une réflexion commune, avec les Soviétiques notamment, sur le bonheur de l'individu et la pratique des libertés est absolument indispensable. Le danger de découragement existe, la Communauté européenne peut tenter de relever les cœurs.

Les procédures prévues pour Madrid sont les mêmes que celles qui furent appliquées, sans grand succès, à Belgrade en 1978, lors de la première conférence consécutive à Helsinki. Il s'agit de réunions d'experts travaillant selon une méthode dite de « review » (passage en revue), laquelle permet à chacun, sans rigidité et dans un esprit de coopération, de donner son avis sur les pratiques d'autrui.

La Communauté européenne ne pourrait-elle pas d'abord, pour bien démontrer que les tensions n'affectent pas la bonne volonté des Neuf, demander que la réunion de Madrid ait lieu au niveau gouvernemental ?

Des remèdes, des propositions de solution pourraient être suggérés, dans le cadre d'une véritable coopération internationale.

Une négociation continuée sur les droits de l'homme serait sûrement de la plus grande utilité. Il est en effet évident que plus les échanges de vues consacrés à la pratique des libertés sont nombreux, plus les chances de progrès sont grandes. Le rôle de l'Occident européen n'est-il pas de susciter, chaque fois que possible, ce genre de négociations qui devraient contribuer, tout autant que les accords sur le désarmement ou la résolution des conflits, à modifier le climat et les relations entre l'Est et l'Ouest ?

Le problème ne se pose pas de façon radicalement différente pour ce qui concerne les relations de la C.E.E. avec les pays du tiers-monde.

La Communauté est liée, par une convention signée à Lomé, avec cinquante-huit pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). L'aide de l'Europe à ces pays s'est élevée à 33 milliards de francs en cinq ans, somme qui s'ajoute aux montants alloués au titre des accords bilatéraux conclus entre différents pays des deux bords. Il faut d'emblée remarquer que la convention de Lomé est muette sur la question des droits de l'homme, comme le sont les accords de coopération économique signés par la France, en particulier avec les pays francophones d'Afrique. Cette situation n'est pas tellement imputable à la C.E.E. qu'à la volonté, maintes fois exprimée, notamment par les Africains, de ne pas tolérer une forme d'ingérence nouvelle de l'Occident dans leurs affaires intérieures. De plus, les pays A.C.P. font valoir qu'il est anormal de lier la question des droits de l'homme aux affaires économiques, les libertés n'étant pas une marchandise et la négociation les concernant n'étant pas un marchandage.

Ce raisonnement, qui n'est pas sans valeur, a séduit M. Claude Cheysson, chargé des questions relatives au développement au sein de la Commission des Communautés européennes dont il est membre. Il déclarait récemment à Paris : « *Nous n'avons pas le droit d'ajouter aux misères d'un peuple qui souffre déjà d'une dictature en le privant d'aide alimentaire ou d'une chance de développement* (2). »

Il y a donc trois questions fondamentales qui se posent :

1) Peut-on intervenir dans les affaires intérieures d'un pays qui viole les droits de l'homme ?

2) Est-il concevable de faire dépendre un accord économique de conditions relatives au respect des libertés ?

3) Est-il admissible que l'Occident fasse le malheur de certains peuples en supprimant son aide, au motif de l'immoralité des dirigeants ?

Bien des erreurs sont commises, quelquefois à un niveau très élevé, pour ce qui concerne le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays. Rappelons que trois actions définissent classiquement l'ingérence. Il s'agit de l'intervention armée, de la menace d'une intervention armée, ou de l'organisation d'une subversion à l'intérieur des frontières d'autrui. Cela étant dit, le simple fait de porter un jugement sur la façon dont les droits de l'homme sont respectés ici ou là ne représente pas une ingérence inadmissible. Il n'y a nulle violence d'un pays à condamner tel autre pour non-respect des droits fondamentaux. Hélas, les timidités sont nombreuses. N'a-t-on pas vu la France attendre le jugement des pays africains avant de laisser enfin s'exprimer sa désapprobation, dans le cas de l'ex-Empire centrafricain ? Pourquoi les Africains seraient-ils seuls juges des exactions commises par d'autres Africains...?

Mais il est évident que en cas de violations graves et systématiques des droits de l'homme, c'est-à-dire devant le génocide, les pratiques d'apartheid ou d'esclavage, la simple condamnation morale ne suffit pas. La coopération avec les régimes qui recourent à de telles méthodes serait une trahison. Mais l'absence de coopération économique, voire la suppression de l'aide au développement ne sont pas des ingérences, au contraire. Elles peuvent apparaître comme une solution de nature à sauver la dignité du pays donneur.

Mais il reste le sort des peuples qui souffrent de l'asservissement. Chacun voit bien qu'un accord économique avec des dictatures ne fait que renforcer les régimes en place et perpétuer l'oppression. Le cas du Cambodge illustre bien cette situation : l'aide alimentaire ne parvient qu'en faible partie aux affamés et confirme les dirigeants dans leur autorité.

De lourdes responsabilités

La Communauté européenne en particulier doit donc définir une politique à l'égard du tiers-monde au regard de la question des droits de l'homme. Cette politique doit être sans complexe. Elle doit se fonder sur le fait que les Etats sont égaux entre eux et sur le principe que, en dehors des violations flagrantes et répétées des droits de l'homme, le respect des libertés fondamentales doit être le résultat de la coopération internationale. Or, cette coopération ne peut être que globale, c'est-à-dire inclure, avec les affaires économiques et les questions de sécurité, la question des droits de l'homme.

Il en est du dialogue Nord-Sud comme il en est des relations Est-Ouest. Chaque conférence, chaque négociation, chaque concertation, chaque accord, chaque convention doit permettre un dialogue sur la liberté. Ainsi puisque les pays occidentaux et ceux qui ont un régime communiste ont pu saisir l'occasion d'une négociation sur la sécurité en Europe pour aborder les questions des droits de l'homme par le biais de la coopération, pourquoi les mêmes pays occidentaux, à l'initiative de la C.E.E., ne saisiraient pas l'occasion d'une négociation économique avec le tiers-monde pour tenter de lancer un filet protecteur, par-delà le sous-développement, en vue d'un échange de vues sur la pratique des libertés fondamentales ? Dans ce genre de dialogue multilatéral, les susceptibilités — qu'on exagère souvent — des dirigeants du tiers-monde devraient diminuer d'intensité, surtout s'il est convenu que l'Occident n'est pas exclu de la critique possible des pays en voie de développement (les pays nord-africains, par exemple, auraient peut-être quelque chose à dire à la France sur le sort des travailleurs immigrés).

Le plus utile serait de proposer aux partenaires A.C.P. de la Communauté, à l'image de ce qui fut prévu par la conférence d'Helsinki, la réunion périodique de conférences chargées d'examiner les progrès accomplis en matière de droits de l'homme. Le lien avec la convention de Lomé n'est pas nécessaire théoriquement, l'essentiel étant que le dialogue Nord-Sud ne se fasse pas sans référence aux libertés. Le rôle de la Communauté peut être, à cet égard, déterminant.

Une politique européenne des droits de l'homme est en effet possible. Elle s'entend tous azimuts. Elle exclut le langage du théologien ou du donneur de leçon. Elle se fonde sur l'esprit de coopération internationale, non sur la dénonciation magistrale, mais elle est ferme et résolue devant les violations flagrantes et systématiques.

Ceux qui prendraient prétexte d'une certaine détérioration de la détente, ou de l'existence de régimes dictatoriaux dans certains pays du Sud, pour conclure à l'effondrement des espoirs d'amélioration de la situation des individus au regard des droits de l'homme prendraient une lourde responsabilité, celle de conduire des peuples entiers au désespoir.

FIN

(*) Membre de la Défense des intérêts de la France en Europe, dénomination de la liste présentée par le R.P.R. aux élections européennes.

(1) *Le Monde* du 20 juin 1979.

(2) M. Cheysson n'en regrette pas moins que la convention de Lomé ne vise pas, dans son préambule, la question des droits fondamentaux (*le Monde* du 6 octobre 1979).

● RECTIFICATIFS. — Dans l'article de Gérard Israël (« Pour une politique européenne », *le Monde* du 13 mars 1980), il fallait lire : « Les recours individuels ne peuvent pas être introduits six mois après l'épuisement de la dernière voie de recours interne. »

D'autre part, dans l'article d'Isabelle Vichniac sur la Commission des droits de l'homme des Nations unies (*le Monde* du 13 mars), une erreur de transmission nous a fait écrire que plusieurs délibérations à huis clos avaient porté « *sur l'Afghanistan* », alors que nous devions écrire « *sur l'Argentine* ».

Le Monde

politique

Le vote par le Sénat du projet de loi d'orientation agricole a mis fin à la session extraordinaire du Parlement

Le Sénat a adopté, jeudi un peu avant 2 heures du matin, par 178 voix contre 103 (P.C., P.S., rad. g.), l'ensemble du projet de loi d'orientation agricole. Ce scrutin mettait fin à la session extraordinaire du Parlement, dont la clôture officielle devait être proclamée le même jour par décret du président de la République. L'ordre du jour de cette session ouverte le 25 février ne prévoyait que l'examen de ce texte par les sénateurs en première lecture. L'Assemblée nationale, qui n'a pas eu à légiférer, n'a siégé que quarante-huit heures pour discuter et repousser, le *27 février*, les motions de censure déposées par les groupes communistes *et socialiste*.

Le projet de loi d'orientation agricole, voté en première *lecture par l'Assemblée nationale* le 16 décembre dernier par 281 voix contre 201 (P.C., P.S.), ne sera réexaminé en seconde lecture par celle-ci que le mois prochain, au cours de la session ordinaire du Parlement. M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a estimé que ce débat pourrait commencer le 8 ou le 9 avril, le vote définitif intervenant une semaine plus tard. La loi d'orientation serait appliquée au plus tôt en 1981.

Après le scrutin positif du Sénat, M. Méhaignerie *s'est félicité* devant la presse du travail effectué en trois semaines au palais du Luxembourg. « Ce projet, a-t-il déclaré, sort renforcé par le travail cohérent, solide, et l'effort de clarification du Sénat. » Le ministre a *souligné que* les sénateurs n'avaient pas remis en cause « les *grandes orientations du texte* » et *qu'aucune* contre-proposition ne lui avait été présentée au cours du débat. « Les trente-cinq actions *que* comporte ce projet, a-t-il précisé, changeront concrètement la vie du secteur agricole et agroalimentaire. » La loi d'orientation, a-t-il encore indiqué, « devrait permettre de réussir la seconde *révolution* agricole ».

Le texte sénatorial diffère néanmoins assez sensiblement, sur plusieurs points, de celui issu en première lecture de l'Assemblée nationale. Les sénateurs ont notamment adopté le principe de la participation des salariés agricoles au Conseil supérieur d'orientation. Ils ont amélioré la procédure de l'arbitrage, mais réduit la *portée de l'article fixant* les *droits* des femmes d'exploitants agricoles : celles-ci n'obtiendraient *pas automatiquement le statut de coexploitant,* mais deviendraient seulement coresponsables *de la gestion de* l'exploitation.

Dans le domaine foncier, le Sénat a précisé *la définition de la valeur de rendement,* de la valeur vénale et de la valeur locative des terres. *En revanche, il n'a pas voulu du livre* foncier, qui aurait fait, selon lui, double emploi avec le cadastre et le répertoire des terres institué par la loi. Il a aussi limité la participation des sociétés civiles de placements immobiliers aux groupements fonciers agricoles. Le contrôle des structures et des cumuls a été assoupli, et les recours en cas de succession litigieuse se feraient désormais devant les tribunaux administratifs, qui se substituent à la procédure judiciaire.

ALAIN GUICHARD.

Reprenant, mercredi, la discussion des dispositions de caractère foncier, les sénateurs ont abordé le chapitre de la pluriactivité. Quel contrôle des structures appliquer aux pluriactifs, à l'agriculteur qui exerce une activité extra-agricole marginale ou, inversement, au salarié de *l'industrie* ou du *commerce* qui exploite une terre à ses moments *perdus ou hors de ses heures* d'activité salariale ? Dans bien des régions, beaucoup d'ouvriers n'ont pas rompu avec leurs attaches paysannes, et cultivent quelques parcelles. Ailleurs, ce sont des agriculteurs ou des éleveurs que leurs capacités et leur dynamisme entraînent à exercer d'autres activités.

« *Tout le monde*, affirme M. SORDEL (R.I., Côte-d'Or), rapporteur de la commission des affaires économiques, *est pour la pluriactivité.* » Néanmoins, le *projet de loi soumet à la procédure* de l'autorité préalable les *agriculteurs n'ayant* pas la qualité d'exploitant à titre principal, et qui veulent réunir ou agrandir leurs exploitations. La commission des lois tient, d'autre part, à établir des critères de capacité professionnelle et de superficie. Son but est de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs qui n'exercent que cette profession. La commission *des affaires économiques* ajoute à ces entraves le *critère* des ressources. L'objectif est de dissuader ceux qui, par le biais de la pluriactivité, voudraient tourner la législation sur les cumuls.

M. DU LUART (non-inscrit, Sarthe) estime, pour sa part, qu'il faut prévoir l'avenir : dans quelques années, la situation démographique sera retournée. Les jeunes seront moins nombreux et le risque redeviendra celui de la désertion des campagnes, mais cette fois pour *raison* démographique et non plus pour raison *économique. Il ne faut donc* pas décourager ceux qui veulent travailler la terre. Il propose en conséquence la suppression de l'alinéa appliquant aux pluriactifs le contrôle des structures et la procédure d'autorisation préalable.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE est hostile à cet amendement. « *Nous partons,* déclare-t-il, *d'une situation de fait que nous voulons améliorer. (...) Compte tenu de la pression démographique dans certaines régions, un outil de sélection nous est indispensable.* »

MM. DE TINGUY (Un. centr., Vendée), PAUL GIROD (Gauche dém., Aisne), JEAN COLIN (Un. centr., Essonne), BOSCARY-MONSSERVIN (R.I., Aveyron), DE BOURGOING (R.I., Calvados) et DE MONTALEMBERT (R.P.R., *Seine-Maritime*), soutiennent l'amendement de M. DU LUART, *que combattent le gouvernement* et M. CHAUTY (R.P.R., Loire-Atlantique), président de la commission des affaires économiques. Ils lui demandent de retirer son amendement. Mais le sénateur de la Sarthe maintient son point de vue et, à la surprise de beaucoup, obtient satisfaction : par 171 voix contre 109 les dispositions qui risqueraient d'entraver l'exercice de la pluriactivité sont supprimées.

Le Sénat examine ensuite, en lui apportant quelques modifications, l'article 22 F fixant les procédures d'*institution* des demandes d'installation et d'agrandissement. Sur *proposition de* M. RUDLOFF (*Un. centr.,* Bas-Rhin), *rapporteur* de la commission des lois, il adopte notamment, *par 179 voix* contre 109, une procédure administrative pour régler les cas litigieux. Cette disposition, avant d'être adoptée, avait été vivement combattue par MM. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône), JEAN-MARIE GIRAULT (R.I., *Calvados*), BOSCARY-MONSSERVIN et *MOINET (Gauche dém. Charente-Maritime)*, qui déploraient le dessaisissement des instances judiciaires. En ce qui concerne les pénalités applicables à ceux qui contreviennent aux dispositions relatives au contrôle des structures et des cumuls, le Sénat se contente de voter des amendements destinés, indique le rapporteur, « *à une simple remise en ordre du texte de l'Assemblée nationale* ».

M. MÉHAIGNERIE : l'agriculture française doit être conquérante pour survivre

L'extension du champ d'application du statut du fermage et du métayage donne lieu à un débat assez confus. Les sénateurs ont adopté le principe de la création de « *baux de carrière* », destinés aux agriculteurs qui, persuadés de ne pouvoir jamais acheter de terre, souhaitent conclure un bail qui dure jusqu'à la fin de leur carrière. Ils ont notamment accepté que, à défaut d'agrément des bailleurs (qui doivent consentir au blocage de leur bien, donc à la diminution de sa valeur vénale), la cession du bail puisse être décidée par le tribunal paritaire des baux ruraux.

Ils ont *toutefois* accentué la protection du bailleur, notamment en ce qui *concerne les prix, dans* les cas de cession du bail de carrière au *conjoint survivant ou* aux héritiers.

Le Sénat a voté un amendement de MM. JEAMBRUN (Gauche *dém., Jura) et* PONCELET (R.P.R., Vosges), obligeant le *gouvernement* à déposer tous les trois ans un rapport sur l'exécution de la loi d'orientation agricole. Il a enfin adopté, au cours d'une seconde délibération demandée par le ministre, un certain nombre d'amendements gouvernementaux visant le plus souvent à mettre le projet en harmonie avec la *réglementation* communautaire, ainsi que quel*ques modifications de coordination* rédactionnelle, proposées par les rapporteurs.

Plusieurs orateurs ont ensuite *expliqué leur vote, sur l'ensemble* du projet. Mme LUC (Val-de-Marne), présidente du groupe communiste, a estimé que ce texte, « *qui n'est qu'un volet de la politique agricole commune, organise le déclin de notre agriculture* ».

M. CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne) votera le projet tout en considérant qu'il fait une part trop belle au « productivisme ».

M. CICCOLINI (Bouches-du-Rhône indique que le groupe socialiste se prononcera contre un texte « touffu, difficile à mettre en œuvre, voire, en certains points, contradictoire ».

M. DE MONTALEMBERT (*Seine-Maritime*) annonce que le groupe R.P.R. votera unani*mement* le projet, *même* s'il remet en cause quelques principes fondamentaux de notre droit.

M. CHAUVIN (Val-d'Oise), président du groupe de l'Union centriste, votera une loi qui « encourage l'instauration d'une agriculture de responsabilité. »

M. SCHUMANN (R.P.R., Nord) tient à exprimer sa confiance *dans l'action du ministre* de l'agriculture et à lui apporter son *soutien dans les discussions de* Bruxelles.

M. DE BOURGOING (Calvados), président du groupe des Républicains indépendants, apporte aussi le soutien de ses amis au ministre. « Ce que vous arracherez à Bruxelles dans le domaine des prix, déclare-t-il notamment, devra être conforté par l'effort de toute la nation. »

M. MEHAIGNERIE, enfin, prend la parole avant l'ouverture du scrutin : « *Je récuse le reproche de productivisme,* dit-il, *mais l'agriculture française ne peut survivre qu'en étant conquérante. (...) De nos travaux sortira un texte de vérité, de cohérence et de courage. Dans un monde où l'alimentation redevient première, nous ferons de notre agriculture un élément de puissance économique, grâce à des structures qui allieront liberté et responsabilité.* »

RENOUVELLEMENT TRIENNAL DU SÉNAT LE 28 SEPTEMBRE

Les élections sénatoriales, dont la date a été fixée au 28 septembre par le conseil des ministres du mercredi 12 mars, concernent cent sièges. Quatre-vingt-dix seront renouvelés, et dix sièges *supplémentaires créés par la loi* du 16 juillet 1976, dans la série A, *seront pourvus* (1).

La série A comprend les sièges des *trente-sept premiers* départements métropolitains par ordre *alphabétique* (de l'Ain à l'Indre, à l'exclusion de l'Essonne et des Hauts-de-Seine), de la Guyane, de la Polynésie française, des îles Wallis et Futuna et de deux des six représentants des Français établis hors de France, MM. Pierre Croze et Jacques Habert. Les dix autres sièges sont répartis de la manière suivante : un siège supplémentaire dans les Alpes-Maritimes, la Côte-d'Or, le Doubs, l'Eure, le Gard, la Haute-Garonne, la Gironde, l'Ille-et-*Vilaine*, et *deux nouveaux sièges* dans les Bouches-du-Rhône.

L'élection de dix nouveaux sénateurs portera à trois cent cinq *le nombre de sièges au Palais du* Luxembourg. Onze autres sièges *seront créés en 1983. Les effectifs* du Sénat seront alors de trois cent quinze et non trois cent seize, puisque le siège attribué au territoire des Afars et des Issas, devenu indépendant, sera supprimé.

(1) *Les sénateurs sont élus pour neuf ans. Leurs sièges sont renouvelables par tiers tous les trois ans, par séries A, B, C.*

Les radicaux valoisiens veulent « préparer les esprits » à une participation des socialistes à la gestion des affaires

Le parti radical-socialiste « valoisien » (1) est convaincu de la nécessité de « préparer les esprits » à une participation de l'opposition socialiste à la gestion des affaires du pays. C'est du moins ce qu'affirme le texte d'orientation politique dont a débattu, mercredi 12 mars, le comité exécutif de cette formation. Ce texte a été rendu public mercredi 13 mars, au cours d'une conférence de presse, par MM. Didier Bariani, président du parti radical-socialiste, et Jean-Thomas Nordmann, vice-président délégué.

La conviction exprimée par le nouveau texte d'orientation est fondée sur une analyse selon laquelle la recherche d'une « unité nationale » est urgente dans une période de *difficultés* extérieures. D'autant que, selon les dirigeants *du P.R.S., le contexte internatio*nal et les prises de position du parti *communiste* rendent peu crédible l'idée traditionnelle d'alternance entre la majorité actuelle et l'opposition de gauche. Les radicaux affirment également que l'hypothèse d'un gouvernement socialiste homogène est « *illusoire* ». Ils considèrent toutefois que nombre de propositions « *généreuses* » contenues dans la partie « Agir » du projet socia*liste sont conciliables* avec leurs propres options « *réformistes* ».

Le P.R.S. ne croit pas à l'efficacité des tentatives de débauchage. Ses dirigeants estiment que « l'unité nationale » qu'ils souhaitent ne pourra se réaliser qu'au prix de l'abandon par les uns et les autres de *schémas* de pensée et de réflexes qui bloquent, *selon eux, toute évolution* politique : la rupture avec le capitalisme pour le P.S., la *défense* de privilèges pour la « *droite conservatrice* ».

Pour sa part, le parti radical-socialiste *s'affirme* disposé à remettre en cause les « *égoïsmes individuels et collectifs* » et suggère, à cet effet, une série d'initiatives économiques et sociales : partage de la durée du travail, impôt de solidarité sur les grandes fortunes destiné à favoriser la création d'emplois « *d'utilité sociale* », réduction du train de vie de *l'Etat*. L'argument de la facture pétrolière ne doit pas être *utilisé, à leur avis, comme* un alibi au maintien des inégalités, à la *séparation du pays en deux* parties, « *la France des nantis et la France de ceux qui peinent* ».

Le texte d'orientation insiste d'autre part sur la recherche d'un meilleur équilibre des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif. Il propose d'élargir les pouvoirs des commissions d'enquête parlementaires, de remettre en cause la maîtrise de l'ordre du jour des Assemblées par le gouvernement et de prévoir, dans les sessions *parlementaires, des périodes* réservées à l'examen des textes *d'initiative parlementaire*. Il demande enfin qu'un débat d'orientation budgétaire soit organisé chaque printemps au Parlement, afin que les élus puissent éventuellement infléchir les choix gouvernementaux sur lesquels ils se prononcent chaque année, à l'automne, sans grandes possibilités de les modifier.

(1) Du nom de la place de Valois, où siège le parti qui regroupe les radicaux favorables à la majorité.

M. Serge Dassault estime que l'économie souffre d'un « manque de libéralisme »

M. Serge Dassault a présenté, mercredi 12 mars, le programme économique du CNIP en présence de MM. Philippe Malaud et Maurice Ligot, respectivement président et secrétaire général de ce mouvement.

A cette occasion, M. Dassault *s'est notamment prononcé contre* une participation « *légale contraignante* », qu'il a *opposée* à la « *gestion participative* ». Ce système consiste à rechercher les motifs d'insatisfaction des salariés et à développer l'information directe, en dehors du canal des syndicats. En ce qui concerne l'intéressement et l'actionnariat, M. Dassault a critiqué le projet gouvernemental au motif que « *l'on n'apprécie jamais les dons* ».

« *Pour que l'opération remplisse son but,* a-t-il expliqué, *il faudrait respecter les éléments suivants : Les salariés doivent payer les actions ; ils doivent pouvoir décider individuellement de cet achat ; cette action doit pouvoir être rachetée par l'entreprise si les salariés veulent s'en défaire au bout de trois à cinq ans ; elle ne doit pas être obligatoire pour les entreprises.* »

Le *vice-président du CNIP* a estimé que la France souffre d'un « *manque de libéralisme* ». « *Nous subissons une politique dirigiste qui fait partie de l'arsenal des propositions socialistes* », a-t-il dit.

M. Dassault s'est également prononcé pour une diminution du budget de l'Etat par le moyen d'une réduction des impôts directs et des subventions aux entreprises publiques.

LA SITUATION EN CORSE

« IL FAUT SORTIR L'ILE DU SOUS-DÉVELOPPEMENT OU LE POUVOIR L'ENFERME » déclare le P.S.

Dans un communiqué publié, le mercredi 12 mars, par son bureau exécutif, le parti socialiste, tout en condamnant de nouveau la violence, estime que le gouvernement n'a pris « *aucune mesure* » pour résoudre le problème corse. Le P.S. demande le démantèlement des réseaux dits de « *police parallèle* », la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, et des « *mesures de clémence pour les militants frappés en juillet dernier de très lourdes peines pour des actes n'ayant pas mis en péril la sécurité des personnes* ».

« *Il n'y aura de solution au problème corse,* précise le communiqué, *que par la prise en compte de l'identité des Corses et la mise en œuvre de profondes réformes de structures permettant à l'île de sortir du sous-développement économique où le pouvoir l'enferme.* »

De son côté, le conseil général de Haute-Corse a décidé, le 12 mars, d'ajourner sa session en signe de protestation contre la « *violence et les récents plasticages* ». Cette décision a été prise à l'unanimité, moins les voix des deux conseillers généraux communistes. Le conseil général de Haute-Corse comprend 29 membres (15 M.R.G., 2 P.S., 2 P.C., 1 divers gauche et 9 majorité présidentielle).

D'autre part, les organismes professionnels de la Haute-Corse estiment que « *la multiplication des attentats conduit la Corse à un désastre économique* ». Les signataires constatent que, « *une fois de plus, cette violence frappe principalement les commerçants* » et estiment que « *la situation actuelle est de nature à compromettre la saison touristique, qui s'annonce bonne* ».

● *La section C.F.D.T. des élèves et du personnel de l'Ecole nationale d'administration,* évoquant les élections qui se sont déroulées au conseil d'administration de l'Ecole pour la désignation des représentants des élèves (*le Monde* du 12 mars), nous écrit notamment : « *La C.F.D.T. représente plus de 50 % des élèves pour les deux promotions (55 % dans la promotion 1980-1982 ; 46 % dans la promotion Droits de l'homme 1979-1981). Seules les bizarreries d'un système électoral proportionnel au plus fort reste, gonflant les listes les plus faibles, ont permis à F.O., qui n'a obtenu respectivement que 45 % et 33 % des voix dans ces promotions, d'élire autant de délégués que la C.F.D.T. (une troisième liste de droite antisyndicale a obtenu 21 % des voix dans la promotion Droits de l'homme).* »

UN COMITÉ POUR LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES

Nous avons reçu le texte suivant :

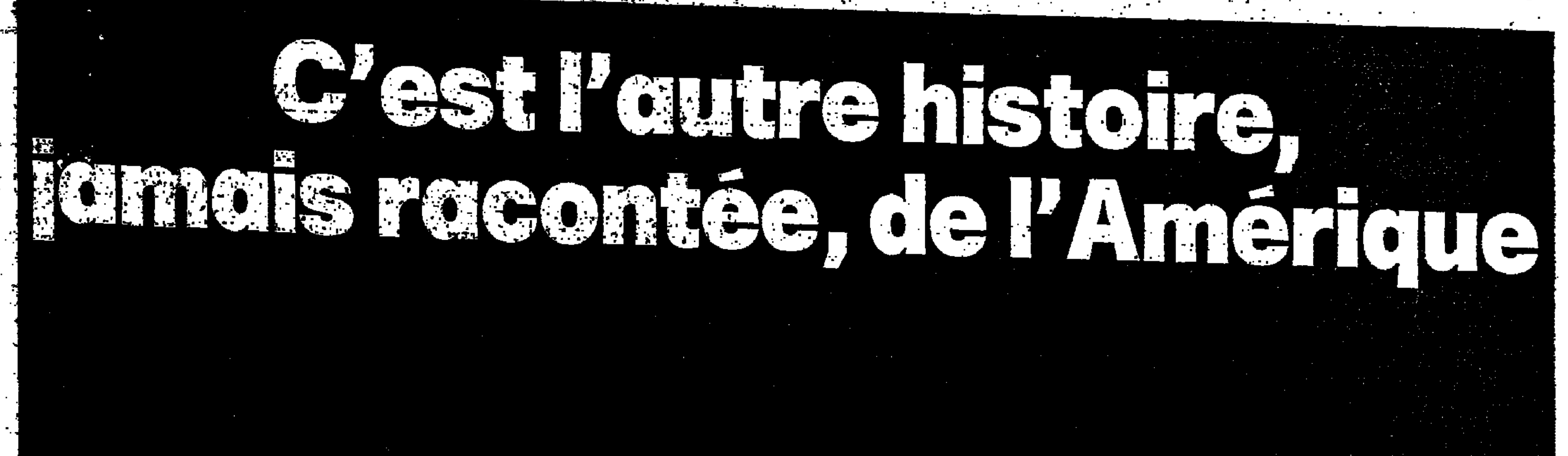
« *Cent Corses sont aujourd'hui en prison, cinquante en liberté provisoire et plusieurs dizaines d'autres sont au maquis. Lors des manifestations d'Ajaccio en janvier dernier, les forces de répression ont abattu deux personnes. Tel est le triste bilan de la politique du gouvernement français face aux aspirations légitimes du peuple corse.*

Conscients des nouveaux drames qu'amènerait la continuation de tels agissements, indignés par l'utilisation de la Cour de sûreté, juridiction d'exception, à l'encontre des prisonniers politiques corses, nous décidons dès aujourd'hui de constituer un comité dont la vocation sera d'obtenir la libération de tous les prisonniers politiques corses. »

La présidence de ce comité est assurée par M. Michel Echaubard, secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme, et les premiers signataires sont :

Antoine Acquaviva (journaliste), Jean-Paul Battesti (professeur en médecine), Ange Benedetti (médecin), Gil Bleiveis (éditeur de musique), Daniel Bensaïd, Daniella Brunel-Leccia (professeur), Géromine Benielli, François Béranger (chanteur), Joseph Buresi, Huguette Bouchardeau, Jean-Pierre Chabrol, Antoine Ciosi (chanteur), Anne-Marie Ceccaldi, Geneviève Clancy, Tristan Colonges (chirurgien-dentiste), Rinatu Coti (écrivain), Conrad Desflots, Julien Desachy, Deleuze, Serge Depaquit, Ghjacumu Fusina (professeur), Gérard Filoche, Jean Elie (maire et conseiller général en Martinique), Philippe Franceschi (ancien sénateur), Dominique Geronimi (principal), Petru Giamarchi, Juliette Gréco, Maguy Gillien, Félice Guattari, Pierre Halbwachs, Jacqueline-Heste Donsimoni (peintre), Christian Juin (artiste lyrique), Jacques Jurquet, Alain Krivine, Yves Lachaud (avocat), Yves Legrand (avocat), Henri Leclerc (avocat), Victor Leduc, Françoise Galland, Yves Gabbas, Yan Mouillier, Groupe Imago (chanteurs), François Mattéi (professeur agrégé de médecine), Pierre Mondolini (psychiatre des hôpitaux), Gilbert Marquis, Pasquale Marchetti (professeur agrégé), Bettina Massa, Francis Marchetti, Robert Mary (médecin), Henri Noguères (président de la Ligue des droits de l'homme), Francette Nicoli, Marie-Carole Nicoli, Vincent Pacuiy (écrivain), Philippe Pierre (enseignant), Gabriel Renucci (chirurgien-dentiste), Bernard Ravenel, Marie-Camille Roesch, Jacques Soncin, Rosette Stefani-Deruelle, Edmond Simeoni (médecin), Gil Servat (chanteur), Michel Taubmann, Didier Vaidy, Jean-Pierre Vigier

Les signatures peuvent être adressées au Comité pour la libération des prisonniers politiques corses : 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris. Chèques à l'ordre de Rosette Deruelle. D'autre part, le comité appelle à un rassemblement le 19 mars, à 18 h. 30, place Vendôme.


C'est l'autre histoire,
jamais racontée, de l'Amérique

POLITIQUE

LA SITUATION DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

« Le dialogue, oui ; le désordre, non ! »

déclare M. Paul Dijoud

M. Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner, mercredi 12 mars, au palais de l'Elysée, les présidents des conseils généraux et régionaux de la Martinique (MM. Emile Maurice, R.P.R., et Camille Petit, R.P.R., député) et de la Guadeloupe (MM. Lucien Bernier, centre g. maj., et Marcel Esdras, div. g.) avec lesquels il s'est entretenu de la situation politique, économique et sociale dans les deux départements antillais.

« *Avec l'appui du président de la République, nous avons bon espoir de régler la totalité de nos problèmes* », a notamment déclaré M. Bernier à l'issue de cet échange de vues, qui a eu lieu en présence de MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et Henry Jean-Baptiste, conseiller technique auprès du président de la République.

« *Le président s'est montré très intéressé par toutes les informations que nous lui avons données* », a indiqué, pour sa part, M. Maurice, qui a souligné, surtout, les difficultés des exploitants agricoles et des employés de l'industrie sucrière.

Avant de participer à ce déjeuner, M. Dijoud avait réaffirmé, au micro de France-Inter, la volonté du gouvernement de poursuivre sa politique de départementalisation « *dans un climat de compréhension qui implique un dialogue social* ». Le secrétaire d'Etat avait ajouté : « *La réforme, le progrès, le dialogue social, ne doivent pas conduire ou impliquer le développement de désordres. Or il y a actuellement en Martinique, venant de l'extérieur, et à l'intérieur du département, un certain nombre d'actions qui prennent de plus en plus un caractère séditieux, qui visent à remettre en cause l'ordre public, la paix publique, la vie quotidienne des habitants, et que ne justifient pas de légitimes revendications sociales. Il a fallu donc donner un coup d'arrêt à cette dégradation de la situation sociale, et ce qui m'a amené à dire aux Antillais : la réforme « oui », le dialogue « oui », mais le désordre « non » !* »

Interrogé sur l'envoi en Martinique de renforts de gardes mobiles (*le Monde* daté 9-10 mars), M. Dijoud avait répondu : « *Le problème était de montrer aux Martiniquais que l'ordre public de la France serait respecté, et que dans un département français il est un point qu'il ne faut pas franchir : c'est le désordre dans la rue, la séquestration de chefs d'entreprise, des piquets de grève systématiques, un certain nombre de destructions de matériels. Tout cela ne fait pas partie du droit légitime et reconnu à la défense des intérêts sociaux des travailleurs.* »

Le secrétaire d'Etat se propose d'adresser prochainement aux organisations syndicales des DOM une lettre invitant leurs dirigeants à engager de nouvelles négociations avec ses représentants.

Bien qu'il se montre quelque peu agacé par le fait que le R.P.R. revendique avec insistance — avec des arrière-pensées électoralistes — la paternité du « plan d'intervention » dont il a décidé la mise en œuvre avec l'accord du chef de l'Etat et du premier ministre pour démontrer la résolution des pouvoirs publics face aux contestataires martiniquais, M. Dijoud estime que ses récents entretiens avec les élus gaullistes locaux ont permis de dissiper certains « malentendus » et que son action devrait être désormais confortée, aux Antilles, par l'union des membres de la majorité.

Deux « maires » à Brignoles (Var)

L'un est invalidé, l'autre démissionne

De notre correspondant

Toulon. — Confirmant la décision du tribunal administratif de Nice, le Conseil d'Etat a validé, le 7 mars, l'élection de M. Noël Rosé (P.S.) comme maire de Brignoles (Var). Cet arrêt n'a pourtant pas dénoué l'imbroglio municipal, puisque l'on envisage *aujourd'hui de nouvelles élections.*

Après avoir donné sa démission en novembre 1978, à la suite des divergences apparues au sein du conseil municipal — d'union de la gauche, — M. Rosé avait obtenu 8 voix lors du scrutin organisé le 12 décembre pour lui trouver un successeur, mais il y avait eu 15 bulletins blancs. Nul ne s'avisa que, malgré la présence d'un seul candidat et d'une forte proportion de bulletins blancs, l'élection était acquise. Après une suspension de séance, un second tour fut organisé. Il entraîna l'élection d'un autre conseiller socialiste, M. Raymond Tirard qui, soutenu par le parti communiste, obtint 11 voix contre 8 à M. Rosé. Le Conseil d'Etat a donc annulé cette désignation et mis fin au mandat du « second maire » de Brignoles, en rétablissant ainsi M. Rosé dans ses droits. Toutefois, M. Noël Rosé a annoncé, mardi 11 mars, qu'il ne souhaitait pas diriger la municipalité. « *Les conditions qui m'ont amené à démissionner en novembre 1978*, a-t-il déclaré, *à savoir l'impossibilité de gérer la ville avec les communistes, n'ont pas évolué.* »

A la suite de cette décision, c'est le premier adjoint, M. Patrick Chatard, dissident du parti socialiste, qui assure l'intérim du pouvoir municipal.

Avant de procéder à l'élection d'un nouveau maire, une élection municipale partielle devra avoir lieu pour pourvoir au remplacement du siège détenu par un conseiller municipal, M. Marin (mod. maj.), qui a démissionné au début de l'année 1979. Actuellement, le conseil municipal est composé de sept élus socialistes, huit communistes, quatre élus de la majorité et trois élus « favorables à une municipalité d'union de la gauche », qui soutiennent le P.C. Le remplacement de M. Marin constituera sans aucun doute un test pour l'élection du maire.

LE PASSÉ DE M. MARCHAIS

Des communistes, anciens résistants défendent le secrétaire général

M. Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a présenté à la presse, jeudi matin 13 mars, une déclaration signée de 156 militants et responsables communistes de la résistance au sujet de la controverse dont l'activité de M. Marchais, pendant cette période, est l'objet.

Cette déclaration reproche notamment à *l'Express* d'avoir « *utilisé une photocopie sans valeur venue par un curieux hasard en cette période pré-électorale de cette Allemagne fédérale dont l'administration, la police, la magistrature et les services secrets pétris d'anticommunisme sont peuplés d'anciens nazis* » pour « *tenter de discréditer, par ces moyens, un homme politique dont la vie est faite d'honnêteté, mais qui a le seul tort d'être le secrétaire général du P.C.F. considéré comme devant être candidat à la présidence de la République* ».

La déclaration affirme que « *cette bourgeoisie qui livra la France à l'occupant et en tira profits et richesses, insulte aujourd'hui Georges Marchais sous le seul prétexte que, jeune ouvrier, il a subi le sort de la masse de sa classe et fut l'une des 720 000 victimes de la déportation du travail* ».

Le texte ajoute que « *le but de cette campagne est aussi de diviser les travailleurs entre ceux qui ont participé à la résistance et la masse des autres* », et qu'elle tente « *d'opposer les communistes qui ont participé à la résistance à ceux qui sont devenus communistes par la suite* ». « *Personne ne naît communiste*, ajoute ce texte. *Nous le sommes tous devenus à un moment donné de notre vie par suite de circonstances diverses qui dépendent certes d'un choix personnel, mais aussi de notre environnement.* »

La déclaration mentionne les diverses luttes menées par le P.C.F. après la libération et indique : « *M. Georges Marchais a partagé ses combats depuis la fin de la guerre comme militant de la C.G.T. Il a adhéré au P.C.F. en mai 1947, le jour même où les ministres communistes étaient chassés du gouvernement (...) Trente-cinq années de vie militante au service des travailleurs, du peuple et du pays justifient la confiance que notre parti lui a faite en l'élisant, pour ses capacités, secrétaire général du P.C.F.* »

LE P.C.F. PROTESTE CONTRE LA RECHERCHE DE TÉMOINS EN ALLEMAGNE

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, jeudi 13 mars, que, selon l'envoyé spécial de *l'Humanité* à Augsbourg, « *une équipe de journalistes de* l'Express *se trouverait actuellement dans cette ville allemande à la recherche de personnes qui accepteraient de témoigner contre Georges Marchais* ».

Le journal *Augsburger Allgemeine Zeintung* « *publie un appel dans le même sens* », a indiqué M. Juquin. Il a ajouté : « *Ce fait est extrêmement grave. Il signifie que, déconfits en France, les auteurs de la machination font appel contre le secrétaire général du P.C.F. au renfort de prétendus « témoins » allemands, alors que chacun sait qu'en Allemagne fédérale les militaristes, réactionnaires et anciens nazis sont légion, dont on peut supposer qu'ils sont disposés à se prêter à n'importe quelle opération anticommuniste et anti-française.* »

M. LAURENT : les accusateurs sont en déroute.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., écrit, dans *l'Humanité* du jeudi 13 mars : « *La machination anticommuniste montée contre le secrétaire général du parti s'effondre. Le mensonge, l'ignominie, la manipulation qui caractérisent la provocation de J.-F. Revel et de* l'Express *éclatent au grand jour. Voilà un « journaliste » qui publie et interprète un document pour en faire l'instrument d'une calomnie infâme. L'opération fait l'objet d'une orchestration fantastique à l'échelle de tous les médias. Sur les faits et la calomnie, pas un seul parti politique, hormis le nôtre, ne proteste. Quatre jours plus tard, les témoignages s'accumulent et font totalement « table rase » du mensonge. Ils corroborent entièrement les déclarations de Georges Marchais. Les accusateurs sont en déroute.* »

M. Laurent ajoute : « *Mais cela ne dispense pas, bien au contraire, de connaître le passé des hommes politiques en vue. Allons-y, mettons en application tout de suite la proposition de Georges Marchais. S'il y a de la boue dans le comportement de certains autour des crimes de Bokassa, faisons la clarté.*

» *Comme le besoin se fait sentir d'une « transparence » des ressources et du patrimoine des hommes publics, que l'on compte sur nous pour ne pas laisser enterrer le problème.* »

L'Humanité publie, d'autre part, une liste d'élus, de personnalités et de cellules communistes qui ont exprimé leur soutien au secrétaire général du P.C.F.

M. DEBRÉ ENVISAGERAIT DE SE DÉMETTRE DE SON MANDAT EUROPÉEN

Strasbourg. — M. Michel Debré, numéro deux de la liste gaulliste DIFE (Défense des intérêts de la France en Europe) aux élections à l'Assemblée des Communautés, est prêt à démissionner de l'Assemblée européenne pour débloquer le « tourniquet », apprend-on de bonne source à Strasbourg.

Le principe du « tourniquet » prévoyait que les quinze élus gaullistes du groupe des Démocrates européens de progrès (DEP) — à l'exception de M. Michel Debré — démissionneraient tous les ans pour permettre aux suivants de la liste des quatre-vingt-un de la DIFE de siéger à leur tour au Parlement européen.

On indique de même source que M. Debré a adressé récemment une lettre aux quatorze députés gaullistes, rappelant à ceux-ci leurs engagements.

Mme Louise Weiss, doyenne d'âge du Parlement, qui refuse de remettre son mandat, entraîne le refus de certains autres parlementaires gaullistes de quitter l'Assemblée (*le Monde* du 28 février).

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Les amis de M. Mitterrand s'interrogent sur l'opportunité d'opposer M. Joxe à M. Rocard

Depuis l'intervention télévisée de M. Michel Rocard, le 25 février, à Antenne 2, la majorité du P.S. cherche une riposte efficace. Le discours, prononcé, samedi 8 mars, par M. François Mitterrand devant les premiers secrétaires fédéraux du P.S., peut conduire les amis du chef de file des socialistes à s'accorder, plus rapidement qu'il n'était prévu, sur le nom d'un candidat à l'élection présidentielle apte à représenter le principal courant de la majorité du parti (« le Monde » du 11 mars). *Les proches du premier secrétaire se sont réunis, jeudi matin 13 mars, au domicile de ce dernier.*

Déjà lors de l'assemblée générale des amis du premier secrétaire, l'idée d'opposer un candidat à M. Michel Rocard, afin de ne pas laisser ce dernier occuper seul le terrain, avait fait son chemin (*le Monde* du 3 mars). L'affirmation par le premier secrétaire qu'il privilégie désormais son rôle de garant de l'unité du P.S. a convaincu un certain nombre de ses amis qu'il convient de désigner un candidat du courant, dans l'attente d'une décision définitive, vraisemblablement à la fin de l'année ou au début de 1981, de M. Mitterrand. Le nom le plus souvent cité est celui de M. Pierre Joxe, trésorier du parti.

Outre qu'une telle candidature semble correspondre au souhait de l'intéressé, elle aurait l'avantage, aux yeux de ses partisans, de bien marquer la réalité du clivage idéologique qui oppose la majorité du parti au député des Yvelines. Elle permettrait également d'éviter que cette démarche n'apparaisse *comme une simple* manœuvre, destinée uniquement à préparer le terrain d'une candidature du premier secrétaire.

La multiplication des candidatures pourrait empêcher M. Rocard d'obtenir la majorité absolue requise dans les sections et fédérations pour être désigné comme candidat. La décision qui se manifesterait alors avec éclat pourrait permettre à M. Mitterrand d'apparaître comme le seul secours possible. Or le premier secrétaire souhaite éviter un tel schéma, qui pourrait le desservir pendant sa campagne, même s'il approuve le principe d'une multiplicité de candidatures. M. Mitterrand veut, avant tout, garder les mains libres.

Aux yeux de ses partisans, M. Joxe bénéficie d'un profil politique tel qu'il ne saurait apparaître comme un simple « *sous-marin* » du premier secrétaire.

Les amis de M. Mitterrand ne sont cependant pas unanimes sur ce point. Certains d'entre eux accepteraient plus volontiers la candidature de M. Lionel Jospin. La personnalité et les convictions du numéro deux du P.S. ne sont pas, il est vrai, de nature à aiguiser les angles. Mais d'aucuns font observer que M. Jospin doit se réserver pour la tâche de premier secrétaire, à laquelle il se prépare. D'autres, enfin, contestent qu'il soit opportun de s'engager dès *maintenant dans un tel* processus. A leurs yeux, M. Mitterrand doit lui-même, bien que n'étant pas encore décidé, occuper le terrain. Quoi qu'il en soit, aucune décision n'a été prise : de plus, une candidature du courant de M. Mitterrand autre que celle du premier secrétaire conduira le CERES à être lui aussi présent sur ce terrain.

J.-M. C.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 12 mars 1980, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, a, selon les termes du communiqué, étudié les questions suivantes : le voyage du chef de l'Etat dans les émirats du Golfe et en Jordanie, ainsi que les entretiens qu'il a eus en Arabie Saoudite, le travail manuel, la formation des travailleurs sociaux, les élections sénatoriales, le bilan de la première année de fonctionnement du système monétaire européen et la restructuration de la sidérurgie. Il a, en outre, examiné les problèmes ci-dessous :

● LES EXPORTATIONS D'INGÉNIERIE

Le ministre du commerce extérieur et le ministre de l'industrie ont dressé un bilan des exportations françaises d'ingénierie (consultations, études, conceptions et réalisations de projets). Depuis 1973, les exportations ont été multipliées par près de quatre, et ont ainsi contribué au rééquilibre des échanges extérieurs. En 1979, elles ont atteint un montant de 22 milliards de francs et ont laissé un excédent de 14 milliards de francs.

Au moment où la France doit faire face aux conséquences des dernières augmentations des prix du pétrole, le développement de nos ventes d'études à l'étranger constitue un enjeu majeur. En effet, non seulement ces exportations contribuent ainsi à l'équilibre de nos échanges extérieurs, mais, en plus, elles sont souvent la source de ventes de biens manufacturés et, en particulier, de biens d'équipement.

Le ministre du commerce extérieur a dressé le tableau d'ensemble des mesures prises pour favoriser la croissance des exportations françaises et a fait valoir leur impact sur l'essor des exportations d'ingénierie.

Cet effort en faveur du développement de l'ingénierie sera poursuivi dans le cadre de la politique d'encouragement des exportations de services.

● CONSEIL EUROPÉEN

Le gouvernement a évoqué la prochaine réunion du Conseil européen.

Il a constaté que la Commission des communautés européennes, qui a reçu de celui-ci, lors du Conseil européen de Dublin, qui remonte aux 29 et 30 novembre 1979, mandat de soumettre des propositions permettant un examen approfondi des questions en cause, elles ne pourront pas être prises en considération, pas plus que ne sauraient l'être d'éventuelles propositions présentées au cours des débats du Conseil.

● LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du Conseil agricole des 3 et 4 mars 1980, consacré notamment au dossier de la viande bovine. Il a constaté que la négociation concernant le dossier du mouton était pour l'instant bloquée.

(Lire page 39.)

● LA RHODÉSIE

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur le résultat des élections en Rhodésie des 27, 28 et 29 février.

Le gouvernement a noté avec satisfaction le caractère démocratique de cette consultation et tient à rendre hommage à cet égard à l'action conduite par le gouvernement britannique.

(Lire page 5.)

● LA PROFESSION D'INFIRMIER ET D'INFIRMIÈRE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession d'infirmier et d'infirmière.

Ce texte tire les conséquences, dans notre droit interne, d'obligations prises sur le plan communautaire européen. Il permet, en outre, de réaliser plusieurs améliorations du statut professionnel des infirmiers et infirmières.

● PARLEMENT

Le gouvernement a décidé que, pour éviter la surcharge des travaux parlementaires, il ne déposerait plus de nouveaux projets de loi, sauf nécessité évidente, jusqu'à ce que le Parlement ait pu examiner, dans des conditions satisfaisantes, l'essentiel des nombreux textes dont il est actuellement saisi.

LES GÉNÉRAUX MALDAN BIRDEN ET HUGUET REÇOIVENT LEUR QUATRIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 12 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Georges Maldan, nommé membre du Conseil supérieur de l'armée de terre.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Louis Pitel et Michel Noël du Payrat ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Maurice Boube ; général de brigade, le colonel Pierre Chaquin.

Sont nommés : chef du bureau des officiers généraux, le général de brigade François Magne ; commandant et directeur du génie du 3e corps d'armée et de la Ire Région militaire, le général de brigade Claude Cochou ; chef d'état-major du général commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef les forces françaises en Allemagne fédérale, le général de brigade Daniel Cledière ; directeur central du génie, le général de division André Agostini ; directeur de la sécurité militaire, le général de brigade Michel Jorant.

● AIR. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps aérien, les généraux de division aérienne Pierre Birden (nommé conseiller du gouvernement pour la défense) et Paul Huguet.

Sont nommés : chef de la division des relations extérieures de l'état-major des armées, le général de brigade aérienne André Ortolo ; attaché de défense, chef de poste et attaché de l'air de France à Washington, le général de brigade aérienne Pierre Lauzeral.

● MARINE. — *Est nommé :* membre du Conseil supérieur de la marine, le contre-amiral René Chabot.

L'impératif de la recherche

La France ne restera à la pointe ... est donnée dans l'...

nous déclare M. P...



LES GRANDES ÉCOLES

L'impératif de la recherche

Quelque dix mille chercheurs et techniciens participent aux travaux de recherche dans les grandes écoles, soit autant qu'au C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique). C'est dire l'importance d'un aspect souvent ignoré des grandes écoles : « la recherche », avec ou sans grand « R ».

Cette recherche, on l'oublie aussi trop souvent, n'est pas limitée aux quelques grandes écoles d'ingénieurs comme Polytechnique, Centrale, Sup'Aéro et ces établissements où l'on pénètre après avoir subi avec succès les épreuves du « concours commun ». On fait de la recherche dans les Ecoles normales supérieures, à « l'Agro », et aussi dans les grandes écoles de commerce. On en fait dans les « petites » grandes écoles où elle est parfois d'un bon niveau.

Sur la centaine d'établissements membres de la Conférence des grandes écoles — que préside le directeur de l'Ecole des mines de Paris, M. Pierre Laffitte, également président du comité « recherche » du VIII[e] Plan, — une vingtaine de grandes écoles disposent de centres de recherche, jugés « concurrentiels », c'est-à-dire de centres dont une équipe au moins a atteint le niveau international. Une cinquantaine d'autres écoles, selon M. Laffitte, s'efforceraient d'atteindre ce niveau.

Autre particularité de la recherche dans les grandes écoles : le taux de mobilité y est sept à huit fois supérieur à celui que l'on observe dans les universités ou les grands établissements publics comme le C.N.R.S., l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), le CNES (Centre national d'études spatiales), etc. L'ingénieur diplômé, en effet, n'éprouve aucune difficulté à retrouver un emploi tandis que l'universitaire-fonctionnaire, lié aux indices, aux échelons et à la « grille », hésite toujours à quitter son poste. C'est sans doute la raison pour laquelle on trouve 85 % d'ingénieurs diplômés de grandes écoles dans les laboratoires industriels.

Est-ce à dire que les grandes écoles accaparent la recherche appliquée, en laissant le « fondamental » aux universités et aux établissements publics ? Pas exactement. Les écoles les plus prestigieuses, celles qui sont les mieux dotées financièrement, peuvent se permettre une recherche de pointe, inapplicable à court terme. Les autres doivent naviguer au plus près entre leur domaine de recherche favori et les contrats industriels, qui leur permettent de travailler « en vraie grandeur ». Quant aux « petites » grandes écoles — les plus nombreuses, — elles se contentent généralement de contrats extérieurs pour financer leurs activités de recherche.

Ces activités, bien souvent, se déploient presque à l'insu des élèves, qui se plaignent de ne pas avoir accès aux laboratoires de leur propre école. De fait, il apparaît que la recherche sert au moins autant au corps enseignant qu'aux élèves, qui ne sont associés aux travaux de recherche qu'à la fin de leurs études, au moment de rédiger leur mémoire ou de préparer un diplôme de docteur-ingénieur. Pour les enseignants, en revanche, le centre de recherche représente un pôle d'attraction irremplaçable : il permet de rester en contact avec les besoins de l'industrie et l'état le plus avancé de la science. Le centre de recherche joue le rôle de carrefour entre l'industrie, la science et les futurs cadres que sont les élèves. Une grande école qui se respecte, en 1980, ne peut plus se dispenser de recherche.

ROGER CANS.

La France ne restera à la pointe que si une impulsion très forte est donnée dans l'ensemble des écoles

nous déclare M. Pierre Laffitte (*)

« On dit que les grandes écoles d'ingénieurs forment des hommes appelés à l'action, au « terrain ». A quoi sert donc la recherche dans ces écoles ?

— Dans le monde moderne, l'action est pratiquement inséparable de l'innovation et l'esprit d'innovation est assez différent de l'apprentissage d'une technique. Il faut, pour avoir une formation moderne d'ingénieur, allier l'apprentissage des techniques et sciences déjà connues à l'innovation et à la recherche, je dirais même à la conception du produit, qui est donc une recherche très appliquée. Il s'agit d'entretenir une espèce de dialectique entre théorie et pratique.

» Cette idée n'est pas neuve. Elle a déjà été inscrite au fronton de l'Ecole des mines en 1783, par conséquent il y a près de deux siècles. Les écoles réunies au sein de la conférence des grandes écoles — qui réunit non seulement les écoles d'ingénieurs, mais aussi des écoles de gestion et des écoles normales — se préoccupent aussi de recherche.

— Les laboratoires des grandes écoles ne sont-ils que des faire-valoir, un moyen de montrer aux élèves qu'ils auront à la fois les avantages d'une école et ceux d'une université ?

— Je pense qu'il y a là une certaine ambiguïté. L'importance en volume de la recherche dans les écoles n'est pas assez connue car, trop souvent en France, quand on pense recherche, on évoque des organismes tels que le C.N.R.S., le C.E.A., le CNET, l'INRA (1), etc., et on oublie le secteur éducatif, pourtant essentiel. Il est vrai que si l'on compare avec les autres grands pays, tels le Japon, l'Allemagne fédérale ou les Etats-Unis, nos universités et grandes écoles sont très mal dotées en financement pour leurs recherches. Ceci est très regrettable en particulier pour les écoles d'ingénieurs.

» Dans la recherche privée, plus de 85 % des chercheurs sont issus des grandes écoles, c'est une chose qu'on ignore souvent. Si on veut avoir de la bonne recherche — c'est le cas chez Renault à Flins, chez Thomson-C.S.F., etc., — il est important d'avoir des ingénieurs qui, à l'occasion de leur formation initiale, ont déjà eu un contact intime avec la recherche.

— Certaines écoles manquent de moyens ; d'autres comme Polytechnique, Centrale ou Sup'Aéro n'en manquent pas. Mais les élèves se plaignent souvent de ne pas avoir accès aux laboratoires. La recherche est-elle faite pour les élèves ou pour les enseignants ?

— Je pense qu'elle est faite pour tout le monde. A l'Ecole des mines, les élèves sont encadrés pour une partie de leur scolarité par l'ensemble des équipes de nos centres de recherche. Cette partie n'est pas négligeable, elle correspond à l'ensemble de l'enseignement d'option, soit le tiers des trois ans qu'ils passent chez nous. Les élèves vivent la vie quotidienne du centre de recherche correspondant à leurs études.

— Dès la première année ?

— Plutôt à partir de la deuxième ou de la troisième. Il y a quand même une période pendant laquelle il est nécessaire de prendre contact avec autre chose que la science très formalisée, très théorique des classes préparatoires de lycées. Il faut donc que les élèves prennent contact avec le monde de l'industrie.

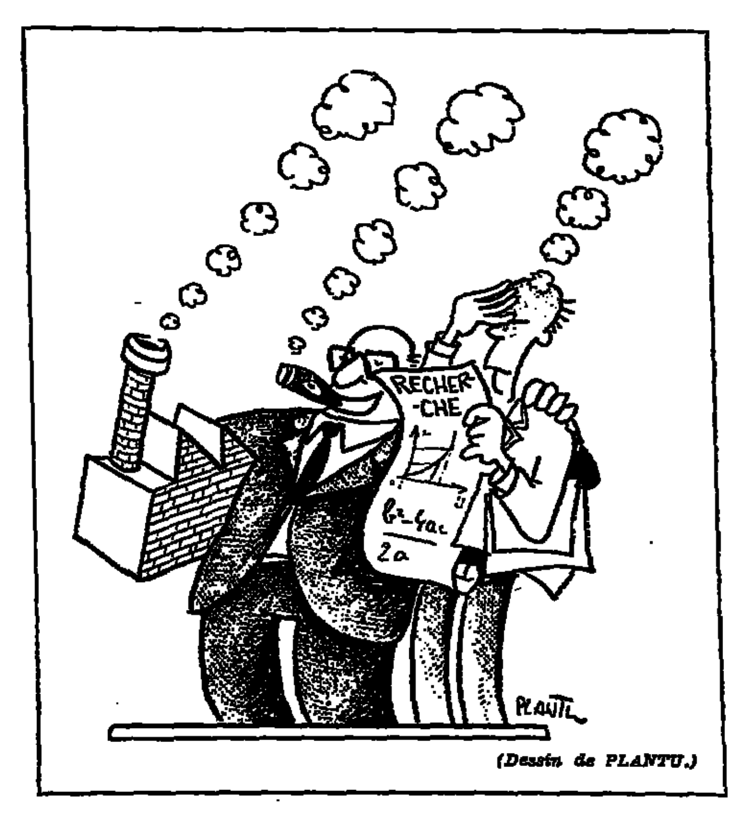
» Dès la deuxième année, et surtout pendant la troisième année, ils sont en contact assez intime avec les centres de recherche. Ces centres, grâce aux contrats de recherche, travaillent en liaison très étroite avec le monde économique, qu'il s'agisse du monde industriel, du secteur parapublic, ou de telle ou telle administration qui a besoin d'une recherche qui la concerne. Du moment que le contractant ou l'industriel paye, c'est que cela lui est utile. Les professeurs sont valorisés par le fait qu'ils participent à la recherche. Leur potentiel continue à s'enrichir.

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY
et ROGER CANS.

(Lire la suite page 15.)

(1) Centre national de la recherche scientifique, Commissariat à l'énergie atomique, Centre national d'études des télécommunications, Institut national de la recherche agronomique.

(*) Directeur de l'Ecole des mines de Paris, président de la Conférence des grandes écoles et du Comité recherche du VIII[e] Plan.



(Dessin de PLANTU.)

La recherche « finalisée » à l'E.C.L.

A l'école centrale de Lyon (E.C.L.), on a un but affiché : « *Réaliser une recherche appliquée de haut niveau scientifique.* » Cet objectif est possible depuis l'installation de l'école, en 1967, dans les locaux d'Ecully, où les laboratoires occupent la moitié de la surface totale de l'établissement. L'école dispose aussi d'un fort potentiel humain : cent cinquante enseignants et techniciens permanents consacrent tous une partie de leur temps à la recherche, et cent soixante-dix chercheurs (du C.N.R.S. ou sous contrats avec des entreprises privées) travaillent à temps plein à l'école. A ceux-ci s'ajoutent des élèves ingénieurs ou « thésards », qui préparent à l'école un D.E.A. (diplôme d'études approfondies) ou un doctorat, en liaison avec l'Université.

A la fois modules d'enseignement et de recherche, les laboratoires de l'école — au nombre de dix — correspondent à trois grands secteurs : l'énergétique (mécanique des fluides, machines thermiques) ; les matériaux (physique/chimie, mécanique du solide, des surfaces, métallurgie, technologie de construction), l'électricité et les communications (électronique, électrotechnique, automatisme). Quatre d'entre eux sont associés au C.N.R.S. Chaque laboratoire choisit, de façon décentralisée, ses domaines spécifiques de recherche. Toutefois, l'orientation générale est commune : « *La vocation de l'école n'est pas de faire des recherches purement fondamentales — pour lesquelles d'autres établissements (C.N.R.S., universités...) sont certainement plus aptes, — ni du trop court terme — facilement réalisable dans les entreprises. Notre place est en amont de la recherche industrielle* », explique le directeur, M. Auguste Moiroux. Pour lui, les recherches menées par l'E.C.L. doivent apparaître « *attractives* » aux entreprises. Recherches « *finalisées* », qui s'appuient donc sur des besoins technologiques précis, tout en se situant par rapport à une démarche scientifique indispensable.

CLAUDE BARAF.

(Lire la suite page 15.)

A L'INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD

L'aubaine des contrats

« *ON a eu tendance, pendant longtemps, à oublier le rôle de création et d'innovation de l'ingénieur. Intégrer l'aspect recherche dans l'école contribue à sensibiliser les élèves à cette dimension. C'est, de plus, le gage d'un enseignement en constante évolution* », remarque M. Michel Moriamez, directeur de l'Institut industriel du nord (I.D.N.), à Lille, école d'ingénieurs qui dispense une formation générale, scientifique et technique sur trois ans. Ecole privée, ayant acquis le statut public en 1975, l'I.D.N. commence à peine à réaliser des activités de recherche. Ne disposant auparavant que d'enseignants vacataires, elle évolue vers un personnel permanent — à la fois enseignants et chercheurs.

Actuellement, huit maîtres de conférence ou assistants consacrent environ la moitié de leur temps à la recherche ou à son encadrement. Certains élèves, en effet, peuvent choisir, lors de leur troisième année, de s'initier à cette activité sur une durée de cinq à six mois (une trentaine d'élèves sur une promotion de cent cinquante ont opté cette année pour la recherche) ; ils participent alors aux expériences et intègrent cette recherche à leur mémoire.

Les différents laboratoires de recherche de l'école qui correspondent aux enseignements dispensés, n'en sont qu'à leurs débuts : le laboratoire « informatique industrielle et automatique » fonctionne depuis 1975, de même que le laboratoire d'« aménagement régional et urbain » (LARU) où travaillent deux chercheurs du C.N.R.S. Le laboratoire d'électronique vient d'être mis sur pied, courant 1979. Mais le fait que se soit constituée une petite équipe pluridisciplinaire touchant à des domaines divers constitue déjà, pour les enseignants-chercheurs de l'école, un enrichissement certain : « *A l'université, les départements sont cloisonnés. L'intérêt à l'école est que des applications peuvent être réalisées en concertation avec les autres secteurs ; cela permet d'affiner la recherche* », commente M. Didier Corbeel, maître-assistant dans le département informatique industrielle.

Les activités de recherche contribuent à ouvrir les enseignements vers de nouvelles disciplines. Ainsi, le laboratoire « d'aménagement régional et urbain » (LARU) constitue une originalité au sein de l'école : « *Il fait entrer des préoccupations socio-économiques dans le corpus des connaissances nécessaires à l'ingénieur* », observe M. Bernard Convert, chercheur du C.N.R.S. Le LARU correspond à une option de troisième année d'étude qui porte sur « l'aménagement, l'urbanisme et les transports » et s'attache surtout aux questions d'aménagement du territoire. Selon M. Michel Pinet, chercheur du C.N.R.S., « *cette discipline évolue. Alors que les ingénieurs-aménageurs recevaient auparavant un enseignement très mathématique, on demande actuellement des personnes capables de manier les sciences économiques et sociales* ». D'où l'intérêt, pense-t-il, de la présence dans une école d'ingénieurs de chercheurs qui s'intéressent aux sciences sociales et qui font, de plus, des vacations d'enseignement.

Considéré comme un établissement à caractère scientifique et culturel, l'I.D.N. ne dispose pas de financement propre pour la recherche. Celle-ci fonctionne donc avant tout grâce aux contrats extérieurs. Un important contrat de trois ans a ainsi été passé avec le conseil régional du Nord pour une recherche méthodologique sur un thème d'informatique industrielle. Cette recherche a déjà abouti à toute une série de réalisations fondées sur l'utilisation des micro-processeurs (perceuse à commande numérique, commande numérique d'une machine-transfert, contrôle automatisé d'un réseau de train en maquette, etc.).

Ce type de contrat permet d'aider à l'équipement de l'école en matériel (ordinateurs, micro-calculateurs) *et de financer une recherche à plus long terme* — sur quatre ou cinq ans. Mais il a aussi une autre signification : « *Une école d'ingénieurs doit avoir le souci des retombées de la recherche sur le milieu industriel*, explique M. Jean-Claude Gentina, directeur des études à l'I.D.N. *Cela ne veut pas dire que la recherche doit être uniquement tournée vers des préoccupations à court terme, mais que sa vocation n'est pas d'effectuer un travail totalement théorique.* » Le va-et-vient doit être permanent avec la pratique. Même si l'on s'intéresse surtout aux méthodes, il est intéressant d'en montrer les applications possibles.

Des relations commencent à s'amorcer entre l'I.D.N. et l'Université en matière de recherche. Le laboratoire d'informatique industrielle de l'I.D.N., par exemple, travaille avec le laboratoire de systématique de Lille I, des élèves de l'I.D.N. vont y effectuer des recherches. Réciproquement, quelques étudiants *inscrits en faculté*, en doctorat de troisième cycle, viennent préparer leur DEA (diplôme d'études approfondies) à l'I.D.N. Ils sont deux cette année, en « informatique industrielle ». Bien qu'ils n'aient pas choisi l'école en elle-même, mais le laboratoire de recherche — le seul à Lille concernant ce domaine — ils pensent que leur passage à l'I.D.N. est positif : « *On ne travaille pas seulement dans le laboratoire, mais on suit des cours et des séminaires de l'école*, expliquent-ils. *L'approche est différente de celle de l'Université. Cela nous permettra peut-être de valoriser nos diplômes auprès des milieux de l'industrie...* »

CL. BA.

A L'ICAM DE LILLE

« Etre en rapport avec les besoins réels de l'industrie »

« *NOTRE attitude vis-à-vis de la recherche est très pragmatique. Il ne s'agit pas de rêver, mais d'essayer d'utiliser au mieux le potentiel humain et les moyens de l'école.* » M. Jérôme Oudin, responsable du département « mise à forme des métaux », ne cache pas que les conditions de la recherche à l'Institut catholique d'arts et métiers (ICAM) de Lille sont difficiles. Ecole d'ingénieurs catholiques privée, reconnue par l'Etat (1), l'ICAM dispose en effet de très peu de subventions du ministère des universités. De plus, il n'existe pas de budget spécifiquement alloué par l'établissement pour la recherche. Aussi, aucun des huit enseignants ni des huit techniciens permanents de l'école ne peut s'y consacrer expressément. La recherche est, par la force des choses, une activité marginalisée que les enseignants réalisent sur environ 30 % de leur temps global. Les étudiants de troisième année n'y sont associés que pendant leur période de stage « recherche », d'une durée de cinq mois.

Les recherches s'effectuent *dans trois domaines principaux*: électronique et automatique, mise à forme des métaux et structure interne des matériaux. Il s'agit de mettre au point des outils d'investigation par simulation et divers tests et de développer des procédés existants ou à créer. Chaque année, un plan de recherche est établi en fonction des travaux effectués les années précédentes, mais aussi des propositions d'établissements publics — tels que le C.N.R.S. (Centre national de recherche scientifique), ou la D.G.R.S.T. (Direction générale de la recherche scientifique et technique), — ou d'entreprises industrielles. « *Le plus souvent, nous tentons d'adapter nos recherches aux besoins de l'industrie. Mais nous nous efforçons de nous assurer un potentiel de développement dans les directions où nous savons pouvoir progresser* », explique M. Jérôme Oudin. Ainsi, cette année, dans son département mise en forme de métaux, un travail sur des procédés de simulation analyse le comportement plastique d'un acier. Un contrat avec une entreprise a d'autre part été passé pour mettre au point une fabrication nouvelle d'un produit en acier. Les recherches durent, selon leur nature, de six mois à cinq ans.

Les ressources de l'école provenant de la taxe d'apprentissage et de la scolarité, les *contrats établis avec l'extérieur* jouent un rôle primordial. Le Père Pierre Faucher, directeur des études, ne s'en cache pas : « *On n'a pas tellement le choix, les contrats nous fournissent en matériel et nous aident à développer nos moyens.* » A partir du moment où la recherche n'est *pas réduite à un simple rôle* d'« assistance technique », l'établissement de relations dans ce domaine avec l'industrie correspond bien à l'orientation globale de l'ICAM : « *La vocation première d'une école d'ingénieurs est d'assurer des cadres à l'industrie*, dit le Père Faucher. *Les contacts avec les entreprises sont donc favorisés au maximum. La recherche devient ainsi un moyen d'établir des relations différentes avec ces entreprises.* »

Pour l'école, les activités de recherche sont fondamentales. Celles-ci permettent aux enseignants de se tenir au courant des nouveautés techniques, de se maintenir dans la réalité de la profession. « *Etre en rapport avec les besoins réels de l'industrie aujourd'hui, et aussi mesurer sa capacité d'y répondre* », dit M. Jérôme Oudin. Pour les étudiants, cela constitue une ouverture. Qu'on les fasse travailler sur la mise au point de produits existants ou sur l'élaboration de nouveaux produits, c'est pour eux une méthode de travail à acquérir, une démarche intellectuelle à assimiler. Pour Alain Bachelot — un élève qui mène une recherche avec un camarade sur l'allumage électronique pour le compte d'un constructeur automobile, — l'activité de recherche est formatrice par elle-même. « *On est peut-être plus motivé, plus désireux de réussir. Même si l'on n'aboutit que partiellement, la recherche aide à acquérir un esprit d'innovation, une démarche plus rigoureuse.* » Les élèves apprécient le climat différent qu'une telle activité entraîne ; pour Emmanuel Honoré, un élève : « *La recherche est aussi l'occasion de se mettre à fond sur un sujet et de créer des rapports de collaboration avec les enseignants.* »

CL. SA.

(1) L'ICAM prépare en trois ans des ingénieurs généralistes à dominante mécanique et délivre un diplôme habilité par la commission des titres.

La recherche «finalisée» à l'E.C.L.

(Suite de la page 13.)

A l'E.C.L., où les recherches durent, pour la plupart, au minimum deux ans et peuvent aller jusqu'à six ou sept ans, on évite, dans la mesure du possible, le court terme : « *La compétence ne s'improvise pas,* dit M. Moiroux ; *nous avons la chance d'avoir un éventail de contrats assez large, ce qui nous donne les moyens de notre politique et permet un autofinancement.* » Les contrats sont passés en grande partie avec des établissements publics (D.G.R.S.T., ministères, C.N.R.S.), qui couvrent environ 52 % du financement global de la recherche à l'école, et avec les grosses entreprises privées (27 %). « *Surtout les entreprises de pointe, le plus souvent du secteur nationalisé (aviation, nucléaire), qui peuvent investir à plus long terme* », précise M. Jean Mathieu, chef du laboratoire de mécanique des fluides. Les 21 % restants proviennent du ministère des universités.

Les trois quarts des recherches sont axées sur des besoins industriels. En général, une ou plusieurs orientations fondamentales de recherche sont déterminées dans chaque laboratoire, mais sur celles-ci viennent se greffer un certain nombre de problèmes posés par le secteur industriel et pouvant faire l'objet de contrats spécifiques. Ainsi, parallèlement aux travaux du laboratoire de technologie des surfaces, qui étudie les mécanismes de frottement et d'usure, des applications sur des problèmes concrets sont faites. Elles concernent, par exemple, le secteur automobile (formules de lubrifiants pour les moteurs), le secteur de l'instrumentation (les appareils de mesure), ou le domaine de l'usinage (étude des moyens de fabrication de machines et d'équipement).

Réunir des compétences diverses

De plus, le refus du court terme n'empêche pas que se mènent à l'école des recherches très proches des applications industrielles directes. Ainsi, dans le laboratoire de machines thermiques, qui étudie les moteurs à combustion interne, une équipe de chercheurs travaille sur un contrat de deux ans, avec une entreprise du secteur automobile, et étudie l'amélioration des performances et la pollution des moteurs Diesel.

L'E.C.L. tient aussi à avoir des relations étroites avec l'Université. Pour ses travaux, le laboratoire de technologie des surfaces de l'école, par exemple, collabore en physico-chimie avec un laboratoire du Collège de France et un centre de microanalyse du C.N.R.S., installé à l'université de Lyon. De même, le laboratoire d'électronique a un projet de recherche en commun sur un an avec les laboratoires des universités de Lyon-I et de Paris-XI-Orsay, à partir d'un contrat D.G.R.S.T. « *Cela permet de réunir des compétences diverses au sein d'un travail conjoint, chacun ayant sa propre approche* », dit M. Jean Urgell, chef du laboratoire d'électronique à l'E.C.L.

De plus, l'école organise, avec d'autres établissements universitaires, des formations de troisième cycle. Par exemple, avec Lyon-I et l'INSA (1) de Lyon pour la mécanique, la chimie analytique, la chimie minérale et la physique des matériaux, avec l'Institut national polytechnique de Grenoble pour l'électronique. Chaque année, environ cinquante élèves ingénieurs de l'E.C.L. préparent un D.E.A. parallèlement à leur troisième année d'étude. D'autre part, une vingtaine de thèses sont passées avec la participation de l'école par des anciens élèves ou des étudiants inscrits à l'université.

Les centraliens de Lyon apprécient beaucoup ces ouvertures apportées par les activités de recherche intégrées à leur établissement : « *C'est une possibilité en plus qui nous est offerte* », remarque M. Jean-Louis Marié, ancien élève. Après avoir passé son D.E.A. lors de sa troisième année d'étude à l'école, il prépare un doctorat d'ingénieur en mécanique des fluides à l'école : « *D'abord parce que ce labo est unique à Lyon, mais aussi parce que l'intérêt d'un doctorat à l'école c'est la possibilité de travailler à la fois sur du fondamental et de l'appliqué.* »

CLAUDE BARAF.

(1) Institut national des sciences appliquées.

Les déclarations de M. Laffitte

(Suite de la page 13.)

Enfin, les centres de recherche sont le creuset où se forment — par le canal de doctorats d'ingénieurs — les jeunes ingénieurs formés de façon plus approfondie. Ceux-ci vont ensuite transférer la technologie de pointe pratiquée dans les centres de recherche en allant soit dans l'industrie, soit dans d'autres centres de recherche.

» En outre, c'est dans les centres de recherche que l'on peut le plus facilement accueillir des cadres étrangers qui voudraient compléter leur formation en France. Vous savez l'importance prise par telle ou telle université américaine où les gens vont s'imprégner d'une certaine culture — autrefois apanage de la France, et qui maintenant risque d'être plutôt américaine. Nous pensons que l'action au niveau des cadres supérieurs étrangers est nécessaire et ne peut se faire qu'avec un potentiel de recherche important.

— Vous avez parlé de liaison étroite avec le monde économique. Cette liaison n'est-elle pas au contraire trop lâche avec les organismes de recherche ? La recherche dans les écoles n'a-t-elle pas tendance à être très cloisonnée et coupée de la recherche nationale ou internationale ?

— Cela peut se produire dans certains cas. Mais cela peut se produire tout aussi bien dans les grands centres, où certaines équipes fonctionnent en circuit fermé. Cela n'a rien à voir avec la taille de l'organisme. Cela dépend des organismes. Prenons le cas particulier du Centre national d'études spatiales, qui fonctionne en partie comme une agence. Les relations y sont excellentes et permanentes. Dans d'autres organismes, surtout quand ceux-ci ont des problèmes de financement et un équilibre budgétaire difficile, on a tendance à se refermer sur soi.

» Il n'y a probablement pas assez d'écoles qui ont fait un gros effort de recherche, et là je pense qu'il y a une incitation à donner. Certains ministères techniques n'ont pas ressenti cette absolue nécessité de lier fortement l'enseignement technique supérieur avec la recherche. Au ministère de l'agriculture, par exemple, l'effort de recherche n'est pas nul — il existe à l'INRA, — mais il est insuffisant dans les écoles placées sous sa tutelle. De même dans certaines écoles de gestion.

» Je pense que la France ne conservera un acquis de pointe dans le domaine de la science et de la technologie que si véritablement une impulsion très forte est donnée à un développement de la recherche dans l'ensemble des écoles. En même temps que cette incitation, il faudra veiller que se créent un plus grand nombre de ponts entre les écoles, ou entre les écoles et les universités. Il y a des actions qui peuvent être communes entre telle U.E.R. et telle école spécialisée.

— Faudra-t-il une nouvelle répartition des crédits de recherche ?

— Non. Je pense que cela peut se concevoir dans le cadre d'une augmentation relativement rapide de la part du produit national brut consacrée à la recherche. S'il y a un gâteau financier à partager, ce n'est pas en déshabillant l'INRA, ou le C.N.R.S., mais beaucoup plus en prenant sur d'autres secteurs du financement public. Peut-être un kilomètre d'autoroute en moins, une H.L.M. en moins. C'est un problème de planification. Dans le contexte international actuel, la priorité, pour l'économie française, c'est de rester véritablement à la pointe, de produire ce que les pays en voie de développement ne savent pas faire, des choses à forte valeur intellectuelle ajoutée. Le renforcement de la structure intellectuelle du pays est prioritaire. »

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY
et ROGER CANS.

Sup de Co de Lyon saisie par la recherche... en gestion

EST-CE la proximité des laboratoires de l'école centrale, de l'autre côté de la route ? Est-ce pour parfaire son image de marque ? Toujours est-il qu'à Sup de Co de Lyon aussi, « *on fait de la recherche* ». Le directeur adjoint de l'école, M. Roger Delay-Termoz, la définit ainsi : « *Apporter des réponses concrètes aux questions que se posent les entreprises face aux nouveaux « défis » économiques et sociaux.* »

Depuis 1977, cette recherche est menée dans deux centres dépendant de l'école : l'Institut de recherche de l'entreprise (IRE), créé avec la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, et l'Institut de socio-économie des entreprises et des organisations (ISEOR), monté avec l'université de Lyon-II. Treize chercheurs à temps plein et une dizaine d'enseignants de l'école — à temps partiel — travaillent dans ce sens, à partir de contrats passés en grande majorité avec des organismes publics ou parapublics (ministères, direction générale de la recherche scientifique et technique [D.G.R.S.T.], Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion [F.N.E.G.E.], etc.).

Les travaux de recherche se veulent très proches des réalités industrielles. A l'ISEOR — où l'on s'intéresse aux conditions de vie au travail et à l'adéquation entre formation et emploi dans les entreprises, — la méthode des recherches est en grande partie basée sur le contact direct avec l'entreprise. Recherches « expérimentales » qui tentent de développer une approche sociale et économique intégrée des problèmes, et qui se mènent sur deux ans à partir d'études de cas — sous forme de « chantiers » dans les sociétés, d'une durée de six à dix-huit mois. De même, à l'IRE, les recherches menées pour améliorer les performances commerciales des entreprises (surtout dans les domaines du « *marketing industriel* » et des « *affaires internationales* ») s'appuient beaucoup sur des analyses et des enquêtes dans les sociétés.

Un effort particulier est fait pour rendre les résultats des recherches facilement accessibles aux entreprises. A l'IRE, des recherches de « longue haleine » — dont la durée varie de trois à sept ans — tentent d'analyser en profondeur les stratégies industrielles.

Ces programmes de recherche sont complétés par des actions visant à faire profiter le plus rapidement possible les entreprises des résultats acquis. Soit par des actions directes : ainsi, en « marketing industriel », des recherches dans des domaines tels que l'analyse de clientèles ou les stratégies commerciales ont entraîné des interventions parfois très concrètes dans des entreprises (mise en place de structures marketing, ou même élaboration de nouvelles fiches-clients pour les vendeurs...). Soit par des publications de vulgarisation : dans le secteur « affaires internationales », par exemple, un programme de recherche mené sur trois ans et qui concerne la question du transfert de technologies dans les petites et moyennes industries a ainsi donné lieu à un catalogue permettant de recenser les technologies exportables de la région Rhône-Alpes.

D'autre part, un programme de doctorat de gestion a été monté depuis 1976, par l'E.S.C. Lyon avec les universités de Lyon-II et Lyon-III.

Il recrute chaque année une vingtaine de participants (universitaires, professionnels et anciens élèves de l'école). Il prépare des enseignants et des chercheurs « *pour prendre la relève* », mais est fréquenté aussi par de futurs cadres de l'industrie, « *les futurs correspondants des centres de recherche dans les entreprises* ». — Cl. Ba.

ÉDUCATION

LA DÉMISSION DE M. PIERRE MERLIN

Libres opinions

Tout le monde, n'importe quoi n'importe qui ?

par PIERRE MERLIN

DANS une « Libre opinion » intitulée : « Les vraies questions et les vraies réformes à l'université », M. Christian Benezech, président de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche, estime que ces « vraies questions » sont : *« Qui peut et doit entrer à l'université ? Que doit-on enseigner ? Qui doit y avoir le pouvoir et y progresser ? »* et ajoute : *« Les réponses que nous refusons et qui, hélas ! ne sont pas imaginaires, les voici dans l'ordre : tout le monde, n'importe quoi, n'importe qui. »*

Je voudrais développer le paradoxe apparent selon lequel les réponses que les syndicats autonomes présentent de façon à les disqualifier correspondent à une autre vision de l'université, qui est sans doute plus porteuse d'avenir que celle d'hier, à laquelle ceux qui décident aujourd'hui rêvent de revenir.

« Qui doit entrer à l'université ? » La loi d'orientation précise : *« Tous ceux qui en ont la vocation et la capacité »* et ajoute : *« Les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre leurs études, afin de leur permettre, selon leurs capacités, d'améliorer leurs chances de promotion ou de convertir leur activité professionnelle. »* La loi n'a donc pas prévu de sélection à l'entrée de l'université parmi les bacheliers, mais au contraire l'ouverture à des salariés. Vincennes, seule, a réalisé cette ouverture à grande échelle. Les experts ministériels en ont recommandé la généralisation. M. Soisson avait préparé un décision en ce sens. Son successeur l'a enterrée. Mais qui peut dire comment limiter l'accès à l'université ? En fonction des besoins de l'économie ? Quand on ne peut prévoir l'évolution de celle-ci d'ici cinq ans, comment établir les besoins de formation de personnes qui exerceront leur activité pendant quarante ans ? Mais l'université a-t-elle pour seule fonction de former les cadres dont l'économie a besoin ? Ne doit-elle pas aussi former les citoyens qui interviendront dans la vie politique, associative, culturelle, du pays ? Ne doit-elle pas offrir culture et formation à ceux qui, mères de famille, retraités mais aussi personnes actives, veulent compléter leur formation initiale, souvent sans même chercher à monnayer, ensuite, un diplôme ? La conséquence de cette option est que le diplôme universitaire, sanction facultative des études — on peut tirer profit de celles-ci sans chercher à les faire sanctionner officiellement, — n'ouvre pas automatiquement droit à un emploi d'encadrement, à une reconnaissance en matière de revenus. Cette université culturelle, ouverte à « tout le monde », n'est-elle pas mieux adaptée aux besoins de notre société que l'impossible université économiste qu'on tente de restaurer ?

« Que doit-on enseigner ? » La réponse est de même nature. Peut-on se limiter aux disciplines traditionnelles — au découpage par tranches — fixées il y a plusieurs siècles du savoir ? Peut-on alors se réduire à concevoir des formations correspondant à une filière professionnelle précise ? Il le faut parfois : médecine, architecture, etc. Mais peut-on prévoir toutes les spécialités professionnelles nécessaires à notre économie et à notre société ? Il faut donc aussi laisser la possibilité d'introduire dans les universités qui le désirent — chacune choisissant ses spécialités — des formations nouvelles, le plus souvent pluridisciplinaires, correspondant à des besoins de demain. Vincennes, ainsi, a été chargée il y a douze ans, par M. Edgar Faure, d'introduire des enseignements — théoriques et pratiques à la fois — de théâtre, de musique, d'arts plastiques, de cinéma, d'urbanisme, de sciences de l'éducation, de psychanalyse. Il y a été ajouté par la suite la formation de documentalistes, l'animation culturelle, les sciences sociales appliquées au travail, etc. Chacune de ces formations, ce « n'importe quoi » sans doute pour certains universitaires, a fait la preuve de sa vitalité, de sa qualité.

« Qui doit avoir le pouvoir dans les universités et y progresser ? » Les plus anciens, les professeurs titulaires seuls, proposait l'amendement Rufenacht, approuvé par le ministre des universités, que les syndicats autonomes appuient, avec des précautions de forme, *« car le choix des présidents d'université et celui des directeurs d'U.E.R. concernent d'abord tous ceux qui sont l'ossature essentielle des universités : les professeurs et maîtres de conférences »*. Les autres enseignants — maîtres-assistants, assistants, chargés de cours, — parce qu'ils sont plus jeunes ou n'enseignent qu'à temps partiel, ne font-ils pas partie de l'« ossature essentielle de l'université » ? Les personnels et les étudiants non plus ? Ne faut-il pas, au contraire, dans l'université que le pouvoir appartienne à ceux qui, par leurs qualités, par l'énergie qu'ils consacrent au service public, par leur désintéressement, sont les mieux placés pour l'exercer ? Faut-il rappeler que les présidents d'université et directeurs d'U.E.R. exercent là des fonctions bénévoles et que le prestige qu'ils en retirent est chèrement payé en regard de leurs travaux de recherche, en temps et en tension nerveuse permanente ? Pourquoi seuls les professeurs les plus anciens seraient à même d'en juger ? L'expérience montre au contraire — là encore, citons Vincennes, structure nouvelle : un étudiant élu à titre personnel au conseil de l'université, un vice-président assistant puis maître-assistant, de jeunes enseignants animant des commissions, y ont joué un rôle plus utile que beaucoup de professeurs rarement présents — qu'une structure ouverte, innovante, permet à des personnalités jeunes, dynamiques, courageuses, de se révéler et de mettre ces qualités au service de l'institution universitaire. Ces « n'importe qui » contribueront autant, mais pas plus, que les mandarins, à faire de l'université française un cadre créatif que notre société saura adopter et adapter.

Un nouvel épisode dans l'histoire mouvementée de l'université de Vincennes

Avec la démission de son président, M. Pierre Merlin, l'université de Paris-VIII-Vincennes entre dans une nouvelle phase de son histoire tumultueuse. Septembre 68. Quelques mois après l'explosion de mai et avant le vote de la « loi d'orientation » de l'enseignement supérieur, M. Edgar Faure, alors ministre de l'éducation nationale, présente les grandes lignes de sa politique en annonçant la création d'établissements expérimentaux. Parmi eux Vincennes, établissement consacré aux « études contemporaines et internationales », qui pratiquera notamment la « journée continue » de façon à accueillir des salariés, y compris des non-bacheliers.

Construite en trois mois au cœur du bois de Vincennes pour sept mille à huit mille étudiants, reliée à la « ville » par une ligne spéciale d'autobus, l'université de Vincennes a connu depuis sa naissance maintes aventures plus ou moins spectaculaires. Des grèves, des occupations, des incidents entre gauchistes, communistes, étudiants de droite et autres y ont lieu, mais somme toute guère plus que dans bien d'autres universités, du moins pendant les premières années de son fonctionnement. Mais en outre — expérience oblige, — ces premières années ont été jonchées d'erreurs. Certaines ont été corrigées depuis. Mais on en parle encore, telle l'inflation des diplômes pratiquée par certains départements... en 1969.

Tandis que l'expérience tentait au fil des ans de s'améliorer, et en dépit d'une agitation qui n'a jamais vraiment cessé, le travail de certains départements a acquis une notoriété internationale et le nombre des étudiants s'est accru de façon considérable (quelque trente mille actuellement, dont près de la moitié de salariés).

Vincennes a peut-être eu contre elle le « tort » d'être présidée, à plusieurs reprises, par des professeurs « marqués » politiquement, tels M. Claude Frioux (communiste) et M. Pierre Merlin (socialiste), qui vient de donner sa démission. Surtout, des « affaires » plus spectaculaires ont braqué les feux de l'actualité sur cette université et, en particulier, un enseignement de sexologie, le recrutement d'un professeur autrefois condamné pour délit de droit commun, l'accueil de mineurs en fugue, le souk, la drogue enfin... tout cela mêlé à la politique.

De son côté, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, n'oubliait pas que l'université de Vincennes a été installée pour dix ans dans des bâtiments provisoires prêtés par la ville de Paris. L'établissement doit être transféré, rappelle-t-elle. Des débats s'engagent, le ton monte. Mais Paris-VIII, c'est décidé, ira à Saint-Denis dans les locaux d'un institut universitaire de technologie, qui est « déménagé » par la police, en septembre 1978.

Après de nouveaux incidents à propos des trafiquants de drogue que M. Merlin veut « chasser » (« le Monde » des 2-3, 5 et 8 mars), une goutte d'eau fait déborder le vase. M. Merlin est séquestré par des étudiants le 11 mars, à la suite de plaintes déposées contre des étudiants étrangers.

Le 12 mars, M. Pierre Merlin annonce sa démission au cours du journal d'Antenne 2. « Cette séquestration, a-t-il déclaré ce jeudi matin à Europe 1, est le fait d'un nombre très limité de gens. Ce n'est pas devant cela que j'ai démissionné, mais devant le fait que la majorité des étudiants ne réagissent pas à cet événement, que des étudiants gauchistes s'opposent à Vincennes, seule université à accueillir des étudiants salariés dont ils se fichent. »

M. Merlin a ajouté qu'il ne regrettait pas l'« aspect théâtral » de cette démission. « Nous pensons, a-t-il expliqué, la majorité du conseil et moi, que nous sommes arrivés à une situation intolérable à cause d'agissements d'éléments irresponsables. Il faut un sursaut. Le côté théâtral et spectaculaire de cette démission devrait donner ce sursaut ! »

M. Pierre Merlin assurera les affaires courantes de l'établissement jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil et d'un nouveau président.

Nous publions une « libre opinion » que *M. Pierre Merlin nous avait adressée en* réponse à celle de M. Christian Benezech, président de la Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur. (« le Monde » du 13 février). Dans ce texte, M. Merlin expose sa conception de l'Université. — C. A.

Luttes réelles et chimères

« Enfin, merde, sommes-nous oui ou non en mesure de contrôler la situation ? » Très énervée, une jeune fille du genre bon chic-bon genre vient de bondir de sa chaise pour couper la parole à un étudiant marocain qui réfléchit médiocrement, à voix haute, depuis cinq minutes. Sommée de répondre à une question d'une aussi inhabituelle simplicité, l'assemblée générale montre son incompréhension. Bouderies diverses : dire qu'on en était déjà à l'intéressante *« question du fascisme de la bourgeoisie »*.

Mais la virago de belle figure ne lâche pas prise. *« Répondez : c'est oui ou c'est non ? »* C'est non évidemment ! Dix fois non même. Les étudiants de l'université de Vincennes (Paris-VIII) ne contrôlent rien. Ils sont comme tous ceux qui suivent l'évolution de la dernière en date des fièvres vincennoises, dépassés par le cours des événements qui secouent leur université depuis trois semaines. Alertés mercredi 12 mars, vers la fin du journal télévisé d'Antenne 2, par les haut-parleurs du campus, plusieurs centaines d'entre eux se réunissent *« en A.G. extraordinaire »*. On ne fête pourtant dans *« l'amphi 1 »* aucune victoire : la réunion ressemble plutôt à la recherche d'un abri quand dehors souffle l'orage et si *« on appelle à l'occupation de la fac »*, c'est surtout pour se rassurer, comme on s'efforce de vaquer à des occupations courantes à l'annonce d'une tragédie familiale.

La presse retiendra sans doute que M. Pierre Merlin a démissionné après une séquestration de treize heures. Que l'opposition estudiantine lui a donc fait toucher terre. Dérisoire : deux à trois cents étudiants seulement suivent l'évolution de la crise d'une université réputée pourtant par le tempérament rebelle de ses usagers. Et puis, une séquestration du président de Paris-VIII est un acte banal, usuel, à peine plus théâtral que la manière habituelle de cette université habitée par un fort sens du spectacle de régler ses problèmes. M. Pierre Merlin met aussi en cause la minorité du conseil de l'université, la liste « Gardarem », composée pour partie d'enseignants et d'employés du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), accusée de bloquer *« le jeu des institutions »*.

« Analyse institutionnelle interne »

Après avoir séquestré M. Pierre Merlin dans son bureau, les étudiants ont participé, mercredi, à un cours *« d'analyse institutionnelle interne »* sur les raisons de cette séquestration. Autophage vorace, Vincennes s'est toujours nourrie de ses crises et de ses accès d'humeur.

Comment alors expliquer la démission de M. Pierre Merlin ? L'affaire de la drogue, le climat de passion interne qui a suivi la parution de récents articles de presse, la polémique sur la plainte déposée par M. Pierre Merlin contre sept étudiants étrangers, ne sont que l'amplificateur, l'éruption secondaire d'une crise plus profonde. La récente fièvre délirante provoquée par les Vincennois eux-mêmes et leur conseil d'université n'aurait fourni que l'occasion d'une éclosion.

Les jours prochains devait se tenir une réunion extraordinaire du conseil, en principe publique. Il est probable que, dans ce climat plus théâtral encore, certains enseignants pourtant solidaires de la gestion de *M. Pierre Merlin*, auraient été tentés de critiquer le dépôt de plainte, méthode de justice jugée *« scandaleuse »* par une majorité de Vincennois. Il est probable aussi que certaines figures importantes de l'université reprochent à M. Pierre Merlin son comportement abrupt de ces jours derniers, son refus de transiger, mode d'action impropre à Paris-VIII.

Depuis quatre ans, le président démissionnaire gère l'université avec le soutien d'une liste intersyndicale (P.C., P.S., C.G.T., FEN). Solidaires sur les affaires courantes, le problème des fraudes aux inscriptions et même sur la nécessité de réprimer le trafic de drogue, ces personnels sont divisés sur la position que l'université doit prendre sur son éventuel transfert, prévu pour la prochaine rentrée, à Saint-Denis. Or M. Pierre Merlin — curieusement soutenu en cela par la liste minoritaire du conseil — n'a jamais caché son hostilité à toute idée de transfert.

D'autres, communistes et socialistes, sont d'un avis différent et estiment que *« la bataille contre le transfert est déjà perdue »*, et que seul un déplacement de l'université permettra aux institutions et aux usagers de Vincennes de retrouver leurs esprits et de *« distinguer*, comme l'explique un professeur membre du P.C., *les luttes réelles des chimères »*.

Certains prêtaient aux communistes — dont la voix entre « modérés » et « gauchistes » a toujours été prépondérante et qui, après la fin du mandat de M. Claude Frioux, n'ont fait que « prêter » le pouvoir au socialiste Pierre Merlin — l'intention de vouloir faire supporter à celui-ci les risques et les usures découlant nécessairement d'un transfert, puis d'apparaître comme une force neuve capable d'assurer à Saint-Denis, dans de nouvelles conditions d'ordre, le prolongement d'une expérience pédagogique unique.

Il semblerait que le récent *« tourbillon vincennois »* ait accéléré ce processus en irritant tous ceux qui jugent indispensables un retour au calme et des méthodes plus souples afin de *« donner*, comme le dit un enseignant, *de la morale à l'agnostique »*. A croire les partisans de cette explication, majoritaires déjà mercredi 12 mars en fin de soirée, dans l'université, le pouvoir de Vincennes ne changerait pas de mains. Il pourrait simplement éprouver le besoin de changer de style.

PHILIPPE BOGGIO.

[Né le 6 mai 1937 à Metz (Moselle), M. Pierre Merlin est titulaire de divers diplômes d'histoire, géographie et statistiques. Il est docteur ès lettres. Après avoir occupé divers postes à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, puis divers postes d'enseignant, notamment à la Sorbonne, il devient professeur associé (1969-1970), puis professeur titulaire de la chaire d'urbanisme (depuis 1970) à l'université de Paris-VIII (Vincennes). Vice-président de cette université de 1971 à 1976, il en était devenu le président au mois de mai 1976 en remplacement de M. Claude Frioux, dont le mandat était arrivé à expiration. M. Pierre Merlin est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la topographie, aux transports, à l'urbanisme...]

Plusieurs mouvements de grève vont affecter les établissements scolaires entre le 17 et le 21 mars

Le redéploiement de la carte scolaire, qui se traduit par la perspective de nombreuses fermetures de classes à la prochaine rentrée, continue de susciter de vives réactions. Dans un communiqué, publié mercredi 12 mars, le bureau exécutif du parti socialiste appelle *« ses militants et ses élus à s'opposer aux fermetures de classes et d'écoles, conséquences d'un budget dont le P.S. a dénoncé à maintes reprises les insuffisances »*.

Le bureau confédéral de la C.G.T. a publié le même jour un communiqué où il constate que *« le droit à l'éducation et à la formation pour tous est bafoué »*. En conséquence, le bureau confédéral *« appelle toutes les organisations de la C.G.T. à intensifier leur action dans ce domaine* (l'éducation) *à être présentes dans les luttes, à concrétiser ainsi la convergence d'intérêts dans la lutte entre travailleurs et enseignants »*.

Les cinq syndicats d'enseignants du second degré (SNES-FEN, SGEN-C.F.D.T., SNEPT-C.G.T., SNEP-FEN et S.N.C.-autonomes), qui ont lancé un mouvement d'action du 12 au 20 mars, indiquent que la pétition lancée en commun pour l'amélioration des conditions de travail a recueilli jusqu'ici vingt-six mille signatures dans mille deux [illegible] collèges, lycées et [illegible] professionnel.

Une [illegible] intersyndicale s'est rendue à l'hôtel Matignon le 12 mars pour y déposer cette pétition, mais les services du premier ministre ont refusé de recevoir la délégation. Les « cinq » réitèrent leur appel à la grève le 17 mars pour les personnels de surveillance et le [illegible] mars pour [illegible] personnels d'éducation du second degré.

Pour leur part, les organisations syndicales des personnels de l'enseignement privé (C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C., C.G.C. et indépendants) appellent à une journée nationale de grève le vendredi 21 mars pour exiger la parité absolue de leur situation avec celle des personnels du secteur public.

A Grenoble

ONZE PROFESSEURS SONT SANCTIONNÉS POUR AVOIR MANIFESTÉ AU RECTORAT

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Une cinquantaine de professeurs du lycée Louise-Michel, à Grenoble, ont manifesté dans l'après-midi du mercredi 12 mars devant le rectorat. Ils souhaitaient obtenir une entrevue avec le recteur ou un membre de son cabinet. Le recteur a refusé pendant la manifestation, mais il a accepté de recevoir une délégation des enseignants de Louise-Michel *« ultérieurement »*.

Cette manifestation avait été organisée à la suite de sanctions infligées à onze professeurs de ce lycée, à la demande du recteur, M. Hugues Tay, qui leur reproche d'être entrés dans les bureaux du rectorat le 11 décembre 1978.

Ces onze professeurs avaient été mandatés par leurs syndicats, pour tenter d'obtenir, ce jour-là, un rendez-vous avec le recteur afin de lui exposer les problèmes de leur établissement, deux demandes d'audience étant, auparavant, restées sans réponse.

Le 11 décembre, les onze membres de la délégation, qui avaient pénétré dans les étages du bâtiment, furent interpellés par des agents de police qui se contentèrent de relever leur identité.

Invités par l'administration du lycée Louise-Michel, le 18 février, à prendre connaissance de leurs notes administratives, les onze professeurs constatèrent qu'à la demande du recteur celles-ci — attribuées par les chefs d'établissement — avaient été baissées de trois points.

Se référant à l'obligation de discrétion professionnelle, les services du rectorat ont demandé aux professeurs de ne pas révéler le différend qui les oppose à l'administration, en les avertissant qu'en cas contraire leurs sanctions seraient aggravées.

La quasi-totalité des professeurs du lycée Louise-Michel, soutenus par la Fédération Cornec des parents d'élèves, protestent contre l'absence de concertation entre le recteur et ses personnels.

Dans une lettre adressée au président de l'intersyndicale du lycée, M. Tay dénonce *« l'intimidation et la pression physique »* exercées par les onze professeurs lors de leur passage dans les services du rectorat, pour justifier les demandes de sanctions prises à leur encontre. Ce que contestent formellement ces derniers.

CLAUDE FRANCILLON.

SÉQUESTRATION DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Le président de l'université de Poitiers, M. Jacques Fort, a été retenu dans son bureau pendant plusieurs heures, mercredi 12 mars, après l'intrusion au siège de l'université — situé au centre ville — de quelque deux cent cinquante étudiants venus protester contre le refus de réinscrire deux étudiants étrangers.

Pendant cinq heures, le président et les étudiants ont débattu le cas des deux étrangers — un Tunisien et un Voltaïque — désireux de s'inscrire pour une cinquième année de DEUG. Le président a pu rentrer chez lui se reposer, puis il a regagné le siège de l'université vers 3 heures du matin ce jeudi pour assurer une permanence administrative, en même temps qu'une quarantaine d'étudiants qui ont passé la nuit dans le hall et la salle de réunion du conseil.





Le Monde

société

UN ENTRETIEN AVEC M. AIMÉ PAQUET

Le médiateur est le protecteur de l'administré mais aussi l'allié de l'administration

Un colloque réunissant près de quatre cents personnes a lieu ce jeudi 13 mars, à Paris, sur l'initiative du médiateur. Il portera sur « les rapports entre l'administration et l'administré ». Le premier ministre, M. Raymond Barre, devait y prononcer une allocution en fin d'après-midi.

Nommé pour six ans, le 21 juin 1974, au poste de médiateur — qu'occupait avant lui M. Antoine Pinay, — M. Aimé Paquet arrivera prochainement au terme de son mandat. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Paquet fait le bilan de son action qu'il juge positive en dépit de l'insuffisance des moyens qui sont accordés à cette institution du médiateur, dont il pense qu'elle doit être à la fois « le protecteur de l'administré et l'allié de l'administration ».

— Vous aviez un mandat de six ans, non renouvelable. Avez-vous été utile ?

— Le mandat non renouvelable est une bonne chose. Il a été pour moi le garant de mon indépendance politique. Ai-je été utile ? Oui. J'aurais voulu l'être davantage encore, mais avec les moyens dont je disposais, à partir du moment où, au départ, cette institution était considérée par le plus grand nombre comme un gadget, où elle était contestée par l'opposition, par l'administration, par d'autres, avec les moyens qui ont été mis à ma disposition, j'estime que nous avons fait une œuvre considérable.

— Quels sont vos moyens ?

— Les moyens financiers ont progressé considérablement par rapport à ce qu'ils étaient en 1974. Le gouvernement a fait des efforts, mais ils ne sont pas à l'échelle des besoins. Actuellement, avec quarante personnes, j'ai un budget qui n'atteint pas 5 millions. Il faudrait dix personnes de plus. Il me manque 2 millions pour que je puisse user pleinement des pouvoirs que la loi me confère.

— Et vous n'avez pas les moyens de les obtenir ?

— Je les ai demandés. Je ne dois pas critiquer M. Barre parce qu'il s'est montré très compréhensif. Mais, pour l'instant, le gouvernement n'a pas encore pris, malgré les grands efforts qu'il a faits, nette conscience de ce que doivent être les moyens mis à la disposition de cette institution. Cette institution, qui a grandi, qui a vu ses pouvoirs accrus par la loi de décembre 1976, ne pourra vraiment devenir ce que l'on attend d'elle que si on lui en donne les moyens.

Cinq mille dossiers

— L'institution a deux buts : d'une part, aider à la solution des différends entre les individus et l'administration ; d'autre part, proposer des réformes qui améliorent le fonctionnement de l'administration. Quelle est la priorité ?

— Au départ, le médiateur était seulement considéré comme le protecteur de l'administré. A l'usage, je me suis rendu compte qu'il ne suffisait pas de réparer les erreurs, les injustices, mais qu'il convenait, dans le même temps, de mettre en place un système de propositions de réformes qui permettrait d'éviter qu'elles ne se renouvellent. La loi ne le disait pas. Les parlementaires, par la proposition de loi de décembre 1976, m'ont donné ce pouvoir. Alors, maintenant, je suis un réformateur. Quand je décèle une injustice qui est née de la trop bonne application d'un mauvais texte, — soit qu'il ait été mal fait, soit qu'il ait vieilli, c'est le cas le plus fréquent, — j'en propose la réforme. Nous avons ainsi, en deux ans, fait cent soixante propositions. On en a abandonné quarante. Sur les cent vingt autres, les trois cinquièmes ont été déjà, soit acceptées par une loi ou par un décret, soit en cours d'acceptation.

— Pour les rapports entre l'administré et l'administration, combien de dossiers traitez-vous ?

— Leur nombre était de mille quatre cents en 1974 quand je suis arrivé. Nous en sommes à quatre mille cinq cents. Pour 1980 nous atteindrons cinq mille. Quatre-vingt-dix pour cent sont recevables. Sur les dossiers recevables, 35 à 38 % aboutissent à une réussite totale ou partielle. Ce qui correspond au pourcentage de réussite des institutions étrangères similaires.

— Ces différends auraient-ils pu être réglés sans intervention du médiateur ?

— Non. L'administration dans son ensemble est sérieuse, elle travaille, mais elle est l'administration : elle attend, elle ne va pas au-devant et elle est le plus souvent restrictive. Pour les textes vieillis, cela crée une injustice. L'administration ne pouvait pas, à elle seule, résoudre tous les problèmes. Il fallait que quelqu'un les lui signale, puisse ouvrir avec elle le dialogue, même forcer sa porte, et j'en ai les pouvoirs. Mes recommandations ont des résultats positifs neuf fois sur dix. Nous avons eu des cas ubuesques.

— Par exemple ?

— Je peux en citer des centaines. Ma première recommandation, mon premier succès, c'était vraiment pitoyable. Il s'agit d'un garçon qui ramasse un stylo piégé sur un champ de bataille, en 1945. Le stylo éclate à 600 mètres de là, chez le patron du garçon. Il se fait enlever la moitié du visage et un bras. Ses parents n'ont jamais pu obtenir des tribunaux français la réparation parce que la loi disait que l'engin devait éclater sur le lieu même où on le ramassait. Ils n'avaient jamais pu — en trente ans — se faire indemniser.

J'ai eu satisfaction.

— Vous publiez chaque année des rapports. En 1975, vous critiquiez « la lenteur et la rigidité » *de l'administration. En 1979, vous critiquiez le* « calvaire » *qu'elle imposait aux administrés. Cela n'évolue guère...*

— Je n'irai pas jusqu'à dire que, parce que nous sommes là, l'administration est parfaite, gentille, inattaquable. Mais je pense aujourd'hui qu'elle fait des efforts et que les choses vont s'améliorant.

Nous sommes à l'origine de textes importants, notamment la loi de juillet 1978 sur la communication des documents administratifs. En pratique, ce n'est pas facile. Nous avons le cas d'un administré qui a mis un an pour avoir la communication d'un document. Il faut vraiment pousser les portes.

Nous avons aussi obtenu, par un texte législatif, en juillet 1979, que l'administration motive ses décisions. Maintenant on doit expliquer.

— Le fait-on ?

— C'est récent et j'ai l'impression que cela va poser des problèmes, mais il faudra bien le faire puisque c'est la loi. Nous avons proposé, il y a deux ans, la création d'un fonds d'indemnisation parce que l'administré n'était pas sur un pied d'égalité avec l'administration. Celle-ci a tout ce qu'il faut pour aller au contentieux, elle a le temps pour elle.

» Le premier ministre n'a pas osé franchir le pas que je proposais, mais il a créé des commissions consultatives où le médiateur est représenté et qui inciteront l'administration à transiger sans aller au contentieux. Chaque fonctionnaire, au fond, gère les deniers de l'Etat un peu comme si c'étaient les siens, en avare si je puis dire.

Impartialité et indépendance

— Quel est votre plus grand succès ?

— Il s'agit d'affaires qui n'ont pas une importance nationale mais, pour les intéressés, c'est l'affaire de leur vie. Je pense à ce retraité qui avait un terrain et qui voulait y construire une maison pour sa retraite. L'administration lui dit : « *Ne la faites pas là, on va faire passer une autoroute. Achetez donc un terrain cinq cents mètres plus loin, là vous ne risquez rien.* » Il achète le terrain et on fait passer l'autoroute sous ses fenêtres ! Il était obligé de dormir dans le garage. J'ai obtenu qu'on donne le choix à ce monsieur, soit de lui acheter sa maison, soit de l'indemniser très largement.

— On ne peut s'adresser à vous que par l'intermédiaire d'un parlementaire. Ce filtre est-il nécessaire ?

— L'institution repose sur le Parlement. Et je crois que c'était une très sage décision. C'est une garantie d'impartialité et d'indépendance. J'ai été saisi autant par l'opposition que par la majorité et l'opposition a eu autant de succès que la majorité.

» Autre avantage de ce système : le parlementaire est une décentralisation intelligente de l'institution. Imaginez que la saisine soit directe. Cela représenterait quatre mille dossiers par jour, le plus grand nombre inintéressants. Il faudrait plus de cinq cents personnes : ce serait une seconde administration ! Les pays où la saisine est directe n'ont pas la même dimension. En Suède il y a quatre *ombudsmen* pour sept millions d'habitants.

— Certains ne sont-ils pas tentés de vous transmettre les dossiers impossibles, pour s'en débarrasser ?

— Je l'accepte. Il arrive qu'un parlementaire me transmette un dossier perdu. Il n'ose pas dire non lui-même. C'est rare.

» Quand on voit le chemin parcouru, avec les pauvres moyens mis à notre disposition, je peux dire sans crainte de me tromper que, avec des moyens supplémentaires, l'institution telle qu'elle est — elle a assez de pouvoir — peut devenir une très grande institution.

— Si on considère l'administration comme un pouvoir, êtes-vous un contre-pouvoir, un allié de l'administré contre l'administration, ou êtes-vous chargé de calmer les gens ?

— Je suis le protecteur de l'administré mais je suis aussi l'allié de l'administration car la réussite de notre action vient du fait que nous avons choisi la coopération. Si nous avions choisi le combat, nous ne serions pas allés très loin. Que peut-on reprocher à l'administration ?

Elle travaille, elle est honnête, elle applique des décrets, des lois. Ils ont été faits par d'autres. J'ai choisi la coopération sans complaisance. L'administration, maintenant, comprend que nous sommes là pour l'aider à se transformer et à s'adapter.

— Elle est de bonne foi ?

— Pas toujours. Dans l'administration comme dans toute la société, il y a une majorité d'hommes de bonne foi et d'autres qui le sont moins. La haute administration se considère comme le vrai pouvoir et les ministres ont parfois du mal à se faire obéir. C'est vrai, mais le fonctionnaire, d'une façon très générale, est honnête et ne veut pas savoir ce qui se passe chez l'autre. C'est le ping-pong. La médiation est un observatoire exceptionnel et sans complaisance. Notre institution a six ans d'âge, l'institution suédoise en a cent soixante-cinq. Lorsque nous aurons cent soixante ans de plus, nous serons certainement plus grands et plus efficients. Mais nous avons été les premiers dans le monde à donner autant de place à la réforme.

» Dans le monde il y a actuellement environ quatre-vingts institutions. Cela répond à un besoin, quel que soit le régime, quel que soit le système politique.

» L'administration a une tâche immense : la Sécurité sociale traite 200 millions de dossiers par an et, dans le domaine fiscal, il y a 70 millions d'affaires par an. Il y aura toujours des bavures. L'immense faiblesse de l'administration, c'est qu'elle est trop centralisée. Notre force à nous, c'est d'aller sur le terrain. L'administration souffre des maux de la société : on ne va pas au-devant des autres, on est restrictif au lieu d'être libéral, on ne fait pas sa place à la générosité. »

Propos recueillis par
BRUNO FRAPPAT.

JUSTICE

Le procès en diffamation du mouvement gaulliste contre le journaliste Philippe Alexandre

Le R.P.R. et la « piste Boulin »

M. Philippe Alexandre, journaliste à R.T.L., peut se vanter d'avoir provoqué, mercredi 12 mars, l'un des plus importants rassemblements d'hommes politiques vus depuis longtemps dans les couloirs du Palais de justice de Paris. Une belle brochette, en effet, dans laquelle deux anciens premiers ministres et plusieurs anciens ministres, tous membres du R.P.R. : MM. Pierre Messmer, Maurice Couve de Murville, Maurice Schumann, Jean Foyer, Philippe Dechartre, Jean de Lipkowski, ainsi que MM. Jacques Foccart et Claude Labbé. Il manquait toutefois les principaux dirigeants du mouvement : MM. Jacques Chirac, président, Bernard Pons, secrétaire général, Michel Debré. Quant à M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, le conseil des ministres du mercredi 12 mars lui avait refusé l'autorisation de comparution.

Ils étaient tous venus assister ou témoigner au procès en diffamation intenté, devant la dix-septième chambre correctionnelle, par le R.P.R. à M. Alexandre. Un double procès, puisque, dans un premier temps, seuls MM. Chirac et Pons, le premier en son nom personnel, le second en tant que secrétaire général du R.P.R., avaient assigné le journaliste, et que, dix jours plus tard, neuf responsables de cette formation politique avaient, à leur tour, attaqué M. Alexandre. Les instances ont été examinées en même temps, car elles visaient toutes deux les propos tenus sur R.T.L., les 3 et 5 novembre 1979, après le suicide de Robert Boulin, par M. Alexandre à propos du rôle qu'aurait joué le R.P.R. dans le déclenchement de la campagne sur l'affaire des terrains de Ramatuelle.

Quatre jours après le suicide du ministre du travail et de la participation, M. Philippe Alexandre avait déclaré : « *Qui a lancé la presse sur la piste Boulin ? Il n'y a pas un homme sérieux, ce matin en France, qui imagine que le garde des sceaux, Alain Peyrefitte, ou le jeune juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke, aient pris le risque de diffuser certains éléments du dossier. En revanche, je peux affirmer, quant à moi, qu'aux alentours du 15 septembre, et en tout cas avant le 27 septembre, des dirigeants du R.P.R. se sont réunis et ont décidé de révéler à la presse des éléments de l'affaire Tournet-Boulin. (...)* » Le journaliste précisait : « *En tout cas, avant la fin de septembre, les dirigeants du R.P.R. décidaient de mettre la presse sur la piste.* » On ne pouvait être plus catégorique. Deux jours plus tard, le 5 novembre, M. Alexandre récidivait, en indiquant qu'on lui avait dit au R.P.R que « *l'affaire immobilière réalisée sur la Côte d'Azur par le premier ministre n'était qu'une goutte d'eau à côté de ce qui allait éclater sur le gouvernement* ». Il déclarait alors : « *On m'a dit qu'on me mettrait au courant, quelques jours plus tard, et c'est ce qui s'est passé.* » Il ajoutait enfin : « *Le ministre du travail avait-il ou non demandé audience à M. Chirac, en septembre ou octobre ? M. Chirac a-t-il refusé de recevoir M. Boulin, et, dans ce cas, pourquoi ?* »

Ces informations firent l'effet d'une bombe. Elles provoquèrent un tollé de la part des responsables du R.P.R. *M. Alexandre* poursuivi en diffamation, pour la première fois depuis vingt-quatre ans de métier, indique-t-il, proposait alors d' « *ouvrir ses dossiers sur la table du magistrat* ». Il citait comme témoins, pour apporter la preuve de ce qu'il avançait, plusieurs membres de la formation gaulliste. Et notamment MM. Jean de Lipkowski, Philippe Dechartre et Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la Nation*. Or ces derniers, quatre jours plus tard, assignèrent, avec six autres responsables du R.P.R., le journaliste de R.T.L., ce qui fera dire à M° Bernard Jouanneau, l'un de ses défenseurs : « *La procédure engagée a été un moyen d'empêcher Philippe Alexandre de rapporter la preuve à laquelle il avait droit. C'est une conspiration procédurale. On a ajouté six autres personnes pour faire bonne mesure et tromper l'adversaire. On n'a jamais vu ça.* » La politique et la procédure font souvent appel aux mêmes réflexes, mais peu importe. Comment M. Alexandre pouvait-il alors prouver que ce qu'il avait dit était exact ?

Devant le tribunal, présidé par M. Joseph Zakine, il a patiemment, minutieusement expliqué ce qui l'avait amené à être aussi sûr de lui. Il s'est refusé à parler de « *conjuration* » et à prononcer les noms des quatre responsables du R.P.R. qui l'avaient informé, en raison du secret professionnel, les appelant simplement par les premières lettres de l'alphabet. Mais il a été précis, net, catégorique, et a énuméré ce qui s'était passé au cours de ces entretiens. « *Le 4 octobre 1979*, précisa-t-il, *j'ai même rencontré à l'Elysée un collaborateur du président de la République qui m'a dit que Boulin serait le meilleur choix comme premier ministre. La présence d'un gaulliste à Matignon embarrasserait M. Chirac dont personne ne doute qu'il sera candidat à l'élection présidentielle.* »

« Une méchante casserole »

M. Alexandre raconte ensuite que, le 12 octobre, un responsable du R.P.R. « *qui a reçu le feu vert* », lui fait un récit détaillé de l'affaire de Ramatuelle « *défavorable à Robert Boulin* » et que cet homme lui dit de contacter *M. Henri Tournet, dont il lui* donne le numéro de téléphone. Finalement M. Tournet décommandera plusieurs rendez-vous et M. Alexandre ne le verra jamais. Mais le 15 octobre, Robert Boulin demande à voir M. Alexandre en privé, après un déjeuner au ministère du travail avec plusieurs journalistes. « *Robert Boulin*, déclare Philippe Alexandre, *était un homme effondré et effrayé. Il a insisté, à plusieurs reprises, en me disant de ne pas voir Tournet qui était un homme dangereux, qu'il savait qu'au R.P.R. des personnes étaient acharnées contre lui. Il y a un complot. Il a cité un nom comme étant le cerveau* ».

Après la mort du ministre du travail, le 30 octobre, alors que M. Alexandre n'a encore consacré aucune chronique à l'affaire, il décide « *par devoir et par responsabilité morale* », de révéler ce qu'il connaît en raison de « *la chasse aux sorcières* » déclenchée contre la presse. Mme Michèle Ferniot, journaliste, confirme par lettre au tribunal que certains élus du R.P.R., aux *journées parlementaires* de ce mouvement, à Aix-les-Bains, le 27 septembre, devant lesquels elle s'étonnait de l'absence de Robert Boulin, lui avaient déclaré qu' « *il avait une méchante casserole accrochée à ses basques* ». D'autres journalistes *témoigneront dans le même sens*. Prudent, M. Alexandre a rédigé une version complète et détaillée avec tous les noms dans un document qu'il va remettre aux Archives nationales, à charge pour cet organisme de respecter le secret pendant une durée qu'il n'a *pas précisée*.

D'ici là, les hommes politiques auront perdu la mémoire. D'ailleurs, tous, sous la foi du serment, avec une belle unanimité, ont déclaré n'avoir jamais entendu parler de l'affaire de Ramatuelle avant que la presse ne l'évoque. *Aucune réunion des dirigeants du* R.P.R. concernant Robert Boulin n'avait eu lieu en septembre, « en tout cas, avant le 20 », ont affirmé à tour de rôle MM. Charpy, Devaquet, Labbé, Foccart, Jean-Claude Servan-Schreiber, Couve de Murville, Messmer, Foyer, Schumann. M. de Lipkowski, qui a vu Robert Boulin trois jours avant son suicide, refuse de révéler contre *qui le ministre du travail a porté* des accusations, « *mais il ne s'agissait pas de dirigeants du R.P.R.* », dit-il. M. Henri Tournet prétend qu'il n'a pas eu de contact avec le R.P.R. à propos de cette affaire et qu'il n'est pas à l'origine des rumeurs. M. Jean-*Claude Servan-Schreiber, la seule* personne nommément désignée par M. Alexandre, ne l'a pas attaqué en justice mais le traite à la barre de « menteur ». Pour M. Foyer, c'est « *un procès détestable et déshonorant* » et M. Messmer parle « *de la colère et du dégoût que lui ont inspirés les propos* » de ce journaliste.

« C'est un cri qui demeure »

M° Jean Gallot, avocat du mouvement gaulliste, pour qui M. Alexandre est « *un fabulateur* » car « *il n'a pas fait la preuve que le R.P.R. voulait jeter Boulin aux fauves* », a lu à l'audience une lettre de M. Chirac qui déclare qu'il n'a jamais reçu de demande d'audience de l'ancien ministre du travail et qu'il n'a donc pas eu à la lui refuser.

Ainsi, à en croire ces témoins, M. Alexandre a inventé de toutes pièces ses allégations. Personne au R.P.R. ne lui a parlé, aucune réunion informelle ou « rencontre formelle » n'a eu lieu à propos de Robert Boulin. Mais après tout qu'a-t-il dit ? Jamais il n'a affirmé que le R.P.R. était responsable de la mort de Robert Boulin, ont souligné ses défenseurs. Il a simplement déclaré que le mouvement gaulliste avait lancé une campagne de presse et il est bien persuadé, comme l'a dit M° Robert Badinter, que jamais le R.P.R. ne pensait que le ministre du travail allait mettre fin à ses jours. L'avocat a précisé que M. Alexandre s'était décidé à parler « *par probité intellectuelle car il savait de Boulin lui-même le nom de ceux qui voulaient le perdre* ». M° Badinter a rappelé que « *ceux qui avaient accompagné le ministre dans la vie politique ne l'avaient pas accompagné à ses obsèques* » et que la justification politique de ce procès était l'accusation lancée par Robert Boulin dans sa dernière lettre parlant de « *la collusion évidente d'un escroc paranoïaque... et d'un juge ambitieux... et de certains milieux politiques d'où hélas ! mes propres amis ne sont pas exclus...* ». Citant les propos du ministre rapportés par son fils Bertrand Boulin dans son livre (1) : « *Jamais je n'aurai cru que la veulerie puisse exister à ce point. Ils veulent ma peau comme ministre* », M° Badinter s'est interrogé : « *C'est un cri qui demeure. Sa réponse politique, c'est la condamnation de Philippe Alexandre.* »

Jugement en principe le 26 mars.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) *Le Monde* du 7 février.

L'« affaire des diamants »

LE PROCÈS EN DIFFAMATION DES COUSINS DU CHEF DE L'ÉTAT CONTRE « MINUTE » AURA LIEU LE 19 MARS

La première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, a décidé, mercredi 12 mars, de renvoyer au 19 mars le procès en diffamation intenté par MM. François et Jacques Giscard d'Estaing, cousins du président de la République, contre le journal *Minute*, après la publication par l'hebdomadaire, le 7 novembre 1979, d'un article où il était question de cadeaux offerts aux plaignants par l'ex-empereur Bokassa (*le Monde* du 22 novembre 1979).

Les défenseurs de *Minute*, M°° Jean-François Chiloux et Georges Saulnier, ont en effet soulevé en préalable plusieurs points de procédure. Le premier a fait remarquer au tribunal que M. François Giscard d'Estaing avait fourni des actes ne comportant pas l'indication de sa nationalité, alors que l'article 648 du nouveau code de procédure civile stipule que cette précision doit figurer obligatoirement. Le second a fait valoir que les actes remis par les plaignants n'indiquent pas clairement, comme l'exigent les textes en vigueur, quels sont leurs avocats postulants, les noms des cinq défenseurs figurant dans leur dossier.

RELIGION

● *Une délégation du Vatican* est partie mercredi 12 mars pour l'U.R.S.S., invitée par le patriarche de Moscou, jusqu'au 23 mars, pour participer à des entretiens théologiques avec des représentants de l'Eglise orthodoxe russe sur le thème « Eglises locales, *Eglise universelle* » Il s'agit de la cinquième rencontre de ce type depuis mars 1967, dont le but est d'examiner les différents aspects théoriques et pratiques de la théologie contemporaine. La délégation est conduite par le cardinal Jan Willebrands, archevêque d'Utrecht et président du secrétariat pour l'unité des chrétiens. Elle comprend notamment Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface (Canada), et l'archevêque brésilien Mgr Moreira Neves Lucas, secrétaire de la Congrégation pour les évêques

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 11 mars), le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, n'est pas « *de la même promotion cardinalice* » que Jean-Paul II. Il fut créé cardinal par celui-ci en juin 1979.

A Strasbourg

UN DÉPUTÉ BRITANNIQUE EST VICTIME D'UNE AGRESSION

Un député britannique au Parlement européen, M. Thomas Megahy (travailliste), âgé de cinquante ans, a été attaqué, dans la nuit du 11 au 12 mars, vers 2 heures du matin, alors qu'il se promenait à pied dans le centre de Strasbourg, non loin de son hôtel. M. Megahy, qui a porté plainte, a indiqué que l'un de ses trois agresseurs, qu'il dépeint comme des personnes « de type nord-africain », l'avait jeté à terre avant de s'emparer de son portefeuille.

Ce n'est pas la première fois que la capitale alsacienne est le théâtre de méfaits sensiblement identiques. Dans la nuit du 1er au 2 février 1979, M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, avait été victime d'une agression lors d'une promenade nocturne le long des quais du canal des Faux-Remparts (*le Monde* du 3 février 1979). Ses deux agresseurs avaient été appréhendés quelques jours plus tard.

Faits et jugements

Une confrontation dans l'affaire de Broglie.

Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, chargée du dossier sur l'assassinat de Jean de Broglie, a confronté, mercredi 12 mars, trois inculpés, M. Gérard Frèche, meurtrier présumé, M. Guy Simoné, l'ancien policier accusé d'avoir organisé le crime (tous deux détenus), et M. Albert Leyris, poursuivi pour complicité, avec un nouveau témoin, M. François Archiguille, artiste peintre.

La femme de M. Archiguille était la propriétaire d'une voiture « station-wagon » de marque américaine qui lui avait été volée et qui fut remarquée par les enquêteurs, après le meurtre, avenue Henri-Martin, à Paris (16e), non loin du domicile de Jean de Broglie, où elle semblait abandonnée. A l'intérieur on trouva une attestation d'assurance établie par un agent d'assurances, M. Jean-Pierre Masson.

Or, c'est au cabinet de M. Masson, avenue Félix-Faure, que MM. Frèche et Leyris s'étaient réunis le 27 décembre, comme l'ont constaté les policiers chargés de suivre l'assassin présumé. *Interrogé à ce sujet en Grande-*Bretagne, où il est détenu pour une autre affaire, M. Masson aurait déclaré qu'il avait rédigé cette attestation à la demande de M. Leyris.

Au cours de la confrontation, M. Archiguille aurait indiqué qu'il avait fait depuis longtemps la connaissance de M. Simoné, qui lui avait présenté MM. Pierre de Varga et Patrich Allenet de Ribemont — inculpés eux aussi de complicité de meurtre, — ajoutant qu'il ignorait ce qu'était devenue la voiture de sa femme après le vol, déclaré en septembre 1976. M. Frèche aurait affirmé de son côté qu'il ne savait rien des conditions dans lesquelles fut établie l'attestation, mais que MM. Leyris et Simoné lui avaient offert de se servir du véhicule pour l'assassinat, ce que ceux-ci auraient nié formellement.

● *Un insoumis arrêté.* — Insoumis depuis novembre 1979, M. Gérard Lemarc, vingt-quatre ans, demeurant à Reims, a été arrêté, mercredi 12 mars, par les gendarmes. Il a été conduit à Metz, siège de la VIe région militaire. Le statut d'objecteur de conscience lui avait été refusé. — *(Corresp.)*

« Minute » condamné pour avoir diffusé des rumeurs sur la santé de M. Defferre.

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, a condamné, mercredi 12 mars, M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*, à verser 15 000 francs de dommages et intérêts à M. Gaston Defferre, en raison d'un article du 29 août déclarant que le maire de Marseille pourrait être sérieusement malade.

Le jugement déclare notamment : « ... *Les sujétions professionnelles de l'homme politique exigent que celui-ci ait un bon état de santé. Cette exigence est plus nécessaire encore lorsque cet homme politique avance en âge et que ses électeurs s'interrogent légitimement sur son avenir et la possibilité pour lui d'accomplir son mandat dans des conditions satisfaisantes. L'auteur de l'article incriminé, en évoquant à propos de Gaston Defferre une maladie grave, difficilement curable et de nature à atteindre les facultés intellectuelles de celui qui en souffre, a manifesté une malveillance et une volonté de nuire que la liberté du droit d'informer ne justifie pas. Il s'ensuit que le demandeur est fondé à réclamer réparation du préjudice qu'il a subi, lequel est d'autant plus grave que Gaston Defferre assume de multiples et importantes responsabilités et que la confiance de certains de ses électeurs pourrait éventuellement se trouver ébranlée par les rumeurs diffusées par* Minute. »

● *La première chambre civile du tribunal de Paris*, présidée par Mme Geneviève Sutton, a décidé, lundi 10 mars, d'accorder un droit de visite à M. François Fleutot, qui réclame la garde de sa fille Claire, âgée de trois ans (*le Monde* du 30 janvier). M. Fleutot pourra voir son enfant pendant cinq heures les deuxième et quatrième dimanches de chaque mois. Le docteur Aubry a été désigné afin de procéder à une enquête sociale qui permettra au tribunal de se prononcer plus tard sur le droit de garde. Une nouvelle audience est prévue le 17 juin pour déterminer le droit de visite pendant les grandes vacances.

M. François Pain n'a été condamné que pour recel

M. François Pain, cinéaste, a été condamné le mercredi 12 mars à quatre mois d'emprisonnement (peine couverte par la détention provisoire) par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris pour *recel*. Il a été reconnu coupable de ce délit, car il apparaît, sur plusieurs photographies prises le 23 mars 1979, tenant un sac qui provenait du magasin Lancel, dont les vitrines avaient été brisées par des manifestants (« le Monde » du 23 février).

***En revanche*, il a été relaxé du second chef de poursuite, infraction à la loi dite « anti-casseurs », car, a estimé le tribunal, s'il a bien été mêlé au groupe des « casseurs », « *rien ne permet d'affirmer qu'il s'y est introduit pour commettre des violences* » alors qu'il était « *désarmé et à visage découvert* ».**

● *Hold-up place Vendôme.* — Un malfaiteur dont l'identité n'a pas été révélée a été grièvement blessé par des policiers, ce jeudi 13 mars vers 10 h. 15, après un hold-up commis dans une agence de la B.N.P., 7, place Vendôme, à Paris (1er). Son complice a réussi à prendre la fuite avec l'argent dérobé, dont le montant n'est pas encore connu, à bord d'un taxi dont il a menacé le chauffeur. Auparavant, il avait pris en otage un employé de *banque et il avait tenté de s'em*parer du cyclomoteur d'un coursier, M. Bernard Josse. Celui-ci avait alors alerté un car de police-secours qui passait dans la rue. Ce sont ces policiers qui sont intervenus et ont blessé grièvement le gangster. Au cours de la fusillade, l'un des policiers a été touché à la cuisse et un passant a été légèrement atteint.

● *Onze personnes se réclamant du CID-UNATI* de la Marne ont été interpellées, au cours de la nuit de mardi 11 à mercredi 12 mars, à Reims, alors qu'elles recouvraient les principaux carrefours de l'agglomération de l'inscription « *Gérard Nicoud - CID-UNATI* ». Elles ont été placée en garde à vue jusqu'à mercredi matin. Le 5 mars, déjà, et pour protester contre l'incarcération de M. Nicoud, un commando se réclamant lui aussi du CID - UNATI avait établi deux barrages de pneus enflammés à la sortie de Reims. — *(Corresp.)*

Le Monde des LIVRES

L'art de voyager

● *A travers les récits d'un homme entreprenant.*

LE comte Jean Potocki trouva une façon très singulière de se supprimer. Le 20 novembre 1815, il se tira dans la tête, à l'aide d'un pistolet, la boule d'argent de sa théière, qu'il avait soigneusement limée durant des mois, comme un ouvrier amoureux de son travail. Il avait alors cinquante-quatre ans. Cet aristocrate polonais, assez orgueilleux pour refuser de mourir banalement, était aussi un écrivain français de la meilleure espèce. Il s'exprimait dans notre langue de la manière la plus élégante et la plus naturelle. Roger Caillois a fait redécouvrir cet auteur séduisant et cet homme insolite en publiant son roman le *Manuscrit trouvé à Saragosse* (1). Faisant valoir les « mérites » de cette œuvre, Roger Caillois a déclaré qu'elle « *renouvelait la puissance* », et qu'elle « *assurait la dignité* » de la littérature fantastique.

On publie maintenant les relations de voyages de Jean Potocki. Un premier volume réunit les textes qu'il écrivit sur la Turquie, l'Egypte, la Hollande et le Maroc. Un deuxième volume est annoncé. On y trouvera le récit des séjours que fit l'auteur au Caucase et en Chine. Jean Potocki ne se déplaçait pas, comme les touristes modernes, pour se donner l'illusion de l'exotisme. Il se promenait dans les pays étrangers pour en observer les mœurs et le régime politique. C'était « *un homme entreprenant, ardent, impétueux, avide d'expérience et de savoir* », dit Roger Caillois. Et le comte Potocki lui-même confiait, le 10 septembre 1787, qu'il prenait « *le chemin de la Hollande* » pour y voir « *la guerre civile* », considérant celle-ci comme « *un spectacle digne d'arrêter un voyageur* ». Il ajoutait vouloir « *encore quelques années courir les théâtres des événements* ». Cet homme de désir s'est jeté allègrement dans « *le tourbillon du monde* ». On ne voyage plus, hélas ! avec la même audace, ni avec la même curiosité, mais en craignant d'être engagé dans quelque mésaventure. On emporte avec soi sa peur et son horreur de l'imprévu.

L'auteur avait vingt-trois ans lorsqu'il découvrit Constantinople. L'émerveillement que ressentit ce jeune homme réjouit le lecteur : « *Depuis près d'un mois je passe les journées entières à parcourir les rues de cette capitale, sans autre but que de me rassasier du plaisir d'y être... Je m'arrête ou je poursuis ma course, décidé par le motif le plus léger. Je reviens souvent aux lieux dont on m'avait défendu l'entrée et j'éprouve qu'il en est peu d'inaccessibles à l'opiniâtreté et surtout à l'or... Quelquefois le hasard et l'hospitalité naturelle aux Orientaux viennent au-devant de ma curiosité ; mais on sent bien que de pareils hasards ne sont que pour ceux qui savent les chercher.* »

Jean Potocki nous enseigne l'art de voyager. Il pénètre véritablement dans les villes étrangères où sa passion de la nouveauté l'a entraîné. Il est attiré par la différence. Il regarde. Il s'étonne. Il considère encore davantage ce qui le déconcerte. Tous les aspects de la vie sociale l'intéressent, particulièrement le jeu. Les « *amusements des Turcs* » le retiennent parce qu'il pense qu' « *un peuple s'y [peint] mieux que dans toutes les autres circonstances de sa vie privée* ».

Jean Potocki introduit parfois des réflexions plus intimes dans ses remarques sur les sociétés qu'il visite. La manière dont il évoque ses rêveries à bord des navires trahit ses tourments : « *Les rêveries sont douces*, dit-il, *mais elles portent avec elles je ne sais quelle inquiétude, et laissent dans l'âme le vide sur qui elles reposent. On aime à se les rappeler ; il serait insensé de vouloir y revenir, d'autant que la méditation qui les remplace, atteignant aux mêmes hauteurs, en rapporte la clarté dans l'esprit, le calme dans le cœur et le bonheur dans la vie.* » Cet homme aventureux, qui frémissait de désir aux noms de Ceylan et d'autres villes lointaines, vantait joliment les vertus de la méditation.

FRANÇOIS BOTT.

★ VOYAGES, de Jean Potocki. Introduction et notes de Daniel Beauvois, Fayard, 376 pages. Environ 53 F.

(1) Gallimard 1958. Le texte a été réédité, en 1972, dans la collection Folio, sous un deuxième titre : *La duchesse d'Avila*.



Dessin de CAGNAT.

Saint-Denis la Rouge

● *La révolution en banlieue parisienne, de Boulanger à Doriot.*

SAINT-DENIS est, dans l'histoire du socialisme français, le lieu d'un rêve. En cette ville s'inverse, localement, la structure générale de la société française. La classe ouvrière, minoritaire dans la nation, puisqu'elle ne constitue depuis le début du siècle que 30 à 40 % de sa population active, forme 60 à 70 % de la population dyonisienne, dès 1890. Le prolétariat de ce petit Manchester français est de plus, au contraire de son homologue britannique, révolutionnaire de tempérament. Dans la France du vingtième siècle, tout est difficile du point de vue révolutionnaire. A Saint-Denis, tout est facile, et même possible. Le chercheur qui s'attaque à l'histoire contemporaine de cette ville ne peut qu'étudier les mutations successives de la foi révolutionnaire. Vues de Saint-Denis, les luttes politiques nationales, entre droite et gauche, entre socialistes réformistes et maximalistes, paraissent secondaires, voire irréelles.

Saint-Denis, la ville rouge (1890-1939) de Jean-Paul Brunet est une étude sociologique de l'implantation de cette attitude, dans ses aspects successifs, de la violence brouillonne des blanquistes de 1892 au radicalisme discipliné du communisme de l'entre-deux-guerres. Par son caractère monographique et précis, cette analyse de la révolution en banlieue n'est pas sans rappeler une autre monographie, classique de l'histoire des mentalités, *la République au village*, consacrée par Maurice Agulhon à la naissance d'une autre espérance, plus surprenante, libérale et socialiste, celle-ci, dans les communes du Var lors des événements de 1848 (1).

L'intérêt principal de l'ouvrage de Brunet vient de ce qu'il détruit un mythe : celui de l'exemplarité révolutionnaire de la commune de Saint-Denis, bastion, forteresse, phare (etc.) du mouvement ouvrier.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 27.)

(1) Réédition, Le Seuil, 1979.

Une infinité d'Allemagnes...

● *Plusieurs auteurs de langue allemande, publiés à Paris, s'interrogent sur leur devenir.*

L'EDITION française vit à l'heure allemande : cinq livres sont publiés aujourd'hui à Paris : trois de la République fédérale, un de la République démocratique, le cinquième est autrichien. Plusieurs pays germaniques émergent de ces textes, contes, nouvelles et romans. La plupart des auteurs sont assez jeunes pour n'avoir connu du projet millénariste d'Hitler que le crépuscule spectaculaire. Ils nous renvoient l'image d'une univers éclaté. Pas question de « deux Allemagnes qui s'affrontent », mais d'une infinité d'Allemagnes. Au sein de chacune, un lacis de subtiles brisures dessine les contours d'une secrète géographie.

Les registres de la culpabilité

Nous plaidons coupable réunit les récits d'écrivains qui vivent à l'Ouest, certains prestigieux comme Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, ou Peter Härtling. C'est l'Allemagne malade de son passé qui y surgit, mais aussi une culpabilité plus diffuse, au-delà de l'histoire. En revanche, *Romans d'amour d'un incendiaire*, de Peter O. Chotjewitz, qui vit en République fédérale, et *l'Heure du réveil*, de Jurek Becker — il est, lui, de l'Est — imposent par leurs interrogations l'image d'une germanité malade de son avenir. Avec moins de bonheur, *la Vie en vert*, de l'Autrichien Alfred Kolleritsch, nous raconte les retrouvailles ardues d'un instituteur villageois, par générations interposées, avec la vie naturelle. Enfin, les deux récits du Munichois Herbert Achternbusch, *Le jour viendra* et *l'Heure de la mort*, en un seul volume, expriment une vision différente : à travers des proses en miettes, qui s'inscriraient dans la littérature « expérimentale », c'est, de par la curieuse démarche de l'auteur, le monde tout entier remis en question. Livres importants, textes inégaux, mais par lesquels l'Allemagne d'aujourd'hui s'exprime et s'affirme.

De Goethe à Thomas Mann, en passant par Herman Hesse et Heinrich Böll, la grande « affaire » des intellectuels allemands a été la culpabilité. Pour les auteurs d'aujourd'hui, ce sentiment n'est pas toujours motivé par les horreurs que l'on sait, mais souvent par la conscience obscure d'une loi fondamentale transgressée. Heinrich Böll fait dire à son personnage dans le récit qui ouvre le recueil *Nous plaidons coupable* : « *Quand je dis crimes de guerre, je ne pense évidemment pas aux actes réellement criminels... Mes crimes de guerre sont d'une autre nature, ils ne furent pas commis « avec » l'armée allemande, mais « contre » elle.* » Comment savoir si Böll s'identifie à son héros, pour qui l'armée incarne l'Institution et la Loi, respectables, intouchables ? De cette lecture, une ambiguïté, un malaise se dégage.

Gabriele Wohmann (*Guilty* est son premier texte à paraître en France) nous raconte les affres d'un intellectuel. Les faits et les gestes quotidiens sont perçus comme dans un miroir déformant qui reflète son sens très profond de la faute : décès d'un chien, relations conjugales et fantasmes sexuels, meurtre d'une mouche par procuration. La démarche d'Adolf Muschg (1) est beaucoup plus précise. Le héros de sa nouvelle *Tandem* achète une résidence secondaire à une vieille dame installée par ses enfants à l'asile. La conscience du péché de l'acheteur s'enrichit, dans une tradition expressionniste évidente, par une sensation d'indicible horreur.

Mais de ces contes moraux qui baignent dans les brumes du froid septentrion, c'est *Pour Ottla* de Peter Härtling (2) qui emporte l'adhésion totale du lecteur. On s'en souvient. Ottla, la juive, la sœur de Franz Kafka, avait épousé un Tchèque, un chrétien (3). Elle divorce, avec son lâche consentement, lorsque les lois raciales sont instaurées en Tchécoslovaquie devenue protectorat hitlérien. Le récit de Härtling joue sur trois registres différents de culpabilité : le péché par omission de l'époux déficient, celui de « monsieur » Woyta, le bourreau du camp de concentration où Ottla sera gazée, bourreau devenu respectable — il jouit d'une vie tranquille dans une petite ville de la République fédérale, — enfin celui du conteur, improvisé justicier, qui découvre le passé criminel de Woyta et lui inflige, en dehors de toute loi et de toute convention, la sanction méritée. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement : le récit de Härtling est bien structuré, bien écrit, bien traduit. Il est de ceux qu'on oublie difficilement.

La vision et l'anecdote

De ce sentiment ancestral de la faute, commun à tant d'écrivains germaniques, l'Autrichien Kolleritsch, né en 1932 en Styrie (il dirige la très sérieuse revue littéraire *Manuskripte*) essaie de se dégager en préconisant le retour au passé, aux valeurs sûres de la hiérarchie traditionnelle, à la vie simple des paysans de jadis. Dans *la Vie en vert*, son premier roman traduit en français, Gottfried, fils d'un modeste instituteur de village, opère ce retour et tente de lui conférer une signification immuable. En fait, c'est un retour à l'éternité. Refusant le symbole et la métaphore, les systèmes philosophiques et logiques, il intègre la génération qui le précède à celle qui le suit dans un vécu qui transcende le temps et l'espace : sérénité mais aussi indifférence retrouvées, scènes cruelles d'abattage du bétail, scènes de vendanges dans un paysage dont la beauté majestueuse (et suspecte) ne fait pas oublier, hélas, la lourdeur du texte, l'excessive sophistication du dialogue. Ce n'est pas exactement cette éternité-là qui nous tente.

L'approche de Peter Achternbusch, né à Munich en 1938, lauréat du prix Pétrarque de littérature, est plus folle et plus sympathique.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 29.)

(1) *L'Impossible Enquête* et *Histoires d'amour*, nouvelles, Gallimard.

(2) *Niembsch ou l'Immobilité* et *la Fête de famille*, Flammarion.

(3) Franz Kafka avait adressé à sa sœur Ottla des lettres publiées chez Gallimard, à la N.R.F., en 1978. Voir « le Monde des livres » du 10 février 1978.

« LA TABLE D'ASPHALTE », DE REZVANI

L'envie du mal

LA plupart des romans français, dès que vous y entrez, ça sent la moquette. Un fond de morale — et de syntaxe, c'est la même chose — amortit les fracas du monde. La photo de mémé et la télé le confirment : l'homme n'est pas si mauvais, allez, faut savoir le prendre !

Chez Rezvani, le sol est brut de coffrage. C'est trop rare pour échapper. Pour le lait de la tendresse humaine, même pasteurisé Dostoïevski, faudra repasser. Les mots perdent leur poudre de petits marquis gris rose. La langue française se met à racler la gorge et à écorcher l'air, comme une goulée de bourbon ou un jet de caillou chez Caldwell. Le bien ? Le mal ? La pitié ? Arrêtez votre char, répond cet anti-Américain, avec les armes de l'ennemi : il y a l'instinct, et basta !

Déjà *Feu* et *le Canard du doute*, ses derniers romans, parlaient de la violence embusquée dans la nature, dans nos cœurs de fauconniers, et jusque dans le sacrifice mystique.

LE titre qui réunit aujourd'hui huit nouvelles éparses rappelle un film-date, *Asphalt jungle*. Autrefois, c'était les petits carnages des bois qui figuraient l'âpreté de tout. Maintenant, des grillages séparent la forêt des autoroutes, et c'est sur ces dernières que la brute s'étale. Avez-vous déjà croisé des éclopés de la circulation, en groupes ? Les invalides de guerre, au moins, on leur voit dans l'œil des fiertés de devoir accompli. Mais les autres, ceux de la bagnole, avez-vous remarqué leur air penaud de piégés de la statistique ?

Rezvani raconte comment un fou d'Alpine trafiquée se retrouve paraplégique et, grâce aux manettes offertes par les copains, remet ça. Jouissif, d'ailleurs, les dérapages contrôlés. C'est comme la drogue : on n'a rien dit tant qu'on n'a pas dit, aussi, que ça fait du bien par où que ça passe...

par Bertrand Poirot-Delpech

Rezvani raconte ailleurs que des gamins, sept-huit ans, jettent des boulons dans les pare-brise du haut d'un échangeur. Il ne l'a pas inventé. Il l'a lu, comme le reste, dans les faits divers. La chute de l'histoire était-elle également sur le journal ? Dans la voiture qui s'est écrasée à cause d'eux, les moutards retrouvent des sandwiches entamés, dernier contact des passagers avec le plaisir de vivre ; et ils les mangent. Une pierre à la place du cœur, vous dis-je !

Plus tard, ils ajouteront à l'instinct de manger celui de trousser les filles. Dans les foires, il y a des engins qui facilitent bien le travail. Ce sont des cylindres ou des sphères, qui tournent à vous arracher le dîner de l'avant-veille. A la sortie, des seaux sont prêts pour laver à grande eau les ondées de vomis. Les filles grimpent sur les réservoirs des plus grosses cylindrées. Cela se finit dans les carcasses d'un terrain vague. S'il passe de la tendresse dans les regards, quelques secondes, c'est vraiment par inadvertance.

REZVANI raconte un vieux petit Russe qui voudrait bien renouer avec sa vie de chenapan des années 10. Pour payer son entrée, il montre à une bande de voyous comment provoquer le jack-pot à la loterie des taxiphones publics. Les voyous tirent leur chapeau. Ce qui ne les empêche pas, le lendemain, d'accueillir le vieux avec des boules de neige bien tassée, et de le renvoyer à ses soliloques, à son chat.

Le mot d'ingratitude vient aux lèvres. Mais le vieillard a assez de mémoire pour se l'interdire. Il sait que la cruauté n'existe pas. Ce sont les forces de gravité qui sont fautives. Un enfant qui lance un caillou ne fait que vérifier, et s'approprier, une loi de l'univers. Des deux pilotes qui bombardèrent Hiroshima, l'un s'est suicidé et l'autre jure qu'il pourrait recommencer. Est-ce à dire que l'aptitude au remords se partage entre humains *fifty-fifty* ? Allons donc, glisse Rezvani : le remords n'a pas plus de valeur que le pus d'un séton. L'âme ? Ce qui sue des corps anxieux, rien de plus.

Prenez les vieilles mères. Selon la légende, que chacun a profit à répandre, toute la charité du monde coule de leurs yeux gris. Et pourtant. N'en a-t-on pas vu qui se mutilaient à coups de ciseaux pour échapper à l'hospice, et récupéraient leurs fistons quinquagénaires à coups de honte ? Les sentiments les plus frais, l'amour pour ne pas le nommer, avez-vous noté à quels petits chantages pas nets il devait ses réveils ? Impossible de nier que le mal fait envie, autant que son contraire — comment l'appelez-vous déjà ?

ET le bonheur des autres ? Insupportable, non ? Le centre de *la Table d'asphalte* est occupé par une nouvelle de plus de cent pages, *Trois Journées de Don Juan*, qui aurait mérité de se développer en un roman à part.

Le couple formé par Chamarian, dit Cham, et sa femme Alex « raccorde », comme on dit au cinéma, avec celui de l'auteur et de « Lula », tel que ses romans nous l'ont rendu familier. Cham n'en revient pas d'avoir épousé autrefois une femme-objet au nez refait, la petite Sarah Mars, leurre décoloré et suicidaire. Très vite, une nuit qu'il neigeait place de la Concorde, il est tombé amoureux fou d'Alex, sorte d'Ava Gardner rousse et fauve. Ils ont découvert la Provence comme Elle et Jimmy dans *Dos Passos*. Au secret de la forêt des Maures, lui peint, elle le regarde peindre, en agitant ses bracelets d'esclave. Les amis se sentent de trop, ils les laissent filer. Trente ans que dure l'idylle parfaite !

(Lire la suite page 28.)

la vie littéraire

Le premier colloque de l'année Flaubert

C'est la Société des études romantiques qui inaugurera les nombreuses réunions prévues autour de Flaubert pour le centième anniversaire de sa mort. Et elle a choisi de consacrer ses deux journées d'études des 22 et 23 mars presque uniquement à *Bouvard et Pécuchet*. Des flaubertiens français, belges, suisses, anglais, commenteront la « structure », la « narration », le « grotesque triste », la « parodie », le « cliché », l'« écriture de l'histoire » dans ce roman. Seule la première matinée du colloque entendra des spécialistes canadiens et américains évoquer d'autres œuvres. Ces séances se tiendront dans l'amphithéâtre de physique du Collège de France le samedi 22 mars, à partir de 9 h. 30.

Du 8 au 10 mai, Rouen, sa ville natale, célébrera à son tour l'écrivain au cours d'un colloque qui se tiendra à l'université autour de *Madame Bovary* et de son enracinement normand, éclairé par un spectacle de diapositives.

Du 21 au 24 mai, la Grande-Bretagne apportera sa participation. A l'université de Manchester, des professeurs anglais, belges et français traiteront de « La dimension du texte ».

Suivra en novembre une autre série de manifestations importantes déjà annoncées dans « le Monde des livres » du 29 février 1980.

Chirac au Jardin des plantes

Comme son nom l'indique, le Jardin des Plantes fut, d'abord, un jardin botanique, né à retardement sur ceux de Montpellier, Giessen, Strasbourg ou Altdorf. Au commencement fut Guy de la Brosse (1926), et les arguments invoqués pour obtenir le soutien royal, la charité (culture des plantes médicinales pour soigner le peuple), l'intérêt de la médecine et de la pharmacopée.

Avant Buffon, juste après Fagon qu'on voit, ici, bien supérieur à sa réputation de médicastre, il y a eu « le terrible Chirac », intendant qui privilégie autoritairement la médecine au détriment des sciences naturelles, mettant un frein déplorable aux échanges internationaux qui avaient permis l'acclimatation de plantes exotiques, la découverte des vertus du quinquina, le développement de l'usage du thé, du café, du cacao.

Plus tard viendra la ménagerie, plus tard encore le muséum, tous deux fort populaires au XIX[e] siècle. En marge, la cohorte des naturalistes voyageurs, tous savants, parfois héros, souvent martyrs de leur passion de connaître. Aujourd'hui, sous l'impulsion de l'écologie, le Jardin des Plantes, après quelques déboires, retrouve sa vocation de conservatoire des richesses botaniques de l'univers. Mais il est loin, très loin, d'offrir à l'équipe remarquable de chercheurs qu'il possède, les moyens financiers adéquats.

« A l'aide, Lakanal ! », s'écrie l'auteur, invoquant le décret de sauvegarde que celui-ci a fait voter par la Convention, en 1793. Pourquoi pas, aujourd'hui : *« A l'aide, Chirac ! »* *(Les Jardiniers du roy : petite histoire du Jardin des Plantes de Paris*, librairie du Muséum, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris.) — G. G.-A.

« La Cité totale » à nos portes

Il y a un an, le manuscrit d'un inconnu sortait clandestinement de Roumanie. L'identité de l'homme et la traduction de son livre en France restèrent secrets jusqu'au moment où, dernièrement, les autorités roumaines eurent vent de sa sortie imminente. A partir de ce moment, l'auteur, alias Constantin Dumitresco, démasqué par la police, fut harcelé. Les autorités roumaines craignant sans doute de déclencher une autre « affaire Goma » l'ont expulsé de Roumanie. A l'heure actuelle, Constantin Dumitresco se trouve à Cologne.

Qui est Constantin Dumitresco ? On sait simplement qu'il est d'origine et de culture bourgeoise, un intellectuel devenu prolétaire, et qu'il a travaillé pendant vingt-cinq ans comme ouvrier mécanicien sur des chantiers, après avoir connu la prison et la déportation intérieure.

Son livre, *la Cité totale* (Le Seuil), est la première analyse approfondie du système totalitaire jamais venue de Roumanie. I

La Cité totale dit cet univers où rien n'échappe à l'emprise du pouvoir. Né du marxisme comme « utopie systématique », devenu ensuite idéologie des révolutionnaires qui adaptèrent le marxisme à la réalité, le « socialisme totalitaire » est un phénomène à part : il combine la logique de l'utopie (les lendemains qui chantent ou « le grand projet ») avec la sienne particulière, qui est une logique du pouvoir. Le totalitarisme ne peut exister que s'il se déploie. Autrement dit, la violence est inscrite dans ses structures. *La Cité totale* est aussi une tentative vertigineuse de transformer la société en « labyrinthe de verre » où l'homme, déshumanisé jusqu'à sa parfaite transparence, ne serait plus qu'une fiction. Mais la vie résiste à la fiction, l'homme accablé par l'appareil du pouvoir trouve des interstices pour survivre. Dans un style qui frappe l'esprit, servi par une traduction impeccable, C. Dumitresco nous offre une des analysse les plus fortes de *la Cité totale* qui se déploie à nos portes. — S. St.

Perros dans « Alif »

« Lucide, corrosif, amer Georges Perros ? Non pas. Mais mangé à la racine par l'insoluble, par l'inacceptable, par l'inavouable. Mais rigoureux dans l'ascèse de dire. Mais s'interdisant de s'en raconter, sachant que c'est là encore une dernière histoire. » Le poète Lorand Gaspar parle ainsi de son ami Georges Perros à qui il vient de consacrer un numéro de la revue tunisienne *Alif*. Une revue rare où se rencontrent des voix venues du Maghreb et du lointain. Voix de poètes d'abord.

Georges Perros était un homme très proche de la terre. Il portait en lui cette « exigence sans égards » dont parle Bataille. De très belles lettres témoignent de cette lucidité essentielle.

Des amis lui rendent hommage à travers lettres, poèmes et souvenirs. — T. B. J.

vient de paraître

Romans

GUY DES CARS : *le Boulevard des illusions*. — Femme-tronc, décapité parlant, sœurs siamoises, ventriloque, femme à barbe : la foire humaine de l'illusionniste Guy des Cars. (Plon, 248 p.)

JEAN ORIEUX : *les Trois Piliers*. — Publiés en 1947 et en 1948, trois textes réunis aujourd'hui sous un même titre. La chronique du monde clos d'une petite ville de l'Ouest, à la fin et au début du siècle. (Flammarion, 466 p.)

PATRICK THEVENON : *l'Adonisans*. — La métamorphose d'un homme sans grâce en un superbe Adonis vaut à son bénéficiaire les provocations de la société. Par l'auteur de *l'Apathiste*. (Calmann/Lévy, 253 p.)

Lettres étrangères

GIUSEPPE BONAVIRI : *le Poids du temps*. — Un médecin dans un petit bourg sicilien. Traduit de l'italien par Gabrielle Cabrini. (Denoël, coll. « Arc en Ciel », 186 p.)

JOSÉ DONOSO : *Casa de Campo*. — Par un excellent écrivain chilien, né en 1924, auteur de *Ce lieu sans limite*. Traduit de l'espagnol par Mathilde et Albert Bensoussan. (Calmann-Lévy, coll. « Traduit de », 352 p.)

CAMPOS DE CARVALHO : *la Pluie immobile*. — Par un écrivain brésilien auteur de *La lune vient d'Asie*. Traduit du portugais par Alice Rallard. (Albin-Michel, 154 p.)

CELTIN ALTAN : *Ixo cercle* — Le quatrième roman en français d'un écrivain turc, traduit par Julie Paves. (Flammarion, 228 p.)

Critique littéraire

DANIEL GARROT : *Léopold Sedar Senghor, critique littéraire*. — Un aspect méconnu de L. S. Senghor et un éclairage sur la littérature africaine francophone. (Les nouvelles éditions africaines, B.P. 260, Dakar, 155 p.)

GEORGES POULET : *la Poésie éclatée*. — De Baudelaire à Rimbaud, la poésie meurt et renaît entre deux moments : elle est donc faite d'une suite d'éclatements. (Presses universitaires de France, 175 p.)

Mémoires

BERTRAND DE JOUVENEL : *Un voyageur dans le siècle*. — De 1903 à 1945, un voyageur « porté par le flux de l'histoire », rapporte le malheur de sa génération pour mettre en garde les générations qui suivent. Avec le concours de Jeannine Malige. (Robert Laffont, 493 p.)

JEAN-PIERRE DORIAN : *Ecoute le temps*. — Un témoignage sur les vedettes de la politique, des arts, des lettres, du théâtre — de la vie parisienne. Préface de Roger Peyrefitte. (Albin Michel, 206 p.)

Carnets

BERNARD NOEL : *U.R.S.S. aller et retour*. — Carnets de voyage et série d'instantanés sur l'Union soviétique ou les dessous de la réalité. Par l'auteur du *Château de Cène*. (Flammarion, 188 p.)

Essais

MICHEL DE CERTEAU : *Arts de faire*. — Un regard neuf sur les pratiques quotidiennes des gens ordinaires (10-18, 374 p.)

YVES BARELLI, JEAN-FRANÇOIS BOUDY, JEAN-FRANÇOIS CARENCO : *l'Espérance*. — Un groupe d'énarques propose pour l'Occitanie un programme pédagogique, culturel, administratif, « *cohérent avec le respect de l'unité nationale* ». Préface de Robert Escarpit. (Editions Entente, 151 p.)

ALEXANDRE SANGUINETTI : *Lettre ouverte à mes compatriotes corses*. — Dans une adresse à ses compatriotes, le bouillant Antoine Sanguinetti convie les Corses à restaurer eux-mêmes leur patrie en restant « *étroitement unis à la France et au monde européen* ». (Albin Michel, 225 p.)

Politique

HERVE HAMON et PATRICK ROTMAN : *l'Effet Rocard*. — Réformiste révolutionnaire ou produit des médias ? Ce qui se cache derrière le « phénomène » Rocard. (Stock, 364 p.)

Philosophie

JACQUES DERRIDA : *la Carte postale*. — De Socrate à Freud, une satire de la littérature épistolaire. (Ed. Flammarion, 551 p.)

Biographie

YVONNE KAPP : *Eleanor, chronique familiale des Marx*. — Une reconstitution chaleureuse de la vie de la famille Marx, à partir de la vie de la plus jeune des filles. Traduit de l'anglais par Olga Meier. (Editions sociales, 378 p.)

Psychanalyse

ROGER GENTIS : *Leçons du corps*. — Une étude critique des thérapies d'inspiration reichienne. Ed. Flammarion, 234 p.)

WILFRED R. BION : *Entretiens psychanalytiques*. — La meilleure introduction à l'œuvre d'un grand psychanalyste anglo-saxon. (Trad. de l'anglais par B. Bost ; préface d'André Green. Ed. Gallimard, 261 p.)

Documents

ROGER FALIGOT : *Guerre spéciale en Europe*. — Une analyse du système de répression expérimenté en Irlande qui pourrait servir, éventuellement, de modèle dans d'autres pays d'Europe. (Flammarion, 339 p.)

Histoire

MARINE SEGALEN : *Mari et femme dans la société paysanne*. — Une étude d'anthropologie historique. (Flammarion, 210 p.).

ANDRE CASTELOT : *Talleyrand ou le cynisme*. — Où se confirme le retour à l'actualité d'un personnage historique ambigu. (Librairie académique Perrin, 715 p.)

NICOLE CASTAN : *Justice et répression en Languedoc à l'époque des Lumières*. — Traditions, état et criminalité à la fin de l'Ancien Régime. (Flammarion, 310 p.)

JEAN SAGNES : *le Mouvement ouvrier du Languedoc*. — Aux origines d'une gauche méditerranéenne. (Privat, 320 p.)

JACQUES MASSU et JEAN-JULIEN FONDE : *l'Aventure viêt-minh*. — Une histoire de la guerre du Vietnam et aussi le témoignage de deux protagonistes. (Plon, 376 p.)

en poche

Les bonheurs de Francis Ponge

« L'OBJET, c'est la poétique » : la formule est de Braque. Elle coïncide avec le projet pongien depuis l'origine jusqu'à ce jour. Elle a valeur de frontispice.

On sait Francis Ponge le poète des objets. On retrouvera avec bonheur cette fête de l'expression que suscite en lui la contemplation active et quasi érotique de ces ordinaires et insolites merveilles, *l'Asparagus (« Strates en l'air... Ces tapis, ces tamis... »)* ou *l'Ardoise (« Quel plaisir d'y passer l'éponge »)*. Mais on sait moins, et l'on gagnera à savoir, que notre homme est aussi le chantre d'admirables « Tombeaux », préservant de l'oubli mieux que toute autre stèle les figures de Claudel, Henri Calet, Bernard Groethuysen. Et l'on redécouvrira aussi que l'humour savant est une des mesures essentielles de cette voix savoureuse, comme le montre le *Texte sur l'électricité*.

Comme Ponge invite *« chacun de nous » à « composer notre temple domestique »* avec, *« au contre, jamais atteinte »*, *« sa Beauté »*, *« Fontaine de notre patio »*, nous mettrons ces *Lyres* au sanctuaire de notre bibliothèque.

SERGE KOSTER.

★ LYRES, de Francis Ponge, « Poésie-Gallimard », 177 p. Environ 13,50 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *les Collaborateurs* (1940-1945), de Pascal Ory (Points. Le Seuil) ; *les Premiers Temps de la Grèce*, de M.-I. Finley (Champs. Flammarion) ; *la Violence et le Sacré*, essai de René Girard (Pluriel).

en bref

● LE CONSEIL LITTERAIRE DE MONACO a publié une sélection de dix auteurs susceptibles d'obtenir le « prix littéraire prince Pierre de Monaco », doté de 30.000 F, et décerné le 7 mai prochain. Alain Bosquet, José Cabanis, Jacques Chessex, Jean-Louis Curtis, René Fallet, André Frossard, Max Gallo, Claude Mauriac, Pierre-Jean Rémy et Marcel Schneider sont les écrivains retenus comme lauréats possibles de ce prix souvent considéré comme « l'antichambre » de l'Académie française.

● LE PRIX DU PALAIS LITTERAIRE a été attribué à Thierry Lévy pour son essai sur la fonction pénale : « le Désir de punir » (Fayard).

● LE PRIX POETHRA 80 DE POESIE, attribué par l'association culturelle amboise, a été décerné à Suzanne Brosse pour son recueil intitulé : « Jusqu'à l'oubli du jour » (André Silvaire).

● LA COLLECTION « ENVOI », aux Nouvelles Editions Oswald (NEO), publie des premiers romans présentés par un « grand aîné ». Ainsi, Joyce Mansour donne le « coup d'envoi » au « Voyage de 100 mètres » de Kamal Ibrahim. Jean-Edern Hallier présente « Je rêve petit bourgeois » de Michel Cejtlin et Jean-François Kahn propose « le Roi bissextile » de Jean-Paul Rosart.

● « LES INDUSTRIES CULTURELLES » font l'objet d'une étude publiée par la Documentation française. Cette étude de cent quatre-vingts pages montre comment les produits culturels sont conçus, choisis, mis en forme, fabriqués puis distribués. Une part importante de l'ouvrage est consacrée à l'économie du livre. Les principales données sur les pratiques des ménages et la consommation des produits culturels figurent en annexe. En vente aux librairies de la Documentation française, 31, quai Voltaire à Paris et 165, rue Garibaldi à Lyon, et par correspondance, 124, rue Henri-Barbusse, 93108 Aubervilliers. Prix : 22 F.

■ DANS LE CADRE DU COLLOQUE FAULKNER, organisé par l'université Paris-VII (« le Monde » du 7 mars), le Centre culturel américain organise un débat animé par Michel Gresset sur le thème « Faulkner en France, 1930-1980 ». Y participeront Marianne Alphant, Jeanne Champion, Patrick Grainville, Jean Mambrino et Michel Mohrt. (Le 14 mars à 18 h. 30, 3, rue du Dragon, 75006 Paris.)

■ « LE FOU PARLE » présente dans son numéro 12 un ensemble de textes sur divers aspects du racisme. « Pensons, écrivons, vendons français », conseille ironiquement Roland Topor, tandis qu'André Laude dépeint la condition de « métèque » dans un poème. On trouve aussi, dans cette livraison, des textes de Georges Pérec, Roland Dubillard et Conrad Detrez, avec les habituels dessinateurs de la revue : Cardon, Desclozeaux, Lise le Cœur, Olivier O. Olivier, Kerleraux et naturellement Topor. (« Le Fou parle », 10, rue de la Félicité, 75017 Paris. 12 F.)

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. ALAIN DECAUX

Le discours du récipiendaire

Un homme libre

« UN homme à la foi sans faille, mais un homme libre : voilà ce qu'il a voulu être, voilà ce qu'il a été. » Cet homme, c'est Jean Guéhenno, tel que le définit M. Alain Decaux, qui lui succède à l'Académie française.

La formule — excellente — fait allusion à l'indépendance foncière d'un écrivain qui, par honnêteté intellectuelle, n'a jamais adhéré à un parti, qui « se refusait à obéir à des mots d'ordre ». Mais, plus encore qu'un penseur engagé du côté des opprimés, donc « de gauche », elle s'applique à toute la vie exemplaire de Jean Guéhenno, dont on a entendu, dont on va lire l'évocation fervente.

Sans peut-être insister suffisamment sur la valeur de son œuvre littéraire.

L'auditoire — brillant comme de coutume — a donc assisté à la dure enfance d'un petit employé breton qui avait trouvé le temps et eu la volonté de préparer seul son baccalauréat puis, boursier, le concours de l'Ecole normale supérieure, que le contact des réalités et des luttes sociales avait rangé du bon côté, avant même qu'il se plonge dans Rousseau, Michelet, Renan.

Le « récipiendaire » donne à voir les étapes d'une carrière de professeur — « Jean Guéhenno a émerveillé plus de vingt classes qui apprirent de lui l'intelligence, l'intuition, la clarté, la tolérance, la beauté » — ; de militant, avec l'expérience d'Europe, puis de Vendredi ; d'écrivain. Il insiste sur sa générosité, et aussi sur son courage, qui lui fit dénoncer les crimes du stalinisme même lorsque c'était, tactiquement, inopportun. On n'a pas le droit de farder la vérité.

Et si les désillusions de cet être épris de justice furent amères, sa confiance dans l'homme n'en fut jamais ébranlée. Pourtant en témoignent tous ceux qui ont pu approcher de sa personnalité rayonnante. — J.-M. D.

MESSIEURS,

DEPUIS plus de vingt années, quand il m'advient de prendre la parole devant des caméras, c'est après qu'un réalisateur ou une scripte — on ne dit plus script-girl et l'on a bien raison — eut rugi dans un microphone un seul mot, le plus significatif mais aussi le plus bref : top.

Les caméras sont là — et aussi les projecteurs, pardon messieurs. Nul top n'a retenti à mes oreilles, mais une invitation que tous mes prédécesseurs au neuvième fauteuil ont entendue à cette place, dont votre indulgence m'a ouvert l'accès. Pourquoi faut-il, à cet instant précis, que mes pensées se portent tout aussitôt vers l'un des vôtres, et que celui-là, justement, je ne l'aie rencontré qu'une seule fois ? Je veux nommer Henry de Montherlant.

Un jour, à la Société des auteurs, venu recevoir la plus haute des récompenses que celle-ci puisse accorder, Montherlant médita à haute voix sur le sort de l'œuvre dramatique et sur celui du livre. La pièce de théâtre, affirmait-il, n'existe plus dès lors qu'on ne la joue plus. Il n'est que de constater son décès — et celui-ci est définitif. Plus d'acteurs, plus de pièce. Le livre, lui, ne meurt jamais totalement. Toujours, en un siècle ou un autre, un jeune homme désœuvré, en vacances dans quelque maison de famille, tire d'un rayon poussiéreux un vieux volume dont, faute de mieux, il entreprend la lecture. Pour quelques heures, voilà un livre qui revit. Indiscutable privilège — proclamait Montherlant, — avantage du livre sur l'œuvre dramatique.

....

Grâce au ciel, dans le domaine de la technique, rien de ce qui était vrai hier ne le reste demain. Les progrès accomplis par le magnétophone, le magnétoscope et le vidéoscope permettent à chacun de se constituer des bibliothèques sonores et visuelles. Sans doute n'est-ce pas s'engager dans la voie de la science-fiction que d'imaginer, dans un siècle ou plusieurs, le jeune homme de Montherlant redécouvrant, chez sa grand-mère, sous une forme préservée, telle émission oubliée, témoignage irréfutable d'une voix, d'un visage, d'une époque.

Alors peut-être l'ère ouverte par Edouard Branly aura-t-elle, en toute familiarité et éternité, rejoint celle qu'inaugura jadis Gutenberg.

....

Images de Bretagne

JEAN GUEHENNO ne posséda jamais de poste de télévision. Mais il aimait écouter la radio. Dans les grandes occasions, quand on annonçait un spectacle télévisé de qualité, il se rendait chez son ami, le professeur Vaillant, qui habitait le même immeuble que lui, au même étage. Ainsi Jean Guéhenno donnait-il un exemple : il n'absorbait pas tout ce que proposait l'audio-visuel. Il choisissait.

Pour la première fois, messieurs, je viens de prononcer le nom de mon prédécesseur. Pardonnez-moi ce long exorde. Je n'ai pu me retenir de parler du métier que j'exerce. J'ai la faiblesse de croire que Jean Guéhenno, qui aimait tant le sien, m'eût approuvé. Je n'ai rencontré qu'une seule fois Jean Guéhenno. C'était chez Jacques Chastenet, historien que j'admire, ami que j'aimais. Je le revois, Jean Guéhenno. Il est là, appuyé sur sa canne, le regard vif, aigu, scrutateur, me fixant derrière ses lunettes, la bouche ombrée d'une moustache qui, si j'en crois les photographies, de volumineuse qu'elle était naguère, s'était amenuisée au fil des années. Je m'approche, je lui parle. Je lui dis que j'ai lu *Changer la vie* et que j'ai ressenti profondément tout ce que ce livre exprime. Il me regarde, avec plus d'intensité encore. J'ai l'impression qu'il veut juger de ma sincérité. Après quoi, il me répond par une phrase courtoise, mais brève. Je n'insiste pas. Je le salue. Je prends congé.

J'ai cherché à travers la France les traces de Jean Guéhenno. Et ce sont des images qui se recomposent dans ma mémoire. Son appartement de la rue Pierre-Nicole, son bureau cerné de tous ces livres qu'il aimait. Rien n'a changé. Sur sa table de travail, les mêmes objets. Pas de doute : il était là hier, il sera là toujours. D'autres images, celle de Port-Blanc, en Bretagne, celle de la petite maison de pêcheur où, chaque été, il se retrouvait. Je m'assieds, à sa place, dans son bureau du premier étage. Par la fenêtre ouverte, je regarde la mer, comme il la regardait lui-même. A l'horizon, des îles en forme de rochers noirs ponctuent la limite du gris de l'eau et du ciel pâle. L'un des plus beaux paysages qui se puissent voir. Je ressens cette paix qu'il est venu, lui, chercher-là — et qu'il a trouvée.

Port-Blanc, c'est l'arrivée. Le départ, je l'ai cherché à Fougères, la ville où il est né. M. Michel Cointat, son maire, m'y a accueilli. On ne peut pas comprendre Jean Guéhenno sans Fougères. Alors là, encore, ce sont des images qui surgissent.

Une charrette qui roule au mois de mai, sur de longs chemins où fleurissent les genêts. Une famille entassée, le père, la mère, deux garçons, trois filles. Ils s'appellent Guéhenno. Ils viennent du Morbihan. Si, de Pontivy à Fougères, ils ont entrepris l'interminable voyage, c'est simplement pour chercher du travail. Au bout de la route, voici le but, la ville des chaussures. De tout temps, on a fabriqué des sabots de bois à Fougères. Sous la Restauration, on en est venu aux chaussons. Les ouvriers qui les faisaient se sont appelés des chaussonniers. Sous le Second Empire, enfin, des fabriques se sont ouvertes qui se sont mises à confectionner des chaussures. Fougères a suivi le conseil de Guizot et s'est enrichie.

Le plus jeune de la famille Guéhenno, Jean-Marie, est logiquement devenu, lui aussi, chaussonnier. Et, quand il a été en âge, il a épousé une piqueuse, Angélique Girou, grande et belle. Un premier enfant est venu, qui est mort. Puis est apparu le petit Jean. Le nôtre. En vérité, pour l'état civil, il se prénommait Marcel-Jules-Marie. Mais, à vingt ans, il a choisi de s'appeler Jean.

Un enfant de ce temps va toujours en nourrice. Le fils de Jean-Marie et d'Angélique passera plusieurs années dans le village de Peiné chez sa grand-tante. Il en a conservé un souvenir émerveillé. D'ailleurs, il y est retourné, jusqu'à sa quatorzième année, pour les grandes vacances.

Une enfance bretonne

ET puis, est venu le temps de l'école. Cette fois, ce sont d'autres images que je vois. Celles qu'a découvertes tout à coup, en regagnant Fougères, celui que nous appellerons Jean, déjà. Des demeures misérables, noires et lugubres. La rue du Rillé. La maison de pierres grises équarries où les Guéhenno habitent une pièce unique, au troisième étage. La « cambuse », comme dit Jean-Marie. Pas un pouce de trop, bien sûr. Il faut y ranger deux lits, celui des parents et celui du petit, une table, des chaises, deux armoires, un buffet, le fourneau à gaz, un autre fourneau de fonte, à charbon. D'un bout de la pièce à l'autre, des fils sur lesquels on accroche la dernière lessive. Devant la f e n ê t r e, c'est ce qu'on appelle « l'atelier » : le bahut de Jean-Marie, un grand baquet d'eau dans lequel trempent toujours des cambrures et des semelles ; et surtout la machine à coudre d'Angélique. Cette machine sur laquelle elle pique des chaussures. Dès 5 heures du matin, Angélique est à sa machine, elle pédale jusqu'à 11 heures du soir. Jusqu'à sa dernière heure, Jean Guéhenno a cru entendre « ce bruit de brouette roulée sur des pavés que fait le pédalier à chaque tour de roue ».

Des images toujours. Le petit Jean qui rentre de l'école. Il sait ce qui l'attend. A peine arrivé, il doit noircir les empeignes et les tiges en veau verni, en chevreau, en mégis. Il doit préparer les quartiers et les baguettes. Il doit découper les doublures. A dix ans, de son propre aveu, il est un apprenti assez habile.

Un peu plus tard, un grand bruit dans l'escalier. C'est Jean-Marie Guéhenno qui rentre, réjoui, volubile, ayant déjà une histoire à raconter. Un cœur d'or, ce Jean-Marie, mais avec une malice qui quelquefois lui porte tort. Il est compagnon du Tour de France. Certains soirs — je suis sûr qu'avec moi vous imaginez la scène, — plusieurs hommes se glissent dans la petite chambre. Ils sont reçus par Angélique, promue « mère des compagnons ». Ces soirs-là, Jean-Marie n'est plus Jean-Marie. Avec fierté, il est Pontivy la Justice. Les hommes qui l'entourent se nomment Villefranche la Liberté, Montpellier la Franchise, Paris la Probité, Louvigné l'Espérance. Tous des noms de vertus. Et il est bien vrai que ces hommes-là, tout en jurant qu'il n'y a ni Dieu ni maître, professent la vertu.

Jean-Marie le « meneur »

UN révolutionnaire, Jean-Marie Guéhenno ? Pas du tout. Il a même cru au brave général Boulanger. Mais il est républicain, en un temps où la République est encore mise en cause par beaucoup d'adversaires. En un temps où le mot seul de République est synonyme de progrès. Jean-Marie a même, dans l'histoire du mouvement ouvrier à Fougères, joué un rôle dont, je ne sais pourquoi, son fils ne parla jamais. Il fut le premier ouvrier élu, dès juin 1889, au conseil municipal de la ville. Et même, il fut réélu en 1891, 1892, 1896, 1900. Pourtant, un peu plus tard, un journal de Fougères dénonce Jean-Marie comme « meneur ». Mot redoutable.

Que s'est-il donc passé ?

La vie, pour les ouvriers, est devenue de plus en plus dure. La loi de la concurrence oblige les patrons à serrer les prix et, par voie de conséquence, les salaires. Lorsque survient la morte-saison, on trouve naturel de renvoyer les ouvriers chez eux. Il n'est pas question d'indemnité de chômage. Personne ne songe à aider l'ouvrier malade ni sa famille. Point de travail, une maladie : c'est à coup sûr la misère à la maison, souvent la faim — cette faim qui revient comme un leitmotiv dans tous les récits populaires du dix-neuvième siècle.

Entamer le dialogue est difficile. Devant le patron, l'ouvrier seul est facilement terrorisé. Une solution : il faut que l'ouvrier, justement, ne soit pas seul. C'est ce qu'a compris Jean-Marie Guéhenno. Il est de ceux qui, à Fougères, ont fondé l'un des premiers syndicats.

Un meneur, Jean-Marie Guéhenno ? Tout simplement, il voit autour de lui de grandes injustices et il ne les accepte plus.

Angélique avait toujours eu peur de la vie. Peur pour elle-même, pour son mari, pour son fils. Peur de manquer de travail, peur de déplaire au patron, peur que les siens aient faim. Cette terreur atavique s'apaise peu à peu. Depuis trois ans, le petit Jean va au collège. Il travaille bien. Angélique a mis de côté quelques billets de banque et une grande pièce d'or de quarante francs. C'est à ce moment précis que Jean-Marie tombe malade. Pour le soigner, tout y passe, les billets et la pièce de quarante francs. Mais Jean-Marie ne guérit pas. On le transporte à l'hôpital.

Jean Guéhenno a quatorze ans. Pour remplacer le père défaillant, il faut que le fils travaille. Sera-t-il lui aussi chaussonnier ? Non. Les années de collège vont lui servir de sésame. On fait de lui un garçon de courses, d'abord, puis un employé de bureau. Ceci, bien sûr, dans une usine de chaussures. Il n'y en avait toujours pas d'autres à Fougères.

Vêtu de sa blouse noire, il sera tout aussitôt jalousé, comme ses pareils, par les ouvriers. Les chaussonniers méprisent ceux qui ne se salissent plus les mains. Jean Guéhenno va souffrir de se voir exclu de ce qu'il considère comme une fraternité. Et nous verrons que tel sera son sort ; de se sentir éternellement ailleurs, de ne jamais trouver son havre, d'en éprouver toujours de l'amertume et quelque chose qui ressemble à un remords.

Un dur combat

ET puis est venu l'hiver de 1906-1907. Je ferme les yeux et je revois Fougères, son château, ses vieux quartiers, ses pignons dentelés, ses toits aigus, ses jardins. Et les eaux vives du Couesnon qui traverse la ville. Je vois tout à coup les cheminées des fabriques d'où ne sort plus aucune fumée. Je vois les ateliers désertés, les machines immobiles. La grève. L'une de ces grèves comme Zola nous les a si bien restituées. L'une de ces grèves d'hiver plus terribles que les autres. Parce qu'à la faim s'ajoute le froid. De cette grève, Jean Guéhenno dira : « C'était une affaire de pain, bien sûr, mais autant une affaire d'honneur, un dur combat. »

Elle se prolonge, la grève de Fougères. Si longtemps que la France s'occupe enfin de ces gens-là. Les communautés ouvrières d'autres villes offrent de prendre chez elles les enfants de Fougères. On en envoie à Paris, à Nantes, à Rennes. De partout, les pauvres envoient un peu d'argent à ces plus pauvres qu'eux qui sont à Fougères. Et puis, un jour, une grande nouvelle : Jaurès va venir. Quoi ! Jaurès à Fougères ? Ce n'est pas possible, c'est une fausse nouvelle ! Fougères est une trop petite ville pour le grand Jaurès ! Mais non, les journaux le confirment : Jaurès sera tel jour, à telle heure, à la gare. Et voilà que toute la ville se porte vers cette gare. Une masse immense d'hommes, de femmes, d'enfants. Qui dira ce que fut, pendant toutes ces années, la gloire de Jaurès auprès de tout un peuple ?

C'est une mer, c'est un océan qui bat la gare et ses alentours. Des hommes en casquette, des femmes en cheveux. Des enfants haussés sur les épaules : « Regarde bien, c'est M. Jaurès qui va venir. » Encerclé, serré de toutes parts, écrasé, l'adolescent Jean Guéhenno est au sein de cette foule. La porte vitrée qui s'entrouvre, là-bas. Un groupe d'officiels, vêtus de noir, et, au milieu d'eux, un homme simple, avec une large barbe et un regard rayonnant. Une acclamation qui monte vers le ciel. Un long cri de gratitude et d'espoir.

C'est sous le marché couvert que va parler Jaurès. Les journaux du temps le disent — et c'est vrai — : toute la ville était là. Parce que toute la ville travaillait pour la chaussure. Et que la chaussure était en grève. Je vous le dis sans fard et sans hésitation : j'aurais voulu être dans cette foule. J'aurais voulu entendre Jean Jaurès, la plus grande voix que la gauche française ait engendrée. J'aurais voulu, avec Jean Guéhenno, entendre ces deux mots qui tombèrent sur la foule silencieuse et qui la firent tout à coup trembler : « Citoyens, citoyennes ! »

L'accent du Sud-Ouest martelait les phrases. L'éloquence était à la fois classique et populaire. Jaurès était le familier des orateurs antiques et, en même temps, il côtoyait chaque jour les souffrances du peuple. Ce jour-là, il ne parla pas aux grévistes de Fougères de leurs épreuves. Ceux-ci ne les connaissaient que trop. Mais il leur dit qu'ils n'avaient pas le droit d'être vaincus, parce que leur combat n'était pas le leur seulement, mais celui de tous. A ces gens courbés dans la servitude, il parla de leur fierté. Il leur dit que tous, — oui, tous — portaient en eux un monde. Comme il a su se souvenir, J e a n Guéhenno ! Ecoutons-le : « Et puis sa voix se fit plus grave : il évoqua tous les malheurs que subissaient dans ce moment les hommes, les terres ensanglantées, la guerre qui, comme une nuée, montait sur l'horizon et roulait vers nous, un univers furieux que, seuls, pouvaient exorciser notre bon sens et notre volonté. Alors seulement, vers la fin de son discours, il nous nomma de ce nom plus chargé de tendresse : « camarades », et pour la première fois j'eus le pressentiment de notre vrai destin. »

Le plus pur de tous les rêves

PARCE que, à l'Assemblée de 1789, ceux qui voulaient une Constitution s'étaient assis à la gauche du président et ceux qui n'en voulaient guère à sa droite, les notions de droite et de gauche sont nées en France. Après quoi, envolées bien au-delà de cette Assemblée française, elles se sont imposées non seulement à notre pays, mais — fait remarquable — au monde entier.

La gauche française, cependant, ne ressemble pas aux autres gauches. Elle a sa propre hérédité, ses ambitions bien à elle et ses propres réflexes. Il semble que l'individualisme français se soit confirmé jusque dans les rassemblements qu'elle provoque. Rousseau à l'origine, et puis Hugo, et puis Michelet, et aussi Proudhon, et aussi Blanqui, et enfin Jaurès : on découvre dans cette lignée cet appel venu des profondeurs, cet élan vers l'idéal et parfois vers l'impossible, cette sorte de lumière enfin qui n'appartient qu'à la France. Dans les années qui précédèrent 1914, il sembla qu'une lame de fond emportait tout. A chaque nouveau scrutin, la gauche progressait. La fureur même de ses adversaires montrait qu'ils avaient peur. La gauche radicale, qui déjà était au pouvoir, allait-elle faire place à une gauche socialiste ?

Et comment tant de gens — et d'autant plus s'ils étaient jeunes — n'auraient-ils pas été séduits ? Une société moins dure à l'homme, la fin des plus intolérables des inégalités, le travail mieux organisé, mieux réparti, mieux protégé. Les abus pourchassés. Le droit au travail, mais aussi le droit au repos. Le droit d'être malade, le droit d'être vieux. Et puis — et là, c'était le cri suprême — le droit à la paix. Jaurès en était sûr, et il le répétait sans cesse : au long des siècles, c'étaient toujours les humbles, les pauvres, qui avaient payé le prix de la guerre. Puisque l'on ne pouvait pas faire la guerre sans eux, il leur appartenait de refuser la guerre. Seul le socialisme empêcherait la guerre. Le raisonnement de Jaurès était simple et, de là, d'autant plus convaincant. Quand tous les pays du monde seraient socialistes, on aurait mis fin à toute possibilité de guerre. Car il était évident — mathématiquement évident — que jamais un pays socialiste ne ferait la guerre à un autre pays socialiste. Alors, des millions de Français ont rêvé à ces républiques idéales que peignait Jaurès. Il leur était d'autant plus facile de rêver que jamais, dans le monde, on n'avait vu de telles républiques. Dans cette perspective, le rêve socialiste d'avant 1914 nous apparaît comme le plus pur de tous les rêves.

« Pourquoi moi ? »

JEAN GUEHENNO fut l'un de ceux qui rêvèrent. Désormais, c'est la gauche qu'il allait rejoindre. La gauche, mais pas un parti de gauche. Voilà qui est important. Jamais Jean Guéhenno n'a adhéré à un parti. Il en fuyait les structures et les consignes. Il se refusait à obéir à des mots d'ordre. Un homme à la foi sans faille, mais un homme libre : voilà ce qu'il a voulu être. Voilà ce qu'il a été.

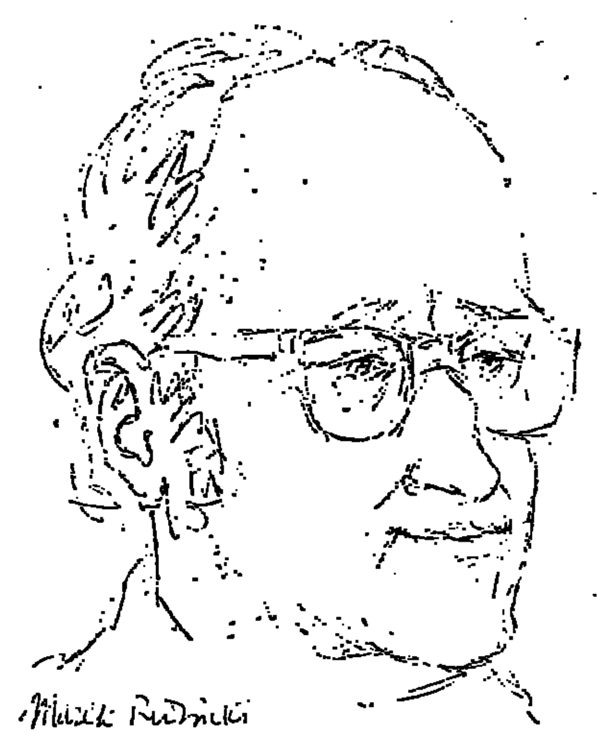
Mais, pour le moment, il portait toujours la blouse grise et le col empesé des employés de fabrique. Tout à coup, il se décida. Retournons dans la petite chambre où l'attendait chaque soir sa mère. Devant la fenêtre, la brouette tourne. Jean est assis à la table. Le voilà qui prend sa plume. Et là, sur le bois, il écrit : « Vive le bachot ! »

Préparer seul cet examen, quand, dans la semaine, on dispose de si peu de loisirs : le pari est risqué. Il le gagne. Il est bachelier. Du coup, on lui accorde une bourse. Il devient khâgneux au lycée de Rennes. On décide pour lui qu'il préparera Normale lettres.

Aux vacances, il retrouve sa mère et, fort triste, s'en va visiter son père à l'hôpital. Jean-Marie n'en finit pas de mourir. En juillet 1910, Jean échoue au concours de l'Ecole normale et, pour ne pas perdre de temps, passe en octobre les examens d'une licence de philosophie. C'est entre l'écrit et l'oral que Jean-Marie Guéhenno, que Pontivy la Justice, est enfin délivré de son long calvaire. Dois-je vous dire que l'événement ne fait aucun bruit dans le monde, pas même à Fougères ? Mais, pour Jean, il s'agit d'une blessure profonde, dont il ne guérira jamais.

(Lire la suite page 22.)

Le discours de M. Alain Decaux



M. Alain Decaux (dessin de Marek Rudnicki)

(Suite de la page 21.)

Enfin, Jean Guéhenno va entrer à Normale. Il a obtenu une bourse d'externat. Ils seront dans la même turne quatre inséparables : Durckheim, Desjardins, Vaillant et lui. Durckheim sera tué à la guerre, les trois autres blessés. C'était en ce temps-là le lot de cette génération dont on a dit si justement qu'elle fut sacrifiée. De l'Ecole il conservera ce souvenir rare d'enrichissement et de plénitude que vous êtes plusieurs ici à avoir connu. Il passera toute une année à lire presque uniquement Platon.

Il lut aussi *l'Avenir de la science*, de Renan, s'exalta de cette lecture. Il l'a rapporté, dans cette exaltation de l'esprit, il trouva quelque chose qui ressemblait au bonheur dans sa perfection. Du coup, il se posa cette question qui le poursuivit jusqu'à sa dernière heure : « Pourquoi moi ? » Il était conscient de jouir d'un privilège sans limite. Or, par essence, il détestait les privilégiés. Ses pensées à tout instant rejoignaient le noir troupeau qui, chaque matin, à l'aube, regagnait l'usine ou la fabrique. Dans ces moments, l'angoisse lui étreignait le cœur: « Pourquoi moi ? »

Entré à l'Ecole en 1911, la même année que Maurice Genevoix, il devait en sortir en 1914. Pour aller où, sinon à la guerre ? S'il est une certitude que je ressens avec force, c'est qu'à aucun moment de l'histoire humaine tant d'hommes, de 1914 à 1918, ont eu à supporter se qui n'est rien d'autre que l'insupportable.

Une balle en plein front

UNE image, encore. Un jour de mars 1915, un jour « triste et gris ». La tranchée. C'est-à-dire la boue. Il faut vivre dans la boue, tirer dans la boue, manger dans la boue, dormir à même cette boue. Les poux qui grouillent, les rats qui sont comme chez eux, et puis l'odeur. Et puis le bruit. La mitraillade, la fusillade, la canonnade. Dans la tranchée, l'officier Jean Guéhenno est là, avec ses hommes. Soudain, il chancelle : une balle est venue le frapper en plein front. Ses camarades, tandis qu'on l'emporte, croient que c'est un mort qui s'en va. Il survivra. Déclaré inapte, il est affecté à l'arrière et rééduquera notamment des soldats devenus aveugles. Auprès de ces hommes désespérés, il va avoir tout le temps de méditer sur l'absurdité de ces désastres.

Au bout de la course aux enfers, douze millions de morts. C'est plus que ne peut en supporter Jean Guéhenno. Comme tous ses camarades, il va jurer que l'on ne reverra plus jamais ça. Les rescapés de l'hécatombe sont prêts à tout oser pour que jamais, au grand jamais, la folie des hommes ne les reprenne.

Bonne occasion de repenser à Jaurès. Tout au long de sa vie, Jean Guéhenno pensera à Jaurès, il y pensera — a-t-il dit, dans *la Mort des Autres* — « comme à aucun autre homme ». Alors, après la tuerie, l'impérieuse nécessité du socialisme ? Avec passion, Guéhenno, comme d'autres, regarde du côté de l'Orient. En octobre 1917, il y a vu s'allumer « un grand feu ». En 1934, dans son *Journal d'un homme de quarante ans*, il écrira : « Ce combat et cet exemple — il s'agit du combat et de l'exemple soviétiques — font à peu près tout notre espoir et toute notre joie. »

Ce sont là de graves paroles. Elles auraient dû logiquement déboucher sur un engagement politique, surtout après 1920 quand, au Congrès de Tours, se détachant du parti socialiste, naquit le parti communiste. Jean Guéhenno n'a pas voulu franchir le pas. Il s'en est expliqué dans *la Foi difficile*.

Il n'a pas voulu choisir, dit-il, « entre ses deux fractions du peuple dont le congrès de Tours venait de faire des ennemis ». Il y avait désormais des socialistes et des communistes. Mais Jean Guéhenno déclarait avec force que « la scission de Tours lui paraissait une véritable trahison d'une cause qui ne pouvait pas cesser d'être commune » et qu'elle « compromettait tout l'avenir ».

Voilà des lignes qui disent tout. A cette époque, Guéhenno éprouve de la joie à voir la révolution marxiste triompher en Russie, « au reste contre toutes les prévisions et les enseignements de Marx », mais il dit que, si peut-être les temps sont proches, cela ne signifie nullement que les Français, eux, doivent changer de méthode.

Professeur d'humanisme

IL s'est marié, en 1916, avec une camarade d'études, agrégée d'histoire et de géographie, qu'il a profondément aimée et qui, après la guerre, lui a donné une fille, Louise. Il a été nommé professeur au lycée de Douai, puis à celui de Lille. Il y a créé la première khâgne que l'on ait vue dans la capitale des Flandres.

Professeur, il s'est senti libre. Déjà, on le tient pour un pédagogue exceptionnel. En 1927, il est nommé à Paris. C'est ainsi qu'il professera, en khâgne, au lycée Lakanal, à Henri-IV, à Louis-le-Grand.

Ici, je m'arrêterai. Je vous conduirai dans l'une de ces classes, traditionnellement sombres, de ces vieux lycées où Jean Guéhenno a enseigné. Je vous le montrerai venant s'asseoir à sa table, sur l'estrade, promenant son regard sur ces jeunes gens silencieux qui attendent tout de lui. Au lendemain de mon élection, j'ai reçu plusieurs lettres d'hommes qui furent ses anciens élèves. J'ai lu les témoignages que d'autres ont publiés. J'ai été frappé, non seulement par l'unanimité des souvenirs, mais par leur force. Jean Guéhenno a émerveillé plus de vingt classes qui apprenaient de lui l'intelligence, l'intuition, la clarté, la tolérance, la beauté — en un mot l'humanisme. Claude Santelli fut son élève. Avec Jean Deprun, il a eu la charge de présenter à Jean Guéhenno, en janvier 1942, les vœux de la khâgne. L'habitude était d'ironiser, de se moquer. Impossible. L'enthousiasme de ces élèves était sans mélange.

Et moi qui osais parler d'éphémère ! Quand les derniers d'entre ses élèves auront disparu, que restera-t-il de tant de génie — mais oui, tous me l'ont dit : de génie — dispensé pour faire des hommes ? C'est bien ce qu'il disait, à la première prise de contact : « Je suis ici, messieurs, pour vous aider à devenir, non pas ce qu'on appelle aujourd'hui des jeunes hommes, mais des hommes. »

Quand il lisait un texte, quand il le commentait, tout devenait clair, évident. Ce professeur n'avait rien de professoral. Comme il expliquait Pascal, lui qui n'était pas pascalien ! Comme il apprenait à découvrir les beautés de Michelet et de Renan ! Comme il s'attardait à ses dieux : Rousseau, Voltaire, Diderot. Comme il s'exclamait quand il se passionnait — et il se passionnait toujours ! Ainsi à l'attaque du septième livre de *l'Enéide* : « Enée aborde à l'embouchure du Tibre... mais c'est un Botticelli ! » Il s'interrompait : « Comme c'est écrit ! Sentez-vous comme c'est écrit ? » C'était là sa manière. Cette manière qui a fait de lui un maître « unique, irremplacé, inimitable ».

« Soyez Caliban ! »

POUR la première fois, en 1927, on avait vu le nom de Jean Guehenno à la devanture des libraires. Son livre s'intitulait : *l'Evangile éternel* et il était consacré à Michelet. Pouvait-il en être autrement ? De Michelet à Guéhenno, la filiation est évidente et j'aime que ce premier ouvrage soit dédié à la mémoire de son père. Après quoi vint un petit livre dont Daniel Halévy trouva le titre : *Caliban parle*. Ce Caliban, à qui Guéhenno donne la parole, c'est l'homme du peuple, ou plutôt, comme on a dit plus tard, l' « *homme-masse* ». Cet homme-là, Guéhenno l'avait entendu se plaindre dans sa jeunesse. Souvent. Depuis des siècles, il grognait, il grondait. Pourquoi ne pas « mettre en ordre ses doléances et ses espoirs ? » Ce *Caliban parle* est un acte de foi. Mais la lucidité surgit à chaque page. Ce que l'on découvre aussi, dans ce livre, c'est un style d'une remarquable fermeté et d'une indéniable beauté formelle. Le style Guéhenno est né.

Chez Daniel Halévy, Guéhenno s'est lié avec des hommes un peu plus jeunes que lui, mais qui pensent comme lui : Guilloux, Chamson, Grenier, Malraux, Drieu, Berl. Ces hommes, tous ces hommes, sont furieux de voir que le monde a si mal tourné depuis la guerre, de même que les politiques ont « rendu l'Europe impossible au moment même où il eût fallu la créer ». Souvent, la colère exerce une action créatrice. Guéhenno et ses nouveaux amis vont se retrouver dans la même revue, précisément baptisée *Europe*. C'est par *Europe* que Guéhenno va entrer dans ce qu'il appelle la « mêlée confuse ». Le fondateur de la revue va même adjurer Guéhenno d'en prendre la direction. Longuement, il hésite : toujours cette sensation — véridique — qu'il existe en lui trop de contradictions, qu'il n'est pas fait pour le combat ouvert. Mais, depuis quelque temps, il est en correspondance avec Romain Rolland, qui a lu son *Michelet* et son *Caliban*. Guéhenno lui demande conseil. Romain Rolland n'hésite pas : il faut accepter. Et Romain Rolland adresse même, à ce professeur qu'il ne connaît pas encore, une véritable exhortation : « Cher Guéhenno, parlez ! N'hésitez jamais à dire le plus vrai de vous-même, le plus réel ! (...) Soyez Caliban, voyez avec ses yeux les hommes et les œuvres de notre temps ! — Nous avons besoin plus que jamais d'un nouveau Péguy, absolument libre, sain et droit, franc du collier. Vous êtes vous. Restez vous. »

On ne dira jamais assez le talent qui se déploya à la revue *Europe*. Giono, Dabit, Blanzat, avaient rejoint Guéhenno, Chamson et Guilloux. La revue était pauvre, mais les lecteurs, s'ils n'étaient que quelques milliers, étaient ardents. C'étaient ces mêmes lecteurs — surtout des étudiants, des professeurs, beaucoup d'instituteurs — qui avaient idolâtré Jaurès. Tous ils estimaient que la pensée de Jaurès avait été trahie. Ils trouvaient dans *Europe* l'expression fervente de leur révolte. De loin, Romain Rolland donnait son impulsion — et quelle impulsion ! — à ce combat. Chaque semaine, il écrivait à Jean Guéhenno. Il faut lire leur correspondance publiée sous le titre *l'Indépendance de l'esprit*.

« Un assez beau chaos »

EN France, depuis longtemps, les lampions de la victoire étaient éteints. De terribles soubresauts secouaient la République. Certains regardèrent alors vers l'Allemagne et l'Italie. Mais d'autres, justement horrifiés par ces dictatures militarisées, se tournaient vers l'est et croyaient trouver la sauvegarde de la liberté auprès d'une autre dictature. Qu'était-ce qu'une cervelle d'Européen, en ces années-là, sinon, comme l'a vu Jean Guéhenno, un « *assez beau chaos* » ?

Le 6 février 1934 fut un révélateur. On avait voulu s'en prendre à la République. Tous ceux qui, la veille encore, hésitaient, tergiversaient, doutaient, ceux-là, tout à coup, se retrouvèrent. Le 12 février, cent cinquante mille hommes et femmes se rassemblent place de la Nation. Parmi eux, il y a un professeur de khâgne, pas très grand, pas très fort, avec une mèche noire, des lunettes rondes et une moustache. Il s'appelle Jean Guéhenno.

C'est dans le petit bureau d'*Europe* que, dès février 1934, allait naître ce comité de vigilance des intellectuels antifascistes qui allait devenir l'un des éléments les plus actifs de la campagne qui conduisit au Front populaire. Nous sommes sûrs que ce n'est pas par hasard.

Quand le parti communiste crut devoir acheter *Europe*, on fit dire à Jean Guéhenno qu'il garderait naturellement la direction de la revue. Il refusa. Il avait voulu qu'*Europe* fût l'asile et l'organe de toutes les gauches, point d'une seule gauche. Puisque ce n'était plus possible, il démissionna.

Naissance de « Vendredi »

LES élections législatives approchaient. Deux hebdomadaires se partageaient la clientèle du grand public cultivé. Ils étaient favorables à la droite. Mais comme ils rassemblaient des signatures prestigieuses, comme le talent s'y déployait à longueur de colonnes, même les gens de gauche les lisaient. C'est alors qu'André Chamson eut l'idée de battre ces périodiques sur leur propre terrain et de leur opposer un hebdomadaire qui rassemblerait tout autant de talent, mais qui, lui, soutiendrait le programme du Front populaire. Il fallait des capitaux. André Chamson les trouva. Il fallait un titre. Comme le nouveau journal devait paraître le vendredi, on l'appela *Vendredi*. Le temps n'était pas encore venu où, après la libération, une feuille imprimerait : « A partir de la semaine prochaine, *Samedi-Soir* paraîtra le jeudi matin. »

Quand André Chamson demanda à Jean Guéhneno de diriger avec lui *Vendredi*, celui-ci accepta sur-le-champ. C'est ainsi que *Vendredi* eut trois directeurs : André Chamson, qui était radical, Jean Guéhenno, proche des socialistes, et Andrée Viollis, communiste.

Je viens de lire toute la collection de *Vendredi*. Quelle étonnante impression j'ai retirée de cette exploration !

D'abord — oui — les éclatantes signatures annoncées étaient bien au rendez-vous. Au sommaire du numéro un, daté du 8 novembre 1935, je trouve les noms d'André Gide, Jacques Maritain, Julien Benda, Jean Cassou, André Chamson, Jean Giono, Jean Guéhenno, Louis Martin-Chauffier, Paul Nizan, Jean Schlumberger, Andrée Viollis. André Chamson avait rédigé l'éditorial. Il annonçait que « *Vendredi* serait l'organe des hommes libres de ce pays et l'écho de la liberté du monde ».

Jean Guéhenno, lui, publiait à la page 10 un article intitulé : « Jeunesse de la France ». Il adjurait la jeunesse, qui voyait son horizon fermé, de rêver à la justice et de s'en tenir à ce rêve.

Une gigantesque kermesse

JE dois vous le confier : ayant vécu le Front populaire, je suis passé à côté de lui sans le comprendre. J'ai une excuse, j'avais onze ans. Je revois, dans les rues de Lille, ces grands défilés, débonnaires et sûrs d'eux-mêmes, avec dans les rangs des rires et des lazzis. Ce qui domine, dans mes souvenirs, c'est la forêt des drapeaux rouges, le chant repris inlassablement de *l'Internationale*. Les accordéons, au coin des rues, qui ne jouaient rien d'autre. Les crieurs qui annonçaient *l'Huma* et *le Popu*. Le secrétaire de mon père, fervent lecteur de *l'Action française*, et qui, lorsqu'un cortège de grévistes passait sous nos fenêtres, jaillissait sur le balcon pour crier : « Vive Maurras » », cependant que ma mère, aussitôt, lui intimait l'ordre de rentrer sur-le-champ. Je revois Blum défilant aux côtés de Salengro, notre maire.

Des images et, pour l'enfant que j'étais, elles évoquent bien plus une gigantesque kermesse qu'une révolution. Depuis, j'ai beaucoup lu sur ce qu'on a appelé le « grand espoir de 36 ». Mon impression — pourquoi ne pas le dire ? — ne s'est pas modifiée. Pour des millions de Français, le Front populaire, c'était quelques rêves réalisés. Les premiers congés payés : la grande ruée vers la mer de ceux qui ne l'avaient jamais vue. La France des tandems et des auberges de la jeunesse. Les quarante heures et les conventions collectives.

A quelques-uns de nos contemporains, cela pourra paraître dérisoire. Pour ceux de ce temps-là, c'était beaucoup. Pour certains, c'était tout.

Le 17 juillet parvint à Paris la nouvelle du soulèvement nationaliste dans le Rif et le sud de l'Espagne. Un nom surgissait à la première page des journaux : Franco. Est-ce ce jour-là que l'agonie du Front populaire a commencé ? Je continue à tourner les pages de *Vendredi*. Je vois peu à peu monter l'inquiétude, bientôt l'angoisse.

Et puis, au mois d'octobre, des nouvelles parviennent de Moscou. Les grands procès ont commencé. Les plus illustres des vieux révolutionnaires s'accusent de tous les crimes. Ils se frappent la poitrine. Ils jurent qu'ils sont des espions au service du capitalisme. Qu'est-ce donc que cela veut dire ? La masse des Français n'est pas émue, parce que les Français, traditionnellement, ne s'intéressent pas à ce qui se passe au-delà de leurs frontières. Beaucoup, parmi les alliés du Front populaire, se refusent à attarder leurs pensées à ce qu'ils ne veulent juger que comme un accident. Ils estiment que, sur le plan extérieur, il existe une priorité : le combat antifasciste. Désormais, la collusion est évidente entre Hitler, Mussolini et Franco. Pour y faire face, il faut rechercher l'alliance de l'Union soviétique. Donc, de Staline. Cette priorité oblige à faire silence sur les procès de Moscou. C'est là de la tactique. C'est là de la stratégie. Mais Jean Guéhenno n'est homme ni de stratégie ni de tactique. Il prend sa plume, sa bonne plume. Et il écrit : « Pourquoi ne dirions-nous pas l'angoisse qui nous étreint quand nous lisons le compte rendu de cet affreux procès ? (...) *Un tel procès avait* l'homme, les accusés et les juges. Il y a dans cette affaire trop de ruse et trop de mystère. (...) Tout sonne faux dans ce procès. Tout est inexplicable. *Il n'est* pas une parole des accusés qui soit psychologiquement vraie. »

Mort du Front populaire

CECI n'est qu'un extrait. L'article est long. Son angoisse et sa réprobation, Jean Guéhenno fait plus que les exprimer, il les crie. Qui ne penserait aujourd'hui que, ce jour-là, Jean Guéhenno a sauvé l'honneur de la pensée de gauche ?

En février 1937, Guéhenno revient sur les procès de Moscou. Il sait que, pour de telles prises de position, il est violemment critiqué. Pour un peu, on l'accuserait de diviser la gauche. Il persiste. Son mérite est d'autant plus grand que, sous les attaques et les calomnies, au travers de ses divisions, le Front populaire est en train de mourir.

On le sait à *Vendredi*. Quand, tournant toujours les pages, j'en suis arrivé là, j'ai senti le désarroi des directeurs, des collaborateurs, des lecteurs aussi. Chamson, Guéhenno, Viollis ne le cachent plus. Pourquoi le cacheraient-ils ? Ils écrivent, le 8 octobre 1937 : « *Cette immense bonne volonté, cette puissance que la nation avait mise à la disposition de ses représentants, qui pouvait et devait être irrésistible, on peut craindre aujourd'hui d'avoir bientôt à dire qu'elle fut vainement dilapidée.* » Elle l'est. Blum cède la place à Chautemps.

Hitler, lui, a jeté le masque. C'est l'*Anschluss*. Vienne sous la botte nazie. J'aime ce titre de *Vendredi*, à la une, le 18 mars 1938 : « *Nous avons joué le bonheur, nous devons jouer le salut.* » Ce titre, il résume tout de la position des hommes de la gauche, des pacifistes français de l'entre-deux guerres. Jusqu'au bout, ils ont cru qu'à partir de leurs rêves on pouvait construire une société meilleure. Ils y ont mis un acharnement qui a pu paraître parfois de la cécité. Maintenant, ils ouvrent les yeux. Ils ne renoncent pas à leurs rêves — mais ils les remettent à plus tard. Les plus lucides d'entre eux, et ceux qui connaissent le mieux l'histoire, se disent sans doute que ce report du bonheur à demain est la loi amère qu'ont subie à travers les siècles tant de réformateurs, tant de révolutionnaires. Et ceux qui se disent cela ploient sous le fardeau de leur détresse.

Le 10 novembre 1938, *Vendredi* renonce à paraître. Il est déchirant, l'aveu de la défaite par les directeurs : « Vendredi *s'est dévoué sans restriction, durant ces trois années, à une grande expérience commune. Née avec le Front populaire, soutenue par sa vie, cette espérance ne peut lui survivre.* »

D'ailleurs, la guerre était aux portes. Le pacte germano-soviétique acheva ce qu'avaient commencé les déchirures internes.

Les années noires

IL fallut l'invasion de l'Union soviétique par Hitler, au mois de juin 1941, pour ressouder le front commun. Depuis le premier jour de la guerre, Jean Guéhenno avait fait face. Il faut lire le *Journal des années noires*. On y retrouve l'homme qu'il a été toujours. Solidement attaché aux quelques lois essentielles qui ont orienté sa vie, il se refuse à croire à la vérité des dictatures aristocratiques. Il répudie la violence, l'écrasement des plus faibles par les plus forts, le triomphe de la brutalité imbécile. Chaque matin, il prend le chemin de sa khâgne et, à ces jeunes gens qui attendent tout de lui, il annonce l'espoir : « *Fermez les fenêtres, messieurs, ici nous travaillons toutes fenêtres fermées.* » Il parle d'Athènes, parce que Athènes, c'était la démocratie. Il parle de Rousseau, parce que Rousseau c'était l'homme le plus libre de son temps. Tout en apparence lui démontre le contraire, et pourtant il persiste à jurer que l'homme est bon par essence. En haut lieu, on sait que rien ne viendra à bout de la foi de Jean Guéhenno. Alors, de ce merveilleux professeur de khâgne, on fait un professeur de quatrième. Désormais, il expliquera *le Cid* à des enfants de treize ans. Il voit les souffrances qui l'entourent, les hommes en prison. Ceux que l'on déporte et ceux que l'on fusille. Il trouve légère la peine qu'on lui inflige et la prend comme un acte de solidarité. Rentré chez lui, il travaille à son grand livre sur Rousseau. Consacrer son temps à Jean-Jacques quand en apparence Hitler triomphe, cela, c'est tout Jean Guéhenno. Il se rend aux réunions clandestines du groupes des *Lettres françaises*. Ils ne sont guère, autour de Jean Blanzat, de Jean Paulhan, d'Edith Thomas, qu'une dizaine. Quand viendra la Libération, lors de la première réunion après le départ des Allemands, Jean Guéhenno découvrira avec étonnement une véritable foule de nouveaux adhérents. Alors, il donnera sa démission.

Il sera chargé d'organiser une « direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse ». Moi qui appartenais à l'un de ces mouvements, je l'ai donc eu pour « patron » sans jamais, bien sûr, l'apercevoir. On fit de lui un inspecteur général de l'éducation nationale. On peut le regretter pour tous les élèves qu'il a privés d'un enseignement unique. On doit s'en féliciter pour lui, puisque c'est à la faveur de ses nouvelles fonctions, au cours d'un voyage à Lisbonne, qu'il a rencontré celle qui devait être la compagne tant aimée de ses dernières années et qui devait lui donner son fils, Jean-Marie. Jean-Marie Guéhenno comme le chaussonnier de Fougères. Quand, en 1962, il fut élu à l'Académie française, il voulut d'ailleurs que son épée évoquât la canne de compagnon et portât les lettres : J.M.G.-P.L.J. : Jean-Marie Guéhenno - Pontivy la Justice.

Nouvelles désillusions

LA maladie du monde s'aggravait. La gauche, qui avait retrouvé son union au cours des combats ; qui, à la Libération, avait quelque temps vécu de nouveau les espoirs de 36 ; cette gauche-là avait vu sa cohésion voler en éclats. Nouvelle défaite dont, une fois de plus, la tyrannie stalinienne était responsable.

(Lire la suite page 24.)

La réponse d'André Roussin

MONSIEUR,

VOUS ne vous adressez pas en toute occasion à dix millions de téléspectateurs ; il vous arrive de raconter, en privé, des anecdotes qui n'appartiennent pas à l'histoire.

Voici en témoignage celle qui, dans votre bouche, donne une idée de votre grand sens de l'humour.

Ayant considéré comme vert un feu de circulation qui était bel et bien au rouge — vous êtes myope mais nullement daltonien, donc sans excuse. — vous fûtes arrêté par un représentant de l'ordre. Il vous pria de vous ranger à l'écart et vous demanda vos papiers. Vous obtempérâtes et vous prîtes un air rêveur et innocent, le visage tourné vers votre interlocuteur. Votre pensée était évidente : « Lorsqu'on paraît une heure par mois en gros plan sur le petit écran, on est reconnaissable. Mon visage est aussi populaire que celui du président de la République ou de Georges Marchais. Il va me reconnaître et ça s'arrangera. » En effet, ayant examiné votre permis de conduire et longuement comparé votre visage à celui de votre photographie d'identité, votre gendarme esquissa un sourire, vous regarda avec une indulgente complicité et vous rendit votre carte, prononçant la phrase que vous attendiez : « Allons, ne recommencez pas. » Une seconde vous fut donnée afin de bénir la télévision, le gros plan et votre notoriété — pour ne pas dire votre gloire. — une seconde, pas davantage, car le gendarme laissa tomber : « Ça ira pour cette fois. Moi aussi, je suis de Lille. »

Hommage aux instituteurs

C'EST parce que je vous ai entendu raconter cette histoire et faire valoir vous-même tout son sel, que j'ai voulu en réjouir ceux dont vous devenez aujourd'hui le confrère.

Ils sauront que votre nouvelle immortalité ne vous montera pas à la tête : vous avez appris par la bouche d'un gendarme ce qu'il en est du gros plan et de la célébrité. Ainsi que l'on s'exprime dans la maréchaussée, vous *vous le tenez pour dit !*

En tout cas, nous voilà fixés, et c'est là que je voulais en venir : vous êtes né à Lille. Nous venons de l'apprendre par une voix assermentée. (Nous n'avions d'ailleurs aucune raison d'en douter.)

Je ne m'étendrai pas sur l'âge de vos balbutiements ni sur votre préférence entre colin-maillard et barbaron-barrette. Nous intéresse plutôt votre ascendance. Elle est d'origine modeste et artisanale, ainsi que pour beaucoup d'entre nous.

Dans le département du Nord, existe un petit village du nom d'Escarmain. Il est traversé par une rivière. Sur les bords de celle-ci est né tout naturellement le travail de la vannerie. Votre arrière-grand-père était vannier. Peut-être son père l'était-il aussi, mais votre arrière-grand-père atteignit l'âge d'homme à l'époque où la société du dix-neuvième siècle éclatait d'une certaine façon, où la IIIe République, par l'école obligatoire et les bourses, permettait l'ascension de l'échelle sociale.

L'ascension sociale

CES instituteurs auront des fils et des filles à qui ils inculqueront, comme à leurs élèves, le goût des études et ces fils, dépassant souvent leurs pères dans la hiérarchie de l'enseignement, passeront du primaire au secondaire, gravironț encore l'échelle, deviendront polytechniciens, normaliens et de là, professeurs éminents, écrivains, savants, politiciens, grands commis de l'Etat, voire présidents de la République. Combien de noms peut-on citer, d'hommes distingués dont les pères ou les grands-pères furent instituteurs et qui bénéficièrent de cette marche ascendante d'une génération à une autre. Vous êtes des leurs, monsieur.

Votre arrière-grand-père, le vannier, voulut en effet que son fils fût instituteur. Et votre grand-père le devint. A force de courage et de travail, — de sacrifices aussi, car il en faut toujours — son fils à lui — votre père — franchit encore un échelon : il passa son doctorat en droit et s'inscrivit au barreau de Lille où il exerça brillamment jusqu'à la guerre de 1939, qui l'exila, Lille étant devenue ville allemande. La blouse ou le tablier de travail de votre aïeul était devenu en deux générations la robe des hommes de loi. Cette robe fait place aujourd'hui pour leur descendant, au costume qui est le nôtre, dont ils seraient fiers que vous le portiez et charmés de constater qu'il vous sied admirablement. Sans doute vous demanderaient-ils : « Comment as-tu fait ? »

L'appendicite c'est le rêve

JE suis ici pour leur répondre, la tradition voulant chez nous que le nouvel élu retrace la carrière de son prédécesseur, mais non pas la sienne propre, trop enclin qu'il serait sans doute à s'inonder soi-même de fleurs que nous tenons à lui mesurer.

« *A quel âge mon petit-fils a-t-il découvert sa vocation ?* », me souffle votre grand-père.

« *De très bonne heure, monsieur l'instituteur. A onze ans. Et ce que vous ignorez, c'est que sans y penser sans doute, c'est vous-même, son grand-père, qui avez déclenché cette vocation.* »

Les parents se demandent souvent, en effet, d'où leurs enfants peuvent tenir tel goût, telle disposition et ils ne pensent pas que, dans bien des cas, ils en sont personnellement responsables. Une phrase à laquelle ils n'ont pas prêté attention et l'imagination de l'enfant s'emballe ; cette phrase fixe déjà son avenir. Une phrase, un livre, une séance de cinéma, peuvent déterminer une vie. Pour vous ce fut un livre. Vous veniez de subir une opération : l'appendicite.

Une opération quand elle n'est pas grave, c'est ce qui peut arriver de plus merveilleux à un enfant et particulièrement un collégien. L'appendicite, c'est le rêve ! Deux mois sans classe au minimum, en ce temps-là, après une ablation d'appendice. Deux mois où, passés les premiers moments désagréables du réveil et de ses suites, l'enfant mesure l'intérêt considérable qu'on lui porte, se sent l'objet de toutes les attentions. Il est « le petit opéré » à qui chacun veut faire plaisir.

Une des attentions de votre grand-père fut de vous apporter les six volumes du *Comte de Monte-Cristo*. Vous plongeâtes le jour même dans les amours du marin Edmond Dantès et de la belle Mercédès ; vous plongeâtes dans le cachot d'Edmond, puis dans celui de l'abbé Faria ; il ne vous restait qu'à plonger encore en Méditerranée dans le sac où Dantès — pseudo-cadavre de l'abbé — est projeté au-dessus des remparts du château d'If, puis à suivre désormais — de plongeon en plongeon — de la grotte de Monte-Cristo au beau monde parisien de la Restauration — l'extraordinaire aventure de ce malheureux prisonnier devenu l'homme le plus riche du monde, le comte de Monte-Cristo, le justicier punissant, chacun à son tour, tous les méchants de la société, du plus bas au plus haut, de l'affreux Caderousse au marquis de Villefort. Ah ! divine appendicite ! *Monte-Cristo* terminé, vous en aviez encore pour six semaines de convalescence. Alors ce furent Athos, Porthos, Aramis et d'Artagnan.

Vive Robespierre !

VOUS avez répondu dernièrement à un journaliste : « *Je ne conçois pas qu'on puisse vivre sans passion.* » A onze ans, l'enfant que vous étiez avait senti le feu de la sienne. Tout en reprenant vos études (il n'y a pas de convalescence qui n'ait, hélas ! une fin), vous continuez à lire énormément et, vers quatorze ans, vous éprouvez le besoin d'écrire. Vous écrivez alors autant que vous lisez, mais, curieusement, vous écrivez uniquement des pièces de théâtre. Le théâtre vous fascine autant que l'histoire, mais l'histoire suppose des études et une plus grande maturité : de quatorze à dix-neuf ans, vous écrivez quinze pièces qui ne verront jamais en fait de planches que celles des tiroirs où vous les accumulez. C'est en général ce qui arrive aux œuvres dramatiques d'un auteur trop précoce, même doué.

Pendant ce temps, vous avez poursuivi vos études, passé vos examens. Vous préparez une licence en droit et suivez parallèlement, en Sorbonne, plusieurs cours d'histoire, dont celui de Georges Lefèvre sur Robespierre, qui vous marqua profondément et vous amena à vous passionner pour l'Incorruptible.

Mais le temps de la Libération de Paris arriva. Vous vous étiez depuis longtemps engagé dans le corps des secouristes qui, lors des bombardements de Paris et de ses environs, avait fait preuve de tant d'efficacité. Vous fûtes donc automatiquement adjoint aux forces de la Résistance. Vous aviez dix-neuf ans, vous étiez heureux de pouvoir vous battre pour la liberté de la France. N'est pas héros qui veut ! Les circonstances ne firent pas de vous un champion des barricades mais, curieusement, et plus douillettement, un gardien de musée. Ici se place, en effet, un épisode à la fois amusant et émouvant de votre activité de résistant.

Sortant du magasin d'habillement, mince comme un fil, le chef coiffé jusqu'à mi-oreilles d'un casque de poilu 1917, le buste noyé dans une vareuse montgolfière, mais les jambes dans un pantalon de gazelle, vous réalisiez cette performance d'être à vous tout seul Laurel et Hardy.

Gardien de musée !

DEPUIS longtemps, vous nourrissiez pour Sacha Guitry — sans l'avoir jamais rencontré cependant — une vive admiration. Il vous vint l'idée d'aller voir s'il n'avait pas d'ennuis, car le bruit en courait. Or il en avait un, énorme : il venait d'être arrêté. Sans aucune raison d'ailleurs, comme il fut prouvé par la suite, mais payant son écot à l'envie et à la jalousie des médiocres, ce qui est souvent le cas dans les grands mouvements populaires. Malgré votre allure plus drôlette que martiale, la secrétaire de Sacha Guitry, voyant votre brassard, s'affola d'abord, puis découvrant vos intentions amicales et pacifiques vous supplia d'intervenir pour que l'hôtel-musée de son maître ne fût pas mis à mal. Vous en eûtes aussi peur qu'elle et, courant consulter un supérieur hiérarchique, vous revîntes avec un ordre de mission faisant de vous le gardien responsable de la maison. Grâce à votre présence armée et au sigle des forces de l'Intérieur, personne n'osa jamais intervenir.

Sans doute y eut-il quelque chose d'un peu dérisoire pour un jeune homme ardent et patriote qui voulait de la poudre et des balles à se voir transformé en gardien d'une collection d'objets d'art, si précieuse fût-elle. Mais je pense que le dieu de la guerre en savait plus que vous sur vous-même et qu'il voulut vous préserver du coup de feu — qui pour les myopes n'est jamais recommandé — sachant que vous seriez plus à votre affaire dans l'avenir en décrivant des batailles et des insurrections populaires qu'en y participant ces jours-là.

Lorsqu'il fut libéré, Sacha Guitry, apprenant ce qui s'était passé et faisant votre connaissance, vous dit : « *Puisque vous avez sauvé cette maison, elle est désormais la vôtre.* » Ce fut le début de votre amitié, et c'est une bien jolie histoire, que je ne voulais point passer sous silence.

Encore que reconnu innocent après deux mois de prison, Sacha Guitry resta banni en quelque sorte, pendant trois ans, et sans activité possible. Malgré cela, pour un garçon de dix-neuf ans qui a écrit quinze pièces et qui rêve de leur représentation, la chaude amitié d'un personnage aussi considérable dans le monde du théâtre était une chance et un atout. Il ne vous vint pas à l'esprit d'en profiter. Mais votre illustre ami aimait les jeux de mots. Vous lui aviez sauvé sa maison, un jour, il vous en offrit une. C'était une maison d'édition. Ce fut lui, en effet, qui, sans l'avoir lu, persuada un éditeur de publier votre premier ouvrage.

Le cheveu de Louis XVII

LES jours d'insurrection étaient passés. Votre objectif fut de gagner votre vie en écrivant. Vous décrochez assez vite un emploi de rédacteur à *Samedi Soir*, puis, peu après, à *Quatre et Trois*, où vous écrivez sur les sujets les plus divers, interviewant ici et là, comme une abeille butine et faisant de vos articles votre miel. Celui-ci devait avoir bon goût car votre rédacteur en chef, René Maine, vous demanda d'écrire des séries de quatre ou cinq articles sur un thème choisi. Votre passion pour l'Histoire n'avait pas faibli. L'énigme du Temple et de son petit prisonnier vous taraudait depuis longtemps. Justement, un certain André Castelot venait de proposer une solution au mystère Louis XVII. Il avait fait faire à Lyon, par le professeur Locard, une analyse micro-photographique de cheveux de Naundorff. Une mèche authentique de Louis XVII avait été examinée parallèlement et la vérité venait d'éclater, le doute n'était plus permis.

Il en est, paraît-il, des cheveux comme des empreintes digitales : ils sont strictement personnels ; les cheveux de l'un ne peuvent en aucun cas être ceux d'un autre. L'analyse avait révélé une identité absolue entre le cheveu de Louis XVII et celui de Naundorff. Naundorff était donc bien le dauphin que, pendant deux siècles, on avait cru mort à la prison du Temple. Pour un jeune journaliste, une telle révélation représentait une chance inouïe. Contact est pris avec M. Castelot, que vous interviewez ; et vous allez révéler au monde, en une série de cinq articles, la découverte historique du siècle ! Et vos articles parurent.

C'est à cette époque que nous nous connûmes, car moi-même, très documenté sur la question, passionné par les énigmes inutiles et naundorffiste convaincu, j'avais pris feu et flamme en vous lisant. Je vous avais mis au pinacle, vous, André Castelot et le professeur Locard. Comment l'aviez-vous su ? Car j'entendis un jour votre voix et votre nom au téléphone : vous vouliez me rencontrer. Nous prîmes rendez-vous. En fait, vous ignoriez absolument mes dispositions naundorffistes, vous vouliez m'interviewer pour votre journal, à propos de théâtre et d'une pièce nouvelle que j'allais faire représenter. Nous parlâmes ce jour-là fort peu de théâtre mais beaucoup de Naundorff et de ce miraculeux professeur Locard, qui, grâce à son microscope, faisait sortir la vérité du puits.

Aussi enthousiasmé que moi par les rapports de la science et de l'histoire, vous aviez déjà commencé la rédaction d'un livre qui parut bientôt, celui-là même que Sacha Guitry recommanda à un éditeur : *Louis XVII retrouvé*. Vous y défendiez chaleureusement — cheveux à l'appui — la thèse Naundorffiste. Hélas ! on sut plus tard — adieu Naundorff ! — que l'analyse du professeur lyonnais ne correspondait à rien de sérieux et que la preuve par neuf des cheveux coupés en quatre n'en était pas une. Le mystère du Temple restait ce qu'il avait toujours été. Comme quoi il faut se méfier des vérités historiques qui ne tiennent qu'à un cheveu ! Nous enterrâmes Naundorff vous et moi et nous retournâmes chacun à nos occupations respectives. Nous ne devions nous retrouver que vingt-cinq ans plus tard à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, dont vous veniez d'être élu président — premier auteur télévisuel à obtenir cet honneur et cette charge. Je venais d'être admis moi-même à siéger dans notre compagnie ; vous comprendrez que, en souvenir de Naundorff et de notre intérêt commun pour ses cheveux, il me soit particulièrement agréable, aujourd'hui, de vous y recevoir.



M. André Roussin (dessin de Marek Rudnicki)

Un palmarès flatteur

LES vingt-cinq ans, vous les aviez bien employés. Le livre sur Louis XVII, qui fut votre première manifestation d'historien — mais qui ne figure plus dans la liste de vos ouvrages, — n'était encore, au vrai sens du mot, qu'une erreur de jeunesse ; il avait eu cependant un avantage : il avait provoqué la rencontre de vos deux passions dominantes, celle d'écrire et celle de l'histoire. Vous vous étiez cru auteur dramatique et vous aviez composé des pièces injouables ; vous ne saviez pas que l'écrivain que vous étiez devait composer non pas des pièces, mais des livres d'histoire : Louis XVII vous avait révélé votre vocation. Nous étions en 1947. En 1949, vous faisiez paraître votre second livre, consacré cette fois à Madame Laetitia, mère de l'Empereur. Aujourd'hui, en 1979, vous avez publié vingt-deux ouvrages que je n'énumérerai pas ici, mais je dirai les récompenses que vos travaux vous méritèrent ; leur liste est impressionnante :

— En 1950, l'Académie française vous a déjà distingué et elle vous décerne son Prix d'histoire ;

— En 1954, vous obtenez la Grande Médaille d'or de la Ville de Versailles ;

— En 1963, le Grand Prix du disque pour un disque sur la Révolution française ;

— En 1968, le Prix « Plaisir de lire » ;

— En 1968 encore, l'Oscar de la télévision et de la radio ;

— En 1971, le Prix de la critique de télévision ;

— En 1972, le Prix de télévision de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques ;

— En 1973, l'Oscar de la télévision ;

— En 1973 aussi, le Trophée de *Télé 7 Jours* et la Médaille de Vermeil de la Ville de Paris.

Depuis 1969, votre émission si personnelle « Alain Decaux raconte » a reçu quatre prix différents.

En mars 1973, vous êtes élu à l'Académie française.

Radio et télévision

MONSIEUR, j'en appelle à votre grand-père l'instituteur : accumule-t-on sans mérites sérieux un tel nombre de récompenses et d'honneurs ? Je crois que le cher homme aurait été comblé par le palmarès de son petit-fils. Il aurait remarqué sans doute que plusieurs de vos prix ou médailles vous ont été décernés au titre de la radio ou de la télévision. En effet, il vous est arrivé quelque chose de tout à fait nouveau pour un historien : vous avez pris conscience de votre vocation et de votre talent à une époque où se développaient de façon extraordinaire deux grands moyens d'atteindre les foules, — cette radio et cette télévision, précisément, pour lesquelles vous avez tant travaillé.

Michelet, Augustin Thierry et tous les grands historiens disparus ou vivant parmi nous n'ont eu à leur disposition que le livre. Vous avez fait comme eux, vous avez écrit vingt-deux ouvrages en trente ans, ce qui est déjà considérable. Mais dès 1952 vous créez à la radio, avec vos amis MM. André Castelot et Colin-Simard, cette « Tribune de l'histoire », à laquelle participa bientôt M. Jean-François Chiappe. Le succès de cette émission ne s'est jamais démenti ; celle-ci continue depuis vingt-huit ans à passionner ses auditeurs.

En 1956, vous inventez une nouvelle façon d'amener le public à aimer l'histoire : vous créez « La caméra explore le temps », où pendant dix ans, avec M. Castelot et le précieux concours de M. Stellio Lorenzi, vous reconstituez pour les spectateurs de grandes scènes du passé. Cette émission fut si réussie et si prisée que, par référendum, elle fut désignée comme la meilleure émission de la télévision française. Enfin, depuis 1969, je l'ai rappelé, vous êtes une fois par mois et pendant une heure, seul face à des millions de téléspectateurs qui vous écoutent bouche cousue ou bouche bée, ne sachant trop s'ils doivent admirer davantage votre connaissance approfondie des sujets que vous traitez ou votre extraordinaire talent de conteur. Ce talent, il a été célébré par tous les critiques et il l'est au lendemain de chacune de vos émissions par tous ceux qui vous ont regardé et entendu la veille. Ceux-là gardent vivantes en eux certaines pages d'histoire inoubliables après le récit que vous en avez fait : « La nuit des longs couteaux », « La capitulation du Japon en 1945 », « L'affaire Toukachevsky », ou encore « La tragédie de Vérone » qui n'est pas celle de Roméo et Juliette, mais celle qui se termina par l'exécution du comte Ciano, gendre du dictateur.

Comme si vous y étiez

VOUS l'avouerai-je, tout en admirant votre art de conter, il m'est quelquefois arrivé de sourire à certains de vos récits, notamment quant au grand luxe de détails et à tel ou tel comportement de vos héros.

Quand vous racontiez par exemple, « L'évasion de Mussolini », je vous entendais dire : « C'est à 10 heures du soir qu'une vedette abordera l'île de Ponza. On se rend directement à la maison choisie. Au premier étage, Mussolini trouve une chambre à coucher aux murs passés à la chaux. Une simplicité qui confine au misérable. En tout et pour tout, un lit de camp, un lavabo, un fauteuil *dont le rembourrage éclate*, une vieille table probablement prise dans une auberge, car elle est *tailladée* avec *des taches de vin et de graisse*.

Mussolini ferme les poings, s'approche de la fenêtre. Il gronde :

— Basta !

Il saisit le fauteuil défoncé, le porte au milieu de la chambre, répète :

— Basta !

Il s'asseoit au bord du lit et se couvre le visage de ses mains.

Et je pensais devant ce luxe de détails : « Mais qu'est-ce qu'il en sait ? Il n'y était pas ! »

C'était vrai : vous n'y étiez pas. Mais le sergent-major Marini, un carabinier de Ponza, y était. Il a même précisé qu'il était sur le seuil de la porte et il a noté le moindre détail de cette scène, détails confirmés par l'amiral Mengeri qui accompagna Mussolini dans l'île de Ponza.

Rien de ce que vous disiez n'était donc imaginé par vous mais tout parfaitement authentique et découlant de témoignages incontestables que vous aviez recherchés et obtenus.

J'avais donc tort de sourire devant l'abondance de vos précisions. Et je compris que, finalement, lorsque vous évoquiez un lieu et une scène, si nous avions à ce point l'impression « d'y être », c'était parce que vous faisiez si bien « celui qui y était ».

Un théâtre à une voix

LA vérité, c'est que l'auteur dramatique dont vous rêviez au temps où vous écriviez des pièces, vous l'êtes réellement, mais vous êtes un auteur dramatique qui a trouvé sa véritable mesure dans le monologue. Chacun des vôtres est construit comme une pièce de théâtre que vous commencez par la dernière scène, selon un procédé cher au cinéma, pour en dérouler ensuite toutes les péripéties et, cette pièce d'une heure, vous en animez tous les personnages, vous les mettez en scène, vous les faites s'asseoir, se lever, se prendre la tête à deux mains comme Mussolini, et le comportement que vous leur imposez est si bien « en situation », votre mise en place est si juste et naturelle que votre histoire passe le petit écran comme une pièce passe la rampe, lorsqu'elle est admirablement joué.

(Lire la suite page 24.)

LA RÉPONSE DE M. ANDRÉ ROUSSIN

(Suite de la page 23.)

C'est un tour de force que de tenir un auditoire pendant une heure suspendu à ses lèvres et cela sans une note, évoquant le plus souvent une action aux multiples acteurs, précisant de mémoire et sans aucune défaillance les noms des quarante personnages dont vingt généraux. Vingt généraux allemands à nommer sans erreur représente déjà, pour un Français, ce qu'on appelle une gageure. Mais quand, le mois suivant, les généraux sont japonais, cela devient un exploit ! Vous en êtes le champion.

Maurice Clavel saluait en ces termes votre émission : « Nous avons vu les complots, les amours, les arrestations, les fuites et les batailles, bien mieux dans les paroles et le jeu de Decaux que dans n'importe quelle superproduction de cinéma... Nous avons été saisis par un homme seul. Et il me semble que c'est la seule idée neuve que la télévision française ait apportée au monde. »

De la part de quelqu'un qui ne se laissait pas spécialement raconter *d'histoires (si j'ose dire), ce témoignage* n'est pas rien.

Vulgarisateur...

J'AI brossé pour votre grand-père, monsieur, le tableau de votre réussite. Elle est totale. Vous avez la fidélité de milliers de lecteurs pour les ouvrages que vous publiez : le dramaturge que j'évoquais tout à l'heure a été deux ans président de la Société des auteurs ; des millions de téléspectateurs, enfin, vous admirent et vous aiment pour les leçons d'histoire que vous leur offrez chaque mois. Mais la médaille éclatante qu'est la vôtre a son revers.

Nous savons que, dans tous les domaines, les Français — et particulièrement ceux du monde artistique parisien — sont étiqueteurs. Leur joie principale est de coller dans le dos de leurs semblables des étiquettes minimisantes. Car les Français ont deux vocations contraires : celle d'accoucheur et celle de croque-mort. Ils aiment mettre au monde, découvrir, puis enterrer le plus vite possible. C'est par le jeu bien dosé, dit des étiquettes — comme certains médecins par celui des ordonnances, — qu'ils vous envoient le plus sûrement leur homme au cimetière. Quelle est donc l'étiquette de l'historien à grande clientèle ? « Vulgarisateur ». Ce terme en implique d'autres : « Anecdotique », « Pas bien sérieux », ou encore : « Facilité », « Compilation » — Eh ! oui, monsieur — vous le savez, vous avez toutes ces étiquettes collées dans le dos, même aujourd'hui, dans le dos de votre beau costume. Elles sont l'envers de vos lauriers brodés. En vous élisant, l'Académie française, qui s'honore de compter d'éminents historiens, vous a prouvé qu'elle ne trouvait pas ces étiquettes justifiées et qu'elle n'en tenait aucunement compte. C'est pourquoi *elles sont, ici, devenues invisibles.*

Mais examinons, d'un peu près, cette étiquette péjorative. Qu'est-ce qu'un historien, sinon par principe même un vulgarisateur ? S'il en est un qui garde pour lui tout son savoir, le résultat de toutes ses recherches et qui ne publie jamais, celui-là ne sera évidemment pas considéré comme un vulgarisateur, mais personne ne saura jamais non plus qu'il est historien. Dès le jour où il publie, il met à la portée de tous sa science et son art : il vulgarise. C'est la définition même que la dernière édition de notre dictionnaire donne du mot « vulgariser » : « Mettre à la portée de toutes les intelligences des notions de science et art. » Or l'histoire est à la fois science et art. Soyons justes pourtant, le mot *science* convient assez mal à une connaissance remise en question de siècle en siècle, parfois de décennie en décennie, et livrée, de surcroît, à une interprétation.

L'histoire commence par les textes et les documents (et les déchiffrer est certainement une science), mais elle finit par le sens que leur donne chaque historien, selon ses intuitions et sa sensibilité. Alexandre, Jeanne d'Arc ou Napoléon n'ont pas fini d'échauffer les imaginations, car c'est bien de cela qu'il s'agit finalement. Les grands historiens sont ceux qui savent recréer le passé en lui insufflant leur propre émotion devant sa découverte. Ce n'est pas là œuvre de savant mais d'artiste, non plus œuvre de collectionneur de fiches mais — ce stade dépassé — de visionnaire et de poète. Dans cette réanimation du temps mort existent tous les degrés qui vont du talent au génie. Lisons maintenant la définition de l'affreux « vulgarisateur » : — « *Celui qui a le talent de vulgariser* ». Voilà le mot essentiel qui revient. Le savoir est indispensable, mais c'est le talent qui distingue.

. . . .

Il vous est souvent arrivé de recevoir de la part d'historiens universitaires réputés de chaudes félicitations. Ainsi celles de M. Albert Soboul, le professeur d'histoire de la Révolution à la Sorbonne, après votre émission « La terreur et la vertu ». Des historiens de la « Nouvelle Histoire » vous ont salué aussi, et notamment celui que ces historiens-là tiennent pour leur maître, M. Labrousse, qui voulut bien vous dire que « vous aviez donné à la vulgarisation ses lettres de noblesse ».

Quant à Emmanuel Le Roy Ladurie, l'auteur triomphant de *Montaillou*, il n'hésita pas à écrire après votre émission sur les Cathares : « *Cette émission est un épisode fondamental. Je n'ose pas appeler ça une prise de conscience, parce que c'est aussi une invention de conscience. Le mouvement occitan doit beaucoup à cette émission.* »

La « Nouvelle Histoire »

EN fait, monsieur, si vous avez à ce point polarisé admirateurs et colleurs d'étiquettes — les premiers dépassant de beaucoup en nombre les seconds, — c'est que l'immense popularité que la télévision a donnée à vos travaux et à votre personne a ravivé et donné une acuité nouvelle à la vieille question que pose l'histoire : est-elle affaire de spécialistes pour spécialistes ? Ou plutôt affaire de spécialistes pour le plus grand nombre possible de contemporains ou de lecteurs futurs ? A cette double question s'en ajoute aujourd'hui une autre, soulevée par cette école qu'on appelle la « Nouvelle Histoire ». Au temps des nouveaux dieux, de la nouvelle Eglise, des nouveaux philosophes, du nouveau roman, de la nouvelle droite et de la nouvelle gauche, sans oublier la nouvelle cuisine, de MM. Gault et Millau, comment l'histoire aurait-elle échappé à la psychose de la nouveauté qui caractérise notre époque ?

Cette course à la nouveauté à laquelle nos contemporains semblent se complaire ne connaît qu'un frein, un bloc de résistance absolu, c'est le discours académique. Le nouveau discours académique n'existe pas. Il n'a pas encore trouvé son chef d'école. Je ne vois d'ailleurs qu'une façon pour ce discours de devenir vraiment neuf — mais je n'ai pas osé m'y risquer aujourd'hui — : ce serait d'être lu à l'envers, ce qui représenterait sans doute un exploit de virtuosité lettriste, mais qui, par déférence pour les auditeurs, devrait se réduire à deux minutes au maximum. Je ne crois donc aucun avenir au nouveau discours académique.

Mais cessons de rêver... La nouvelle histoire, puisque c'est là son nom, existe. Elle a ses maîtres, elle a ses œuvres et certaines déjà importantes et consacrées. M. Max Gallo l'appelle : « L'histoire attrape-tout », celle qui abandonne l'événement. Paul Valéry n'a-t-il pas écrit que celui-ci était « l'écume de l'histoire » ? Plus d'Austerlitz-1805, plus d'assassinat d'Henri IV ou du duc de Berry : le nouvel historien s'applique à retrouver au cours d'un long écoulement de temps — et à cause de lui en quelque sorte — ce qui, sans événements marquants, amène lentement les modifications économiques, sociales, politiques ou écologiques qui influent sur la condition humaine, l'histoire de l'homme dans toutes ses manifestations restant le seul objectif de ces recherches. Cette conception prévaudra-t-elle sur l'histoire telle qu'elle a de tout temps été envisagée soit par les universitaires, soit par les écrivains et poètes ? Ce n'est pas ici le moment d'en débattre et ma compétence en la matière serait bien insuffisante pour m'y autoriser. Ces trois questions sont cependant à l'ordre du jour, car l'intérêt pour l'histoire est devenu grâce à la télévision — nous le verrons tout à l'heure, — un fait national.

Pour les opprimés et les insurgés

NOUS connaissions la chanson de Charles Trenet *Mam'zelle Clio*, mais si, dans la presse, on a pu vous appeler M. Clio, c'est, je pense, que vous êtes au confluent de ces écoles et de ces tendances. Ecrivain, vous tenez à ce que vos textes aient une vertu littéraire ; conteur, vous tenez à ce que vos récits aient une vertu dramatique ; historien, vous rejetez toute invention, toute affabulation, vous vous tenez au document, au *témoignage*, à *l'anecdote*, au détail, qui ont pour vous grande valeur quand ils éclairent un personnage ou ajoutent un aspect à sa physionomie, et auxquels l'auditeur, le lecteur, comme l'écolier, s'accrochent le plus souvent.

Si l'on vous lit, si l'on vous écoute si volontiers, c'est parce que votre œuvre est faite de tous les aspects de la chose historique et que l'on sent en vous une véritable passion pour votre recherche, cette passion qui vous permet de dire : « Il y a trente ans que l'histoire m'émerveille. » Solidement documenté, vous voulez comprendre les hommes et les faits, sans parti pris, et comme votre curiosité est insatiable, vous allez de Mme Laetitia à la Castiglione, d'Offenbach à Blanqui l'insurgé, du prince impérial aux époux Rosenberg. Les dossiers secrets, les énigmes, sont pour vous des terrains giboyeux où la chasse n'est jamais fermée.

Sans doute les personnages les plus divers de l'histoire vous attirent, mais à travers votre œuvre on voit qui vous émeut et je gagerais que votre ouvrage préféré est celui que vous avez consacré à Auguste Blanqui. La tripe radicale que vous avez héritée de votre grand-père l'instituteur vibre à l'approche de ceux qui se sont battus pour la liberté, la justice et l'égalité. C'est le peuple qui retient votre attention et qui touche votre sensibilité, ce peuple qui fut historiquement la victime de tous les pouvoirs et qui, de date en date, secoua et brisa les colonnes de l'Eglise et de la monarchie. Blanqui fut votre homme car « sur soixante-seize ans de vie, il en passa trente-trois en prison », victime sous tous les régimes de sa soif de justice et du droit qu'il réclama toujours pour le peuple de faire entendre sa voix, cette voix qui ne fut si souvent écoutée par le pouvoir qu'accompagnée de celle de la mitraille. C'est vers les opprimés et surtout vers ceux qui résistent à l'oppression quelle qu'elle soit que vous vous tournez le plus volontiers. Vous aimez les lutteurs, les irréductibles, les insurgés parce que vous aimez ceux qu'ils défendent. Et si vous vous voulez objectif, vous ne pouvez cependant cacher les mouvements de votre cœur. Nul ne lui reprochera de pencher vers *la souffrance. En quoi vous êtes dans* la ligne de Jean Guéhenno, et, bien avant lui, de Lamartine, ex-légitimiste, qui, dès 1842, déclarait que « du côté des masses étaient les souffrances et que c'était là le côté des droits ».

Il ne suffit pas cependant d'être ému par le sort des moins favorisés ; presque tout le monde en est susceptible : encore faut-il avoir le courage de porter le fer dans la plaie. Ce courage, Jaurès a dit qu'il consistait « à ne pas subir la loi du mensonge qui passe ». Vous avez prouvé dans bien des émissions que ce courage-là — quitte à choquer certains esprits traditionalistes et conservateurs — ne vous faisait pas défaut.

L'« Histoire des Françaises »

VOUS avez mis dix ans à écrire les mille huit cent cinquante-cinq pages de votre *Histoire des Françaises*. Cela répond au reproche d'un travail rapide et superficiel. Dix ans, parce que vous avez consulté près d'un millier d'ouvrages, ne négligeant pas les articles de revues et de journaux se rapportant à votre vaste sujet. Votre intention n'était pas, en effet, de vous en tenir aux Françaises illustres, mais d'étudier la condition de la femme française à tous les niveaux de société. Cela en une fresque couvrant plus d'un million d'années. Car votre ouvrage commence à la femme de Roquebrune, *dans cette grotte du Vallonnet où vécut* la plus ancienne des Françaises. Le professeur Nougier, de la faculté des lettres et sciences humaines de Toulouse, vous en félicita en ces termes : « Grâce à vous, la femme française se découvre bien avant les Gauloises. Je ne puis que souscrire au recul que vous lui donnez jusqu'au Vallonnet. » Rejoignant les démarches de la nouvelle histoire, vous abandonnez souvent ici l'événement pour l'étude minutieuse du quotidien, votre investigation ne négligeant aucun aspect de la vie féminine, depuis les produits de beauté en usage selon l'époque jusqu'à la croissance ou la diminution de la natalité et de la prostitution. Travail énorme, œuvre considérable, pour laquelle vous ne vous contentiez pas des informations glanées dans le fonds commun de vos sources officielles, mais que vous enrichissiez pour l'époque moderne de témoignages, de confidences, de dossiers familiaux, d'enquêtes personnelles auprès d'associations féminines de tous ordres. S'il est un reproche qu'on ne peut pas vous faire, c'est bien celui de légèreté dans vos recherches ni celui de vous en tenir aux seuls ouvrages de vos prédécesseurs.

Vous êtes au contraire un passionné de l'inédit et vos investigations furent parfois récompensées par cette chance dont rêve tout historien : la malle négligée dans quelque galetas, et qui contient un trésor. C'est ainsi que huit mille lettres adressées à la Castiglione, dont 90 % en français, dormaient chez un libraire milanais, et qu'il vous fut possible de les compter et de les consulter. *Le livre que vous avez consacré* à cette femme célèbre leur fut redevable de sa rareté et de son intérêt nouveau. Grâce à des petits-neveux de l'insurgé, il vous fut possible de mettre la main sur une importante correspondance de jeunesse de Blanqui, inédite puisque en souffrance depuis près d'un siècle.

Il vous est arrivé aussi d'envisager une source d'information à laquelle peu d'historiens avaient dû songer : les archives de la préfecture de police. Elles vous apportèrent, sur le prince impérial et sa vie en Angleterre, des renseignements que nul n'avait jamais soupçonnés : un espion faisait partie du personnel de Camden Palace, à Chislehurst.

. . . .

Vous avez eu droit à vos étiquettes, mais pas encore, je crois, à votre épigramme ; elle viendra peut-être. Ne vous en formalisez pas, c'est plutôt bon signe. C'est le signe qu'on a l'œil sur vous. Cela oblige à l'exigence envers son talent : rien donc qui ne soit excellent, car vous vous devez — à cause des moyens de diffusion énormes dont vous usez — à une grande rigueur en même temps qu'à une grande ambition. Vous êtes certainement responsable, pour une part importante, de l'engouement de plus en plus marqué en France pour l'histoire.

Certes, vous n'êtes pas le seul à l'avoir provoqué. MM. Pierre Dumayet, Pierre Miquel, Fernand Braudel, Jean-François Chiappe, y ont apporté aussi leur contribution par de talentueuses séries d'émissions. Le fait que chez tel éditeur spécialisé les ventes aient augmenté de 15 % en deux ans, chez un autre de 25 %, qu'une collection « La vie quotidienne » ait atteint 30 % d'augmentation, le fait que six cent mille exemplaires de diverses revues d'histoire se vendent en France chaque mois contre trente mille seulement en Angleterre pour l'unique revue attachée à cette spécialité, cela prouve que l'importance donnée dans notre pays à l'histoire sur les ondes de la radio et de la télévision porte ses fruits. L'Académie en vous élisant a rendu hommage à l'historien que vous êtes, mais elle a voulu aussi que vous soyez dans son sein le premier auteur audio-visuel, indiquant par là l'intérêt qu'elle porte aux nouveaux véhicules de la culture et du talent.

Puissance de la télévision

LES historiens futurs qui écriront la « Nouvelle Histoire » du vingtième siècle concluront probablement que l'invention la plus importante de notre temps — pourtant riche en découvertes techniques de toute sorte — a été la télévision. Importante parce que transformant les mœurs d'une société.

. . . .

Deux fois par jour, la télévision informe le pays de la vie universelle ; chaque soir, elle suscite au sein des familles discussions et disputes, chacun, du père et de la mère au petit Toto, tenant pour son programme favori. *Aucune invention n'influe à ce point* sur la masse, ne conditionne la pensée, n'alimente les conversations, ne provoque les discussions passionnées et ne fait du jour au lendemain une vedette d'un inconnu, si sa voix, son sourire, son élocution, son charme ont su séduire.

. . . .

Vous êtes actuellement le représentant le plus considéré des auteurs télévisuels et en prise directe avec un vaste auditoire qui ne vous ménage pas sa faveur. Il était bon et juste que la radio-télévision entrât avec vous dans notre Compagnie où le cinématographe, en la personne de notre confrère, M. René Clair, a pris depuis longtemps sa place. Il nous reste à souhaiter que si, un soir, *Alain Decaux raconte... l'Académie...* Mais soyons prudents et n'anticipons pas.

Vous avez fait un très bel éloge de Jean Guéhenno et bien marqué la direction de sa pensée. Elle était proche de la vôtre dans le souci de défendre les grandes valeurs démocratiques et républicaines. Par les luttes qu'il a menées contre tout ce qui porte atteinte à la tolérance et à la liberté de l'homme, il était votre cousin. Stendhal ne disait-il pas que « *de confrère à confrère, les éloges sont des certificats de ressemblance* » ! Jean Guéhenno eût aimé connaître cette scène qui l'eût ému autant qu'elle vous émut vous-même. Au lendemain d'une émission remarquable que vous aviez consacrée à la Commune, vous descendiez d'un train en gare de Nice. Sur le quai, un employé de la compagnie vous aborde : « *Monsieur Decaux, voulez-vous me suivre, je vous prie ?* » Mystère, et inquiétude de votre part. « *Me prend-on pour un trafiquant de drogue ?* » Vous êtes conduit dans un bureau où se trouvent plusieurs autres employés dont le visage s'éclaire en vous voyant. Alors celui qui vous avait amené vous dit : « *Monsieur Decaux, nous savions que vous étiez dans le train. Je voulais, avec mes camarades, vous dire merci pour la Commune.* »

Oui, je crois que Jean Guéhenno eût, comme vous, été sensible à cet hommage populaire, et à ce qu'il représentait de continuité dans la pensée et la sensibilité d'une classe qui lui était chère et pour laquelle, lui aussi, a rompu des lances. Jean Guéhenno aimait le peuple et les peuples, et vous nous avez rappelé ce que fut pour lui cette revue *Europe*, qui restera attachée à son nom.

Servir la vérité

VOUS voilà donc des nôtres, Monsieur. J'ai commencé ma réponse à votre remerciement en évoquant votre sens de l'humour, ce qui nous promet une agréable confraternité. J'ai dit aussi qu'un gendarme vous avait appris la relativité des choses en ce qui concerne la notoriété. Celle-ci, dans votre cas, est cependant si importante que je veux finir en rassurant certains confrères qui vous connaissent peu, moi qui vous sais scrupuleux, modeste et inquiet. Je m'en porte garant : vous n'êtes pas et vous ne serez jamais de ceux qui pourraient faire leur cette déclaration d'une correspondante de Mme de Staël : « *Il me faut l'avouer, chère amie, je ne connais que moi qui ai toujours raison.* »

Je sais que vous adopteriez plus volontiers cette phrase de Jean Guéhenno, qui pourrait être une belle devise d'historien : « *Je voudrais servir la vérité, non pas ma vérité.* »

Le discours de M. Alain Decaux

(Suite de la page 22.)

Quand on annonçait que Staline incarcérait par millions les opposants à son régime, qu'il les torturait, qu'il les mettait à mort, ceux qui prenaient à la lettre l'évangile marxiste se refusaient à le croire. Ces abominations ne pouvaient pas s'être produites, parce qu'elles étaient contraires à l'essence du marxisme et que la Russie soviétique était marxiste. Ils étaient sincères, ces militants, et c'est là que naît l'une des grandes tragédies de *notre* temps. Une tragédie que nul ne ressentit plus profondément que Jean Guéhenno.

Il continuait à publier des livres où il disait tout de lui. Après son *Jean-Jacques*, ce fut *la Foi difficile*, ce fut *Changer la vie*, le livre de lui qui a été, à juste titre, le plus chaleureusement apprécié par le plus large des publics. Et puis : *Ce que je crois, Caliban et Prospero, les Carnets du vieil écrivain, Dernières lumières, derniers plaisirs. Dans tous ces livres, on retrouvait la* même musique intérieure, la même fermeté de pensée, les mêmes beautés de langage, mais aussi un désenchantement grandissant.

Jean Guéhenno aurait pu légitimement désespérer. Il ne s'est pas laissé aller à ce reniement. Il savait que, chez l'homme, on trouve toujours le pire, mais aussi le meilleur. L'abjection et le crime aisément côtoient l'héroïsme et la sainteté. C'est au meilleur de l'homme que voulait encore croire Jean Guéhenno. Choisissant cette forme optimiste de pensée, l'incroyant Guéhenno songeait-il ainsi qu'il rejoignait l'absolu de la foi chrétienne ?

Les amandiers ont refleuri

JE relis une page rédigée en 1940, en décembre, au plus profond de l'asservissement. Il écrivait : « J'ai peiné trente ans. J'ai été dur et plein de colère. J'ai regardé mes contemporains comme des ennemis, chaque fois que je les ai trouvés enclins à se contenter d'un monde où je ne reconnaissais moi-même que misère et injustice. J'ai brandi, comme des épées, quelques petites idées que, naturellement, je croyais sorties du plus profond de moi, quand peut-être elles m'étaient seulement soufflées par les furies du temps. (...) J'ai employé à me battre pour l'amour de l'humanité les années qui m'avaient été offertes pour gentiment et modestement aimer quelques créatures. J'ai mal vécu, mal aimé. Je n'en ai pas pris le temps. Trente fois, dès le mois de mars, les fleurs des amandiers m'ont averti. Je n'ai pas entendu leur avertissement. (...) Et maintenant le beau temps est passé, les créatures, celles que je devais aimer, presque toutes, sont mortes. Et je reste avec mon amour de l'humanité, sans emploi, sans objet, sauf, pour l'assouvir, à reprendre, dès que cela sera de nouveau possible, *et jusqu'à la mort, mon* combat. »

Près de quarante fois encore, après qu'il eut écrit ces lignes, les amandiers ont refleuri. Le cœur de Jean Guéhenno s'est ouvert. Il a trouvé près de lui des êtres à aimer. Son destin résume, en notre siècle si dur, tout le cycle parcouru par la gauche. Toute sa foi et tous ses doutes. Et la voie nouvelle où, si elle veut vivre — et il faut qu'elle vive, — elle doit s'engager.

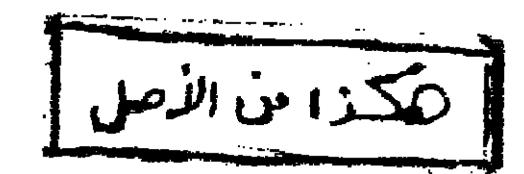
Au mois de juillet 1978, se tint à Paris un colloque international. C'était le bicentenaire à la fois de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Les discours se succédèrent. Jean Guéhenno s'était rendu là sans songer à parler. Des propos furent tenus qui lui ont déplu. Il leva le bras, demanda la parole. Tous ceux qui ont entendu cet homme de quatre-vingt-huit ans s'enflammer, comme au temps de sa jeunesse, pour les idées éternelles dont il n'oubliait rien, ont gardé le souvenir, ce jour-là, *une fois de plus, de cette saisissante* éloquence qui avait ému tant d'auditeurs au long de tant d'années et qui rappelait, presque avec colère, que Voltaire, c'était d'abord la liberté, et Jean-Jacques Rousseau d'abord la justice. Ce fut le dernier message que légua Jean Guéhenno. Dans l'instant qui suivit, il était frappé d'hémiplégie. Il mourut le 22 septembre 1978.

Le dernier voyage

QUELQUES mois plus tôt, à Port-Blanc, il avait dit à Mme Jean Guéhenno, en montrant la mer : « *Au fond, c'est là que je voudrais être.* » Les siens ont obéi à ce vœu. Les cendres de Jean Guéhenno furent portées dans une urne à bord d'un bateau de pêche. Celui qui conduisait ce bateau était un pêcheur. Il aimait bien M. Guéhenno. Le bateau quitta le port. Jean Guéhenno aimait tant partir en mer. C'était son dernier voyage, voilà tout.

Il était 8 heures du matin. Une petite brume enveloppait tout, choses et gens. Quand on passa au large, on ne vit pas même les Sept-Iles. La Terre, on l'avait très vite perdue de vue. On était derrière l'île Rouzic. Le patron arrêta son moteur. Absolu, le silence. Le patron et le matelot, alors, se découvrirent, ôtant l'un sa casquette, l'autre son petit bonnet de laine bleue. On jeta l'urne à la *mer, qui se referma sur* les restes mortels de Jean Guéhenno.

Alors on vit paraître un grand oiseau blanc avec des ailes noires. C'était un fou de Bassan, comme Jean Guhénno savait si bien les reconnaître. L'oiseau vola quelques instants au-dessus du bateau. Puis il s'éloigna. La brume se déchira. De nouveau, le soleil apparut. Le patron avait remis son moteur en marche. Le bateau, dans la lumière, repartait vers la Terre. Il repartait vers ce que Jean Guéhenno avait le mieux et avec le plus de confiance chanté : la vie.



romans

Les sarcasmes de Michel Bataille

● ***Un livre bâtard.***

CURIEUX livre ! Est-ce une autobiographie ? Le ton l'indiquerait, assez lâche, plutôt décontracté, avec des parties plus denses, plus travaillées, d'autres plus mollement abandonnées, comme lorsqu'on écrit au fil de la plume, au hasard de l'inspiration et de la nécessité. Le tout assez mal construit, peu structuré.

Mais, d'un autre côté, ces arrangements, ces accommodements, ces coïncidences, ces balancements soigneusement orchestrés, cela tient du roman. Pas du meilleur. Du roman romanesque. C'est un livre où l'on sent parfois le tremblé incertain de la vie, mais le plus souvent le coup de pouce du constructeur.

De l'autobiographie encore, cette complaisance du narrateur envers lui-même. Qu'il est donc agréable de se voir si pur, si immaculé en ce miroir !

Une colère qui brouille la vue

D'autant que l'entourage est assez horrible. Ce député-maire d'une petite ville du Centre (si fertile en animaux politiques dans l'entre-deux-guerres, et même au-delà), ancien combattant, d'ailleurs héroïque, beau-père du narrateur, lequel est enfant naturel, mais de haute extraction, hâbleur, jouisseur, un peu jobard, mais tout de même avec un certain sens de l'honneur. Michel Bataille fait une peinture sans complaisance des milieux d'anciens combattants d'après l'avant-dernière guerre qu'il accuse, carrément, d'être responsables de la défaite de 40. Par excès de complaisance envers leur passé héroïque et trop grande soumission aux jouissances et aux délices de l'après-victoire. Car le roman, ou le récit, se situe sur fond d'événements contemporains. C'est l'histoire de la faillite des élites, de leur aveuglement devant Hitler, de leur démission face au danger, de leur complicité dans la compromission.

On sent une colère sincère, rentrée, une colère blanche du narrateur à l'évocation de ces faits. On aimerait la partager entièrement. Malheureusement, cette colère lui brouille parfois un peu la vue. Par exemple lorsqu'il fait se situer les grèves de 36 après l'obtention des lois sociales promulguées par Blum. Elles sont intervenues avant. Elles ne furent pas la conséquence des secondes, mais les secondes un effet des premières. Il les présente comme une faiblesse, alors qu'on peut, plus légitimement, les tenir pour une force. L'abandon est venu plus tard, et d'une autre source.

Une telle liberté prise avec l'histoire, même si elle se protège du privilège de l'invention romanesque, jette la suspicion sur le reste de l'argumentation, pourtant plus crédible, souvent indiscutable.

Que le beau-père flirte avec Vichy et Laval, et le beau-fils s'engage dans la Résistance, que le premier prévienne le second de certains dangers qui le menacent, et que le second aide le premier à se préserver des conséquences de son mauvais choix, rien là que de très banal de la part de certaines dynasties bourgeoises où il n'est pas d'usage de mettre tous ses œufs dans le même panier. Mais qu'au moins le sarcasme ricanant et grinçant qui court tout au long du livre atteigne aussi cette partie-là. On eût aimé alors que le noir ne fût pas tout à fait noir, que le blanc fût moins blanc. Il eût fallu le sens de l'humour, cette faculté de se montrer et de se juger soi-même sans indulgence dans ses ombres et lumières, dont il semble que le narrateur soit totalement dépourvu, trop occupé à vitupérer les autres et à se peindre, soi et ses amis, des couleurs les plus franches.

On retrouve là ce penchant, propre à l'autobiographie, moins de montrer la vie que de justifier la sienne.

Au demeurant, un livre intéressant par la matière qu'il charrie, les événements qu'il ressuscite, les portraits qu'il prodigue, excitant même dans ses passages les plus réussis, lorsque l'inspiration siffle comme la mèche du fouet sur le cheval du récit, au grand galop, jamais ennuyeux mais agaçant, voire irritant dans ses parties les plus faibles, notamment dans le domaine du style (les poncifs, les lieux communs, les *facilités* défilent comme à la revue), et franchement détestable dans ses approximations historiques, ses moulinets de bravache, son dégueuloir manichéen.

Bref, un livre bâtard.

PAUL MORELLE.

★ **LES SACRILEGES, de Michel Bataille, Julliard. 290 p. Environ 49 F.**

récit

La transparence ironique d'Emmanuel Hocquard

● ***Le détroit et la détresse.***

« LE Dictionnaire étymologique de la langue française *de Bloch et Wartburg place détroit entre détritus* (usé par frottement) *et détruire. Le mot lui-même, avant de désigner une langue d'eau qui fait communiquer deux mers ou qui sépare deux terres, évoque l'idée de resserrement, de détresse, d'angoisse. Toutefois, je ne parvenais pas à faire coïncider l'image plaisante que je conservais du détroit avec cette figure d'étranglement à laquelle le voue son origine.*

» *Les circonstances m'ayant contraint à prolonger mon séjour dans la région, je décidai d'aller passer une journée dans le détroit. C'était au mois de mai.* »

Le bord africain du détroit — vent, mer, lumière, villes mortes — était au cœur des fragments nostalgiques d'*Album d'images de la villa Harris*, et dans *Les dernières nouvelles de l'expédition sont datées du 15 février 17...*, de lentes élégies, « catalogue périmé des amours, de l'histoire et des livres ». Le récit qu'esquissent les courtes proses d'*Une journée dans le détroit* renvoie, cette fois, à la côte espagnole, non loin d'Algésiras. Cela commence dans les jardins d'un calvaire, où des bandes d'enfants jouent parmi les gravats. Puis c'est, simplement, l'histoire d'une journée de pêche en mer. Trois personnages partent en barque. Le quatrième reste à terre.

A l'image du détroit, le récit est construit en diptyque. De part et d'autre d'une même ligne d'ombre, la similitude de l'espace suscite aussi, d'un bord à l'autre du temps, la résurgence de pans de mémoire, éclats dispersés, fragments pour une archéologie personnelle. Grandir : des marques inscrites dans la chaux du mur. Lire : un abécédaire colorié, des livres recouverts de bleu. Voir : des iris, des arums, des poissons, des méduses échouées. Mimer : le « théâtre d'ombres » de Noël, avec son châssis de bois, et, parmi les décors translucides, celui où apparaît, sur un fond de stries pâles, la forme d'une pieuvre. Tout un jeu d'images et de réminiscences, de reflets et de simulacres.

Il suffit de peu pour qu'une journée de pêche soit gâchée : le vent, la brume qui rend invisibles, au loin, les anciens bords familiers. La barque dérive, à la recherche de repères introuvables dans le paysage mobile de la côte, tandis que se défait le récit de trente années, défaille la lumière, s'ensable, s'enfonce, s'efface le souvenir, se casse l'été, se referme l'« étau de la double fracture orogénique ». Le détroit, lieu du dessaisissement, sépare sans plus refléter : l'espace et le temps s'y figent, y dressent comme une vitre infranchissable. C'est en cette déperdition, en ce reflux, que se résout la précision harmonieuse du livre, son ironique transparence.

MONIQUE PÉTILLON.

★ **UNE JOURNEE DANS LE DETROIT, d'Emmanuel Hocquard. Hachette, Pol., 84 pages. Environ 39 F.**

au fil des lectures

L'épopée de l'aéropostale

NÉ en 1903, entré en 1915 à l'école mécanique de Latécoère à Toulouse-Montaudran, Marcel Moré est aujourd'hui le doyen de ceux qui vécurent l'épopée de l'aéropostale (1), inaugurée en décembre 1918 par un vol vers Barcelona. Il fait partie de ces anonymes qui œuvrèrent dans l'ombre des Mermoz, Saint-Exupéry, Reine, Guillaumet, Santelli, Daurat, etc., à la maintenance de « la ligne », de Toulouse à Santiago-du-Chili. Il fallait alors un sérieux grain de folie pour grimper dans ces « cages à poules », qui volaient à 2 000 mètres d'altitude, à 110 km./heure, pétaradant de tous côtés et qui exposaient leurs pilotes aux gifles des bourrasques. Les pannes étaient innombrables : Marcel Moré vit même jaillir des soupapes brisées d'un pot d'échappement ! Les avions, peu maniables, ployaient au moindre coup de vent. Dans ces conditions, les mécaniciens ne chômaient pas !

Marcel Moré s'attache d'abord aux hommes. Il en donne des portraits, « vus d'en bas », chaleureux, et sans doute plus justes que ceux tracés par les journalistes et les cinéastes de l'époque. Son récit, jalonné de drames, fourmille aussi d'anecdotes. On voit ainsi comment Mermoz faillit rater son embauche en encastrant son avion dans le bureau d'un comptable. Le pilote Rozès fut arraché de son siège en plein vol et renvoyé à sa place par l'aile supérieure. Un passager éjecté dans un trou d'air eut moins de chance...

La mort est toujours présente. Santelli et son mécanicien Francès s'écrasèrent au sol après que les ailes de leur avion se furent détachées, happées par un vent violent, le « pampero ». Mermoz, le pilote à la cravate noire, disparut en 1936 au-dessus de l'Atlantique. Avec Saint-Exupéry, Guillaumet qui moururent aux commandes de leur appareil, la litanie n'en finit pas...

Un beau livre d'aventures et de fraternité.

Les risques de la bagnole

AUJOURD'HUI, l'automobiliste risque plus l'accident que le passager du Concorde. C'est lui qui est devenu l'aventurier du monde moderne. Jacques Teboul, l'auteur romantique de Cours, *Hölderlin !*, consacre un livre à sa monture : *la Bagnole* (2). Il n'en fait pas le procès mais une sorte d'éloge funèbre à travers une série de textes courts et denses. A la bagnole, nous confions parfois nos amours, toujours notre existence. Véhicule de nos fantasmes, cette machine d'exploration nous révèle aussi des paysages bâtis à son usage : des rubans d'autoroute et des espaces en cinémascope.

Dans le sillage de Jacques Teboul, nous suivons la mort à bord d'une voiture blanche, sur le boulevard périphérique ; nous voyageons, ensommeillés, au petit matin, dans la vieille Peugeot de travailleurs immigrés ; nous nous énervons dans les embouteillages de la « France heureuse » immobilisée sur la route des vacances en une pause fellinienne ; nous nous souvenons de « *cette femme qui hurle, qui s'arrache les cheveux, parce que ses enfants sont enfermés dans la voiture que l'on découpe au chalumeau pour les sauver, de ce visage décomposé par la terreur, de ce cri de bête sur la route, au milieu des ambulances, de la voiture des pompiers, des bagnoles bleues de flics, et des autres voitures qui passent au pas et qui disparaissent...* »

Un livre à placer dans la boîte à gants et à lire entre 17 et 19 heures quand la bagnole s'immobilise derrière ses congénères.

L'aventure des lettres

LE monde littéraire a aussi ses aventuriers. Ils y montent des « coups », quelquefois des mauvais coups. Jean Guénot connaît bien cette frange de l'édition. Après avoir œuvré sous contrat, sous son nom ou sous pseudonyme, un jour, il a eu « ras le bol » du système et a décidé d'éditer et de vendre lui-même ses livres. Comme il compose aussi ses ouvrages, ce sont, en quelque sorte, des livres « faits à la main » à la manière des artisans, qu'il envoie à ses lecteurs.

Dans *Jalmince* (3), justement, il raconte les aventures d'Albert Sigusse, écrivain besogneux — un raté des lettres, selon les gens en place. Agent littéraire ou directeur de collection d'un type spécial, ou nègre, il prend la peau de ces personnages qu'on rencontre dans les cuisines de l'édition industrielle. Avec Jalmince, épouse à tout faire d'un président de jury littéraire, il tente de faire attribuer à Népomucène le prix Prévost-Paradol, sorte de sous-Goncourt. Précisons que l'auteur de l'ouvrage est en réalité Sigusse et que Népomucène est un chien. L'opération consiste à « influencer » les membres du jury en faveur du livre de Népomucène par le versement d'à-valoir importants, par des promesses de réédition ou de pourcentages... Toutes pratiques absentes, bien sûr, des jeux éditoriaux, diront les initiés qui sont gens discrets.

Jean Guénot a écrit (lui-même) cette bouffonnerie avec une verve très célinienne pour le plaisir, en toute liberté.

BERNARD ALLIOT.

(1) *J'ai vécu l'épopée de l'aéropostale*, de Marcel Moré, avec la collaboration de William Desmond, préface de Jean-Gérard Fleury, Editions Acropole, 284 p., environ 61 F.

(2) *La Bagnole*, de Jacques Teboul. Editions libres, Hallier, 180 p., environ 39 F.

(3) *Jalmince*, de Jean Guénot. 317 p. En vente chez l'auteur, 85, rue des Tennerolles, 92210 Saint-Cloud. Franco 64 F.

autobiographies

Père et fils

LA douce France existe, Hubert Comte y est né, dans une rue tranquille de Chalon-sur-Saône. Et s'il a sillonné le globe par la suite, ce n'est que pour alimenter en histoires la table de famille. Dès qu'il a fait son plein de rencontres et d'images, il les porte à son père qui le guette derrière le rideau blanc, à la seconde fenêtre du deuxième étage. Mais un jour, c'est le confident qui s'en va, pour toujours, laissant le voyageur avec son butin sur les bras. *« Tant de beauté et personne à qui le dire ! »* Alors, Hubert Comte écrit. Il retrace en zigzags le chemin parcouru, tissant entre l'Italie, la Syrie, l'Inde, la Thaïlande et sa Bourgogne une tapisserie qu'il offre en ex-voto au disparu.

« Mon père, c'était un homme bien. » Qu'ajouter de plus ? Aucun exploit fracassant, aucune aventure ne marque la vie de ce héros discret dont toutes les vertus se fondent dans la transparence. Comment célébrer la simplicité ? Exprimer la tendresse de certains silences ? L'enchantement des promenades d'autrefois ? *« S'il faisait beau, nous passions par les quais »*, murmure le narrateur, et le charme opère, les souvenirs répondent à l'appel, les passés lointain ou proche envahissent le présent.

Pèlerin exemplaire, curieux pour deux mais jamais impatient, Hubert Comte emporte son enfance à la semelle de ses souliers. Qu'il libère un oiseau à Bangkok ou une rainette dans le jardin public de Chalon, qu'il lise *Don Quichotte* dans le bureau paternel ou au buffet d'une gare, qu'il monte en barque pour se rendre chez sa grand-mère ou pour découvrir les îles grecques, son regard conserve sa fraîcheur originelle. Rien ne l'étonne, tout le ravit.

De Katmandou à Brindisi, avant de jeter l'ancre dans sa propre petite maison de Provence, il recense les trésors de l'univers, prodiguant une égale ferveur aux chefs-d'œuvre de l'art et aux humbles outils des hommes, comme l'arc à carder, la drille à pompe pour creuser les tuyaux des pipes ou, plus modeste encore, la parcelle de caoutchouc qui, attachée au remontoir d'une montre, l'empêche de sauter du gousset. Faute de pouvoir les confier à son père, il nous livre ses trouvailles. Et son émerveillement, son émotion, nous gagnent. Par quel secret ? Allez-vous en savoir ! Sans doute a-t-il hérité de cette grâce que les siens nommaient pudiquement « bonnes manières ».

GABRIELLE ROLIN.

★ S'IL FAISAIT BEAU NOUS PASSIONS PAR LES QUAIS, d'Hubert Comte. Editeurs français réunis, 220 pages. Environ 45 F.

Deux enfances boulangères

● *Les souvenirs de René Barjavel et d'Henri Béraud.*

DES souvenirs d'enfance, bons ou mauvais, tout le monde en a. Encore faut-il qu'ils intéressent les autres. Sortir l'essentiel du fatras des jours, piéger, au vol, les surprises de la mémoire, tirer le fil au bon endroit de la trame trouée et retricoter les manques en récit qui se tienne, l'art du mémorialiste de soi-même tient du numéro d'illusionniste : de la vérité, mais transposée ou magnifiée, telle que l'enfant l'a ressentie d'abord, telle que l'écrivain la recrée avec plus ou moins de poésie.

Dans le genre, Barjavel fait merveille : son livre est un enchantement. Né en 1911, dans la Drôme, le petit garçon qu'il fut aurait pu être traumatisé par la guerre et ses retombées dans sa bourgade, les hommes absents, les oncles qui ne reviendront pas, les parents à jamais meurtris par le deuil, les femmes hardiment attelées à la tâche. Mais le bonheur est dans sa maison, si fort qu'il préserve de toute atteinte. Son père, un charmant père fantaisiste, fils de paysans très pauvres, est devenu boulanger ; sa mère a été une jeune fille avide de lire, mariée toute jeune à un premier boulanger qui lui a donné deux fils ; veuve à vingt-cinq ans, l'épreuve l'a révélée femme de tête et, quand elle se remarie avec l'« Henri » Barjavel, c'est une autre personne, régente au foyer et au commerce, avec cette autorité gaie qui répand la paix.

Le petit Barjavel, lui, gambade dans sa ville et dans la campagne à l'entour, accueilli, dorloté par tantes et cousines qui sont autant de bonnes fées. L'épine, dans le tissu si tendre des jours, c'est l'école, l'Himalaya de la table par 9, la gymnastique inhumaine des départements, chef-lieux et autres notions abstraites. Bien plus drôles, les concours au lance-pierres ; bien plus fascinant, le feu du charron qui cercle une roue !

Dans ce paradis, l'éclair de la foudre, la lente mort de la mère : un drame pour le gamin de onze ans, dont le père n'est lui-même qu'un grand enfant orphelin lui aussi. La chance joue. Le principal du collège prend le jeune René en charge et, sans douleur, avec l'intelligence des vrais pédagogues, en fera un homme. Rien de mièvre, aucune complaisance sucrée dans cette remontée du temps. Elle va au cœur parce qu'elle sent bon le pain chaud, les herbes de la garrigue, parce qu'elle nous dit que le monde est beau au cœur même du malheur.

∴

Un quart de siècle avant Barjavel, à Lyon, dans une autre boulangerie, naissait Henri Béraud. Le maître, chez lui, c'est le père, qui veut faire « quelqu'un » de son fils. Mais le « gone » court les rues en compagnie de vauriens de sa trempe, le « cancre » se rebelle devant les programmes scolaires (tous les autres *livres qui lui tombent sous la main*, il les dévore). Béraud deviendra pourtant l'un des plus grands reporters internationaux de son temps et un terrible polémiste, avant d'être condamné à mort, en 1945, pour des raisons étranges si l'on en croit ce jugement de de Gaulle : *« Béraud n'était pas n'importe qui. Il n'eut pas de rapports avec les Allemands. Mais il était contre moi. »*

Mis au secret depuis, *la Gerbe d'or*, enseigne de la boulangerie paternelle devenue titre de souvenirs comparables, par leur allégresse évocatrice, à ceux de Giono, de Guéhenno, ou de Pagnol, vient d'être réédité (1). *« J'y retrouve le souffle de mon cher Michelet, la vraie tradition de la langue, un débordement de vie*, disait Edouard Herriot. *Je vous mets dans la petite armoire aux chefs-d'œuvre. »* Allez l'y chercher. Il est frais comme l'œil, ce livre quinquagénaire.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LA CHARRETTE BLEUE, de René Barjavel. Denoël, 252 pages. Environ 45 F.

★ LA GERBE D'OR, d'Henri Béraud. Ed. Horvath, Roanne, 206 pages.

(1) A l'instigation de Jean Butin, qui vient de publier, aux mêmes éditions, une biographie : *Henri Béraud, de la Gerbe d'or au Pain noir.*

Une mémoire élégiaque

● *Le petit monde, turbulent, pathétique et drôle, de Claude Aubin.*

« *JE n'ai jamais cessé depuis d'aimer la mer et les bateaux. Ils ont hanté une partie de mon enfance, puis je les ai perdus de vue. Je suis allé plus tard à leur recherche.* » En découvrant ces lignes de *La vie qu'on peut*, on se souvient que Claude Aubin avait signé, il y a deux ou trois ans, ce beau récit intitulé *le Marin de fortune*, un chant d'amour très émouvant à Amsterdam.

Claude Aubin, je le sais pour l'avoir rencontré deux ou trois fois, est un homme qui ne s'attache qu'à l'essentiel : le visage d'une jeune femme égarée dans la foule, un rai de lumière à travers le feuillage d'une forêt, une table dans une prairie chargée d'un bon et lourd pain chaud, d'une belle chopine de gamay ou de ventoux, le crissement des cigales, la poignée de main d'un déserteur des sentiers battus. Mais j'ignorais encore presque tout de lui, les racines surtout. Aujourd'hui, grâce à *La vie qu'on peut* j'en sais un peu plus. Je sais qu'il vient de ce monde où la vie est seulement « difficile », chaque jour que Dieu fait. On y est à la fois économe et prodigue, prêt aux grands sacrifices comme aux grandes fêtes spontanées, inquiet et joyeux, esclave et libre. C'est cette vie que, ayant franchi la barre troublante des cinquante ans, l'auteur ressuscite.

Ces jeunes années, qui nous reviennent légèrement embrumées, se déroulèrent dans le tumulte d'une vraie tribu, d'un authentique clan : il y a les « Français » et les « Italiens ». Ce ne sont que déménagements, agitations permanentes, séparations et retrouvailles, activités d'abeilles laborieuses qui très rapidement se cognent la tête contre les murs. Le père Louis, fou de Bach, de Mozart, joue dans d'obscurs bastringues pour la survie familiale. On le pressent à la fois tendre, « paumé », égoïste, enfoncé jusqu'au cou dans son rêve intérieur et ses ennuis quotidiens. Julietta-la-Douce, la mère fait sa petite musique de tête. Elle a un cœur mélodieux comme le violon qu'on traîne partout. Elle serre les dents. Elle doit réciter des prières à voix basse, invoquer quelque saint bénéfique. Elle est courageuse, solide malgré tout, fidèle. Il y a encore Riccardo, Angela, l'oncle farfelu, un véritable original celui-là, et puis des tantes, des cousins et des cousines, des animaux et des objets de toute sorte.

Entre Paris et Marseille, Lyon et Valence, tout ce petit monde turbulent, bigarré, pathétique et drôle, enjoué et malheureux se croise, s'embrasse, se chamaille, se quitte pour mieux se retrouver.

Il y a le régulateur à boules, la machine de Gramme — première dynamo industrielle, — et, surtout, la « planche à raviolis » que les « Italiens » installent dès qu'ils ont franchi la porte de leur nouveau logis, planche grâce à laquelle ils ont des débuts de mois moins tragiques. Les temps sont rudes, l'époque connaît la crise, les crises. A l'horizon de sinistres bruits de bottes commencent à couvrir les solos des oiseaux.

Claude, le héros-narrateur, grandit. Il tombe amoureux : Gilberte, Catherine, Emilienne, d'autres encore... Le verbe « tomber » convient exactement. Il « tombe » de haut. Il devient apprenti, la science l'ayant emporté alors sur la musique. Il apprend à défaire et faire ses bagages, il va et vient sur les chemins de l'errance et les sentiers de la désillusion. Il s'émerveille devant une bicyclette Cyclone, il hume la mer, les femmes, les rues, les odeurs de la « vie vraie », il tient à distance certains désespoirs grâce à l'ironie, l'humour.

C'est un bien touchant récit qu'on se murmure en songeant à l'auteur écrivant dans la maison des Cévennes, entre deux coupes de bois, entre deux silences méditatifs, penché sur un paquet de vieilles photographies jaunies, entre deux craquements de branches mortes sous les pas du promeneur ébloui. Claude Aubin a une mémoire élégiaque. Pourtant la vie l'a durci. Elle a fait de lui un « isolé », un individu « différent », fasciné par la fuite vers le « large ». Mais son âme est demeurée fraîche fontaine.

ANDRÉ LAUDE.

★ LA VIE QU'ON PEUT, de Claude Aubin, le Seuil, 159 pages. Environ 36 F.

L'envie du mal

(Suite de la page 19)

Conscient que ce scandale agace, Rezvani essaie de savoir pourquoi, et s'il y a moyen d'y mettre fin. Il invente pour cela un tiers exclu, le nommé Pierre Delmas. Epoux entretenu d'une star, Simone Daimler, à qui le lie, outre l'intérêt, une connivence flapie très parisienne, Pierre est le type du raté qui aurait pu avoir du génie, si Dieu sait quoi ne s'y était opposé, et qui en garde des intensités, des lueurs. Un personnage à la Renoir (Jean), fou de Stroheim et de Buick 1950, citant Nabokov et Pouchkine. De ces oisifs disponibles et futés qu'on ne déteste pas sonner aux heures noires, pour le bon bruit qu'ils font, leurs citations, la distance qu'ils ont su prendre avec le malheur et la routine.

OSCAR WILDE dit qu'on se doit d'être soi-même un chef-d'œuvre, ou d'en porter un. Pierre arrange : ou d'en détruire un. La réussite que représente l'amour de Cham et Alex lui est une provocation. Que diable ! Il n'y a pas de duo si accompli qu'on ne puisse l'interrompre. Sa star d'épouse le dit bien : toutes les femmes sont à vendre.

par Bertrand Poirot-Delpech

Il faut bien que la culture serve à justifier l'instinct, comme le droit cautionne la force. Ayant des lettres, et rencontré Camus chez le philosophe Grenier avant *le Mythe de Sisyphe*, Pierre se veut le héros et le théoricien d'une entreprise exemplaire : Don Juan en personne défiant le ciel. Au vrai, un souvenir suave le poursuit : la sieste où, adolescent, des amants très beaux l'avaient attiré entre eux, dans un palace suisse.

En fait de triomphe mythique, le projet échoue piteusement. Ce n'est même pas l'amorce d'un trio complice à la *Jules et Jim*. Pierre en est réduit à épier le couple, d'une mansarde voisine. Les seuls droits qu'on lui consent, non sans mépris, sont ceux qu'il a acquis en achetant un tableau à Cham, pas même sur ses deniers. Il ne réussira qu'à faire peur à Alex, en vengeant son dépit sur les pneus de sa décapotable.

Et que le Don Juan changé en piètre joker ne compte pas sur la pitié des amoureux ! Ils sont de ceux qui suspectent l'altruisme de cacher plus de trouille que de tendresse. Devant l'échec plaintif, ils auraient plutôt tendance, c'est leur santé, à enfoncer le couteau.

L'USAGE veut que, devant des récits séparés, on dégage un thème commun. Chez Tchékhov ou James, l'angoisse de passer à côté de sa vie ; chez Morand, la hantise de la mener au galop. Avec Rezvani, c'est la violence du Sud-Américain d'avant-guerre qui surgit avec, pour toute échappée, un amour unique que la mort épargne et ronge à la fois.

Il s'y ajoute un je-ne-sais-quoi de fraternel, comme avec les grands, Lowry, Nabokov. Ce par quoi les fervents d'un même écrivain se reconnaissent entre eux. Les livres habités servent aussi à cela : se comprendre au quart de nuance, exclure délicieusement les neuf dixièmes de l'humanité.

★ LA TABLE D'ASPHALTE, de Rezvani, Ramsay édit., 246 p. Environ 48 F.

classiques

Victor Hugo contre la peine de mort

IL avait seize ans lorsqu'il vit une jeune femme clouée au pilori pour avoir volé un pain, et martyrisée. C'est ce qu'il confesse. Mais, en vérité, Victor Hugo est confronté avec les images du supplice bien avant cette date. Enfant, il est mené en Espagne avec ses frères. Napoléon terrasse l'Europe. La route que suivent les voyageurs est bordée de pendus. Revenu à Paris, l'adolescent rencontrera un homme étrange : Lahorie, plongé jusqu'au cou dans les complots. Lahorie, ami de la mère de Victor, hôte clandestin des Feuillantines, sera arrêté et fusillé dans les fossés de Vincennes. Ensuite, sous la Restauration, son aîné, Charles Nodier, lui parlera de la guillotine qu'il a vu fonctionner à Besançon et à Strasbourg.

La première idée qui lui vient, c'est que la condamnation à mort pour des causes politiques est injustifiable : *« Dans les crises sociales, de tous les échafauds, l'échafaud politique est le plus abominable, le plus funeste, le plus vénéneux, le plus nécessaire à extirper. »* Puis s'imposent ce que l'on a nommé depuis lors « les circonstances atténuantes ». Avant de juger, avant de condamner, dit Hugo, il faut comprendre. Enfin, argument massif et constant, l'inviolabilité de la vie humaine. Rien n'était, à ses yeux et à son jugement, plus sacré que cela. Il en résulta un emportement fabuleux, qui le prit depuis sa naissance aux lettres (seize ans) jusqu'à sa mort.

Pour lui, le droit a une limite : la mort. Le code a une faille : la peine de mort. A ceux qui soutiennent que cette peine est exemplaire, et qu'elle est dissuasive, Hugo rétorque : *« Pour que l'exemple soit l'exemple, il ne suffit pas qu'il se fasse, il faut qu'il soit efficace. Pour qu'il soit efficace, il faut qu'il soit terrible ; revenez à la place de Grève ! Il ne suffit pas qu'il soit terrible, il faut qu'il soit permanent ; revenez à Montfaucon ! Je vous en défie... »* Si vous tuez, dit Hugo au législateur, alors ne tuez pas dans le petit jour blême, et dans le secret.

Dans la préface à ce livre généreux et terrible, qui rassemble la longue suite de textes consacrés par Hugo à la peine de mort, Raymond Jean a raison d'en souligner l'actualité, l'implacable logique : cela tient à la fois de la raison et du cœur. A tout instant, Victor Hugo s'indigne et proteste. Il a recréé l'agonie de Claude Gueux — ce nom-là, qui est vrai, est à lui seul un programme ! Il montre qu'après les Trois Glorieuses, la peine de mort faillit être abolie, parce qu'il s'agissait de condamner d'anciens ministres factieux : on ne se coupe pas le cou, glisse sournoisement l'auteur, entre gens du même monde ! Il supplie Juarez d'épargner Maximilien. Il demande à la couronne d'Angleterre d'épargner les Fenians. Il exige que les Etats-Unis d'Amérique ne massacrent pas John Brown.

Il est de tous les combats. Il s'insurge au profit du meurtrier contre le bourreau. Pour cet assassin nommé Tapner, sur les rochers de son exil, Hugo se met en quatre. Le droit de grâce ? Il le récuse : *« Faites de bonnes lois, vous n'aurez pas besoin du droit de grâce. Le droit de grâce déclare perpétuellement que la loi est mauvaise... »*

On a mis sur la bande de ce livre : *Hugo le juste !* La justice est d'un seul tenant : elle a le devoir de comprendre, le droit de sévir, elle n'a pas la puissance d'ôter la vie. On a fait à Hugo les objections que l'on fait aujourd'hui aux abolitionnistes. Hugo a répondu. Il y a plus de cent ans qu'il a répondu à ceux qui attaquent présentement les partisans de la suppression de la peine de mort. Il y a cent ans qu'on fait la sourde oreille. Il faudrait l'écouter.

HUBERT JUIN.

★ ECRITS DE VICTOR HUGO SUR LA PEINE DE MORT, présentés par Raymond Jean, coll. « Espace-Temps », éditions Actes/Sud, 246 pages. Comptoir de vente : La Brèche, 99, rue de l'Ouest, 75014 Paris.

histoire

Le vrai visage des socialistes-révolutionnaires

● ***Des oubliés de l'histoire.***

JACQUES BAYNAC poursuit son œuvre de salubrité historique. Il y a quelques années, il publiait *la Terreur sous Lénine*, recueil de « pages oubliées », qui témoignait que bien avant Staline le régime des soviets s'était fortement perverti. Sans doute les traditions anarchiste et socialiste démocratique l'avaient-elles toujours dit. Mais la nécessité d'alliances tactiques avec les communistes les obligeait à la discrétion. De sorte que les appareils communistes et trotskistes, omni-présents, perpétuaient le mythe d'une terreur associée à la montée de Staline.

Voulant jouer les Don Quichotte, Baynac récidive en se colletant cette fois avec une difficulté plus grande encore : il veut ramener à l'existence historique la plus grande des organisations révolutionnaires russes, sur laquelle, solidaires cette fois, toutes les formations politiques font silence, et, par contrecoup, tous leurs historiens militants, tous les historiens godillots. A chaque stratification de l'histoire qui se fait, se délite un peu plus la part des S.R., le rôle des S.R., alors qu'avant 1917 ils étaient l'incarnation même du mouvement de l'histoire. Ecrire une histoire des S.R. était, par conséquent, une nécessité urgente, car dans quelques décennies on n'aurait même plus fait allusion à eux, sous la forme du dénigrement ou de l'insulte : ils seraient vraiment devenus « les exclus de l'histoire ».

On s'aperçoit d'abord qu'en définissant les S.R. comme le « parti de la paysannerie » la vulgate ne faisait que reproduire le discours de leurs rivaux, bolcheviks ou mencheviks. Le parti des S.R. possédait, au contraire, de profondes racines en milieu ouvrier. « *La classe ouvrière représente le principal pilier de notre parti* », lit-on sur un de ses manifestes, en 1902. De façon plus convaincante ses actes en témoignent. Il existait, dès avant 1905, d'importantes sections socialistes-révolutionnaires partout où éclataient de grandes grèves. Et la majorité des « terroristes » n'étaient pas des étudiants (ou des paysans) comme l'assurait Lénine, mais bien des ouvriers.

S'appuyant sur les travaux de Maureen Perry, Baynac montre la part essentielle que les ouvriers jouaient dans le parti. Dans la lutte que se livraient S.R. et mencheviks-bolcheviks pour gagner la confiance de la classe ouvrière, observe-t-il, « *l'avantage restait au concurrent social-démocrate, mais dès qu'il s'agissait de luttes radicales les socialistes-révolutionnaires prenaient le dessus* ». De fait, après une éclipse commune à toutes les organisations d'opposants, les S.R. réapparurent bien vivants et vigoureux avec la révolution de février 1917. Nous disons bien, en milieu ouvrier : à Moscou, par exemple, de loin la première cité industrielle du pays, ils obtinrent cinq fois plus de voix que les bolcheviks et les mencheviks aux premières élections municipales qui eurent lieu dans la liberté, en juin.

Un terrorisme sélectif

Sur une autre idée, communément admise, celle des « S.R. parti de terroristes », Baynac remet les choses en place. Comme « principal » moyen de combat, le terrorisme fut expressément banni par les S.R. dès 1902. Maintenir la légende d'un parti de terroristes après 1902, et encore plus après 1908, relève seulement des procédés polémiques de leurs rivaux. En témoigne la scission des « maximalistes », qui demeuraient fidèles aux « anciennes méthodes », celles qui, désormais, n'avaient plus de légitimité maintenant que la Russie entrait dans la voie démocratique et représentative. Purement tactique, le terrorisme survécut certes jusqu'en 1908, mais il fut rare et sélectif : il joua un peu la fonction d'une « justice immanente » qui s'exerçait à titre exceptionnel contre les plus haïs des « bourreaux du peuple », contre eux seulement. Le terrorisme S.R. avait toujours été très discriminatoire, pas aveugle. Les volontaires qui s'y livraient entendaient payer ensuite le « juste châtiment ». Offrant le sacrifice de leur vie, ces « justes » étaient populaires et jamais leur terrorisme n'alla contre le sentiment public.

La troisième mise au point de Baynac est, à notre sens, la plus importante, parce qu'elle aborde le problème général des rapports entre parti politique et société. Baynac montre que les S.R. n'attribuaient pas du tout au parti politique la vocation à gouverner qui est l'objectif essentiel des social-démocrates, toutes tendances réunies. Les S.R. n'entendaient pas jouer avec les ouvriers et les paysans « le rôle de maîtres du mouvement populaire ; ils n'entendaient pas se substituer à lui ». Ce n'était pas seulement des paroles. Ils le prouvèrent lors de la création des soviets de 1905.

En effet, le parti S.R. considéra ces conseils ouvriers comme la seule incarnation de la volonté prolétarienne. Donner des avis aux soviets, certes, mais non prendre leur direction, alors que Lénine ou Trotski ne songeaient qu'à les contrôler, considérant, au reste, ces soviets comme l'expression « passagère » de la volonté « démocratique bourgeoise » de la classe ouvrière. Dans le même mouvement, les S.R. encourageaient la formation de syndicats, auxquels, à cette date, les bolcheviks n'étaient guère favorables.

D'une façon générale, Tchernov, Kerenski, Guerchouni, Brechko - Brechkovskaya, etc., étaient favorables, dans le présent comme en cas de triomphe de la révolution, à la multiplication des institutions populaires, pour que soit irréversiblement affaiblie l'autorité centrale, celle de l'Etat. Ils craignaient l'Etat centralisateur comme le diable craint l'eau bénite. Fédéralistes, ils étaient aussi favorables au mouvement des nationalités. Sur ce point, toutefois, à regarder les choses de près, on s'aperçoit qu'au fond les S.R. n'admettaient pas plus que les sociaux-démocrates le caractère spécifique des mouvements de nationalités : ils le considéraient comme le cas particulier d'un problème plus général, celui de la constitution d'une fédération de peuples suscitée par en bas et groupant aussi bien des nations que des provinces ou des communes.

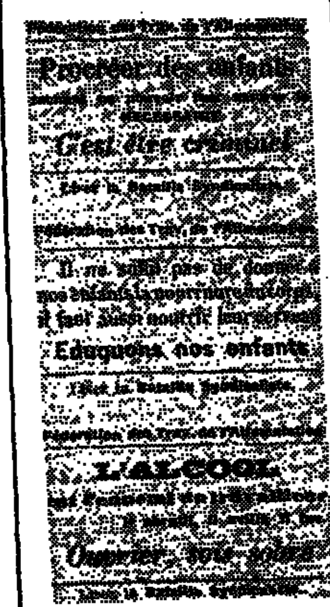
Baynac ressuscite aussi les aventures extraordinaires d'Azev, l'agent double, les péripéties des « coups » organisés par les S.R. et portés au tsarisme. Les actes, les divisions, les passions : on ne s'ennuie pas.

Un regret. Baynac ne manifeste pour Kerenski qu'une condescendance un peu méprisante ; Azev, l'agent double, ou Koba, l'homme des coups de main (bolcheviks), le fascinent bien plus. Est-ce parce que Kerenski, une fois la révolution accomplie, au lieu de se venger de ses bourreaux, ou de laisser libre cours au ressentiment populaire, prépara les passeports de ses geôliers et les fit s'enfuir à l'étranger ? Dans la pure tradition S.R., Kerenski souhaitait une révolution joyeuse et ardente. Ce fut la révolution de février. Comme le disait Trotski, en 1931, au procès de ses victimes S.R. (et menheviks) : « *C'était le bon temps.* »

MARC FERRO.

★ LES SOCIALISTES-REVOLUTIONNAIRES de 1881 à février 1917, de Jacques Baygnac. Paris, Robert Laffont, 392 pages. Collection « Les hommes et l'histoire ». Environ 55 F.

LA MORALISATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE



Nous reproduisons ci-dessus des papillons-vignettes imprimés par la C.G.T. en 1912 qui préludent à la moralisation de la classe ouvrière dont nous faisons état ci-contre. Ils sont tirés du tome IV de *l'Histoire économique et sociale de la France*, sous la direction de Fernand Braudel et Ernest Labrousse, récemment publié (PUF).

Saint-Denis la Rouge

(Suite de la page 19.)

Toujours extrême, la ville ne tomba pas systématiquement du côté de la gauche respectable. A l'ouverture du livre, en 1890, ses ouvriers sortent d'un violent engouement boulangiste ; à sa fin, en 1939, la mairie de Saint-Denis est toujours tenue, au terme d'une dérive locale de quatre années, du communisme au fascisme, par le P.P.F. de Jacques Doriot.

La sécession de ce point fort ouvrier, et essentiel du mouvement communiste, en 1934, fut probablement la crise interne la plus grave de l'histoire du P.C.F., beaucoup plus importante en tout cas que les innombrables dissidences « intellectuelles », libérales ou trotskystes, qui jalonnent l'histoire du parti depuis sa fondation. L'encerclement et la reconquête de Saint-Denis, ghetto doriotiste dans une banlieue communiste, à l'heure même du Front populaire, provoqueront des affrontements d'une ampleur shakespearienne.

L'analyse détaillée des conflits municipaux que propose Jean-Paul Brunet présente, en 1980, un intérêt particulier, au lendemain d'une tentative d'union de la gauche qui semble s'être défaite, en grande partie, à l'échelon municipal, à partir des élections de mars 1977.

Elle fait apparaître que la mairie est un véritable centre de pouvoir et de financement où se précisent très concrètement les enjeux et les oppositions : en 1977 comme en 1936 ou en 1892. Importante contribution à la sociologie du communisme, *Saint-Denis, la ville rouge*, est aussi une indispensable introduction à l'étude des pouvoirs locaux.

Quelle que soit sa richesse, ce livre ne représente, malgré tout, qu'un « essai non transformé », comme on dit dans la langue du rugby, d'histoire totale. Paul Brunet n'a pas réussi à établir un lien solide entre les parties politiques et démographiques de sa thèse (l'évolution démographique est simplement résumée), au contraire de Maurice Agulhon qui établissait un net rapport, dans *la République au village*, entre percée des doctrines de gauche et chute de la fécondité populaire. Brunet note bien que l'implantation communiste se produit quand se stabilise la population dyonisienne et que chute la proportion d'immigrés récents dans la ville. Mais il rate peut-être l'essentiel : entre 1930 et 1935, au plus fort de la stalinisation de la région parisienne, s'effondre dans la classe ouvrière le nombre des naissances illégitimes, hors mariage, signe certain d'une moralisation au sens bourgeois du terme. La classe ouvrière parisienne et dyonisienne découvre simultanément la discipline politique et la discipline sexuelle.

EMMANUEL TODD.

★ SAINT-DENIS, LA VILLE ROUGE, de Jean-Paul Brunet, Hachette. 460 pages. Environ 95 F.





société

A la recherche des jeunes filles

LES sorties de lycée, les piscines où l'on drague, les boîtes disco, ce n'est pas ma tasse de thé. Les filles de mes amis sont trop petites ou ne s'intéressent absolument pas aux amis de leurs parents. La seule qui ne m'aurait peut-être pas pris pour un machin clapotant est en prison pour trafic de drogue. Voilà près de dix ans que j'ai quitté l'enseignement. Dix ans donc que je n'ai pas eu de vrai tête-à-tête avec une jeune fille de seize ou dix-sept ans.

Je les croise de loin, en bandes, dans des cafés ou dans le métro, et ce qu'elles doivent prendre pour l'œil de la convoitise est surtout celui que je pose à la dérobée sur leur mystère. Ça fait ballot, dix-neuvième siècle, aujourd'hui, le mystère de la jeune fille !

Voici donc un livre fait tout exprès pour dissiper ce mystère, ou le renforcer. Avec le tact et l'intimité que permet une différence d'âge ni trop grande ni trop étroite — une vingtaine d'années, le temps d'une vie d'adulte, — Marie-Françoise Hans a interrogé ses élèves d'un lycée parisien, et du même coup s'est souvenue de ce qu'elle était à leur âge. Le livre est fait de leurs propos, de leurs confessions pudiques, de leurs lettres, de citations d'auteurs divers, de souvenirs personnels, d'extraits d'un carnet de bord d'enseignante tenu de 1978 à 1979, en classe de seconde.

De ce kaléidoscope émerge une image floue, colorée, énigmatique, fuyante, contradictoire, charmante et exaspérante comme le sont les modèles, ces jeunes filles dont on nous dit qu'elles sont à la fois une espèce et un moment. Dix ou douze ans après mai 68, issue d'une décennie où la libération de la femme a été un des thèmes sociaux dominants, cette image est-elle neuve ?

Le langage a changé, certes, on appelle un chat un chat et même plus que ça ; la sexualité s'aborde de front même si elle se vit encore le plus souvent de biais ; les parents sont jugés sans indulgence mais sans méchanceté, alors qu'avant ils étalent plus volontiers méprisés en secret ou honteusement vénérés ; les garçons ont perdu tout prestige, mais il faut quand même les séduire pour écraser les copines ; les professeurs *ennuient s'il n'y a pas moyen* de les « fantasmer » ; la famille suscite les mêmes rébellions, mais rares sont les jeunes filles qui n'envisagent pas de la reconduire, car le mariage apparaît comme le seul refuge dans un monde qui fait peur et qui, le chômage s'accroissant, n'offre guère de perspectives d'épanouissement professionnel.

Ainsi résumée, cette image paraît pauvre. Raison de plus pour lire un livre sensible et foisonnant, au titre bien choisi : *Esquisse pour une jeune fille*, ou pour en rencontrer une vraie.

MICHEL CONTAT.

★ ESQUISSE POUR UNE JEUNE FILLE, de Marie-Françoise Hans. Hachette, coll. les Travaux et les Jours, 342 pages. Environ 59 F.

histoire littéraire

L'expressionnisme et les arts

● *Entre le désespoir et l'utopie.*

« *BATISSEZ vos villes près du Vésuve !* », tel est le conseil que Zarathoustra donne à ses disciples. Cette exhortation à une vie d'autant plus exaltante et exaltée qu'elle est perpétuellement sous la menace d'une éruption volcanique semble avoir trouvé une résonance particulière auprès des poètes et artistes allemands qu'on a coutume de grouper sous la bannière de l'expressionnisme. Morts jeunes pour la plupart, par mort naturelle, accidentellement ou sur les champs de bataille de la première guerre mondiale, ils ressemblent tous, peu ou prou, à Empédocle se jetant dans l'Etna.

Mouvement littéraire et artistique protéiforme non seulement parce qu'il se manifeste dans de nombreux domaines, la peinture, la poésie, le théâtre, le roman, la musique, le cinéma, l'architecture et les arts décoratifs, la publicité, mais surtout aussi parce qu'il passe, sans se renier, du sentiment tragique de l'irrémédiable solitude humaine à l'utopisme messianique, du désespoir et du macabre cyniquement étalé à l'optimisme révolutionnaire, sans parler des engagements politiques opposés qui le rattachent soit à l'extrême gauche soit à l'extrême droite.

Pour qui n'a jamais abordé ce continent encore peu exploré — tout au moins en France où l'on se méfie traditionnellement de toute démesure — une folle envie naît d'y camper plus longtemps. Ainsi, la découverte de Georg Trakl, « la figure la plus importante de l'expressionnisme autrichien », a conduit Jean-Michel Palmier à s'installer chez les expressionnistes. Après avoir publié en 1978 un premier essai intitulé *l'Expressionnisme comme révolte*, il vient de compléter son enquête en faisant paraître un second tome intitulé *l'Expressionnisme et les Arts*, dont le premier volume est consacré à la vie artistique berlinoise, aux artistes qui l'ont incarnée, à la poésie expressionniste et à ses représentants, alors que le deuxième volume rassemble des études sur l'influence de l'expressionnisme dans les arts, en particulier la peinture, le théâtre, ainsi qu'une précieuse bibliographie.

L'ensemble constitue une introduction jusqu'à cette date unique, à la fois lucide et ardente. Jean-Michel Palmier renonce, *en effet, à fournir une nomenclature* rigide des expressionnistes allemands, à en faire des objets d'étonnement, sinon d'effroi et de réprobation ; il ne s'érige pas en critique objectif. Il se fait explorateur, interroge les témoins encore vivants de l'équipée, se promène dans Berlin où, en dépit du cataclysme, subsistent encore des vestiges des années 20. Investissement personnel affectif qui est payant. Le lecteur aborde l'expressionnisme grâce à la sympathie communicative de l'auteur, avec son cœur et avec ses tripes.

Cette entente, qui donne à l'œuvre une chaleur humaine exceptionnelle, ne diminue cependant en rien la rigueur de ses analyses. Il semble même que celle-ci se soit accrue. Dans le premier tome, l'auteur n'ose encore se libérer totalement de la critique marxiste ; s'il défend l'expressionnisme contre les attaques de Lukacs et du critique est-allemand Kurella, qui en font la manifestation la plus éloquente et la plus accusatrice de la décadence bourgeoise, c'est en prenant le parti de cet autre marxiste qu'est Bertolt Brecht.


(Dessin de GEORG GROSZ.)

Une révolte camusienne

Le deuxième tome, en revanche, témoigne, peut-être même à l'insu de l'auteur, d'une émancipation totale à l'égard des grilles marxistes. L'introduction du deuxième volume dénonce avec force « les approximations pseudo-scientifiques, les prétentions à la rigueur ». Evolution fatale puisque l'adhésion affective à l'expressionnisme était à la longue incompatible avec l'application des canons marxistes. La conversion à une critique qui n'a plus mauvaise conscience de situer l'œuvre littéraire et artistique par rapport au drame permanent de la vie humaine a été facilitée par la parution en 1978 d'une traduction du livre de Wilhem Worringer *Abstraction et Einfühlung*, dont l'édition allemande date de 1908. En précisant que l'expressionnisme avait sans cesse présentes à l'esprit les remarques faites par Worringer, Jean-Michel Palmier rejoint la critique allemande traditionnelle qui considère *Abstraction et Einfühlung comme « une clef ouvrant les portes de l'univers naissant de l'expressionnisme. »*

L'accent porté sur les problèmes purement humains, qu'ils soient moraux, religieux ou érotiques, aboutit à une réactualisation en profondeur. Dans une telle perspective, l'expressionnisme est légitimé en quelque sorte par le romantisme qu'il reprend et élargit, il tire un singulier pouvoir de stimulation du rapprochement avec les aspiration de mai 68, situé, il est vrai, dans le non-dit de l'analyse mais qui semble toujours commander la démarche de sa démonstration. C'est ainsi que les deux tomes sont traversés de bout en bout par le feu dévorant d'une révolte proprement camusienne.

Les deux tomes s'enrichissent de nombreuses gravures sur bois des meilleurs artistes expressionnistes : Kirchner, Grosz, Kokoschka, Barlach, Schiele, etc. « *Ces visages torturés, émaciés, ces bouches qui semblent déformées par l'angoisse ou la peur, ces cris silencieux, ces profils anguleux, cette présence constante de la mort, ces corps faméliques, développent une vision du monde qui est l'équivalent au niveau plastique de l'anthologie* Crépuscule de l'humanité *(recueil de poèmes expressionnistes publié par Kurt Pinthus).* »

L'auteur cite une lettre qu'André Breton adressa à Lotte H. Eisner après que celle-ci eut publié son livre consacré à l'expressionnisme, *l'Ecran démoniaque*. « *L'expressionnisme ?*, écrit André Breton. *J'enrage à penser que cela a été si bien occulté dans ce pays. Autrement l'évolution de l'art eût été différente et je crois qu'à la pointe de cet art même, entre l'Allemagne et la France, un courant de grande compréhension, qui a manqué totalement, eût passé.* »

Avec les deux tomes de Jean-Michel Palmier le regret d'André Breton ne serait-il pas à réviser ?

HENRI ARVON.

★ Jean-Michel Palmier : l'EXPRESSIONNISME COMME REVOLTE, Payot, 1978 ; l'EXPRESSIONNISME ET LES ARTS, 1. — PORTRAIT D'UNE GENERATION, Payot, 1979, Environ 90 F ; l'EXPRESSIONNISME ET LES ARTS, 2. — PEINTURE, THEATRE, CINEMA, Payot, 1980. Environ 90 F.

Jean RAMBAUD signera son livre « ADIEU LA RAILLE », publié par la Table rase, le 19 mars à 18 h., dans les salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt à l'occasion de l'assemblée générale des Varois de Paris.

lettres étrangères

Une infinité d'Allemagnes...

(Suite de la page 19)

Les grands récits insolites qui donnent le titre de son premier livre traduit (bien traduit) en français. *Le jour viendra* et *l'Heure de la mort*, expriment sur un mode furieusement onirique les fantasmes d'un enfant précoce avec ses frustrations et ses compensations : héros campagnard qui voit son sexe grossir démesurément alors que sa taille demeure médiocre, évasions citadines, aventures picaresques, dans le premier ; dans le second, personnage qui retrouve ses jeunes années auprès d'une femme riche, d'un âge certain. Il devient peintre juste lorsqu'il est atteint de cécité.

La vision de cet écrivain est infiniment plus intéressante que ses anecdotes. Elle est totalement désintégrée mais d'une précision cinématographique. Images, rythmes, impressions, sans aucune continuité, disent, de par leur éclatement, un refus nihiliste du monde tel qu'il est. A notre avis, c'est dommage car les nouvelles techniques d'écriture, élaborées il y a plus de vingt ans à Paris, ne se justifient que par ce qui est dit et transmis. En parlant d'Achternbusch, Heinrich Böll affirmait que « *Dieu merci, il n'y a plus de différence entre la prose et la poésie* ». L'univers explosé de cet écrivain bavarois irritant, si proche du Prussien Günter Grass, agit comme un poison subtilement distillé. Il est difficile de ne pas succomber, ne serait-ce que pour quelques instants, à son pouvoir de fascination.

L'humanisme authentique

Mais les deux ouvrages les plus attachants qui nous arrivent d'outre-Rhin sont *l'Heure du réveil* de Jurek Becker (4) (Allemagne de l'Est) et *Romans d'amour d'un incendiaire* de Peter O. Chotjewitz (de l'Ouest). Les plus attachants mais aussi les plus significatifs de ce que sont devenus aujourd'hui ces pays, de leurs réussites, de leurs inconforts. Comment parler de Karl, le personnage principal de *l'Heure du réveil*, sans faire un rapprochement avec son double en négatif, son contrepoint Jürgen, le héros de Chotjewitz. Ces romans sont, en fait, les deux volets d'une même histoire, porteurs d'une même tragique et actuelle interrogation. Ils se complètent et s'enrichissent mutuellement, ils sont écrits avec le même talent, la même discrétion. ils sont tous les deux traduits admirablement.

Enfants, cuisine église

Karl, un instituteur, mène dans une ville de l'Allemagne de l'Est une vie petite-bourgeoise, avec femme et enfant, au service de l'Etat, au service du parti. Jürgen, son cadet — c'est lui l'incendiaire, — jeune homme anodin est né dans une famille d'artisans en Allemagne fédérale. En apparence rien ne rapproche ces personnages, ni l'âge, ni les préoccupations. Pourtant leur malaise est le même. Les velléités de Jürgen sont confuses : il se veut écrivain, musicien, révolutionnaire, milliardaire. Il admire ses petits camarades plus riches, plus intelligents. Il écoute à Bayreuth la musique exaltante de Wagner. Sa vie modeste de famille — un père médiocre, une mère soumise aux impératifs des trois *K (Kinder, Küche, Kirche* = enfants, cuisine, église) — l'ennuie autant que ses activités professionnelles le frustent. Jürgen n'est pas allé au lycée, il travaille à l'usine. Au terme de ses découvertes artistiques, de sa misère sexuelle, de ses échecs sentimentaux, c'est la « déprime », la tentation suicidaire. Comment sortir de l'impasse ?

Une inacceptable contradiction

Contrairement à Jürgen, Karl, le héros du livre de Becker, est plus équilibré. Il a entrepris les études qu'il voulait, il exerce un métier qu'il aime, l'enseignement et, en bon communiste, il respecte l'« institution » et l'« autorité ». Son épouse est une intellectuelle du parti. Pourquoi, alors, son agacement ? Parce qu'il découvre que la vérité officielle n'est pas exactement l'entière vérité. Aussi alors que le ministère de l'éducation nationale spécifie le caractère facultatif de la participation des élèves aux fêtes prolétariennes, Karl prend ces instructions au mot. Les mêmes instructions préconisent une éducation dans l'esprit de paix, de détente et d'entente. Mais quand l'officier recruteur de l'armée populaire fait irruption dans sa classe pour vanter les privilèges de la vie militaire, Karl y trouve une inacceptable contradiction. De non-acceptation des normes tacites mais impératives en incartade, notre instituteur finit par se faire mal voir par les « organes hiérarchiques ». De plus, il découvre qu'il n'aime plus tellement son épouse. Il divorce, aime une autre femme, se fait exclure de son école et devient, comme Jürgen, son frère cadet d'Allemagne Fédérale, un travailleur manuel, un paria. S'en sortira-t-il de cette situation difficile et comment ?

Un acte désespéré de terrorisme

Ils s'en sortent tous les deux. Jürgen, le jeune « paumé » de l'Ouest, par un acte désespéré de terrorisme : il mettra le feu à son usine par amour d'une jeune femme communiste rencontrée pendant des vacances lumineuses en Sardaigne, Giovanna. Acte inutile, sans nécessité réelle, faussement motivé. Contrairement à Karl qui, lui, acquiert une véritable conscience politique déterminée par l'arrestation d'Antonia, sa bien-aimée, qui tente de passer clandestinement à l'Ouest pendant leur congé en Hongrie. Son engagement final, excellente chute du roman de Becker, est bien moins dramatique, moins spectaculaire — mais ô combien plus convaincant — que celui de Jürgen, le héros fragile de Chotjewitz. En effet, Karl, à qui l'« autorité » accorde la rédemption en échange d'une « autocritique » en bonne et due forme, refuse et l'« autocritique » et la « culpabilité objective ». De ce refus, en fait réconciliation et acceptation de soi-même, un vrai sentiment de sérénité et de paix se dégage. Ce sentiment ne se trouve-t-il pas aux sources d'un humanisme authentique ?

EDGAR REICHMANN.

★ NOUS PLAIDONS COUPABLE, H. Böll, P. Härtling, A. Muschg, G. Wohmann. Traduit de l'allemand par Elisabeth et René Wintzen. Grasset, 175 p., environ 35 F.

★ LA VIE EN VERT, Alfred Kolleritsch. Traduit de l'allemand par Guy Fritsch-Estrangin. Grasset, 250 p., environ 36 F.

★ LE JOUR VIENDRA et L'HEURE DE LA MORT, Herbert Achternbusch. Récits traduits par Michel-François Demet. Bibliothèque allemande, coll. dirigée par Nicole Casanova, P.O.L., Hachette littérature, 175 p., environ 44 F.

★ ROMANS D'AMOUR D'UN INCENDIAIRE, Peter O. Chotjewitz. Traduit de l'allemand par Jacques Legrand, Pierre Belfond, coll. littératures étrangères, dirigée par Eric Nerciat. 268 p., environ 65 F.

★ L'HEURE DU REVEIL, Jurek Becker. Traduit de l'allemand par Barbara Spielman. Grasset, 190 p., environ 38 F.

(4) *Histoire de Grégor Birnek*, Flammarion, 1974 ; *Jacob le menteur*, Editeurs français réunis, 1975.

Pavel Kohout et le goût de la performance



★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

DANS son pays natal comme à l'étranger, Pavel Kohout est aujourd'hui un écrivain tchèque parmi les plus connus. En Tchécoslovaquie, sa notoriété ne date pas d'hier ; dans les années 50 déjà, il s'est fait connaître comme enfant prodige du stalinisme local, qui vivait alors son âge d'or. A l'heure actuelle, Kohout est un écrivain contestataire, en rupture ouverte avec la Tchécoslovaquie officielle, qui, de son côté, a fini par le repousser hors de ses frontières.

On publie aujourd'hui en traduction française, chez Albin Michel, son dernier roman : *l'Exécutrice*. Ce n'est pas tout à fait une première : on a déjà pu lire, outre sa correspondance avec Günter Grass, deux autres romans de Kohout, et également plusieurs de ses pièces de théâtre. Ces dernières, notamment, montraient à l'œuvre un écrivain aussi brillant que spirituel, liant avec maîtrise une réflexion sur des thèmes actuels à un art de distraire le lecteur (ou, mieux, le spectateur). Même les textes proprement littéraires de Kohout, d'un autre côté, ont quelque chose de théâtral : leurs plus grandes qualités sont encore d'ordre gestuel et mimique, un peu comme si l'écrivain se doublait sans cesse d'un acteur destiné à lire ses textes en public.

Tout en conservant cette unité du sérieux et de l'attractif, *l'Exécutrice* est, dans l'œuvre de Kohout, un livre plus ambitieux que d'autres. A partir de l'histoire de Lizinka, la première femme-bourreau du monde, il développe une vision étouffante et drôle, ironique et cauchemardesque non seulement des régimes totalitaires, mais aussi de la civilisation en général. Le thème le plus évident du livre, celui de la bureaucratisation galopante de tout — y compris de l'horreur et de la violence ultime, — se nuance d'ailleurs, dans la destinée même de l'héroïne, d'un thème plus subtil : celui du lien fatal entre l'innocence et la cruauté, entre la virginité des Lizinka et la violence meurtrière qu'elles inspirent, jusqu'à l'autodestruction, à leur entourage masculin.

Lors du refoulement de Kohout hors de la Tchécoslovaquie, *l'Exécutrice* fut officiellement citée, par les autorités tchécoslovaques, comme une des raisons de cette mesure. Considéré à plus de distance, le livre peut cependant paraître un peu moins subversif : là encore, malgré l'ambition, la séduction domine, le goût de la performance fait glisser vers l'éblouissement ce qui devait être une lueur démystificatrice.

Par sa richesse stylistique, sa justesse parodique, la maîtrise de sa composition « en toile d'araignée », intégrant à l'histoire centrale, sans couture, une multitude de textes et de motifs parallèles — d'un historique de la torture au récit « journalistique » d'une exécution sommaire, — le livre, incontestablement, suscite notre admiration, mais c'est surtout celle qu'on éprouve devant un tour de force. Elle concerne d'ailleurs non seulement Kohout lui-même, mais aussi ses traducteurs, qui ont su conserver en français toute la complexité de l'original.

PETR KRAL.

★ L'EXECUTRICE, de Pavel Kohout, traduit par Milena Braud et Walter Weidell, Albin-Michel, 378 pages. Environ 49 F.

SPORTS

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

Le phénomène stéphanois

L'Association sportive de Saint-Etienne et Paris-Saint-Germain ont fait match nul (2 à 2), mercredi 12 mars, au Parc des Princes de Paris, en championnat de France, dans un stade comble. Saint-Etienne, qui menait à la mi-temps (2 à 0), a craqué en deuxième mi-temps, montrant, une nouvelle fois, d'inquiétantes faiblesses collectives à une semaine de son match retour de Coupe d'Europe contre Borussia Moenchengladbach. Ce résultat nul permet néanmoins aux Stéphanois de se rapprocher, comme d'ailleurs Sochaux et Nantes, du leader, Monaco, battu sur son terrain par Lille.

Eliminée ou pas de la Coupe d'Europe, l'Association sportive de Saint-Etienne (A.S.S.E.) a au moins un avantage sur la plupart des autres clubs français. La trésorerie est saine et tout a même été fait, comme le dit M. Roger Rocher, le président, pour être paré en cas de « traversée du désert ». *Personne ne redoute trop les mauvais jours, pourvu, bien évidemment, qu'ils ne durent exagérément.*

Citée en modèle pour son organisation et sa gestion dans le football français, l'A.S.S.E. prépare l'avenir. Le club de la décennie, dit-on à Saint-Etienne, deviendra encore plus une société de spectacles qu'il ne l'est aujourd'hui, sans pour autant que le sport ne pâtisse en quoi que ce soit de cette évolution.

Au stade Geoffroy-Guichard, dans l'annexe administrative, les bureaux des dirigeants des Verts font sérieux. C'est là que travaillent les quatorze salariés permanents du club et que les bénévoles trouvent à s'occuper. Les locaux sont fonctionnels et modernes. Rien d'ostentatoire. En fin de compte, et quoi qu'on en dise, l'épopée des Verts, dont l'apothéose a eu lieu à Glasgow en 1976, en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions contre le Bayern Munich, n'a pas trop tourné la tête à l'état-major du club.

Le budget de l'A.S.S.E. approche les 30 millions de francs. « De 25 millions à 30 millions », *dit M. Rocher. Rien n'a changé, du moins en apparence, depuis que la mairie de Saint-Etienne est passée aux communistes. On voit simplement plus souvent M. Georges Marchais, dans les tribunes de Geoffroy-Guichard,* « voler au secours de la victoire... » « De droite ou de gauche, *dit M. Rocher,* une municipalité qui comprendrait mal le phénomène social que sont devenus les Verts serait suicidaire. » *Phénomène social et économique, au demeurant. Le 5 mars, pour la Coupe d'Europe, beaucoup des 40 000 spectateurs étaient venus de quatre-vingts départements français. Tout le monde y trouve son compte dans la région, les commerces, les restaurants, les hôtels.* « Nos rapports avec la municipalité sont donc bons, *dit M. Rocher.* La ville nous aide de deux manières. Par une subvention de 740 000 francs qui a peu augmenté en francs constants depuis plusieurs années et qui serait ridicule en regard des taxes que l'A.S.S.E. reverse à la Ville : 1 900 000 F en 1979. Fort heureusement, l'aide de la Ville se manifeste aussi par la mise à notre disposition du stade et de l'essentiel de son entretien. »

Record de recettes

En 1979, l'affluence moyenne à Geoffroy-Guichard a été de vingt-deux mille spectateurs par match. Si pour les rencontres sans caractère exceptionnel la capacité du stade (environ quarante mille places) est suffisante, il en va différemment pour les grands matches, et le manque à gagner est même catastrophique pour la Coupe d'Europe. Le 5 mars, l'A.S.S.E. a dû refuser quatre-vingt mille spectateurs, moitié par lettre, moitié par téléphone ou aux guichets. Quatre-vingt mille refus, c'est quatre-vingt mille mécontents. La perte de recette a été estimée à plus de 5 millions. C'est la raison pour laquelle l'A.S.S.E. a un grand projet, prêt d'aboutir, selon M. Rocher. Porter la capacité de Geoffroy-Guichard à près de soixante mille places. Le grand principe est de construire seize mille nouvelles places, toutes assises, disposées en parts égales sur les quatre côtés du stade, sans que les travaux perturbent l'activité sportive normale. Le projet d'agrandissement et de modernisation de Geoffroy-Guichard entre dans la perspective de l'organisation éventuelle de la Coupe d'Europe des nations en France en 1984.

Un nouveau Geoffroy-Guichard

Le coût total de la transformation de Geoffroy-Guichard a été chiffré à 50 millions, avec la possibilité de procéder par tranches, selon l'accueil qui sera réservé au dossier. Le financement, naturellement, serait assuré par un pool comprenant l'Etat, le département, le conseil général, la Ville, les collectivités locales et le club. Les plans sont prêts, il ne manque que l'ensemble des crédits pour que soit donné le premier coup de pioche Si tout se déroule comme le souhaitent les dirigeants de l'A.S.S.E., les travaux devraient être terminés pour le début de la saison 1980-1981.

Depuis plusieurs années Saint-Etienne est l'équipe vedette du football français. Avant, au club, il y avait Piazza, Larqué, Bathenay, Synaeghel, les Revelli ; aujourd'hui Rep, Platini, Larios, Zimako, Roussey les ont remplacés auprès de Curkovic, Lopez, Rocheteau, Santini, etc. Si Saint-Etienne est le club le plus riche du football national, c'est aussi la meilleure affaire pour les autres équipes, tant il est vrai que, dans l'Hexagone, la venue des Verts est, à chaque fois, une garantie de recette.

On l'a encore vérifié mercredi 12 mars, au Parc des Princes de Paris, en championnat de France. Le match s'est joué à guichets fermés et tous les records de recette ont été battus à cette occasion, y compris ceux des matches internationaux, qu'ils soient de football ou de rugby, y compris également, et de très loin, celui de la finale de la Coupe d'Europe de 1975, Leeds-Bayern Munich ; 3 600 000 F pour P.S.-G.-A.S.S.E., étonnant attrait des Verts !...

Rien de ce qui se passe à Saint-Etienne n'échappe à la chronique, et il est difficile de se tenir à l'écart des états d'esprit des Verts, qui sont, depuis longtemps, la cible préférée des journaux, des radios et des télévisions. Que l'on aime ou pas le football, que les Verts séduisent ou énervent, il existe aujourd'hui un phénomène stéphanois fort comparable à celui qui a entouré le Stade de Reims de la grande époque. Pour les mêmes raisons : des succès en Coupe d'Europe, des joueurs de grande notoriété.

La plupart des quinze joueurs qui forment l'effectif professionnel de l'A.S.S.E. comptent parmi les mieux payés de France, et c'est à Saint-Etienne qu'évoluent les deux stars, Platini et Rep, à qui ont été faits des ponts d'or. La mise au point récente de l'A.S.S.E. relative au salaire mensuel de Platini — 60 000 F au lieu des 160 000 F annoncés — n'a pas vraiment calmé les esprits. Car il y a de la jalousie, des mésententes, et la déculottée infligée par Moenchengladbach en Coupe d'Europe le 5 mars est peut-être liée à la dégradation de l'ambiance. L'équipe, pour un soir du moins, n'a pas formé le bloc uni, tous pour un, un pour tous, qui faisait d'habitude l'essentiel de sa force dans les grands moments. La composition de l'équipe, qui revient de droit à l'entraîneur, M. Robert Herbin, est, fait nouveau, beaucoup plus critiquée qu'autrefois. On trouve à Saint-Etienne, à tort ou à raison, que Curkovic a fait son temps, que Farison ne court plus assez vite, que Rocheteau n'est plus du tout ce qu'il était, que la défense prend l'eau, qu'il y a trop d'attaquants, etc. M. Herbin ne partage pas ces avis, et, même s'il est le mieux placé et le plus qualifié pour en juger et former son équipe, on commence à le lui reprocher ouvertement.

Le recrutement de Platini et de Rep a aussi porté un coup à l'idée que l'on se faisait communément de Saint-Etienne. A quoi sert donc la fameuse école stéphanoise, son centre de formation, s'il faut aller chercher ailleurs, à coups de millions, les joueurs de qualité dont le club a besoin ? M. Rocher a une réponse toute prête : « Lorsque les légumes du jardin gèlent, il faut aller au marché. » *Ce ne serait donc qu'un accident de parcours, et, sur ce point comme sur d'autres, M. Rocher est parfaitement serein. Il est président de l'A.S.S.E. depuis 1961. Mieux qu'un autre, il sait que la conduite des affaires demande d'éviter les crises de palais. En dix-neuf ans, l'A.S.S.E. n'a connu que trois entraîneurs, MM. Snella, Batteux et Herbin. C'est le gage, à l'écouter, qu'à Saint-Etienne, par beau temps ou par tempête, on a su garder la tête froide.*

FRANÇOIS JANIN.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(vingt-huitième journée)

Lille bat *Monaco ... 1-0
*Paris-St-Germain et St-Etienne 2-2
*Nantes bat Nîmes ... 4-1
*Sochaux bat Angers ... 4-0
*Laval bat Valenciennes ... 3-0
Strasbourg bat *Brest ... 5-2
*Lens bat Nancy ... 4-0
*Lyon bat Bordeaux ... 1-1
Bastia bat *Metz ... 2-0
*Marseille bat Nice ... 3-1

Classement : 1. Monaco, 40 pts ; 2. Sochaux, Nantes, Saint-Etienne 39 ; 5. Paris-Saint-Germain, 33 ; 6. Strasbourg, Lens, Valenciennes, 30 ; 9. Nîmes, 29 ; 10. Bordeaux, Angers, 28 ; 12. Laval, 27 ; 13. Lille, 25 ; 14. Nancy, Metz, 24 ; 16. Nice, Bastia, 23 ; 18. Lyon, 21 ; 19. Marseille, 19 ; 20. Brest, 9.

CYCLISME

LA CONSÉCRATION DE DUCLOS-LASALLE

Paris-Nice s'est terminé mercredi 12 mars par la victoire d'un routier français qui n'est ni Bernard Hinault ni Michel Laurent, mais Gilbert Duclos-Lasalle. Ce troisième homme que l'on n'attendait pas en dépit de son récent succès dans le Tour de Corse, obtient ainsi la consécration après deux ans de carrière chez les professionnels.

Comme Zoetemelk en 1979, il s'attribua le maillot blanc de leader à l'issue de la difficile étape de Saint-Etienne, rendue très pénible par la pluie glaciale (*le Monde* du 11 mars), et la dernière course contre la montre sur les pentes du col d'Eze, qui avait été si souvent déterminante par le passé, fut cette fois superflue. Abordant l'ultime obstacle avec 2 min. 44 sec. d'avance sur le Suisse Mutter, Duclos-Lassalle ne pouvait plus guère être inquiété. Le Néerlandais Knetemann, déjà vainqueur du prologue, remporta la course de côte finale sur la Grande-Corniche sans parvenir à renverser la situation... et sans battre le record qui appartient depuis 1972 à Raymond Poulidor (20 min. 4 sec. pour les 11 kilomètres).

Paris-Nice aura été l'épreuve des paradoxes. On ne manquera pas d'opposer à la réussite du jeune coureur pyrénéen le grave échec subi par les favoris, qu'il s'agisse de Nillsson, de Kuiper ou du Belge Willems.

Quant à Bernard Hinault, il a imité Thurau et Thévenet en abandonnant, mardi, au cours de la sixième étape. Classé 72e sur 74 l'avant-veille à Saint-Etienne, il avait souffert du froid et sa défaite ne prêtait pas à conséquence.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT GENERAL FINAL

1. Duclos-Lassalle (Fr.), 28 h. 29 min. 48 sec. ; 2. Mutter (Suis.), à 3 min. 2 sec. ; 3. Knetemann (P.-B.), à 3 min. 46 sec. ; 4. Prim (Suède), à 4 min. 4 sec. ; 5. Contini (Ital.), à 4 min. 50 sec., etc.

PATINAGE ARTISTIQUE. — *A Dortmund, aux Championnats du monde, le titre, en couples, est revenu aux Soviétiques Tcherkassova - Chakrai devant les Allemands de l'Ouest Mager - Bewersdorf. Après le programme court dans la compétition individuelle masculine, l'Allemand de l'Est Hoffmann occupe la première place devant l'Américain Santee et le Britannique Cousins. Le Français Simmond est septième.*

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Précisions.

A la suite de l'article paru dans le Monde *du 6 mars, « Théâtres aux portes de Paris », dans lequel il était indiqué que, prenant en 1975 la direction du Centre dramatique du Sud-Est à Marseille, Marcel Maréchal avait trouvé six cents abonnés et soixante quinze mille spectateurs. Antoine Bourseiller nous adresse les précisions suivantes :* « Durant la saison 1975 — c'est à dire à l'époque où j'étais directeur — neuf mille deux cents abonnements ont été souscrits et, au bilan, on comptait soixante mille cent quatre-vingt dix-sept spectateurs payants. Il est facile de vérifier ces chiffres auprès du directeur des théâtres... »

Une erreur de transmission a, en effet, provoqué un malentendu : la première année où Marcel Maréchal est arrivé à Marseille, c'est-à-dire la saison 1975-1976, le chiffre des abonnements à été de six mille (et non pas six cents). Il s'est élevé ensuite jusqu'à treize mille.

Quelques dates :

Festival de café-théâtre, à Conflans-Sainte-Honorine, dans la salle des fêtes, du 14 au 19 mars, avec Font et Val, Marianne Sergent, Jean-Paul Farré, Jacques Villeret, les Pédalos, le Chat botté. Renseignements : 919-54-54, poste 332 ou 307.

Sixième Festival de café-théâtre et théâtre en marche, à la maison de la culture de Rennes, avec, en particulier, des groupes féminins, du 18 au 27 mars. Renseignements : (99) 79-26-26.

Le Grenier de Toulouse présente, du 18 mars au 6 avril, Maria Pineda, *de Garcia Lorca, dans une mise en scène de Jean-Claude Bastos.*

Le Centre dramatique de Tours présente, au Grand Théâtre, les 13 et 14 mars, à 20 h. 45, la Fausse Suivante, *de Marivaux, mise en scène de Pierre Lefebvre.*

L'Office communal de la culture de Calais, le Théâtre de la Planchette, le Collectif Théâtral de Calais, l'ensemble Espace libre se sont réunis pour monter Courgain, *de Michel Quint, d'après un roman de Pierre Marchand, pièce adaptée et mise en scène par Maryse Degoutin, du 13 au 22 mars, salle du Mink, à Calais.*

Récompenses.

La société des auteurs et compositeurs dramatiques vient de décerner ses prix. Le Grand Prix SACD a été attribué à Maurice Béjart. Le prix du théâtre à Jean Vauthier, de la musique à Manuel Rosenthal, de la télévision à Nina Companeez, de la radio à Denise Bonal, du cinéma à Jacques Doillon, les prix Tristan-Bernard à Yves Jamiaque (l'Azalée), *Courteline à Remo Forlani* (Un roi qu'a des malheurs), *Lugné-Poe à Claude Rich* (Un habit pour l'hiver), *André Barde à Paul Bonneau, Georges Pitoëff à Guy Vassal. Un prix exceptionnel a été attribué à Vaclav Havel, le prix des talents nouveaux à Jean-Luc Jeener. Paul-Louis Mignon, Jean-Laurent Cochet et Moussa Abadie ont reçu les médailles Beaumarchais.*

■ Le quarante-septième gala de l'Union des artistes, placé sous la présidence de Jacques Fabbri, aura lieu le 18 avril. Il sera présenté par Annie Cordy.

« Les Travaux et les Jours », de Michel Vinaver

Micheline et Lucien Attoun, qui animent « Théâtre ouvert », ont fait venir au Centre Pompidou le Théâtre Eclaté d'Annecy : celui-ci présente la dernière œuvre de Michel Vinaver : les *Travaux et les Jours.*

Le décor est le local du service après-vente d'une petite (ou moyenne) entreprise fabriquant des moulins à café électriques. Trois employées répondent aux lettres et aux appels téléphoniques des clients dont l'appareil ne marche plus : elles disent que les moulins à café sont réparés à l'usine, en province, elles donnent des conseils, les délais.

Dans un coin du bureau se trouve l'établi d'un ouvrier, un ancien de la maison, qui répare ici-même les moulins, dans quelques cas particuliers. Siège enfin, dans ce bureau, le chef du service.

Les scènes, de longueur inégale, nous font connaître la vie de ce service après-vente. Les événements d'ordre privé croisent les choses professionnelles. Les scènes s'étendent sur plusieurs mois, et pendant cette période l'entreprise est absorbée par une autre firme plus solide, ce qui va déterminer la suppression de ce service : un répondeur téléphonique remplacera les employées et un choix de réponses standards fixées par un ordinateur, tiendra lieu de courrier.

La pièce est belle et forte. Elle apporte, sur la vie d'une telle entreprise, une information exacte, très poussée. Nous ne comprenons pas seulement le déclin d'une économie, mais aussi celui d'une morale. A travers la conduite et les paroles des cinq protagonistes, sensiblement différents, apparait peu à peu, naturellement, tout ce à quoi les travailleurs doivent faire face, à l'usine comme chez eux. Toutes les composantes, aussi bien affectives ou subconscientes que vitales de la dépendance des travailleurs au regard de leur entreprise sont analysées en profondeur, sans jamais de didactisme, par touches vivantes.

La déshumanisation progressive est montrée, parfois sous des aspects que l'on ne prévoirait pas : par exemple, ces trois employées, parce qu'elles ont une vie dure, ont fort bien compris que pas mal d'appels téléphoniques de clientes, pour des appareils en panne, sont motivés moins par la panne que par le besoin d'appeler quelqu'un, de parler à quelqu'un, et qu'à ce besoin les nouvelles méthodes automatisées seront incapables de répondre.

La technique du dialogue qu'emploie Vinaver dans cette pièce atteint une perfection. Il entrecroise des phrases de propos différents, questions et réponses ne se suivent pas, chevauchent d'autres paroles. L'entrelacement et la reprise des phrases sont aussi fluides et clairs que dans les derniers quatuors de Beethoven.

Mais on songe surtout à la peinture. En effet, la manière dont Vinaver détache, isole, sous divers axes, les éléments du tissu vivant parlé, et recompose cette épure en un seul cours naturel, — cette manière suscite une audition panoramique tournante complète, de l'événement et des êtres qui font l'événement, de sorte que l'on entend nettement sur un seul plan toutes les harmoniques et tous les échos du dialogue exactement comme dans les peintures cubistes des années 10 de Braque et de Picasso on percevait sur un seul plan toutes les faces d'une nature morte ou d'un visage.

Toutefois, ces peintures étaient, en un sens, « pleines », alors que le cubisme auditif de Vinaver accorde une vie très intense aux vides aux trous — dans cette pièces, les silences sont d'une richesse extrême, ils sont tous habités, parlants. Et alors, l'équivalent pictural de ce dialogue est la dernière période de Cézanne, surtout les dessins et les huiles inachevés. D'autant qu'il y a dans cette pièce, *les Travaux et les Jours*, une rigueur d'écoute, une pureté d'approche, une sorte de lumière géométrique, que Vinaver n'avait pas atteintes jusqu'ici dans les œuvres où il a employé cette même méthode tournante d'une polyphonie du texte.

Après quelques minutes d'accoutumance, le spectateur-auditeur a le sentiment d'embrasser, d'une seule foulée, les multiples séries de causes et d'effets qui concourent à l'événement, alors que le dialogue classique, linéaire, réduisait ces séries à un seul fil. De cet embrassement naît, chez le public, à la longue, une émotion sourde, qui tient sans doute au fait, justement, que la vie est atteinte ici dans la plénitude de ses échanges et de son mystère.

La mise en scène d'Alain Françon assure avec un tact accompli la respiration, l'orchestration, de la polyphonie. Le décor d'Ernest Pignon-Ernest est simple et beau. Les acteurs, Maria Desroche, Anouk Ferjac, Emmanuelle Stochl, Jean-Louis Jacopin, Daniel Dubois, sont exemplaires.

MICHEL COURNOT.

★ Centre Georges-Pompidou, 21 h.

MUSIQUE

« Le Porteur d'eau », de Cherubini

Retrouver une tradition

L'Opéra-Comique vient de reprendre le Porteur d'eau *de Cherubini, qu'on n'avait pas joué depuis si longtemps que la plupart des mélomanes ignorent jusqu'à l'existence de cette comédie lyrique, représentée pour la première fois en 1800 et considérée par tous les musiciens qui l'ont connue, qu'il s'agisse de Beethoven, de Weber, de Schumann ou de Wagner, comme un ouvrage de référence.*

Cette résurrection n'est donc pas seulement une excellente idée bien propre à satisfaire une certaine curiosité musicologique, c'est une entreprise hautement salutaire qui a permis, le soir de la première, de distinguer dans le public ceux qui étaient sensibles aux qualités inhabituelles d'une partition oubliée, à la force d'émotion qui se dégage du livret, et ceux qui voulaient seulement s'amuser des naïvetés qu'ils croyaient découvrir et riaient de tout avec une effronterie affligeante. Le troisième acte particulièrement a déclenché une série d'éclats de rire si semblables à ceux qu'on entend dans les foires lorsqu'un bonimenteur fait quelque plaisanterie bien grasse, qu'il était difficile de penser qu'il y avait ce soir-là, salle Favart, un public véritablement cultivé.

De quoi était-il question en scène ? De l'amour conjugal, de la fraternité, de la grossièreté des hommes d'armes prêts à violer la femme qu'ils viennent d'arrêter. Tout cela a bien de quoi faire rire naturellement, mais lorsqu'on a vu les mêmes visages s'apitoyer gravement sur le sort d'Estrella, les mêmes bouches parler de liberté et de communion par la musique, on doit se poser quelques questions... Vieille de près de deux siècles, naïve certainement par quelques expressions, mais d'une naïveté tellement plus riche en prolongements que tant de discours qui se veulent plus élaborés, une œuvre comme le Porteur d'eau *a conservé un pouvoir dramatique réel, parce qu'elle va au cœur des vraies questions et ne repose pas uniquement sur la sensualité de certains effets. Sa pérennité tient à l'idée qui a présidé à sa conception : mettre en scène un épisode de la Révolution avec tous les conflits internes que cela suppose et donne autre chose qu'une petite histoire mêlée de romance pour faire passer le temps.*

La musique de Cherubini se situe sinon toujours à la même hauteur, du moins assez exactement entre celle de Mozart et celle de Beethoven, avec une originalité réelle cependant, et une maîtrise de l'orchestre et de ses rapports avec les voix qui lui assurent mieux qu'une survie honorable.

Elle n'a pas vieilli et s'écoute avec autant d'émotion que d'intérêt de la première à la dernière note. Compte tenu de la difficulté qu'il y avait à faire revivre des dialogues tellement imprégnés de la tradition aujourd'hui perdue de l'opéra comique français du dix-huitième siècle, on pouvait tout craindre de la diction souvent défectueuse des chanteurs et de la résignation possible du metteur en scène. Or c'est tout le contraire qui s'est passé.

Certes, la partition a résisté victorieusement, mais il est pénible de constater qu'un chef de la réputation de Pierre Dervaux ait pu se déshonorer à ce point par une direction aussi peu fidèle à ce qui est écrit ; l'orchestre n'était pas seulement trop fort par rapport aux voix d'une façon générale — on sait que l'acoustique de la salle Favart est propice à ce déséquilibre — mais surtout par rapport aux nuances piano *et* pianissimo *qui abondent par exemple dans le premier acte, et dont il n'a été tenu presque aucun compte. Où sont les points d'orgue, les respirations indispensables ? Que sont devenus certains rythmes : des doubles croches remplacées par des croches, certains instruments supprimés sans doute pour convenance personnelle ? Sans parler des tempi accélérés, peut-être pour faire passer plus vite une musique à laquelle on ne croit pas. On n'a pas le droit de défigurer d'une façon aussi pernicieuse ce qui a été expressément voulu par un compositeur.*

Bernard Sobel, en revanche, n'a pas seulement pris le texte et l'intrigue au sérieux, sans aucune compromission, mais il a insufflé aux chanteurs dans les scènes parlées une force dont on n'a plus l'habitude à l'Opéra Comique : il a retrouvé une vérité irrésistible dans les attitudes, dans les répliques, dans les mouvements scéniques. Rien que pour cela et pour la musique qu'on peut tout de même deviner, un spectacle comme celui-là mérite mieux qu'un succès de curiosité. Les décors, les costumes, les éclairages, ont été réalisés avec peu de moyens, mais avec une imagination et un soin exceptionnels.

Les chanteurs enfin, dominés par Jean-Philippe Lafont, qui donne au personnage central du porteur d'eau, héros presque malgré lui, une dimension humaine impressionnante, ne méritaient nullement certains sifflets : si Eliane Lublin (Constance) n'a pas tout à fait les moyens d'un rôle particulièrement exigeant, elle s'y donne complètement, et Charles Burles (Armand) ne manque ni de style ni de présence vocale. Si le chef voulait bien les aider, on serait surpris du résultat.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations es 15, 17, 20, 22, 25, 28 et 31 mars.

Les bonnes notes de Ricardo Muti

Il serait sans doute plus facile de porter un jugement qui ne soit pas trop superficiellement laudatif sur le concert de l'Orchestre national de France que dirigeait Ricardo Muti au Théâtre des Champs-Elysées (c'était la première fois qu'il se produisait en France) si la plupart des chefs ne se contentaient pas d'une certaine approximation, aussi bien dans le travail — faute, souvent, d'un nombre suffisant de répétitions — que dans l'idée qu'ils se font des œuvres : beaucoup manquent d'imagination et, après la première lecture, ont du mal à faire progresser le travail des musiciens. Parmi quelques autres heureusement, Ricardo Muti est une exception, et, si le public ne le sentait pas vivement, ce serait à désespérer. Les applaudissements étaient donc particulièrement nourris et des œuvres qu'on croyait trop connaître, comme les trois danses du Tricorne, *de Manuel de Falla, ou la* Quatrième Symphonie, *de Schumann, retrouvaient une fraîcheur inattendue.*

Ricardo Muti, visiblement, sait obtenir tout ce qu'il veut et excelle à équilibrer les timbres (et l'orchestration de Schumann réclame impérieusement qu'on s'occupe d'elle, car les effets ne vont pas de soi) et à donner aux rythmes cette force irrésistible sans laquelle les quatre-vingts musiciens du Tricorne *pâliraient en face d'un guitariste flamenco.*

Une fois n'est pas coutume : depuis le début de la Symphonie nº 34, *de Mozart jusqu'aux accords qui concluent la* Symphonie en ré mineur, *de Schumann, on a entendu de la musique, et les réserves qu'on peut toujours faire — un raffinement un peu superflu dans le mouvement lent de Mozart, une relative extériorité chez Schumann — sont des détails qu'on oubliera plus vite que l'impression d'ensemble.* — G. C.

CINÉMA

« LES EUROPÉENS », de James Ivory

Américain par sa naissance, mais européen par son éducation, sa culture et ses habitudes (il vivait en Angleterre), Henry James a souvent décrit dans ses livres l'antagonisme moral existant entre le Nouveau et l'Ancien Monde. D'un côté, l'innocence, la naïveté et la vertu, une société « primitive et patriarcale » qui se souvient encore du « Mayflower » (l'Amérique de James se limite à la Nouvelle-Angleterre) et que le respect de la parole divine soumet à un puritanisme sévère. De l'autre, la frivolité, le scepticisme, le mépris des valeurs spirituelles, tous les délices et tous les dangers d'une civilisation brillante mais quasiment diabolique.

C'est cet antagonisme qui constitue le thème des *Européens*, l'un des premiers romans de James. L'œuvre est mineure, mais en la portant à l'écran (d'après un scénario de Ruth Prawer Jhabvala), James Ivory, le réalisateur de *Shakespeare Wallah, The Guru, Savages*, a su en préserver le charme et les ambiguïtés.

Depuis longtemps installés en Europe, ces « Européens » sont en fait des Américains « européanisés ». Ils sont deux, le frère et la sœur, et ont traversé l'Océan pour rendre visite à des cousins bostoniens immensément riches. Visite intéressée, les voyageurs espérant renflouer par de fructueux mariages leur fortune déclinante. Lui, plutôt joli garçon, se prétend artiste-peintre. Elle, altière, enjôleuse, suprêmement élégante, doit à un époux allemand oublié le titre de baronne.

Le film de James Ivory est à la fois une comédie de mœurs et une comédie d'intrigues. Après l'intrusion des « Européens » plus rien n'est comme avant dans la prude famille bostonienne. Des âmes pures défaillent, des cœurs sereins se mettent à battre la chamade, des traditions sont ébranlées, des serments rompus. Finalement, l'amour favorise le jeune homme qui trouve sans trop de peine l'héritière de ses rêves. Mais c'est bredouille et dépitée que la baronne est contrainte de retourner aux galanteries du Vieux Monde.

Plus particulièrement réussie est la peinture du clan puritain, groupé autour d'un *pater familias* (Wesley Addy) qui voit avec horreur le désordre s'installer chez lui. Les caractères se dévoilent, les imaginations prennent feu dans une atmosphère de crainte de remord et de honte que la mise en scène d'Ivory suggère avec finesse. Les manigances des deux intrus sont, en revanche, moins convaincantes. Passe encore pour le godelureau (Tim Woodward) à qui sa duplicité porte bonheur. Mais on attendait mieux de Lee Remick dans le rôle de la baronne. De cette aventurière mondaine, sûre d'elle-même, orgueilleuse, méprisante et hardie, la belle comédienne fait une créature un peu molle, plus coquette que dangereuse. Le personnage perd ainsi de son acuité.

Simple réserve, et qui n'altère pas la séduction de ce film intelligent, malicieux, délicieusement suranné et dont le raffinement formel nous enchante. C'est, en effet, dans la splendeur de l'été indien que se déroule le récit. Dans le luxe également et l'élégance d'une maison patricienne où des demoiselles vêtues de taffetas et de mousseline rêvent à cet étrange produit importé d'Europe : le péché.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux

« BLACK JACK », de Kenneth Loach

Black Jack, le bandit français, vient d'être pendu, et comme il est très lourd, il est mort très vite. On l'a transporté chez une veuve qui a réclamé son cadavre, et la veuve a dû s'absenter, c'est un jeune apprenti qui monte la garde devant le corps. Or ne voilà-t-il pas que Black Jack s'asseoit dans son cercueil ! A partir de là commence un grand voyage de la brute et du petit garçon, qu'il a emmené pour lui servir d'interprète.

En chemin, l'enfant (surnommé Tully) s'éprendra d'une fille étrange, Belle, dont les parents ont voulu se défaire parce qu'elle est folle et qu'il ne faut pas que cela se sache. Recueillis par des saltimbanques — de forts braves gens — Belle et Tully ne seront pas pour autant tirés d'affaire, car Black Jack n'est pas un ange, et un sale garnement, Hatch, s'emploiera dans l'ombre à détruire chaque effort de Tully pour sauver Belle.

Kenneth Loach a réussi avec *Black Jack* un merveilleux film qui semble parfaitement convenir aux enfants. Il transpose les peurs livresques dont ils font leurs délices, les dangers de mort, les parents terribles ou disparus, avec suffisamment de réalisme pour qu'on soit emporté par l'action, et suffisamment de discrétion illogique pour que l'horreur soit réduite à son idée, et non à son image.

Son Angleterre du dix-huitième siècle est réaliste : les différents accents, la misère, les dents gâtées des paysans, l'asile. Mais son histoire est entièrement poétique ; les enfants sont libres, possèdent leur destin, et ni l'espace ni le temps ne leur résistent finalement. Hatch, par exemple, fait chanter les parents de Belle et ses médecins le plus sérieusement du monde, et on le paie tout aussi sérieusement.

Il est surprenant, et heureux, que Kenneth Loach, après *Kes* et *Family Life* ait réalisé *Black Jack* (d'après un roman contemporain, contrairement aux apparences). On retrouve bien sûr ce souci de démontrer que la folie n'est qu'une invention des autres. Mais surtout, c'est comme si Dickens ressuscitait soudain pour faire du cinéma.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les exclusivités.

ROCK

EUROPE ROCK 80 au Pavillon Baltard

Cette fête, pour le premier volet d'une série de huit concerts répartis en trois week-ends (*le Monde* du 11 mars), n'a en tout cas pas obtenu le succès estimé. Les places trop chères ? Une salle décentralisée ? « Europe Rock 80 » n'a pas encore imposé l'événement en dépit d'une belle affiche (peu affichée dans Paris) et d'une bonne publicité à l'antenne. Pour le public, l'organisation était parfaite : un service d'ordre discret, pas de tension (une fois entré, on pouvait ressortir à loisir), des prestations qui débutaient à l'heure prévue et une attente entre les groupes qui ne dépassaient jamais les trente minutes. Et, tout de même, une fréquentation moyenne de deux mille personnes, ça n'est pas un véritable échec, même si, par exemple, le samedi, les organisateurs espéraient mieux d'un Bernard Lavilliers qui, finalement, a attiré le moins de monde pendant ces trois jours. Ce sont les groupes français qui ont créé la surprise même si les conditions techniques (le personnel au son étant anglais favorisait ostensiblement les groupes anglais) et l'ordre de programmation n'étaient pas à leur avantage.

En s'imposant comme un groupe complètement cohérent à l'échelle internationale, Marquis de Sade — avec un chanteur exceptionnel à la voix ample et profonde — a offert l'un des trois grands moments du week-end avec Joe Jackson et Starshooter. Starshooter qui, le samedi soir, en passant après Lavilliers a réussi l'exploit de lui voler la vedette devant son public. Une maîtrise parfaite de la scène avec un rock frais et plein d'humour. Des chansons qui sonnent déjà comme des hymnes, une énergie soigneusement dosée et la présence marquante d'un chanteur qui sait manier le public. En début d'après-midi, on avait pu apprécier l'originalité de Modern Guy, un jeune groupe parisien qui pratique un rock funky élégant et farci d'idées.

Telephone qui jouait en vedette, le vendredi soir, a un peu déçu par des morceaux trop longs qui manquaient de rigueur malgré le talent des musiciens et leur indéniable impact sur le public. Finalement, grâce à un rock teinté de reggae, des compositions tout en mélodies et en relief, Joe Jackson a sauvé l'honneur des Anglais.

ALAIN WAIS.

MORT DU COMPOSITEUR ET VIOLONISTE ARGENTIN JULIO DE CARO

Le compositeur et violoniste argentin Julio de Caro est mort, mardi 11 mars, à Mar-del-Plata, en Argentine. Il était âgé de quatre-vingts ans.

[Comme Gardel imposa une manière de chanter le tango, Julio de Caro donna à la musique populaire de Buenos-Aires sa structure harmonique, sa richesse mélodique, inventa des arrangements sophistiqués, fit du tango une musique pleine et entière qui exigeait à la fois de la technique et du style. Violoniste, il offrit à son instrument des voix humaines qui parlaient à travers les cordes sur un ton violemment nostalgique.

Julio de Caro, qui dirigea des ensembles à partir de 1923, ouvrit l'âge d'or du tango. Beaucoup de tanguistes devenus célèbres par la suite ont travaillé avec lui (Troilo, Maffia). Il composa aussi de nombreux tangos dédiés à Buenos-Aires.

Quand le général Videla décréta en 1976 un jour national du tango, il choisit le 11 décembre, date de naissance à la fois de Carlos Gardel (1890) et de Julio de Caro (1899). — C. F.]



VARIÉTÉS

Jacques Douai au Théâtre Fontaine

A la fin des années 40, Jacques Douai a été le premier en France à se livrer à une recherche méthodique et inlassable de chansons populaires que des siècles avaient peu à peu figées, enfouies dans les ténèbres. Dans un pays comme le nôtre où la tradition orale a été détruite en deux temps dans l'histoire avant de disparaître quasiment au début de ce siècle, la tentative de Douai a relevé d'un défi presque insensé.

Doublé des qualités d'un animateur de culture populaire, Jacques Douai a ainsi collecté, dépouillé, restitué à la vie, mis en valeur des centaines et des centaines de chansons du Moyen Age comme du seizième ou du dix-septième siècle. Il a ressuscité une mémoire collective, décomplexé tout un peuple vis-à-vis d'un trésor de musique folklorique.

Cet énorme travail de dépoussiérage a été entrepris sans démagogie, avec exigence et bien avant que le folk soit lié à nouveau, en France comme dans beaucoup d'autres pays, à la recherche de nouveaux rapports entre l'individu et la société. L'un des premiers à chanter seul, accompagné de sa guitare, Jacques Douai n'a jamais dissocié dans ses spectacles les chansons de la tradition, parfois étonnantes encore aujourd'hui, de celles plus contemporaines signées par Prévert ou Aragon qu'il chante sans fioritures.

Le nouveau récital de Jacques Douai au Théâtre Fontaine se distingue des précédents spectacles par l'attention nouvelle accordée à la couleur musicale, par la volonté de trouver la modernité nécessaire pour qu'il y ait le pont avec le public.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Fontaine, 21 heures

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Archéologie.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ?
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Negroropean Express.
Ivry, Studio (672-37-43) 20 h. 30 : Un palmier sur la banquise.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 13 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : Récital Martina Arroyo (Scarlatti, Gluck, Haendel, Schubert...).
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Petit Odéon (325-70-33), 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Films (Simon du désert ; les Mille et Une Nuits).
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client.
Centre Pompidou (277-12-33), théâtre, 18 h. 30 : Cartaya ; les Travaux et les Jours. — Débats, 18 h. 30 : le Moyen-Orient · 20 h. 30 : le Patrimoine et l'Enfant.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Dennis Wayne and Dancers ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; 21 h. 30 : Amélia.
American Center (354-99-92), 21 h. : Tongues
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Méphisto.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre.
Chapelle Saint-Roch (296-46-55), 20 h 30 : Douceur.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Cendres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : la Vie privée de Wolfgang Borchert.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 21 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
Gymnase (256-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (323-28-93), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 15 : Albert. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53). I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Cavalier seul.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : le Motif.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre 18 (228-09-27), 21 h. : Pierre Villaminte ; 19 h. : la Senorita (en espagnol).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre - en - Rond (387-75-38), 20 h. 30 : Sacrée famille.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la *Poube*.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : Bernard Dimey.
Blancs-Manteaux (887-15-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 23 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses: 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. : Mollien chante Aragon ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 21 h. 30 : H. Christiani ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 23 h. : Théophile ; 23 h. 45 : C. Aubron.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : Muche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Beijaflor (musique afro-brésilienne) ; 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : Vasca, Elbaz, Sitruk, Jacinta, Mirapeu.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles. — II, 22 h. : Bussi.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Compagnie de danse Tamar.
Cité internationale universitaire (589-38-69), 20 h. 30 : Ballets Karin Waehner.
Centre culturel suédois (271-82-20), 20 h. 30 : Free to Fusion.
Théâtre Plaisance (320-00-06), 18 h. 30 : S. Fléchet, J. Siriez, M. Vossen, S. Kassap.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Renaud.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Michèle Bernard.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Enrico Macias.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on Ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : S. Adamo.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : B. Boulanger (Bartok, Beethoven, Chopin, Ravel) ; 21 h. : P. Akoka (Chopin).
Salle Gaveau, 21 h. : C. Lardé, J. Santos (Villa-Lobos, Haendel, Bach, Ginastera).
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (la Flûte enchantée).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. K. Boehm (Beethoven, Dvorak).
Radio-France, studio 106, 18 h. 30 : Quintette à vent.
Salle Cortot, 21 h. : Keito Abe (Beethoven, Schubert, Rameau...).
Espace Cardin, 21 h. : les Philharmonistes de Châteauroux (Gabrieli, Mozart, Gounod...).
Eglise Saint - Germain - des - Prés, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Colonne, dir. M. Corboz, Maîtrise de la Résurrection (Bach).
Cité internationale des arts, 21 h. : O. Delangle, Y. Toden, I. Nadaira (Chopin, Dutilleux...).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 45 : Chœurs et Orchestre J.-B. Corot, dir. G. Boulanger (Brahms).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Chœurs de Saint-Eustache, Orchestre des Concerts Lamoureux (Verdi).
Eglise Saint - Ignace, 20 h. 45 : Ensemble vocal et instrumental M. Ralahiav (Monteverdi, Schütz...).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Ensemble 12 (Vivaldi).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : Duo Boell-Roubach.
Centre culturel suédois, 21 h. : Newtone Experience.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : A. Korner, C. Hodgekinson ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Mal Waldron Quintet.
Dunois (584-72-00), 23 h. : Romance pour saxophone.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Little Buddy, The Kids Punkabilly.
Mutualité (329-12-99), 20 h. 30 : Quintette de McCoy Tyner.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : R. Fays, R. Thiebaut.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Aldo Romano Quintet.
Slow-Club (488-84-30), 21 h. 30 : Jacky Millet.

Dans la région parisienne

Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Clichy, Théâtre Rutebeuf (346-68-70), 20 h. 45 : les Fusils de la Mère Carrar.
Créteil, Maison André-Malraux (899-90-50), 20 h. 30 : The Provocative O. Wilde.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : le Revizor.
Montrouge, Théâtre, 20 h. 30 : François Béranger.
Palaiseau, Ecole polytechnique (941-82-00), 21 h. : Zouc.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Expédition Pôle Est. — Grande salle, 20 h. 30 : Attention au travail.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 20 h. 30 : Visage de sable.

cinémas

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

Chaillot (704-24-24), 16 h., Cinéma italien : le Cheminot, de P. Germi ; 18 h., Hommage à Ozu : Histoire d'un acteur ambulant ; 20 h., Hommage à D. Zanuck : Le soleil se lève aussi, de H. King ; 22 h., Hommage à A. Lamothe : les Bûcherons de la Manouane ; le Train du Labrador ; la Route du fer ; la Chasse aux Montagnais.

Beaubourg (278-35-57), 15 h., L'œuvre de Jancso : Immortalité ; Crépuscules et Aubes ; Une histoire d'Indiens ; la Présence ; 17 h., Cinéma italien : les Week-Ends de Néro, de Steno ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : la Jeunesse de Maxime, de G. Kozintzev et L. Z. Trauberg ; 21 h. : Hommage à Ozu : Printemps précoce.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Logos, 5e (354-26-42).

ALIEN (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'AVARE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-City, 8e (562-45-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassien, 14e (329-83-11), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BLACK JACK (Angl., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Madeleine, 8e (742-03-13), Parnassien, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.f.) : Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27).

LES BORSALINI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Secrétan, 19e (206-71-33).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), St-Germain Studio, 5e (354-42-72). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DON GIOVANNI (Fr.-It.), V.Tt : Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), France-Elysées, 8e (723-71-11).

ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

I COMME ICARE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les films nouveaux

LA MALADIE DE HAMBOURG, film allemand de Peter Fleischmann. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

THE PATRIOT GAME, film américain de Arthur Mc Caig. V.O. : Action Christine, 6e (325-85-78).

RHAPSODIE HONGROISE, film hongrois de Miklos Jancso. V.O. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71).

JOSEPH ET MARIE, film français de José Maria Berzosa. Saint-André des Arts, 6e (326-48-18). H. sp.

JUBILEE, film anglais de Derek Jarman. V.O. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES EUROPEENS, film américain de James Ivory. V.O. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES SEIGNEURS, film américain de Philip Kaufman. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VIOLENCES SUR LA VILLE, film américain de Jonathan Kaplan (**). V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

1941, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

MA CHERIE (Fr.), Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 15e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : Mer., V., D., Mar., Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (Allem., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

MON ILE FARO (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA MORT EN DIRECT (Fr., version angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

L'OMBRE ET LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PAYSANNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais 4e (278-47-86).

LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Parnassien, 14e (329-83-11).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE QUINTET DE SVEN LANG (Suéd., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), en soirée.

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).

SALOPERIE DE ROCK'N ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE SERPENT DANS L'OMBRE DU SINGE (Ch., v.o.) : Le Seine-Ciné, 5e (325-95-99).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE BARBES (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

TESS (Fr.-Brit., version anglaise : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88). (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)

AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

BILITIS (Fr.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56), H. sp.

BRANCALEONE... (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

COCO LA FLEUR (Ant.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). J., S., L.

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60)

LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (325-85-78).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

HEROES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) (326-80-25), Mar., J., V.

IPCRESS, DANGER IMMEDIAT (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34)

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46)

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LOULOU (All.) (1928) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp. ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MASH (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) en mat.

LES 1 001 NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60). (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e

MONTY PYTHON... (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PETIT JUGE (Ital., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16).

PLEIN LA GUEULE (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). (v.f.) : Madeleine, 8e (742-03-13), Nation, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-43-27).

LE PROCES (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SHANGAI GESTURE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SOLEIL ROUGE (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (366-23-44), Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (539-52-43).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) (sous réserves).

VIVRE (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). Sam., Dim., Lun. et Mar.

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

« Le Nœud de vipères »

Curieux, le cas de Mauriac avec sa double casquette, l'une empruntée à Voltaire — c'est de loin celle que je préfère, — l'autre à Balzac. Rappelez-vous ses chroniques éblouissantes, retorses, savoureuses, cursives, accrocheuses. On se jetait à l'époque sur son « Bloc-notes ».

Très proche encore du dix-neuvième siècle, le romancier, en revanche — prenez le Nœud de vipères, *mercredi sur TF 1, — progresse avec la lenteur de l'entomologiste. Il observe ce qu'il a sous les yeux : la province, la famille, l'argent. Sous le verre grossissant de sa loupe, un vieux couple à héritage, et deux sentiments simples, des sentiments de base cent fois observés, amour, haine, provoqués ici par un malentendu, une demi-confidence, une panne de communication, entretenue, étalée sur plus de quarante ans.*

Et puis, toute une parentèle, des enfants, des petits-enfants, des gens étroits, entêtés, évoquant ces insectes des films-catastrophes américains, corsetés de rancœur médiocre, guidés d'instinct par le goût du lucre, l'appât du gain, le culte du fric. Des personnages stéréotypés, tout d'un bloc, entièrement répugnants, des monstres.

Seuls le patriarche et jusqu'à un certain point son épouse ont droit aux nuances. Ses défauts à lui, avarice, sécheresse, cruauté mentale, sont d'un brave cœur trahi. Ses qualités à elle, attente muette, loyauté profonde, souffrance rentrée, sont d'une bonne chrétienne. Il faut voir Pierre Dux et Suzanne Flon fignoler ça. Du beau travail, particulièrement efficace dans la scène où s'ébauche enfin une tentative de rapprochement, d'explication.

Une belle scène, très juste, très discrète. Deux existences côte à côte, à s'épier, à s'attendre, à se méprendre, à se durcir l'une contre l'autre. Sous les mots de tous les jours, un silence bourdonnant d'hostilité, de ressentiment, un éloignement à l'affût d'un regard, d'un geste révélateur.

Quand il arrive enfin, c'est trop bref, c'est trop tard. En vrai croyant, l'auteur a voulu que la mort réunisse ceux que la vie avait séparés et que Dux, le mécréant, soit sauvé par l'amour du Christ.

CLAUDE SARRAUTE.

Jeudi 13 mars

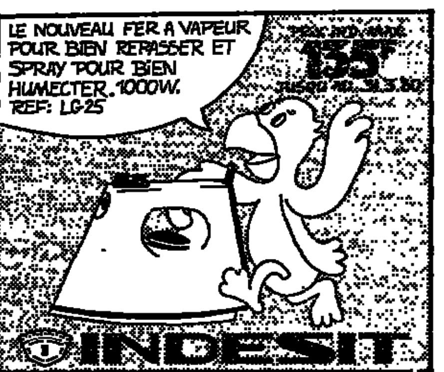
PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le retable d'acajou anglais.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Journée nationale du parcours du cœur.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
La majorité : U.D.F. - C.N.I.P.
20 h Journal.
20 h 30 Concert (en direct du Palais des congrès).
Symphonie n° 2 de Beethoven, *Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, dir. Karl Boehm.
22 h 10 L'événement.
D'Henri Marque et Julien Besançon
Au sommaire : une interview de Mme Marguerite Yourcenar, de l'Académie française ; un reportage sur Bangui et une enquête sur la suppression de l'omnibus de Sarlat.
23 h Sports : patinage artistique.
Championnat du monde (figures libres messieurs)
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.



20 h 35 Dramatique : « Mont-Oriol »
D'après Guy de Maupassant ; réal S Mustl.
Première partie : *Arrivée de William Andermatt, l'homme d'affaires, dans la petite ville d'eau qu'il transformera bientôt en prestigieuse station thermale. Sa femme pendant ce temps se laisse séduire. Le décor est planté.*
22 h 15 Réception à l'Académie française d'Alain Decaux.
Portrait d'un historien bien connu des téléspectateurs.
23 h 15 A propos de Casta Diva.
Ni un opéra, ni un ballet, ni une pièce de théâtre, mais un spectacle que Maurice Béjart présente au Centre Georges-Pompidou, en collaboration avec l'IRCAM.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules n° 1 : petit carré, petits carrés ; A l'écoute de la Terre : gravité et magnétisme.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.C. : René Piquet.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Professeur Balthazar : histoire de fantôme.
20 h Les jeux.
20 h. 30 Trois questions sur la trois.
20 h. 35 (cycle A. Delon) : « Borsalino and C° ».
Film français de J. Deray (1974), avec A. Delon, R. Cucciola, C Rouvel, D Ivernel, A. Falcon, L. Vitrani, R. Kolldehoff
A Marseille, au début des années 30. Pour venger son associé, un caïd tue son meurtrier. Le frère de celui-ci, un truand italien, lui mène une guerre sans merci.
Suite de Borsalino (1969). *Archétypes et conventions du film noir à la française, dans des décors rétro.*
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies (première partie)
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Les uns les autres », de G. Kaiser, texte français de J Jourdheuil et H. Schwarzinger, avec P Trabaud, A Doat, A Moya, E. Hirt, etc
22 h. 11, Musique enregistrée.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106) : « Trio d'anches » (Auric), « les Soirées de Valfère » (Durey), « Petite Suite pour deux instruments en ut et piano » (Honegger), « Danse de la chèvre » (Honegger), « la Cheminée du roi René » (Milhaud), « Trio pour hautbois, basson et piano » (Poulenc), « Quatuor pour vents et piano », création (Tailleferre), par le Quintette à vent français, avec L. Wright, piano ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Musique à découvrir (en direct de Radio-France) : « Quatuor avec piano » (M Labey), « Trois vœux à un nouveau-né » (Desenclos), « Joueurs de flûte » (Roussel), « Gioioso » (P Ancelin), « Psylle » (Desenclos), « le Tombeau de Daphnis » (Desenclos), avec M.-T. Ibos, violon; M.-T. Challley, alto ; G. Schwartz, violoncelle ; J.-C. Ambrosini, piano ; M. Ancelin, flûte ; C. Brilli, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique de chambre « le Wiener Konzerthaus quartet », les 12e et 15e quatuors (Beethoven) ; 0 h. 5, Jazz-Forum : Eurojazz 80 ; 1 h., Douce musique : œuvres de Blavet, Vivaldi, Gautier de Marseille et Purcell.

Vendredi 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.
Emission du C.N.D.P.
17 h 30 Découvertes du passé.
Emission du C.N.D.P.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Et le ciel devint noir.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le lait, ce n'est pas seulement pour les enfants.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Hold-Up ».
De J Stuart ; réalisation P Sabbagh, avec J Raymond, M.-C. Mestral, J. Balutin..
Deux amoureux, qui croyaient passer un week-end romantique à la campagne, voient leur plan déjoué
22 h 20 Sports : patinage artistique.
A Dortmund : championnat du monde (danse).
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « la Vie des autres » (le bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les femmes dans le cinéma italien.
15 h Série : « Mission impossible ».
Les aveux.
16 h Quatre saisons.
Magazine des loisirs.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Albert Camus.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : « Médecins de nuit ».
Légitime défense.
Réal. B. Gantillon. Avec C. Allegret, A. Chateau, P. Rouleau...
21 h 35 Apostrophes.
Eloge de la fantaisie.
Avec MM. J Amado (*Tieta d'Agreste*), D Boulanger (*la Dame de cœur*), P Coupry (*La Terre ne tourne pas autour du Soleil*), Mme F Delay (*l'Insuccès de la fête*), MM R. Fallet (*la Soupe au choux*), F. Trystan (*Histoire sérieuse et drôlatique de l'homme sans nom*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Raimu) : « Mam'zelle Nitouche ».
Film français de M. Allégret (1931), avec Raimu, J. Mareze (N. rediffusion).
En 1880, dans une ville de garnison, Célestin, organiste de couvent, a composé une opérette sous un autre nom. Une pensionnaire délurée, qui a découvert son secret, veut assister à la première représentation, ce qui provoque une folle équipée.
L'opérette d'Hervé filmée, au début du parlant, sans recherches cinématographiques. Raimu est la principale attraction de ce divertissement désuet.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : l'île engloutie ; Des livres pour nous : aventures en montagne
18 h 55 Tribune libre.
Le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : la facture de l'« Amoco-Cadiz ».
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze : reportage R. Delourme
21 h 30 Charles Dumont et quatre voix à la clef.
Avec C. Dumont, J Bertin, C. Regnier, J. Baigneaux, R Lahaye.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

14 h., Sons : Enfantines
14 h. 5, Un livre, des voix : « Une passion en Bavière », de Jean Gaudon.
14 h. 47, Vermeer à Delft.
16 h., Pouvoirs de la musique : en direct de Genève.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'humanité après l'australopithèque (deuxième partie).
20 h., « Pa-kin ou les oppressions de la vertu » (première partie).
21 h. 30, Black and blue : Alexis Corner.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

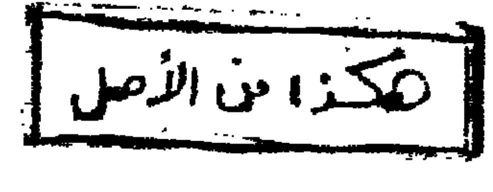
FRANCE-MUSIQUE

14 h., Musiques : Les chants de la terre; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Cours et monastères d'Espagne : la Catalogne ; 15 h. 45, « Extraits du premier livre du clavier bien tempéré » (J.-S Bach), par W. Kempff ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : « Timbres, espaces, mouvement » (Dutilleux), dir M. Rostropovitch ; « A Sea Symphony » (Vaughan Williams), dir. A. Boult.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30); 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (en direct de Baden-Baden) : « Hamlet, poème symphonique » (Liszt), « Concerto pour violon et orchestre » (Veerhoff), « Symphonie n° 103 en mi bémol majeur, roulement de timbales » (Haydn), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Lukas Vis, avec Ch. Edinger, violon.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : « Sonate en la bémol majeur », opus 26 (Beethoven) ; 23 h., Vieilles cires : Cycle Pierre Monteux, « le Sacre du printemps » et « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Hommage à Jerry Fielding

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 13 MARS

— *M. René Piquet*, membre du bureau politique du P.C., participe à la « Tribune libre » de FR 3, à 18 h. 55.



CARNET

Naissances

— Philippine, Marie-Noëlle et Didier CRUSE sont heureux de faire part de la naissance de
Alexis,
le 4 mars 1980.
75016 Paris, 15, rue Raynouard.

Mariages

— Mme Patrick MAXWELL,
M. et Mme Claude EMERI,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Marie
et
Jean-Christophe,
célébré le 1er mars 1980, à Bordeaux, dans l'intimité familiale.

Décès

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme Daniel ASTRUC,
née Françoise Millon,
survenue à Roubaix, le 11 mars 1980.
De la part de :
Daniel Astruc,
Emmanuelle et Laurence Astruc,
M. et Mme Marc Millon,
M. Roger Astruc.
La cérémonie religieuse sera célébrée à l'église Saint-Jean-Baptiste de Roubaix, le vendredi 14 mars, à 11 heures.
L'inhumation aura lieu à la Croix-Valmer (Var), le samedi 15 mars, à 10 h. 45.
20, avenue Gustave-Delory,
59100 Roubaix.
157, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.
9, place Aristide-Briand,
69003 Lyon.

— Mlle Christiane Chatel,
M. et Mme Hugues Chatel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 9 mars 1980, de leur mère et grand-mère,
Mme Paul CHATEL,
née Gabrielle Malatier.
L'inhumation dans le caveau de famille, précédée de la cérémonie religieuse, a eu lieu le 12 mars 1980, à Villefranche-sur-Saône, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue du Château, 92600 Asnières.

— Mme Victor Elhaik, née Benillouche,
Le docteur Serge Elhaik, Mme et leurs enfants,
Le docteur Yves Elhaik et Mme,
Toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,
M. le docteur Victor ELHAIK.
L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, Paris (14e).
23, rue de l'Estrapade, 75005 Paris.

— Vulbens, Annemasse, Sainte-Foy-lès-Lyon, Stourbridge, Annecy, Paris.

Mme Georges Gay,
Le docteur et Mme Gabriel Gay et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Moreteau, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme John Thomson et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Gay et leurs enfants,
M. et Mme Louis Gay et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Droubay, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Gay et leurs enfants,
Les familles Gay, Chevallier, Royron et Guy,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges GAY,
ancien maire de Vulbens,
chevalier de l'ordre du Mérite,
officier des Palmes académiques,
commandeur du Mérite agricole,
survenu à son domicile, le 12 mars 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Le service religieux sera célébré en l'église de Vulbens le samedi 15 mars 1980, à 10 h. 30.
Vulbens, 74520 Valleyry.

— Le directeur, les enseignants, le personnel et les étudiants de l'unité pédagogique d'architecture n° 6 ont le regret de faire part du décès de
M. François LEQUERREC,
surveillant-chef,
officier de la Légion d'honneur,
déporté de la Résistance,
combattant volontaire,
officier des F.F.L.,
décoré de la croix de guerre avec palmes.
Une cérémonie à sa mémoire aura lieu à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (cour du Mûrier), le vendredi 14 mars, à 17 h. 30.



— Mme André Morel et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. André MOREL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu subitement le 10 mars 1980, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montreuil, entrée principale, rue Galilée, le vendredi 14 mars 1980, à 14 heures.

— Une cérémonie religieuse à la mémoire de
Marcel NGUYEN PHUOC BINH,
décédé subitement à Paris le 2 mars 1980, sera célébrée en la pagode bouddhique de Paris, 40, route Circulaire du lac Daumesnil, 75012 Paris (bois de Vincennes), le mardi 18 mars 1980, à 11 heures.
Selon le rite bouddhiste, il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

— M. Fernand Poignant, ancien parlementaire de la Sarthe, son époux,
Claudine et Alain Attali, ses enfants,
Fabrice Attali, son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès, survenu à Paris, le 26 février 1980, de
Mme POIGNANT,
née Madeleine Leballeur,
directrice de collège honoraire,
officier des Palmes académiques.
Les obsèques ont eu lieu le 29 février à Saint-Calais (Sarthe), où elle repose désormais auprès de
Claude,
son fils bien-aimé.
12, rue de Lucé, 72120 Saint-Calais.
35, rue du Sergent-Bauchat,
75012 Paris.

— Mme Henri Steiner,
M. et Mme Michel Sturbois et leurs fils,
M. et Mme Christian Wiegant et leurs fils,
M. et Mme Paul Steiner,
M. et Mme Jean-Pierre Gérard et leurs filles,
L'ensemble des cadres et du personnel des Etablissements Steiner Frères,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri STEINER,
le 11 mars 1980, dans sa soixante-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Louis-Philippe Ricard, son cousin, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection, avenue du Docteur-Schweitzer, Parly 2, Le Chesnay, le samedi 15 mars, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Prière de n'adresser ni fleurs ni couronnes.

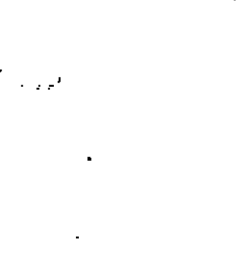
— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean VOITURIEZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la caisse régionale
de Crédit agricole du Pas-de-Calais,
endormi dans la paix de Dieu le mardi 11 mars 1980, dont les funérailles auront lieu le vendredi 14 mars, à 15 heures, en l'église de Sainte-Marie-Kerque-Village (62).
De la part de :
Mme Jean Voituriez, son épouse,
Ses enfants et ses vingt petits-enfants.
Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Bistade,
62139 Sainte-Marie-Kerque.

— Robert Weibel-Richard,
Simone Weibel-Richard, née Mas,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Roberto J. G. WEIBEL,
leur fils et beau-fils, mort accidentellement à Buenos-Aires le 2 mars 1980, à l'âge de quarante-quatre ans.
214, boulevard Raspail, 75014 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-X, samedi 15 mars, à 14 h. 30, salle C 16, M. Joseph Sumpf : « Nature et fonction de l'enseignement philosophique dans l'ensemble du système français d'enseignement du français, approche linguistique ».





INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

Colis détériorés : quels recours?

On commande des bouteilles de vin et on constate en ouvrant le colis que l'une d'elles s'est brisée au cours du transport... On expédie un cadeau à un parent et on apprend plusieurs semaines plus tard que le paquet n'est pas arrivé... De quels recours peut-on bénéficier ?

● **Le destinataire.**

Il n'a aucun recours, ni en cas de perte, ni en cas de vol, ni même en cas de détérioration des objets qu'il attendait, si ces derniers sont transportés par les P.T.T. C'est donc à l'expéditeur qu'il doit, dans ce cas, présenter sa réclamation.

Pour les colis livrés par un organisme de transport privé, le destinataire peut mettre en cause sa responsabilité et se faire éventuellement rembourser s'il constate qu'il y a de la casse à l'arrivée. Cependant, il ne peut refuser d'en prendre livraison : il doit formuler ses réserves sur le document remis au moment de la livraison, puis les confirmer par lettre recommandée dans des délais qui varient selon le genre de transport : trois jours pour le transport routier, ferroviaire, maritime et fluvial ; quatorze jours pour le transport aérien.

Les grandes maisons de vente par correspondance acceptent généralement sans difficulté, lorsqu'elles sont prévenues rapidement, de remplacer ou de rembourser les petits articles parvenus en mauvais état à leurs clients.

● **L'expéditeur.**

Lorsqu'on utilise les P.T.T., on doit impérativement effectuer ses envois en « recommandé » pour pouvoir prétendre à une indemnisation en cas de perte ou d'avarie. L'administration, en effet, décline toute responsabilité pour les colis « ordinaires ». Selon la somme payée en recommandant un objet, l'indemnité à laquelle on pourra avoir droit sera plus ou moins élevée. Demander à la poste le barème des différents tarifs de recommandation et indemnités correspondantes.

Quand, pour expédier un paquet dont les dimensions dépassent les normes fixées par les P.T.T., on fait appel à un transporteur privé, l'indemnité à laquelle on aura droit en cas d'accident dépend de la façon dont voyage le paquet.

Par train, l'indemnité maximale prévue est de 100 F par kilo pour les envois en France et de 91 F pour les envois à l'étranger. Par la route, l'indemnité s'élève au plus à 90 F par kilo en France et à 45,50 F par kilo pour l'étranger. Par mer, le remboursement est soumis à une double limitation : 3 700 F par colis et 11 F par kilo. Par avion, il est de 91,68 F par kilo.

Mais, dans tous les cas, l'expéditeur (éventuellement le destinataire) a la possibilité de faire assurer l'envoi pour une somme correspondant à la valeur réelle de celui-ci. (*Source : Centre de documentation et d'information de l'assurance.*)

BREF

DÉBATS

INTIMITÉ FAMILIALE. — Une journée-débat sur le thème « Intimité familiale, secret professionnel, protection de l'enfance » aura lieu, le lundi 17 mars, à Lyon, sur l'initiative de l'Institut des sciences de la famille. Elle s'adresse, notamment, aux travailleurs sociaux, médecins, infirmières, etc.

★ I.S.F., 19, rue du Plat, 69002 Lyon, tél. (7) 842-10-38.

COLLOQUE

L'ENFANT ET SES SECRETS. — L'Ecole des parents et des éducateurs organise quatre conférences-débats, à Paris, les 18 et 25 mars, à 18 h. 30, sur le thème « Les secrets de la petite enfance ». Bernard This, médecin psychanalyste, abordera, au cours de ces réunions, des sujets tels que : l'écoute du nouveau-né, la genèse des attachements, l'enfant dans l'adulte. 80 francs par participant. Ce cycle de conférences-débats aura lieu au 25, rue du Moulin-de-la-Vierge, 75014 Paris.

★ E.P.E.- Animation-Formation, 4, rue Brunel, 75017 Paris, tél. 766-23-89.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 14 MARS

« Tableaux flamands et hollandais du Louvre », 14 h. 45, pavillon de Flore, porte Jaujard. Mme Saint-Girons.

« Manufacture des tapisseries des Gobelins et Beauvais », 14 h. 45, 42, av. des Gobelins, Mme Oswald.

« Le Louvre des Valois », 15 h., devant Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Pennec.

« Art et civilisation de l'Europe de la Renaissance », 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Salvador Dali », 14 h., Centre Georges-Pompidou (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les coulisses d'un grand magasin », 15 h., 102, rue de Provence (Tourisme culturel).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

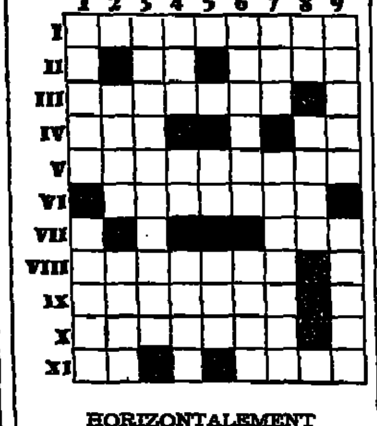
19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. Jean Gallimard : « Ligne de conduite de l'économie » (Université populaire de Paris).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Quelles sont les preuves de la réincarnation ? » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

20 h. 30, hôtel de ville de Meaux, M. M. de Just : « Francs-Maçons aujourd'hui » (Le club philosophique « Les cœurs fidèles »).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 628



HORIZONTALEMENT

I. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui n'aiment pas le cinéma. — II. Qui a donc pu nous enrichir ; Dans son ménage, sa femme ne portait pas la culotte. — III. Bien frappé et secoué. — IV. Prend un autre ton ; Article étranger. — V. Peut être assimilé à une grande sortie. — VI. Emplacement pour des opérations. — VII. Vieille obligation. — VIII. Un petit mandarin, par exemple. — IX. Peut venir du chœur. — X. Ce qui rend les fèves particulièrement redoutables. — XI. La moitié de la tare ; Avec « Kong » ou avec « Po ».

VERTICALEMENT

1. Devient grise quand elle est bien mûre ; Est parfois appelé Martin. — 2. Ordre de départ ; S'enfonce dans les côtes. — 3. Comme une odeur de fromage. — 4. Même pas culottée ; Article ; Se laisser aller. — 5. Va jusqu'à la mer du Nord ; Avant lui. — 6. Pressent ; Passé à l'huile. — 7. Poisson rouge ; Etaient coureurs mais ne volaient pas. — 8. Abréviation pour un grand ; Il en faut plusieurs pour faire une grande pièce. — 9. Nom que l'on peut donner à celui qui cherche à nous dépasser ; Priodonte quand il est géant.

Solution du problème n° 2 627

Horizontalement

I. Exécrable. — II. Voirie. — III. Plat ; Test. — IV. Hazek. — V. Ediles ; Mû. — VI. Vélique. — VII. Ise, Veut. — VIII. Semainier. — IX. Mue ; Tri. — X. Elne ; Ruas. — XI. Tubes.

Verticalement

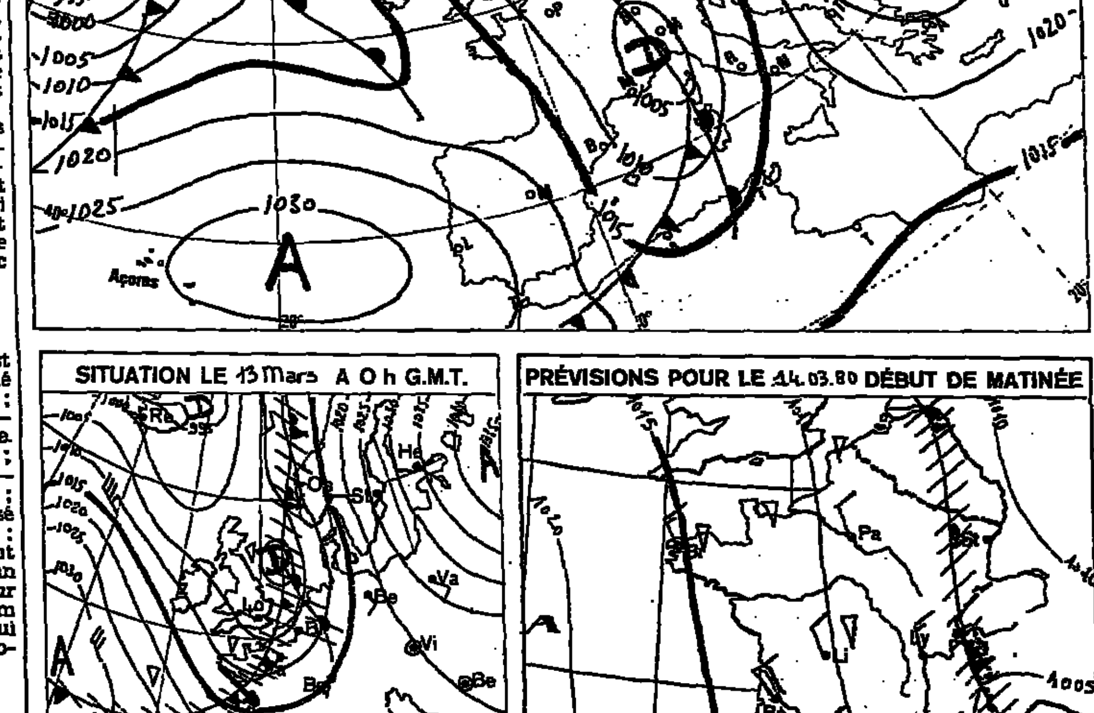
1. Euphémismes. — 2. Lad ; Seul. — 3. Evasivement. — 4. Côtelé ; Eu. — 5. Ri ; Kelvin. — 6. Art ; Sien ; Ré. — 7. Bien ; Quitus. — 8. Les ; Mutera. — 9. Toue ; Rist.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 13 mars A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 14.03.80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 mars à 0 heure et le vendredi 14 mars à 24 heures :

Une perturbation donnait des pluies, jeudi matin, sur la plus grande partie de la France. Elle se déplacera lentement vers l'est, et de l'air froid venant des îles Britanniques envahira progressivement notre pays par le nord-ouest.

Vendredi 14 mars, le temps sera couvert et pluvieux sur le Nord, le Nord-Est, les Alpes, la Provence et la Corse, et il neigera au-dessus de 1 000 mètres.

Sur le reste de la France, il fera plus froid que la veille ; les vents, qui viendront du nord ou du nord-ouest, seront modérés et irréguliers dans l'intérieur, assez forts près des côtes. Le ciel sera très variable, et il y aura des averses souvent fortes, parfois orageuses, et des giboulées donnant localement de la grêle ou un peu de neige. Les éclaircies seront toutefois plus importantes sur le Languedoc et la basse vallée du Rhône, puis, le soir, sur le sud de la Bretagne et en Vendée.

Le jeudi 13 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,5 millibars, soit 752,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 mars ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Bourges, 10 et 7 ; Brest, 10 et 2 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 10 et 7 ; Dijon, 9 et 5 ; Grenoble, 11 et 1 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 15 et 5 ; Nancy, 11 et 5 ; Nantes, 11 et 4 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 6 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 15 et 5 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 9 et 5 ; Tours, 10 et 6 ; Toulouse, 12 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 3 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 13 et 9 ; Berlin, 5 et 0 ; Bonn, 9 et 5 ; Bruxelles, 8 et 6 ; Le Caire, 20 et 10 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 3 et 0 ; Genève, 9 et 2 ; Lisbonne, 21 et 9 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 18 et 7 ; Moscou, —3 et —9 ; New-York, 1 et —2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 2 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 1 et —1 ; Téhéran, 12 et 9.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES VIOLETTES

TIRAGE DU 12 MARS 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	néant	néant	6	6	70
2	72	150	7	077	500
	9 682	1 000		207	500
3	323	500		307	500
	2 833	1 000		967	500
	0 083	5 000		2 407	1 000
	2 463	5 000	8	18	150
	3 893	5 000		5 978	5 000
	7 963	10 000	9	0 329	1 000
	9 843	10 000		2 289	1 000
	133 943	500 000		7 429	1 000
4	4	70		3 449	5 000
	354	570		73 459	100 000
	0 454	1 070	0	80	150
	08 864	50 070		1 220	1 000
	157 854	3 000 070		4 610	1 000
5	35	150		1 570	5 000
	5 015	1 000			

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE MARS DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 19 MARS 1980 à LILLERS (Pas-de-Calais)

LOTO TIRAGE N° 11 : 3 9 17 38 46 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 47

PROCHAIN TIRAGE LE 19 MARS 1980 VALIDATION JUSQU'AU 18 MARS APRES-MIDI

LISTE OFFICIELLE loterie nationale ARLEQUIN

TIRAGE DU 12 MARS 1980

FINALES ET NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE : 3 | 76 | 948 | 852 | 7 744

FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER TOUTES SERIES F.	FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER SERIE 27 F.	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER AUTRES SERIES F
3	50	7 744	2 015 000	23 000
76	200	4 477	20 000	4 000
67	100			
		4 747	20 000	4 000
948	3 000			
489	300	4 774	20 000	4 000
498	300			
849	300	7 447	20 000	4 000
894	300			
984	300	7 474	20 000	4 000
852	3 000			
258	300			
285	300			
528	300			
582	300			
825	300			

Prochain ARLEQUIN : le 16 avril avec tirage télévisé à 19 h. 12

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 mars 1980 :

UN DECRET

● Portant modification de l'article 6 (capital social) des statuts d'Air France.

UNE DELIBERATION

● Portant adoption de normes simplifiées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

DES ARRETES

● Portant fixation des contingents de production et du prix d'achat d'alcool d'origine cidricole pour la campagne 1979-1980 ;

● Fixant les taux de la solde spéciale allouée aux militaires accomplissant la durée légale du service actif.

UNE LISTE

● Des élèves ayant le diplôme de l'Ecole des hautes études commerciales (promotion 1979).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

INTERDECO

Première société française de régie de magazines (chiffre d'affaires 420 millions de francs)

recherche pour publications nationales

DES DIRECTEURS ET DES CHEFS DE PUBLICITÉ

La régie moderne ne se confond pas avec le courtage d'hier. Nous sommes des vendeurs de marché qui ont à prouver, par les techniques d'investigation les plus performantes, que notre offre correspond aux besoins de nos annonceurs-cible.

Nous cherchons donc des hommes (ou des femmes) de vingt-six ans minimum, diplômés d'études supérieures et ayant obligatoirement une expérience de marketing vécue en agence ou chez l'annonceur.

Ils devront assumer leur indépendance par leur discipline intellectuelle, avoir le goût de l'analyse mais aussi celui du contact. Bref, rigoureux mais séducteurs, ils auront à manifester leur aptitude à vivre l'aventure commerciale de haut niveau.

Envoyer C.V. détaillé et photo à INTERDECO, 67, av. Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Direction Générale des Télécommunications
Direction des Affaires Commerciales et Télématiques
cherche

JURISTE

(niveau Doctorat)
Spécialiste en Droit des Sociétés.

Expérience professionnelle minimum 5 ans dans cette branche.

Ecrire sous référence 6644 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

SOCIETE LEADER DANS SON MARCHE cherche

INGENIEUR ETUDES ÉLECTRONICIEN
DEBUTANT

ou ayant quelq. années d'expér. au sein du départ. recherches développement, sera chargé de l'étude et du développement de nouveaux matériels électroniques de sécurité.
FORMAT. : ESE - ENSERG ou équivalent
Env. C.V. et prétent. : Cie Cale CICLI, 2/4, rue Blaize-Pascal, 93152 LE BLANC-MESNIL.

Société prestations Services recherche

COMMERCIAL
HAUT NIVEAU

Nous lui demandons :
— Le goût de l'effort.
— Le sens de ses responsabilités.
— Un réel dynamisme.
— De l'efficacité.
Nous lui offrons :
— Statut cadre (après essai).
— Excellente rémunération + fixe + intéressement + frais.

Ecrire avec C.V. à : A.M.P., sous réf. 8.924/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transm.

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

RECHERCHE

I - Pour son siège social à PLAISIR (zone industrielle des Gâtines)

- Pour études et mise au point d'unités centrales et de systèmes informatiques à base de micro-processeurs :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT
(Supélec, ISEN, ...) (REF. DE-816)

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT (REF. DE-817)
Titulaire DUT ou BTS.

- Pour la Direction Production Aéronautique :

AGENT TECHN. D'APPROVISIONNEMENT (FEF. DA-822)
Ayant expérience dans la gestion de production et connaissances en petite mécanique de précision.

- Pour la Direction Qualité :

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN (REF. DQ-833)
Débutant ou ayant une expérience de 2 ou 3 années dans le domaine des équipements aéronautiques.
Connaissance de l'anglais indispensable.

II - Pour son établissement d'ORSAY (zone industrielle de Courtabœuf)

LE RESPONSABLE DU SERVICE QUALITÉ (REF. DQ-818)
Ce poste est à pourvoir par un Ingénieur électronicien ayant, de préférence, quelques années d'expérience et, si possible, dans le domaine de l'électronique embarquée.

UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN, NIVEAU V/2 (REF. DT-819)
BTS ou DUT, pour son service d'Etude Télémesure.

DES AGENTS TECHN. ÉLECTRONICIENS, NIVEAU V/1 (REF. DT-820)
Pour la mise au point d'équipements électroniques aérospatiaux. Les candidats, de formation BTS de préférence, seront dégagés des obligations militaires et auront une expérience de quelques années en circuits logiques et analogiques.

UN CABLEUR EN ÉLECTRONIQUE, NIVEAU III/1 (OP 3) (REF. DT-821)
Pour son atelier de câblage prototypes.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. avec prét. en précisant réf. annonce, à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Agence de publicité et de R.P. de moyenne importance recherche un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Sens pratique, expér. administr., rapidité et efficacité caractériseront cet homme de 35 a. env., de format., si poss., supérieure. Il définira, dans une note dét., le poste tel qu'il l'imagine et essayera de se décrire sur le plan personnel. Il énoncera ses prétentions et ses ambitions. Ecr. no 843.717 M. Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ETABLISSEMENT PUBLIC recrute sur concours

TROIS JARDINIERS
TROIS MENUISIERS
CINQ ÉLECTRICIENS
SIX PEINTRES
SIX PLOMBIERS

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique et être âgés de 17 à 45 ans.
ECRIRE : O P H L M V P
Bureau des Personnels
49, rue du Cardinal-Lemoine, 75231 PARIS Cedex 05

Clôture des inscriptions : 31-3-80.

GESTION 2000 pour déplacement étranger

INGÉNIEUR
Responsable d'exploitation
Equipements électriques
Unité de raffinerie.

TÉL. : 246-42-01

PAEZ FRERES INFORMATIQ. recherchent

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
SPECIALISTES IBM 34
Libres rapidement.
Téléph. pr rend.-vs au 379-81-40.

ORGANISME DE FORMATION (Union d'Associations) vacances, loisirs et secteur socio-culturel recrute :

UN (E) RESPONSABLE NATIONAL (E)

POUR :
1) Suivi de gestion ;
2) Coordination ;
3) Représentations extérieures ;
4) Fonctionnement associatif.

A PARIS, 1er juin si possible.
Dépôt des candidatures, lettre manuscrite motivation à : S. COUESTEL, Les Borronnées, Bât. N, traverse de la Fouragère, 13012 MARSEILLE.



emplois régionaux

emplois régionaux

Agro-Alimentaire

DIRECTEUR COMMERCIAL

S.A. Produits TROUW France, filiale du groupe Hollandais TROUW international est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'aliments pour animaux et de C.M.V. Elle développe également une activité de services. Située dans l'Aisne, elle réalise un chiffre d'affaires de 65 MF et emploie 90 personnes.

Le Directeur commercial actuel doit prendre d'autres responsabilités dans le groupe, il faut assurer sa succession.
Le titulaire du poste directement rattaché au Directeur général de la filiale est responsable de la vente et de la distribution de l'ensemble des produits et des services de la société au plan national.
Il anime une force de vente de 10 technico-commerciaux et de 3 responsables de produits.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur Agronome d'environ 35 ans. Son expérience professionnelle dans les domaines de l'Agro-alimentaire ou du Phyto-sanitaire lui a permis d'acquérir une pratique commerciale large et complète (ventes, animation des ventes, distribution ...).

Compte tenu du programme d'investissement et du développement important de cette société, il existe pour un professionnel compétent de réelles perspectives de carrière.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 10375 A à



egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

---

groupe
école supérieure de commerce de lyon

recherche dans le cadre de son plan de développement

CINQ PROFESSEURS-CONSULTANTS

ayant :
— une formation supérieure française ou étrangère du niveau doctorat et une bonne maîtrise de l'anglais ;
— plusieurs années d'expérience professionnelle réussie en entreprise ou dans un cabinet-conseil ;
— un goût et une aptitude pour l'animation attestée par une expérience de formation d'étudiants ou de cadres d'entreprises

dans les domaines suivants :

1) LA FINANCE D'ENTREPRISE
sous tous ses aspects théoriques et pratiques, y compris la conduite de travaux de recherche appliquée au niveau doctoral.

2) LE MARKETING
concepts et techniques de base, stratégie et plan de marketing, options spécialisées ; une expérience comme « Chef de produit » ou équivalente serait appréciée.

3) LE COMMERCE INTERNATIONAL
il s'agit de développer des actions nouvelles de formation en liaison étroite avec les entreprises de Rhône-Alpes.

4) LES RESSOURCES HUMAINES
création pédagogique et animation de sessions concernant le développement personnel et enseignements de psycho-sociologie industrielle.

5) LA POLITIQUE GÉNÉRALE
et la stratégie d'entreprise ainsi que leur mise en œuvre, tout particulièrement dans les PME.

Le Groupe ESC LYON offre des possibilités variées d'intervention grâce à :
— ses programmes de formation d'étudiants (ESC et CESMA), perfectionnement de cadres ou dirigeants d'entreprises françaises et étrangères (C.F.P. et Coopération Internationale), d'études et recherches expérimentales (CAREC et IRE) ;
— sa participation au Programme Doctorat de Gestion de LYON ;
— ses liens privilégiés avec les entreprises ;
— ses accords avec plusieurs universités aux Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne...

En plus de l'activité essentielle de formation et de recherche au sein du Groupe, d'une durée moyenne de 2 à 4 jours par semaine, les professeurs sont invités à développer, à titre personnel, des interventions de conseils ou d'experts dans les domaines particuliers de leur compétence.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions à Mlle COTTIN, Groupe ESC LYON, B.P. 174, 69130 ECULLY.

INGENIEURS III B de Production Mécanique

180.000 F. + (Hors frais de mission)

sont recherchés par grande Société industrielle française pour implantation Etranger.

Préférence sera donnée à candidats ayant déjà participé à des implantations industrielles avec démarrage production.

Ecrire lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé et photo à No 50.051, CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Imp. Société spécialisée biens équipements garages et carrosseries auto cherche

ATTACHE DIRECTION COMMERCIALE

Le candidat devra résider à ANGOULEME, être très fort vendeur et bon organisateur. URGENT. Place stable bien rémunérée. Incompéten s'abst. C.V. réf. 14 à RADIANCE, B.P. 1068 - 87051 LIMOGES cedex, qui transmettra.

Association gestionnaire d'établissements pour inad. mentaux recherche

CADRE EXPÉRIMENTÉ

pour direction administ et fin. Adr. demande man av. C.V. à ADAPEAI de la Haute-Garonne, 35, r. G.-Peri, 31000 Toulouse URGENT.

SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE cherche

INGÉNIEUR

3 ans minimum
SPECIALISTE REGULATION et connaiss. CRYOGENIE (souh.)
POUR POSTE REGION
PACY-SUR-EURE (27)
Env. C.V., photo, no T 18.794 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE (Groupe PHILIPS) recherche pour BRIVE (Corrèze)

3 INGÉNIEURS
Libérés O.M.
Bonnes connaissances Anglais

1) ÉLECTRONICIEN
pour département qualité notions optique et photométrie souhaitées

2) PHYSICIEN
pour développement produit et assistance fabrication

3) INFORMATICIEN
(de préférence confirmé) pour applications scientifiques et process control

Envoyer C.V. + photo (— 1 an) + prét. à No 49.342, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

Recherchons

INGÉNIEUR TRAVAUX NEUFS

Formation A.M. ou équivalent, âge minimum 35 a., domaine produits chimiques, lieu Seine-Maritime. Niveau rémunération 130.000 F par an.
Env. C.V et photo à SWEERTS sous réf. 2202, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.



emplois internationaux

AMNESTY INTERNATIONAL
offre un poste de

CHERCHEUR

dans la section Amérique latine du service de la recherche (secrétariat international, Londres). Le travail se rapporte à l'étude de la situation des droits de l'homme dans les pays d'Amérique latine et consiste principalement en la préparation de dossiers de prisonniers, de rapports sur l'emprisonnement politique dans cette région du monde et de missions et autres tâches se rapportant à l'action d'Amnesty International.

Le candidat doit posséder une connaissance spécialisée de l'histoire et de la politique des pays d'Amérique latine de langue espagnole ainsi qu'un jugement politique sain et objectif.

L'anglais et l'espagnol sont indispensables.
Salaire de départ : 6.466,42 livres sterling (indexé)

Pour plus de renseignements et formulaire à remplir, s'adresser à Personnel Office, Amnesty International, International Secrétariat, 10 Southampton Street, LONDRES WC2E 7HF. Tél. : 1 836 7788, poste 289.

Dernier délai pour la réception des formulaires remplis : 11 avril 1980.

RECHERCHONS

RESPONSABLE COMMERCIAL

pour animation et gestion bureau d'achat bois en Côte-d'Ivoire.

Nous demandons :
— Compétence technique et commerciale ;
— Sens de la gestion ;
— Connaissance de l'Afrique ;
— Libre rapidement.

Ecrire avec photo et C.V. à H 9957 Ag. Havas 33075 BORDEAUX Cédex.

BANQUE SUISSE plus que centenaire souhaiterait confier le démarchage de ses produits financiers immobiliers à

CONSEILLERS de très haut niveau pouvant apporter preuve de leur réussite et de leur marché.

Lettr. man. av. C.V. et photo à Albert G. KRUMENAKER, Directeur Général, CH - 1973 THYON 2000-VALAIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

IMPORTANTE ENTREPRISE ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE

7 établissements - 4.000 personnes

recherche pour son siège

100 km SUD-EST de PARIS

INGÉNIEUR ORGANISATION

Formation Ecole Ingénieurs ou équivalent.

Exp(rience minimum de quelques années en entreprise sur les problèmes de gestion et d'organisation

Avec une équipe d'Ingénieurs, il étudiera les problèmes des divers départements de l'entreprise (achats, production, administratif, gestion informatique, etc.) proposera les solutions adaptées et mettra en place les procédures.

Envoyer C.V. et prétentions n° 49.708 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris 1er, qui transm.

CONTROLE BAILEY

en pleine expansion (+ 20 % par an) étend ses activités à l'exportation et RECRUTE

INGÉNIEURS DE VENTE A L'EXPORTATION

Les candidats de formation supérieure, grande école technique ou commerciale, seront rinilingues (français, anglais obligatoire). Responsables de secteurs géographiques, ils seront disponibles pour de fréquents voyages à l'étranger.

Ils auront une personnalité de haut niveau international pour négocier la vente de systèmes électroniques sophistiqués de contrôle et de régulation, pour processus industriels s'exerçant plus particulièrement dans le domaine de la production d'énergie.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, Service du Personnel, 5, avenue Newton Z.I. - 92142 CLAMART.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

secrétaires

Service exécution des P.A. d'un quotidien Parisien

recherche

DACTYLO

ayant minim. 1 an expér.
Tél. pour R.-V. 233-44-21, poste 314.

FILIALE DE SOCIETE AMERICAINE recherche POUR SON PRESIDENT

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

parfaitem. bil. français-anglais. Capable d'assumer des resp. au niveau d'une société de taille moyenne en plein dével. Tél. Hres bur. 229-40-40.

représent. offre

REPRESENTANT multi-cartes : cherche tous produits pour bureaux de tabac, région : 38 - 73 - 74.
Tél. : (50) 51-53-70 après 17 h.

proposit. com. capitaux

FISCALITÉ-ACTES DE STÉS
Tél. 285-34-15

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

Artisans spécialistes. Rénovation et transformation d'appartements. T. 202-49-23 M. Valery.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue France-Carrières (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER
Tél. : 633-67-28

261, bd RASPAIL, PARIS (14e)
Cours de conversation dans la journée et le soir.
Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 21 AVRIL
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS
Forfait : cours + séjour U.S.A.

occasions

MOQUETTE A SAISIR
pure laine 60 F le m2 TTC
beau velours synthétique 20 F le m2 TTC.
Tél. 658-81-12

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

Temple, charmant, tt cft, petit **STUDIO** équipé. 109.000 F. propriétaire : 766-49-94

4e arrdt.

Part. vend ds bel imm. P. de T. gd 2 P., 60 m2, calme, impecc. Téléphoner au : 278-74-29, vendredi, samedi ou après 19 h.

PRES PLACE DES VOSGES : très bel hôtel classé, 175 m2, 3e étage, ascenseur, vaste séjour. 3 chambres. GARBI : 567-22-88.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES Reste à vendre - Rénovés 100 m2 de caractère mansardé 4e étage, asc. Soleil. Calme et un BEAU 2 P. 57 m2. Habitat ou ccial. S/pl. 14 h. 30/18 h. sauf dimanche. - 274-59-10

5e arrdt.

BD ST-MARCEL. Imm. récent, standing, 100 m2, living double, 2 chambres, cuis., bns, placards, 850.000 F. Téléphone : 325-00-33.

Près PANTHEON
9, RUE DE L'ESTRAPADE
Très beaux 2 P., 48 ou 59 m2 Dans hôtel particulier restauré. Frais notaire réduits. Sur place vendredi 14 h. 30-18 h. Samedi 10-13 h. et 14-18 h. ou BEGI : 267-48-81-46-04.

6e arrdt.

ODEON Salon + salle à manger. Poutres+2 chbres, 2 bains, chff. cent. Refait neuf. 116 m2. - 1.100.000 F. 280-26-23

7e arrdt.

VERNEUIL, ravissant 4 Pièces, 85 m2, style rive gauche, en parfait état, balcon sud. Téléphone : 222-69-50.

SOLFERINO, 7 Pièces, raffiné, soleil, 2 portes palières, garage, 2.100.000 F. Téléphone 550-34-08.

ÉCOLE-MILITAIRE
Immeuble pierre de taille, 6 pièces 132 m2 à rénover. Prix : 1.390.000 F. Tél. : 566-00-75.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. STUDIOS, 2 P., 3 P., GARAGE S/Pl. 11 à 19 h. - 590-21-26

8e arrdt.

SAINT-AUGUSTIN - SUPERBE récept. + 1 chbre, 160 m2, bel imm. P. de T. Tél. : 766-50-45.

9e arrdt.

17, RUE N.-D.-DE-LORETTE : 2e s/rue, 4 P., 95 m2, bains, gde cuis., chauff. centr., 11 à 19 h.

SAINT-GEORGES
Gde réception + s. à manger + 3 chbres tout cft, 160 m2. Prix : 1.100.000 F. T. : 526-54-61.

12e arrdt.

NATION EXCEPTIONNEL
villa 5 p., 3 cabinet de toil., 1 s. de bns, gar. 2 voitures sous-sol, terrasse. T. : 340-35-83.

13e arrdt.

Très bel immeuble P. de T. : 2/3 Pièces, confort. Visite tous les jours de 13 à 19 heures. — Téléphone 263-82-70 et 770-79-87.

SQUARE PORT-ROYAL
beau 4 p. refait neuf, calme, bien exposé, balcon, vue s/Val-de-Grâce. 850.000 F. 331-89-16.

14e arrdt.

80 m2 à rénover, jardin privatif, ensoleillé, rez-de-chaussée + 1er étage, petits travaux. Téléphone : 770-79-87.

15e arrdt.

DUPLEIX
Imm. P. de T., 2 p., entrée, cuisine, w-c, s. de bns, 200.000 F. TEL. : 566-00-75.

16e arrdt.

MICHEL-ANGE
luxueux double séjour, tout confort, balcon, verdure. H. LE CLAIR. TEL. : 562-92-54.

7 P. Rue de PASSY, 200 m2 + chbre serv. Imm. P. de T., stand., asc. 1.500.000 F. Tél. au 566-72-53

MUETTE HOTEL PARTICULIER
3 réceptions, 10 chbres, luxe, Calme, Soleil. 354-95-10

Mo TROCADERO bon stand.
IMMEUBLE PIERRE DE T. asc., chff. cent., calme, soleil, bel appart. 3 PCES, gde galerie d'entrée, cuis., bains, chbre de serv., tél. matin : 544-21-97

18e arrdt.

Il existe à
MONTMARTRE
des appartements
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure 18e siècle au milieu d'un PARC EXCEPTIONNEL

Visites sur rendez-vous : TEL. : 500-30-31.

20e arrdt.

AVENUE GAMBETTA
3 P. Imm. bourgeois, ascens. Refait neuf. 398.000 RARE. - 325-77-83

78 - Yvelines

Domaine privé, très belle villa, commerces, écoles, séjour de 55 m2, cheminée, 5 chambres, 3 S. de B., garage 2 voitures, jardin 1.000 m2, TERRASSE, sans vis-à-vis. Prix 850.000 F. Téléphone : 639-20-04.

VESINET très près du R.E.R.
appt de stand., calme, jardin 3 chbres, 2 bains. 800.000 F. RHODES, Le Vésinet. - 071-33-84

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
PLACE DU CHATEAU
Hôtel de Villeroy restauré (sortie RER), appt 80 m2 avec jard. privat., calme, duplex de 43 m2 et studio de 26 m2, mezzanine, colombage. Tél. H. de B. 561-99-66, Poste 670, ou 451-36-95.

CHATOU 5 min. R.E.R. P. à P. Bel appt - 110 m2, 4/5 pces, résid., verdure, terras. 35 m2. Box + park., cave 25 m2 Prix 900.000 F. - Tél. 952-40-43

VERSAILLES SUR PARC
Réceptions, 4 chbres, 4 bains, grd standing, gar. + parking. 222-66-37

91 - Essonne

EXCEPTIONNEL - STANDING, VUE IMPRENABLE S/SEINE et S/GOLF, 280 m2 habitables + 200 m2 de terrasse. - Prix : 1.600.000 F. Téléphone 222-07-62.

92 Hauts-de-Seine

CHATILLON Mo, imm. récent, gd. p. balcon. 305.000 F. 734-36-17 ou 655-61-59

BOURG-LA-REINE - Résident. R.E.R., pet. imm., 70 m2, balc. jardin, garage individuel. Prix : 470.000 F. Tél. 663-36-49 ap. 18 h.

Saint-Cloud, Parc de Béarn : plein soleil, vue imprenable, 95 m2 + loggia, cuisine équipée, parking 900.000 F. - Foncière Dieulafoy Téléphone : 588-35-57.

NEUILLY près St-James
pied-à-terre, luxe appt décoré, 110 m2 + jardin 500 m2 + piscine privée 50 m2 + chbre serv. + 2 gar. Calme, soleil, verdure, unique à saisir. 2.300.000 F. 720-22-33

94 Val-de-Marne

(94) Limite Fresne-Antony 3 Pièces au 3e étage, résidence 4 étages, 89 m2 + balcons, 4 chambres, séjour double de 24 m2, cuisine aménagée, S. de B., wc, cave, parking, chauffage central par radiateurs. Près commerces, R.E.R. Antony (dix minutes à pied), autobus. Prix 420.000 F. Téléphone : 044-70-69, jusq. 17 h., ou 666-12-26 ap. 19 h.

Province Province

LA LONDE LES MAURES

Côte Varoise
16 appartements de luxe entièrement rénovés
1-2-3 pièces dans

IMMEUBLE 1900 RESTAURE

Superbe parc avec piscine, vue directe sur la mer

Réalisation

Cabinet MARCHAND

29, rue du Bât-d'Argent, 69001 LYON.
Tél. : (7) 828-76-88

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON CAP-BRUN
« PORT MEJEAN »
18 apparts très haut standing dans parc naturel de 2 ha. Accès direct à la mer. Rens. SOMECO BP 594, 83400 HYERES T. (94) 65-38-30 ou spl. 3018 av. de la Résistance 83100 TOULON. T. (94) 41-31-14.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) : Saint-Gervais, Megève, Morzine, La Clusaz, Les Gets, Thollon, La Chapelle-d'Abondance, studio 4 personnes à partir 150.000 F ; CHALETS à partir 425.000 F. G.R.G. rue du Lac - CORZENT. 742000 Thonon. Tél. (50) 71-76-49.

Etranger

Je vends mon
APPARTEMENT A GENÈVE
3 km du centre, 7e étage, rive gauche, tranquille, vue impren., décoration neuve et luxueuse, 143 m2. Px env. 500.000 F s.

Ecr. sous chiffre A-18-115-008 PUBLICITAS CH 1211 GENEVE ou téléphoner après 18 h. : GENEVE 48-22-80.

appartements occupés

80.000 AVEC 30.000
MAIRIE 18e, 2 P. cuis. W.C. Possib. s. d'eau 34 m2. Soleil Occupé M. seul. Droit de repr. Vr pptaire vendr. 16 h 30 à 19 h 28, rue LETORT.

constructions neuves

Métro Alésia, calme provincial architecture fine, façades ouvragées, constr. de 9 duplex liv.-atelier + 1-2 chambres, terrasse, jardin ou loggia. 633-48-89 ou 589-20-97, soir.

16e Près Foch Studettes pour placement. - 227-96-84

INVESTISSEZ
dans la pierre PARIS-Ve PANTHEON, Imm. NEUF. LIVRAISON MARS 1980 M2 moyen 10.800 F à 11.500 F
707-20-29 13 à 19 heures sauf samedi
65, RUE LHOMOND

immeubles

PARIS. Rech. pour placement immeuble loué 15 millions renv. 563-88-33.

MANDATE PAR FINANCIERS ACH. IMMEUBLES DS PARIS Ecrire : M. AUFMAN, 21, rue Le Peletier, Paris-9e.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 Pces, standing, 43, rue St-Charles, 75015 PARIS 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. - T. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE ch. 2 à 6 P. vides ou meublées
LOYERS GARANTIS Tél. 705-54-78

STE garantissant loyers, rech. appts vides ou meublés. 501-73-80

locations non meublées Offre

Paris

Motte-Picquet-Grenelle, 2 Pces, tt cft + entr., S. de B., wc indép., cuis., cave, tél., r.-de-c., tr. calme, 1.900 F + charges, reprise justifiée 5.000 F. Téléphonez au 562-38-44 pour visite.

A louer studio non meublé porte Maillot, moquette voilage, possibilité cuisine équipée, 1.700 F par mois charges comprises. Ecrire à Michel COUVERT, 14, place de la Porte-des-Ternes, 75017 Paris. Téléphone 572-85-85.

CARDINAL-LEMOINE : studio, tout confort, 1.280 F ch. compr. Téléphone 265-83-30, le matin.

MUETTE 3 P. TT CONFT.
120 m2, tél., asc., séjour 40 m2, 2 chbres, 4.500 + ch. O.P.L.F. : 647-55-22

RUE BELGRAND
dans petit imm. 2e étage, à louer directement par pptaire splendide 2/3 pièces de 57 m2 ancien, entièrement rénové, gd conft, proximité Mo Gambetta, s/belle avenue, calme, soleil, tél., cave, bail 3 ans à 2.300 ms.
256-25-05

MÉTRO PORTE-D'IVRY
DIRECT PROPRIETAIRE
Immeuble neuf, stand. Jamais habité. Libre 1er mai 1980, 46,56 m. 2 pces principales. Entrée, séjour, chambre, cuis. Salle de bains, w.c., cave, gar. 2e ét. Chaut. électr. Immeuble. Tél. Loyer : 1.465 F Charges 330 F. Tél. 222-07-56 matin 9 h-11 h. Soir 18 h 30-20 h.

Région parisienne

SAINT-MAUR, résidentiel belle, VILLA 5 P., 3 bns, tt cft, gar., jard. 5.500 F net. Tél. 222-08-19.

Neuilly, 82, rue CH.-LAFFITE, 2e étg., 4 Pces, 110 m2, tr. clair, confort, 3.500 francs + charges. Vendredi, de 14 à 17 heures.

LA CELLE-ST-CLOUD : villa, parfait état, 5 P., cuis. + dép., s.-sol, garage, jard., tél. libre immédiatement : 4.200 F Téléphone 325-22-55, du 14 au 16-03.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris et villa, BANLIEUE OUEST. Propriétaire direct. Tél. 265-67-77.

RECHERCHE EN LOCATION : STUDIO AU 2 PIECES, tous quartiers. Téléphone : 261-53-88.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons, ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

maisons individuelles

LOVIM à l'Ouest

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
6 maisons de prestige.
6 à 8 P sur 1.000 m2
Prix 950 à 1.100.000 F

Proche THOIRY
9 maisons dans site protégé.
Reste 7. Renseignements :
Tél. 991-78-40 ou 991-58-98

appartem. achat

Palais-Royal même, pl. Dauphine pl. Etats-Unis, je cherche appart. 150 à 200 m2, ou corps de bâtiment même à rénover. Téléphone : 548-40-72.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 366-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

demandes d'emploi

Artisan ayant vendu son affaire

« LEVAGE MANUTENTION TRANSPORT »

Réparation P.L. et Matériel T.P. C.A. 30.000 F
Habitué contacts clientèle, commandement M.O.
Déplacement, responsabilité, cherche emploi

SIMILAIRE OU EN RAPPORT AVEC APTITUDES

Libre de suite

GOBY, 222, rue du Gal-Leclerc, 95130 Franconville
Tél. : 414-16-66

J.H. 19 ans, sérieux, ch. empl. pour les vac. de Pâques. Tél. : 858-85-81

J Fme Dess gestion, finance et marketing international expérience Trésorerie et contrôle de gestion Anglais courant recherche emploi Libre sous un mois Ecr. no T 18.792 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. Fem. sér. ch emploi temps partiel le soir et samedi toute la journée. Vendeuse, caissière ou ménage bureau de préfér. à Paris. Tél. le soir au 238-05-61 Mme Pelletier.

Jeune AUTEUR Talentueux accepte
RÉDACTION et REWRITING
Tél. : 874-65-97.

DAME sérieuse recherche empl. après-midi pour réception ou sde (conn. para-méd. - 526-58-27.

Jne fille, 20 ans, bac B, 1re an. B.T.S. Tourisme, ch. emploi dans agence voyages ou comm. Tél. 909-46-76.

CHEF CHANTIER MENUISIER
SERIEUSES REFERENCES
recherche
POSTE A RESPONSABILITE
PREFERENCE ETRANGER
Libre de suite, étudie ttes prop. TEL. : 240-70-18, hres bureau et 651-99-89, après 18 heures.

Diplômé, 33 ans, en poste comme responsable à la diffusion d'un journal professionnel, étudie toute proposition d'origine presse ou V.P.C. Ecrire Publivit, réf. 15.057, 93, fg Saint-Honoré, 75008 Paris qui transm.

automobiles

vente

- de 5 C.V.

Particulier vend : LNA entrepr. Mai 1979. P.M. 30 000 km. Px arg. 15.000 F. Rad.-cass. FM stér. en opt. Tél. apr. 19 h 30 : 267-44-48.

5 à 7 C.V.

Vends Volkswagen Passat 1976 7 CV, 71.000 km, exc. ét. Radio. Prix : 15.000 F. Tél. : 920-49-07.

Part vend Ford Fiesta S 1978, coul. sable, 48.000 km, ét. imp. Prix Argus. Téléph. : 656-24-67, après 19 h. ou week-end.

8 à 11 C.V.

P. à P., vd Honda Accord 1978, 30.000 km. Prix Argus. Téléphone : 576-82-39.

A vendre R20 TS, avril 1978, 64.000 km, prem. main, carbur. neuf + L.P. et A.-B. Px Argus : 28.900 F. Prix dem. : 25.800 F. Urgent. M. Lejeune : 920-97-99.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SL 1968
Beige, intér. cuir noir. Boîte mécan. Peinture nve (1 an) H.T. Tél. à part. 19 h. : 899-18-55.

BMW 2800 CS : 10.000 F
S.M. Inject. 1973 : 37.000 F
Téléphone 053-17-80.

+ de 16 C.V.

CADILLAC-LIMOUSINE
à vendre : 378-69-45 - 368-06-97.

motos

PARTICULIER VEND
YAMAHA 500 XS
Mai 1978 - 18.000 km - Exc. état. Nombr. équipem. Prix 10 000 F. Téléphoner, le soir, au 981-74-39.

locaux commerciaux

Asnières. A vendre locaux commerciaux 65, avenue de la Marne. Ensemble neuf dans rue animée, 450 m2 divisibles à partir de 150 m2. TEL. : 227-04-30.

Chambre Syndicale Patronale recherche
LOCAUX 500 à 700 m2
avec parkings. Emplacement indépendant, disponibles immédiatement, situés de préférence Région Sud-Ouest de Paris, bien desservis. Location ou Achat. Faire proposition écrite à CSNCRA Région Ile-de-France 18, r. Léonard-de-Vinci 75116 PARIS

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux. TEL. : 563-17-27.

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 281.13.18 +

COURBEVOIS. Part. loue sans pas-de-porte 240 m2, 12 bureaux très clair, tél., parkg. 340 F le m2 par an. Téléph. : 788-26-06.

fonds de commerce

Urgt à vdre cse décès 58-Nièvre Affaire commerciale, distribution produits entretien et produits alimentaires, grandes marques, gros C.A. Très bons rapports. Nécess. disp. 400.000 F Référ. S'adresser HAVAS, 58002 NEVERS, No 824.

A vend. HOTEL RESTAURANT 2 ETOILES N.N. Situation exceptionnelle
Front de mer, Côte Varoise
pour 1er contact T. (94) 52-01-35

MÉTRO BAC
Libre restaurant av. murs, gd sous-sol + appt de 2 pièces. Prix : 850.000 F. T. : 566-00-75.

viagers

EXCELLENT PLACEMENT STUDIO près AVENUE FOCH d'une valeur de 430.000 F en vente occupé vie durant. Femme de 60 a. 215.000 F. ou cpt. + rente viagère. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, Paris-8e. TEL. : 266-32-35. Spécialiste, 38 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée.

Société Spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

maisons de campagne

15 minutes de CAVAILLON GORDES
Maison en pierre, 5 p., dépend., vue vallée du luberon, 320.000 F. Crédit possible de 80 %.

Maison pierre, 4 p. gds volumes, greniers, pet. cabanon, 280.000 F. CATRY. Tél. : 16 (90) 75-46-50.

propriétés

NORMANDIE
90 minutes autoroute S.N.C.F., très belle maison normande. Impeccable, situation confortable habitable de suite. 6 P., PARC 3.600 m2. PRIX : 600.000 F. LARGE CREDIT PERSONNEL Pptaire : (32) 45-00-34

EURE 70 km PARIS
MOULIN 2 corps 10 p. tout cft + ferme + île sur 1,5 hectare. 2.500.000 F. matin. T. 771-74-55.

ASNIERES
Propriété ancienne sur 1.000 m2 récept. 52 m2 + s. à m. 20 m2, 4 ch. + 2 s. de bains (poss. 3), grenier (aménag.) + sous-sol complet, maison de gardiens + garage (3 voit.), parfait état. Téléph. : 750-21-45 après 19 h.

PACY-SUR-EURE
Propr. 250 m2 hab., terr. 1 ha, mais. gard., vue impr. vallée de l'Eure. - Téléphone : 665-88-99.

VIROFLAY
5 minutes R.E.R., belle demeure 14 Pièces - Petit parc. Tél. 566-00-75

TARN
Près d'ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes XIIIe siècle. NOMBREUSES DEMEURES ANCIENNES DE CARACTERE, avec terrain, fermes, moulins, manoirs, à vendre totalement restaurés ou à restaurer avec ou sans notre concours. P. BARRIER, 81170 CORDES. TEL. : (63) 56-02-07.

70 KM DE PARIS
région de COULOMMIERS MAGNIFIQUE PROPRIETE + 7 ha de parc et 31 ha de bois.
PRIX : 2.500.000 F
Renseignements et visites.
TÉL. : 524-08-06

GERS belle ppté, 5 pces. cft, 3 ha 5 + dépendances, 700.000 F. Tél. 797-52-05

RÉG. GISORS charmante Ppté NORMANDE
parf. expos. Entr. Sél. chemin. poutr., s. à m., cuis., 4 chbres, bns, chff maz., dépend. magnif. jdin, 4.000 m2, nb. arb. 600.000 F Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, Fg Cappeville à GISORS. Tél. (16-32) 55-06-20

MOULIN
à eau avec turbine dans Vallée de l'Ouanne, 1.600 mètres bord rivière avec parc et prairie 1,7 ha, avec étang, sél. 50 m2, cheminée, très grande cuisine, 6 chbres, gd atelier, logement gardien, dépend., sortie bourg, ts comm., cadre très agréable. Prix : 1 000 000 de F, av. 20 %.
AVIS, 15, avenue Gal-Leclerc, Montargis - Chalette. Téléph. 16-38-93-23-40 - 274-24-45.

pavillons

LA VARENNE RESIDENTIEL près RER
Calme, magnifique pav. meul. Rez-de-chaussée ; vestibule, séjour double 30 m2 + salle à manger 18 m2, cuisine 10 m2. 1er étage : 3 chambres 15,15 et 18 m2, bains, dressing. 2e étage : salle jeux 36 m2 + 2 chambres 18 et 10 m2. Chauffage central gaz. Garage 2 voitures. Sous-sol total. Impeccable. Jardin 720 m2 avec arbres. Px 1.250.000 F. Tél. 883-38-99.

JUVISY EXCEPTIONNEL
superbe pavillon, refait neuf, tt cft, s/500 m2 avec jdin, garage. Px : 590.000 F. T. : 325-75-42.

AULNAY-SOUS-BOIS
à vendre pavillon 1971, très bonne construct., 8 Pces, cuis., 2 S. de B., 3 wc, cab. toil., gar. Grenier, jardin 500 m2. Conviendrait à médecin ou laboratoire. Tél. : 866-39-75 après 18 heures.

terrains

GROUPE NEGOFIA
Rech. terrains ttes régions, toutes superficies pr création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, RUE DES MATHURINS PARIS (8e) - 266-57-22

ANGOULEME terrain constructible 9.000 m2, bon plac. - M. MAROT, 2, av. de Verdun, 76190 YVÉTOT

villas villas

CROISSY-SUR-SEINE
Calme. VILLA ILE-DE-FRANCE Part. état. R.-de-ch. + 1 ét., récept. 4 chbres, 2 bns + lingerie, confort, bureau, s. de jeux. Garage. Jardin 500 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90.

VERSAILLES VILLA, 6 Pces caractère ss-sol, jard., calme. 1.050.000 F. MAT IMMOBILIER. - 953-22-27

LANGUEDOC vd superbe villa à terminer 5 ou 10.000 m2 pinèdes Px 650.000 F, s'adress. Château de Villefalse, 11130 SIGEAN Tél. (68) 48-21-53

SAVIGNY-SUR-ORGE
53, boulevard Saint-Michel
GRANDE VILLA avec sous-sol, garage, cave, buanderie, 2 studios. R.-de-chauss. : surélevé : entrée, cuisine, grand living, 2 chambres, salle de bains + w.c. 1er étage, disposition identique, chauffage central mazout, terrain de 750 m2. PRIX : 725.000 F, à débattre. Sur place, samedi et dimanche, de 14 h 30 à 18 heures.
E.T.I.
Téléphone : 448-96-23.

Prox. Lyon part. cause départ, 180 m2 toit ardoise 1.100.000 F. justifié. Téléph. : (78) 45-24-50.

Vds en Corse villa ds parc gardé. Vue impren. sur mer. 2 chbres. 1 bain, gd séjour, terrasse, garage, pisc. Jard. 1.400 m2. Tél. (84) 75-08-57 bur. et (84) 75-23-15 repas et soir.

Rech. villa Saint-Jean-Cap-Ferrat terrain + ou — 1.500 m2, bonne sit., caract., calme. Ecr. M. Lavine, 4, r. Villersexel, Paris-7e.

domaines

Achèterai VASTE DOMAINE boisé 200 km maximum Paris. Ecr. Oriet 136, av. Gal-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE. No 281.992.

PLANTATION EN VIRGINIE
ferme de 1.320 hectares, située à 1,5 km. d'une ville très active. Des kilomètres en bordure de la route d'Etat, manoir historique, nombreux bons logements et installations agricoles et des canalisations d'égouts avec mille deux cents embranchements traversant la propriété, tout cela, combiné, en fait la plus belle offre de la région. Du terrain à lotir au prix des terres agricoles. Pour recevoir une brochure sur cette affaire, ainsi que sur d'autres fermes et propriétés en Virginie, contacter : Roy Wheeler Realty Company, 401 East High Street, Charlottesville, Virginia, 22901, Etats-Unis). Téléphone (804) 296-4171.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais Justice Pontoise (95), pl. N.-Flamel, jeudi 20 mars, à 14 h.

Propr. à MARINES (95)

Cour des Cornouailles, lieudit « Place du Docteur-E.-Peyron » Cont. 2 a 48 ca et d'une cour comm. cont. 4 a 22 ca - M. A PRIX 40.000 F

Pr ts rens. Me BUISSON, avoc. à Pontoise (95), tél. 032-31-62.

Vente au Palais de Justice à Versailles le mercredi 26 mars 1980, à 10 heures

MAISON à SAINT-CORENTIN

7, rue Saint-Corentin

Commune de ROSAY (78)

comprenant caves, rez-de-ch. divisé en 3 pièces, cuisine, terrasse, cour jardin - Contenance 6 a 61 ca
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
S'adr. pour renseignements et visites à Me J. RUELLE, avocat, 7, rue des Prés-aux-Bois à VERSAILLES (78), tél. 950-02-60.

Adj. au Tribunal de Commerce de Paris le 25 MARS 1980, à 13 h. 45 - FONDS

LIBRAIRIE-PAPETERIE

comprenant droit au bail des locaux

19, rue du Sommerard

à Paris (5e). M. à prix 30.000 F pouv. être baissée. Consign. 20.000 F. S'adr. Mes Demortreux et Sagant, not. ass., 67, bd St-Germain, Paris (329-21-07) ; Me Guillemonat, syn., 43, r. Richelieu.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 27 mars 1980, à 14 heures après liquidation de biens EN UN LOT - Dans un ens. immob.

au PLESSIS-ROBINSON

(Hauts-de-Seine)
33 à 45, rue du Moulin-de-la-Tour

Appartement au 2e étage

Bât. A, escal. A 1, porte droite, compr. entrée, salle de séjour, trois chambres, cuisine, salle d'eau, w.c., dégagement et débarras, formant le lot no 7 du règlement de copropriété et UNE CAVE au rez-de-chaussée du Bât. A portant le no 122 du plan des caves et les parties communes y afférentes. Occupé
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
S'adr. à Me LYONNET DU MOUTIER, avoc., Paris, 182, rue de Rivoli (tél. 260-20-49) ; Me LABRELY, synd., Paris, 41, rue Dauphine ; à tous avoc. près Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur place pour visiter. Prêt poss. du Crédit Foncier de France et de la Grindlay's Bank S.A.

Vente au Palais de Justice à CRETEIL, le jeudi 27 mars 1980, à 9 h. 30

PROPRIÉTÉ 750 m2 - VILLIERS-SUR-MARNE (94)

148, rue du Général-de-Gaulle et av. de Gaumont, sans numéro, compr. PAVILLON sur sous-sol, 2 ét., de 6 pièces pr. - Garage - Atelier - Piscine

MISE A PRIX 250.000 F - S'ad. Me BOISSEL, avocat à Paris, 6, rue Ste-Anne, 261-01-09.

Cabinet de Me Philippe JOHANET, avocat au barreau de Versailles, demeurant à VERSAILLES, 21, rue des Etats-Généraux

Vente aux enchères publiques sur conversion au Tribunal de Grande Instance à Versailles, au Palais de Justice, 3, place André-Mignot, le MERCREDI 19 MARS 1980, à 10 heures
D'UNE PROPRIÉTÉ comprenant

UNE MAISON PRINCIPALE D'HABITATION

PETITE MAISON DE GARDIEN ET JARDIN
1 bis, avenue Desaix

A MAISONS-LAFFITE (Yvelines)

MISE A PRIX : 600.000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à Me JOHANET, avocat à Versailles, tél. 950-03-28

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques

3 appart. - 1 studio - 1 chambre

(dont 1 APPART. avec vue directe sur champ de courses et terrasse de 106 m² environ et 1 APPART. avec 1 terrasse de 86 m² environ) à PARIS entre

le boulevard Suchet et le champ de courses d'Auteuil

le mardi 25 mars à 14 h 30 à la chambre des notaires de Paris
Mes Mahot de la Quérantonnais, Bellargent, Lièvre, notaires associés
14, rue des Pyramides, Paris 1er - Tél. 260.31.12

Le mardi 8 avril 1980, à 15 heures, au CENTRE HOSPITALIER D'ANNECY, 1, avenue de Trésum, VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES par les Hospices Civils d'ANNECY, d'une

PROPRIÉTÉ BATIE à proximité imméd. du Lac sise ville d'ANNECY-LE-VIEUX, 31, avenue de Chavoires

et comprenant : MAISON genre villa, avec vue sur le lac, élevée de trois niveaux sur sous-sol, avec sol, cour et terrain d'agrément, le tout cadastré section AX lieudit « la Tour », sous les numéros 7 et 8 pour 15 a 22 ca

MISE A PRIX : 450.000 FRANCS

Prix payable : 30 % comptant + frais préalables et solde dans les neuf mois avec intérêts au taux de 13 % l'an. Cahier des charges déposé en l'Etude de Feu Me G.-L. VOLLAND, notaire à ANNECY, où les intéressés pourront le consulter. Pour tous renseignements s'adresser soit en l'Etude soit au Centre Hospitalier d'ANNECY.

Le Monde

régions

Bretagne

La position des mouvements d'écologistes sur la politique nucléaire

L'« effet Plogoff »

Les représentants de six grandes associations d'écologistes ont donné, le 12 mars, à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont exprimé leur position commune à l'égard des événements de Plogoff (Finistère) où E.D.F. projette de construire une centrale nucléaire. Ils ont aussi annoncé de nombreuses manifestations pour les prochains jours.

Il y avait plusieurs mois déjà que les différentes fractions du courant écologiste boudaient, chacune dans son coin... La morosité régnait dans le camp des « verts » après les deux semi-échecs des élections législatives de 1978 et des élections européennes de 1979. Les querelles d'état-major et les défaites sur le terrain décourageaient les militants. Le mouvement, d'ordinaire plein d'allant et d'imagination, se repliait sur lui-même. En tout cas, on n'entreprenait plus d'action commune, sous prétexte de méditation.

Or voici que six organisations se retrouvent pour soutenir le comité de défense de Plogoff. Les Amis de la Terre, la Fédération des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.), le Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (G.S.I.E.N.), le Mouvement d'écologie politique (MEP), la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) serrent à nouveau les rangs.

« L'intervention massive des gendarmes mobiles au cap Sizun, l'arrestation des protestataires, les lourdes condamnations qui les frappent, constituent une provocation, *a dit M. Brice Lalonde, l'un des porte-paroles.* Non seulement on tente d'imposer une centrale nucléaire à coups de matraque, mais on cherche à faire commettre aux anti-nucléaires une bêtise pour mieux les écraser. Le pouvoir perd son sang-froid, nous garderons le nôtre. »

L'indignation devant les procédés employés par le gouvernement pour faire passer coûte que coûte son programme nucléaire vient donc de ressouder les écologistes. C'est ce que M. Brice Lalonde a appelé d'une formule : l'« effet Plogoff. »

Du coup, les associations appellent les Français à soutenir les Bretons de la pointe du Raz. Elles les convient aussi à exiger le respect de la démocratie. Déjà, la mécanique des manifestations s'enclenche. Journée d'information sur le nucléaire et, probablement, défilé à Paris, le samedi 15 mars. A Plogoff même, les démonstrations vont durer cinq jours. Vendredi 14 mars, jour de clôture de l'enquête publique, les élus bretons concernés, ceints de leurs écharpes, seront sur le site. Samedi un « fest noz » permettra de collecter des fonds pour les douze manifestants emprisonnés. Dimanche, un grand rassemblement est prévu à la pointe du Raz, et lundi rendez-vous est pris à Quimper pour le procès des manifestants. Mercredi, nouveau rendez-vous, cette fois à Rennes, pour le procès en appel du premier contestataire arrêté le 7 février.

Cette détermination bretonne que chaque initiative de la puissance publique paraît renforcer : voilà le second « effet Plogoff ».

Le silence des partis

On en relève un troisième encore plus singulier. C'est l'effacement total des partis politiques. Après six semaines d'affrontements qui témoignent d'un divorce entre la réalité et les procédures juridiques, personne dans la classe politique n'a élevé la voix pour s'en étonner. Les Français semblent trouver naturel qu'on impose à des villageois un grand équipement industriel, en ayant recours s'il le faut aux grenades lacrymogènes.

« Dans cette affaire, *a observé Brice Lalonde,* les partis de gauche ne soufflent mot. Quant au parti communiste, il a les mêmes positions que la majorité. Les écologistes sont pratiquement seuls à se gendarmer contre les provocations policières, l'écrasement des particularismes locaux et du monde rural par le modèle industriel, à se battre pour un débat énergétique, pour le respect de la démocratie en somme. Nous constatons donc qu'en dehors de nous l'opposition n'existe plus. »

C'est cela aussi l'effet Plogoff. Il révèle à quel point les problèmes d'avenir comme les choix énergétiques, sont éludés au profit de la politique-spectacle.

MARC AMBROISE-RENDU.

Les élus du littoral réclament un contrôle international plus sévère des pétroliers

Six cent cinquante hommes continuent de nettoyer à la pelle et au seau les plages de la Côte de Granit rose souillées par le pétrole du *Tanio*. Le préfet des Côtes-du-Nord a demandé l'envoi de deux compagnies en renfort. Elles seront opérationnelles à partir du jeudi 13 mars. Mais ont exclu pour l'instant tout appel à des volontaires civils.

La lutte menace d'être longue, car les observations faites par hélicoptère sur la zone du naufrage montrent que les hydrocarbures continuent de monter sporadiquement de la proue du *Tanio* qui gît sur le fond à plus de 80 mètres. Les irisations s'étalent à la surface de la mer sur 45 kilomètres environ, et cela jusqu'à la côte.

Cette situation inquiète d'autant plus les Bretons que M. Jules Legendre, maire-adjoint de Portsall (Finistère) et président de l'Union des villes du littoral ouest européen (U.V.L.O.E.), a dressé mercredi 12 mars, à Rennes, le bilan de la marée noire précédente, celle de l'*Amoco-Cadiz* en mars 1978. Selon le président de l'U.V.L.O.E. — qui groupe quarante villes côtières belges et françaises et qui est assistée d'un comité scientifique, — la catastrophe de 1978 a coûté à la Bretagne la perte de 260 000 tonnes d'animaux marins, et cela dans le mois qui a suivi le naufrage.

Aussi M. Legendre s'insurge-t-il contre l'idée d'une certaine « fatalité » des accidents pétroliers. Il propose, ainsi que le rapporte notre correspondant à Rennes, la mise en place de l'adoption de règles de navigation et de sécurité plus sévères. « *Les pétroliers vieillissent*, dit M. Legendre. *Dans quatre ou cinq ans, plusieurs supertankers de 300 000 tonnes deviendront dangereux.* »

La composition des équipages devrait également faire l'objet d'un contrôle plus exigeant, notamment avec la création d'un fichier international. Enfin, la Manche, où circulent le quart des marchandises mondiales, devrait être considérée comme un canal, avec une prise en charge des navires par des pilotes de haute mer.

Au cours d'une conférence de presse, le 13 mars, M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, a indiqué que « *les sociétés privées et le secteur public seraient mis en compétition, pour améliorer les investigations autour de l'épave immergée par des sous-marins habités ou des soucoupes spécialisées* ». La marine nationale fera, pour sa part, à partir du milieu de la semaine prochaine, des reconnaissances de la proue du *Tanio*. M. Achille-Fould a ajouté que le dynamitage de l'épave présenterait des risques considérables, et qu'il n'était pas favorable à cette éventualité.

De son côté, M. Charles Josselin, président (P.S.) du conseil général des Côtes-du-Nord, a déposé une résolution devant le Parlement européen de Strasbourg. Il demande un contrôle plus rigoureux des normes de sécurité des navires et l'interdiction des ports de la C.E.E. aux bâtiments qui ne s'y conformeraient pas.

Enfin, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a adressé ses félicitations aux hommes de la marine nationale, « *qui ont réussi à sauver en pleine tempête trente et un marins sur les trente-huit que comptait l'équipage du* Tanio, *et qui sont parvenus, après avoir pris de grands risques, à éviter que l'épave chargée de pétrole n'aille se briser à la côte.* »

Basse-Normandie

L'État, les collectivités locales et le public engagés dans le « sauvetage » du Mont-Saint-Michel

De notre envoyée spéciale

Mont-Saint-Michel. — S'adressant aux élus de la région réunis le mardi 11 mars avec les techniciens qui ont étudié les moyens de ralentir l'ensablement de la baie du Mont-Saint-Michel, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a voulu « lancer un grand mouvement d'opinion » en faveur de ce site qui vient d'être classé par l'UNESCO dans le patrimoine mondial.

« A la demande du président de la République, a déclaré M. d'Ornano, nous entreprenons une œuvre historique qui aura des répercussions dans le monde entier. » Les résultats des études menées de 1974 à 1977 sont connus depuis plus de deux ans : des décisions ont été annoncées, mais rien n'a été fait jusqu'ici sur le terrain... bien que l'urgence soit déclarée depuis dix ans déjà.

La mer perdue et retrouvée ?

Le général de Gaulle saluait « *Fécamp, port de mer, et qui entend le rester.* » Le Mont-Saint-Michel est plus ambitieux : il entend redevenir l'île qu'il n'est plus que cent vingt jours par an... et qu'il ne sera plus du tout avant la fin du siècle si rien n'est fait pour le sauver des sables. Dans quelques jours, les grandes marées d'équinoxe redonneront son caractère exceptionnel à l'îlot rocheux, investi par les terriens depuis douze cents ans, rocher banal aiguisé par l'œuvre de pierre de bâtisseurs infatigables et d'intrépides guerriers. Aujourd'hui, il est pris d'assaut par les touristes : un million six cent mille chaque année, dont six cent mille visitent l'abbaye (il y en avait déjà quatre cent mille en 1928) ; des voitures par milliers en août, rangées au pied du Mont, de part et d'autre de la route qui y conduit par tous les temps. Elle est insubmersible, contrairement à ce que beaucoup croient encore, déçus de ne pas voir le cheval au galop de la marée montante qui trotte dans les imaginations depuis l'école primaire.

Le solide rocher ne s'enlise pas dans les sables mouvants, comme on le croyait autrefois... Mais la vase et la tangue, mélange d'alluvions et de coquillages réduits en poussière, s'accumulent, depuis des siècles, au rythme de plus d'un million de mètres cubes par an. « *Quinze milliards de mètres cubes, soit 15 mètres de sédimentation* », a rappelé M. Migniot, responsable du laboratoire central d'hydraulique de Maisons-Alfort. En même temps progressent les « herbus », plantes très résistantes à l'eau salée, que paissent les fameux moutons de pré-salé, quelques milliers au plus.

« *D'ici quinze ans*, estime M. Migniot, *le Mont sera pris en tenaille entre deux pinces sédimentaires.* » Posé sur l'herbe, le Mont sera toujours aussi étonnant quand on découvre sa silhouette, à quelques kilomètres, de l'intérieur des terres. Mais l'harmonie grise du granite, de l'ardoise et des sables argentés, les mouvements que l'eau dessine dans la vase, le contraste qu'offre cette œuvre parfaitement achevée au milieu des éléments auront disparu.

Bien sûr, le comblement de la baie, l'envasement progressif est inscrit dans la géographie du lieu. Mais il a été nettement accéléré par les travaux entrepris il y a un siècle. Le mouvement est irréversible, mais on cherche aujourd'hui à gagner du temps, à retarder la fatalité géologique et, notamment, a précisé M. Jean Chapon, vice-président du conseil général des ponts et chaussées, en « *réparant l'erreur humaine commise au siècle dernier* ».

BAIE DU MONT ST MICHEL
Genêts
Bec d'Andaine
Tombelaine
La Sée
Pt du Grouin du Sud
La Sélune
Mt ST MICHEL
Digue de la Roche Torin
Digue-route
Bge de la Caserne
POLDERS
Polders
Couesnon
Huisnes-s-Mer
Beauvoir
N 776
Moidrey
V. Pontorson
0 km 3
---- Projet de demolition

La lutte séculaire contre la mer

Spontanément, les hommes ont toujours lutté pour se protéger de la mer, pour gagner de nouvelles terres ; c'est pourquoi il est si difficile aujourd'hui d'entreprendre l'inverse, de favoriser le travail des flots, l'érosion des bancs de sable et même des polders pour que le Mont reste une île. La polémique est aussi ancienne que les regrettables travaux du siècle dernier, et les propositions les plus farfelues ont été faites, comme la construction d'une « grande muraille » autour du Mont et de ses douves...

En 1858, la digue de la Roche-Torin fut construite pour assécher les marais entre Pontorson et la côte et gagner de nouvelles terres agricoles. Les techniciens de Maisons-Alfort qui ont travaillé pendant trois ans sur une maquette de 850 mètres carrés et simulé des marées par centaines ont proposé de démolir la moitié de cet ouvrage long de 4 700 mètres. On espère ainsi que la rivière Sélune voudra bien s'engouffrer au sud du reste de digue et venir nettoyer les abords orientaux du Mont. On ne va pas « *s'opposer aux forces naturelles*, explique M. Chapon, *mais les utiliser, jouer avec elles* ».

Deuxième angle d'attaque : le Couesnon, qui, « *dans sa folie, mit le Mont en Normandie* ». Canalisé (camisolé ?), il n'est plus fou du tout et arrive droit sur le Mont. Rivière lente et molle, comme ses voisines, la Sée et la Sélune, le Couesnon est barré depuis 1968, au lieu-dit la Caserne, pour empêcher la mer de remonter comme elle le faisait jusqu'à Pontorson. Certains imaginaient même à l'époque créer une plage (du sable, encore) et retenir les passants. C'est ce second ouvrage qu'on envisage de démolir (il a douze ans) ou de transformer complètement afin de créer, entre la mer et Pontorson, un « bassin de chasse » d'un million de mètres cubes, capable de repousser violemment les sables après chaque marée. Un ouvrage dont le réglage et l'usage seraient délicats, et qui inquiète les riverains.

Si ces deux projets sont réalisés (on parle de 10 millions de francs pour la démolition de la digue, de 50 millions de francs au moins pour l'aménagement du Couesnon), il faudrait envisager de transformer la digue-route ultérieurement. L'Etat est prêt à financer dès l'an prochain ces travaux pour moitié, comme cela avait déjà été promis pour 1979 (*le Monde* du 22 septembre 1977).

Confirmant les serments de prudence de M. Chapon, le ministre a précisé que ces travaux seraient engagés l'un après l'autre, et que l'on commencerait par le plus facile (la démolition de la digue). Cela devrait avoir pour conséquence à terme la disparition de 200 hectares de prés salés (sur 600). Mais ils appartiennent au domaine public maritime et le pacage n'est qu'une tolérance.

Inquiets pour quelques arpents d'herbe (« *Je ne voudrais pas être le maire qui va supprimer les marais* », nous disait un élu d'un village de l'intérieur), réticents à participer au financement des travaux (« *Les maires ont les oreilles grandes ouvertes et les portefeuilles bien fermés* », a dit l'un d'eux en réunion), les élus de la région ne sont pas pressés d'aider l'Etat, qui est « *prêt à faire son devoir* », a dit M. d'Ornano, *dans son entreprise de sauvetage du Mont, même si les assemblées régionales ont promis leur concours.*

Exploitant avec indolence le trésor touristique dont ils ont hérité (cinq cents chambres d'hôtel sur le Mont, ou le rivage proche ; des boutiques de souvenirs, des campings), les populations locales semblent avoir surtout des réflexes de terriens. Le Mont fait vivre cent quarante personnes et bien peu consentent à y vivre en permanence. Les hôtels sont fermés l'hiver. La commune du Mont n'a pas de gros problèmes financiers, et elle n'est membre que depuis peu du syndicat mixte qui exploite le parking — fort rentable — qui a permis l'aménagement... d'un champ de courses. Si l'on demandait 1 franc à chaque visiteur pour que l'eau revienne, sans doute aurait-on plus de succès qu'auprès de collectivités si peu concernées (1).

Après cent ans d'études et de cris d'alarme, après dix ans de recherches scientifiques très sérieuses, il est temps que l'Etat fasse le premier geste, sans trop de mesquinerie. L'an 2000, qui préoccupe tant le président de la République, est proche, et Saint-Michel sera en terre avant cette fin de siècle si l'on n'y prend garde.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Une souscription est lancée par la Fondation de la nature, qui dépend de la Fondation de France, auprès du public et des entreprises, pour créer un « vaste mouvement collectif en faveur de la sauvegarde du Mont ». C.C.P. Paris 45-45.

Alsace

Exploitation de mines d'uranium au sommet du ballon d'Alsace ?

De notre correspondant

Belfort. — L'enquête publique concernant une demande de permis de recherche de mines d'uranium sur le ballon d'Alsace (dit permis d'Alfeld) sera close lundi 17 mars 1980. Ouverte avec un remarquable souci de discrétion, elle aura duré un mois.

Pourtant l'affaire est de taille : il s'agit d'autoriser ou non la compagnie minière Dong-Trieu — dont le siège est à Paris — à prospecter pendant trois ans le sommet du ballon d'Alsace sur une superficie de 2 850 hectares. Trois communes sont concernées : Lepuix-Gy, Sewen, Saint-Maurice-sur-Moselle ; trois vallées : la Savoureuse, la Doller et la Moselle... et trois départements : le Territoire de Belfort, le Haut-Rhin et les Vosges.

Des copies de la demande de permis ont été déposées, mais pour les consulter il fallait se rendre à la préfecture de Belfort, de Colmar ou d'Epinal. Les maires des communes concernées ont appris la nouvelle dans la presse locale.

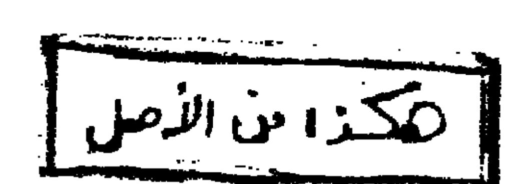
Les premières réactions sont venues du Haut-Rhin : le parti socialiste de la vallée de la Doller s'est étonné que ni la population ni les élus n'aient été mis au courant d'un tel projet avant le lancement de l'enquête publique », ajoutant : « *Le dossier nous semble non seulement léger mais désinvolte : pas assez de garanties, études d'impact sur l'environnement incomplètes...* »

Quant au maire de Sewen, M. Herlich, instigateur du projet de réserve naturelle du Rossberg au ballon d'Alsace, il voit dans la demande de « permis d'Alfeld » une véritable provocation : « *J'ai dû attendre quinze jours pour recevoir la copie du dossier d'enquête de la préfecture de Colmar* ».

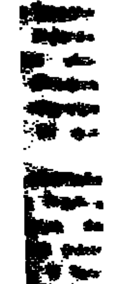
Les écologistes précisent en effet que si les travaux de recherche ne créent pas de nuisances excessives, l'exploitation de mines d'uranium est dévastatrice et extrêmement polluante, comme le démontrent les chantiers de La Crouzille près de Limoges et de l'Escarplère en Vendée.

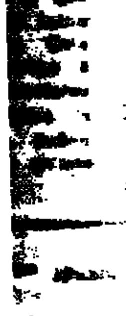
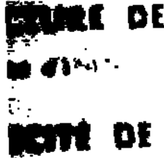
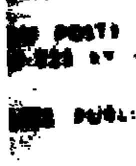
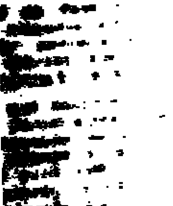
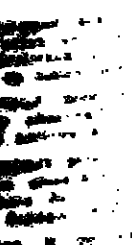
Notons que le ballon d'Alsace est en cours de classement comme grand site national...

PATRICE MALINA.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Les Neuf craignent une reprise de la « guerre de l'acier »

(Suite de la première page.)

Si l'administration de Washington modifiait sa position sur le sujet pour souscrire à la thèse des sidérurgistes, selon laquelle il convient de réduire sérieusement les importations en provenance de l'Europe, elle tournerait le dos à la stratégie définie d'un commun accord au sein de l'O.C.D.E. : le maintien des échanges à un niveau élevé. Une confrontation avec la Communauté deviendrait alors difficilement évitable.

Même dans l'hypothèse favorable où les autres compagnies sidérurgiques ne suivraient pas l'U.S. Steel, les menaces qui pèsent sur les exportations européennes ne seraient pas pour autant écartées. Au nom de la lutte contre l'inflation, devenue la priorité des priorités à Washington, une partie de l'administration américaine est, en effet, tentée de supprimer le système du « Trigger price ». Ce dispositif de protectionnisme modéré régit les échanges depuis trois ans ; si bien que les sidérurgistes européens sont habitués à le pratiquer. Le supprimer signifierait un saut dans l'inconnu qui, compte tenu des fortes tendances protectionnistes existant outre-Atlantique, risquerait fort, pense-t-on à Bruxelles, d'avoir, au bout du compte, des effets très dommageables pour les exportations européennes.

M. Davignon pense que les producteurs européens ont intérêt, en ces temps troublés, à ce que le régime régissant leurs exportations vers les Etats-Unis soit aussi peu modifié que possible. La Commission est résignée à la plainte de l'U.S. Steel, mais elle souhaite que la pression protectionniste puisse être contenue le temps nécessaire à l'examen de cette plainte. Car la Commission estime avoir là un bon dossier : les exportations communautaires vers les Etats-Unis ont diminué, si bien que le « préjudice » subi par la compagnie américaine plaignante du fait des exportations communautaires est loin d'être évident. Sur l'aspect des prix pratiqués à l'exportation, la Commission s'estime également bien armée ; il existe donc une chance sérieuse que l'U.S. Steel soit déboutée. Encore faut-il que d'autres initiatives ne viennent pas accélérer et rendre alors irréversible le processus protectionniste américain.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *La Commission européenne* a rejeté, jeudi 13 mars, les critiques faites la veille par le gouvernement français et a présenté au conseil des ministres des finances des propositions pour résoudre le problème de la contribution de la Grande-Bretagne au budget de la C.E.E., a indiqué à Bruxelles un porte-parole de la Commission.

Ces propositions se « *trouvent maintenant sur la table du conseil* », a précisé le porte-parole, ajoutant que la Commission « *se réservait le droit de faire des nouvelles propositions avant le prochain Conseil européen* » prévu pour le 31 mars et le 1er avril à Bruxelles. — *(A.F.P.)*

Le rapporteur de la commission agricole va proposer une hausse moyenne des prix de 5 %

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne prépare activement le grand débat agricole de printemps, qui revêt cette année une importance particulière, puisque les litiges que soulève la politique agricole commune doivent être évoqués au conseil européen de Bruxelles des 31 mars et 1er avril, en liaison avec le problème de la contribution britannique au budget européen. L'Assemblée tiendra les 24 et 25 mars une session spéciale pour examiner les propositions de la Commission sur les prix de campagne et sur les mesures à prendre afin de stabiliser ou même réduire les dépenses de soutien des marchés.

Dans cette perspective, les parlementaires qui, au sein de chaque groupe, sont chargés des affaires agricoles se réunissent maintenant à un rythme accéléré, afin d'arrêter leur position. Ainsi les socialistes ont-ils tenu dans la seule journée du mercredi 12 mars deux réunions consacrées aux prix et à la politique laitière. C'est dans le courant de la semaine prochaine que la commission de l'agriculture du Parlement adoptera son rapport sur les propositions agricoles de la Commission européenne.

Le rapporteur, M. Delatte (groupe libéral, France), a déjà indiqué que les propositions de la Commission européenne sur les prix — elle préconise un relèvement moyen de 2,5 % — étaient « *inacceptables* ». Rappelant que les ajustements de prix commun décidés au cours des précédentes années avaient été très limités, il considère qu' « *un rattrapage est indispensable* » et proposera comme compromis une augmentation moyenne des prix de 5 %.

La session est quelque peu affectée par la multiplication des réunions de groupes et de commissions consacrées aux affaires agricoles. En lever de rideau de la session spéciale de la fin du mois, l'Assemblée devait se saisir jeudi 13 mars du dossier du mouton, qui oppose vivement depuis plusieurs mois Français et Britanniques. A la dernière minute, jeudi, cet examen a été repoussé à la fin du mois.

L'affaire se présentait au Parlement de manière plutôt favorable pour les Français. Le rapport présenté par la commission de l'agriculture de l'Assemblée indique que, pour protéger le revenu des producteurs, la future réglementation communautaire devrait prévoir « *l'instauration d'un système d'intervention pour les ovins et la viande ovine, analogue au système existant déjà pour les bovins et la viande bovine* ». Or, on le sait, la possibilité de procéder à des achats publics d'intervention pour soutenir les cours constitue l'une des principales revendications des Français.

La semaine passée, lors de la réunion des ministres de l'agriculture des Neuf, c'est parce que la proposition de « mesures intérimaires » présentée par la Commission de Bruxelles (1) ne prévoyait pas — en tout cas de manière suffisamment explicite — la possibilité d'achats d'intervention avec financement communautaire que la délégation française ne l'avait pas acceptée.

Ph. L.

(1) En contrepartie de l'ouverture des frontières françaises aux importations de moutons britanniques et en attendant l'adoption de l'organisation commune de marché, la Commission proposait l'ouverture d'un crédit communautaire à la France pour l'aider à soutenir les producteurs.

Le franc s'est bien comporté dans le S.M.E.

estime M. René Monory

A l'occasion du premier anniversaire du lancement du système monétaire européen (S.M.E.), le 13 mars, M. Monory, ministre de l'économie, a commenté mercredi 12 mars la « communication » qu'il avait faite au conseil des ministres la matinée même. Sans faire de l'autosatisfaction, a déclaré en substance le ministre de l'économie, nous pouvons dire que ces premiers douze mois se sont mieux passés que la plupart des experts s'y attendaient, et cela malgré des circonstances difficiles caractérisées à certains moments par une faiblesse du dollar et partout par une chute spectaculaire du yen et une hausse non moins spectaculaire de l'or et de l'argent.

Le ministre a rappelé que pendant toute cette période le franc s'était plutôt bien comporté, se retrouvant le plus souvent dans le peloton de tête des monnaies participantes. Un seul ajustement a eu lieu, du reste modéré, celui du 24 septembre, au cours duquel le deutschemark a été réévalué de 2 % et la couronne danoise dévalorisée de 3 % (laquelle l'a encore été de 5 % le 30 novembre). A 2,34 F pour le deutschemark, le cours actuel ne se retrouve pas très loin de celui de l'entrée du franc dans le serpent, qui était de 2,32 F. La France est aujourd'hui créancière d'environ 600 millions d'ECU (1) par suite des opérations de soutien effectuées au sein du S.M.E. en faveur notamment de la devise belge.

« *L'objectif de notre politique est d'avoir une monnaie forte*, a encore dit M. Monory. *Cela signifie que le franc ne doit ni perdre de la valeur ni non plus en gagner par rapport à l'ensemble des monnaies des pays avec lesquels la France fait la plus grande partie de ses échanges.* »

La Grande-Bretagne, a-t-il précisé, n'a fait aucune demande pour participer au mécanisme de change du S.M.E. Mais, si tel était le cas, la France demanderait que la livre sterling dispose de la marge de fluctuation de droit commun (2,25 %) et non pas de la marge élargie de 6 %, dont la lire italienne a bénéficié jusqu'à maintenant (mais qu'il faudra un jour ou l'autre réviser). La création d'un fonds monétaire européen ne sera pas envisagée dans les douze mois à venir, a encore dit M. Monory (ce que l'on savait depuis au moins le dernier sommet franco-allemand du 3 au 5 février).

P. F.

(1) L'ECU vaut actuellement environ 5,86 F.

En Grande-Bretagne

Les négociations dans la sidérurgie sont de nouveau suspendues

De notre correspondant

Londres. — Après trois jours de discussion, les négociations reprises lundi 10 mars entre la direction de la British Steel Corporation (B.S.C.) et les représentants des treize syndicats ont de nouveau échoué. Selon M. Sirs, dirigeant du plus important syndicat des ouvriers de la sidérurgie, la grève entrant dans sa douzième semaine se prolongera « *pour au moins deux semaines* ». Néanmoins, des deux côtés, on se garde bien de parler de rupture de la négociation, qui paraît seulement suspendue. Les syndicats envisagent de reprendre la discussion la semaine prochaine après avoir étudié de plus près les propositions patronales.

Apparemment, des concessions ont été faites de part et d'autre, concernant notamment la réorganisation de l'entreprise nationalisée, impliquant une réduction du personnel et les accords de productivité à négocier localement. Mais les négociations butent essentiellement sur le montant de l'augmentation des salaires. Selon la direction, les revendications salariales des syndicats aboutissent à une augmentation de 19,7 %, soit un écart de 5,3 % par rapport aux propositions patronales. La B.S.C. estime qu'elle ne peut pas aller au-delà de 14,4 % et suggère que les syndicats organisent un vote sur cette offre considérée comme « *finale* ». Mais les syndicats, pour l'heure, s'y refusent. La B.S.C. est, en effet, encouragée par les résultats de la consultation officieuse de la semaine passée, confirmant la lassitude d'un grand nombre de syndiqués prêts en tout cas à discuter de l'offre de 14,4 % (*le Monde* du 11 mars). La B.S.C. pourrait prendre l'initiative d'organiser un nouveau scrutin dans l'hypothèse d'un rejet définitif de ses propositions. De leur côté, les syndicats excluent dans l'immédiat la suggestion faite par M. Callaghan, ancien premier ministre travailliste, de nommer un médiateur indépendant dont les décisions lieraient les parties. L'impression prévaut que la B.S.C., encouragée par le gouvernement, et compte tenu des divisions dans les rangs syndicaux, pourrait remporter cette importante épreuve de force. — H. P.

LOGEMENT

LES ADHÉRENTS DE L'UNIL CONTRE LES LIMITATIONS D'UTILISATION DU 1 % PATRONAL

« *Le 1 % logement* (1) *est une contribution des entreprises sur laquelle l'Etat n'a pas à intervenir de quelque façon que ce soit* », a déclaré M. Philippe Daublain, président de l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL), à l'occasion de l'ouverture du sixième congrès de cette organisation, mercredi 12 mars.

Au sein de l'UNIL (Fédération nationale des collecteurs interprofessionnels du logement (CIL) et des chambres de commerce et d'industrie chargées de collecter le 1 % logement), la décision prise par les pouvoirs publics de modifier les conditions d'attribution de ces prêts en instituant un plafond de ressources (*le Monde* du 12 mars) est ressentie comme une injustice. On attendait l'intervention que devait faire à ce sujet M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, en s'adressant aux congressistes vendredi.

(1) Le 1 % patronal est une contribution patronale prélevée sur la masse salariale de toutes les entreprises privées de plus de dix salariés (à l'exception des entreprises agricoles). Cette contribution destinée à faciliter l'obtention de prêts au logement pour les salariés est en fait égale à 0,9 % depuis 1979. Le restant, 0,1 %, étant désormais affecté à la formation des salariés.

● *La hausse des prix de détail dans les pays de l'O.C.D.E.* a été en moyenne de 1,5 % en janvier, contre 0,9 % en décembre, 0,7 % en novembre, 1 % en octobre. Dans les seuls pays de la C.E.E. la hausse de janvier a atteint 1,6 % (contre 0,7 % les deux mois précédents et 0,9 % en octobre). En un an (janvier 1980 comparé à janvier 1979) la hausse moyenne a été de 12,7 % dans l'O.C.D.E. (11,5 % pour les neuf pays de la C.E.E.). Les hausses les plus fortes en janvier ont été enregistrées en Suède (+ 3,3 %) et en Grande-Bretagne (+ 2,5 %), les plus faibles en Suisse (+ 0,3 %) et en R.F.A. (+ 0,5 %). L'énergie, mais aussi les prix alimentaires et les tarifs publics sont les principaux facteurs expliquant la forte hausse de janvier.

● *Accord de coopération entre Montedison et l'U.R.S.S.* — Le groupe chimique italien Montedison et l'U.R.S.S. ont signé, mercredi 12 mars à Rome, un accord-cadre de coopération industrielle, qui prévoit notamment la livraison par la firme italienne de sept usines, d'une valeur globale de 800 millions de dollars, dans les dix prochaines années. Le deuxième accord-cadre — le premier avait été signé en 1973 — prévoit également un accroissement des échanges entre Montedison et l'U.R.S.S. L'Union soviétique fournit à Montedison du pétrole brut et lui achète des matières plastiques, des colorants et des fibres synthétiques.

Depuis la fin des années 50, Montedison a fourni à l'Union soviétique vingt-sept usines de fabrication de produits chimiques (ammoniaque, fertilisants, colorants, pesticides, fibres synthétiques).

SOCIAL

DRESSANT LE BILAN DE LA REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL

M. Stoléru déclare que « même si la conjoncture est mauvaise on peut toujours donner plus aux ouvriers qu'aux autres »

Commentant, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi, les travaux du conseil des ministres du 12 mars, M. Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, a d'abord indiqué que la revalorisation du travail manuel, entreprise depuis quatre ans par le gouvernement, est *« tout le contraire d'une action spectaculaire ». « C'est une action de structure,* a-t-il dit, *et les résultats viennent de la continuité et de l'accumulation de mesures destinées à changer le cours des choses. »*

Ainsi, une *« petite révolution »*, selon M. Stoléru, a été faite dans le système éducatif, avec l'enseignement du travail manuel, de la sixième à la troisième, comme discipline à part entière (loi du 11 juillet 1975) Depuis trois ans, le nombre des titulaires du C.A.P. des bacheliers techniques et des apprentis a respectivement augmenté de 15 %, 20 % et 25 %, alors que celui des bacheliers de l'enseignement général est resté inchangé. Il ne s'agit pas, a assuré M. Stoléru, de *« fournir de la chair fraiche au capitalisme », mais d'instaurer un système d'éducation « équilibré ».*

Revaloriser le travail manuel, c'est aussi diminuer les écarts de salaires entre les « manuels » (1) et les autres. En quatre ans, a indiqué le secrétaire d'État, le pouvoir d'achat des ouvriers a progressé d'un peu plus de 9 %, contre 2 % seulement pour les cadres. *« Ce rattrapage justifié doit se poursuivre,* a assuré M. Stoléru. *Que l'année soit bonne ou mauvaise sur le plan économique, on peut toujours donner un peu plus aux travailleurs manuels qu'aux autres. »*

Ainsi, ont été choisies en 1980, comme *« branches prioritaires »*, le bâtiment et les travaux publics, certains secteurs des industries alimentaires, de la chimie et du bois ,le nettoyage (pour lequel un *« effort particulier »* sera fait en matière de bas salaires), le textile et la restauration collective. Dans le cadre du VIIIe Plan, il sera demandé aux entreprises concernées de prendre une ou plusieurs des cinq mesures suivantes : augmenter les salaires plus vite que la moyenne , élargir l'éventail des rémunérations ouvrières : négocier un salaire minimum de branche supérieur au SMIC ; ramener à *« un niveau plus acceptable »* le salaire au rendement ; améliorer les conventions collectives, notamment à propos des qualifications.

Le conseil des ministres du 12 mars a aussi retenu comme objectif *« une plus grande ouverture de carrière salariale pour les ouvriers, avec la création d'échelons professionnels de maître-ouvrier »* : ce « grade » (déjà institué, sous une autre terminologie, dans le bâtiment et la métallurgie) constituera *« le sommet de la hiérarchie ouvrière »*, a expliqué M. Stoleru, en soulignant que le maître-ouvrier devra gagner le double de l'O.S. et au moins autant qu'un jeune cadre débutant. Le secrétaire d'État trouve *« tout à fait injuste »* qu'un ouvrier de très haute qualification soit actuellement payé 25 % de moins qu'un *« jeune freluquet bardé de diplômes »*.

L'action contre le « travail noir »

L'institution du livret d'épargne manuelle, en 1977, constitue, d'autre part, pour M. Lionel Stoléru, une *« solution définitive »* au fait qu'auparavant des jeunes, ayant la qualification nécessaire, ne pouvaient pas s'installer à leur compte, faute d'argent Dans la limite de 400 000 francs (*« capitaux largement suffisants pour démarrer »*), ils peuvent désormais le faire, à condition d'avoir, pendant au moins trois ans, souscrit à cette forme d'épargne, *« la plus avantageuse qui soit »*. Cinquante-cinq mille jeunes sont actuellement titulaires de ce livret.

Enfin, l'action contre le « travail noir » va être intensifiée, d'une part, en modifiant la loi de 1972, jugée *« inopérante »*, et, d'autre part, en faisant la chasse non pas aux *« lampistes »*, mais aux *« donneurs d'ouvrage systématiques »* : une étude va être faite pour voir s'il y a lieu de régénérer le travail à domicile, avec un statut garantissant la protection sociale et syndicale ; un encouragement sera donné aux entreprises, conformément à une demande du C.N.P.F., pour que, désormais, le montant des cotisations sociales patronales figure sur chaque feuille de paie, afin, selon M. Stoléru, *« de faire prendre conscience aux Français du coût exact de la protection sociale »*..

Au total, le secrétaire d'État estime qu'aujourd'hui le travail manuel a, dans l'opinion, une bien meilleure image de marque qu'il y a quatre ou cinq ans, et il en veut pour preuve un récent sondage affirmant que le titre de « meilleur ouvrier de France » était maintenant le diplôme *« le plus prestigieux »* aux yeux des Français. Revaloriser le travail manuel, a conclu M. Stoléru *« c'est certes avoir des entreprises plus fortes et des travailleurs mieux rétribués, mais c'est surtout réaliser une plus grande unité politique des Français, à l'antithèse de la lutte des classes »*.

(1) Il y a en France 12.5 millions de travailleurs manuels, dont 20 % d'étrangers et 25 % de femmes. 2,5 millions d'entre eux sont établis à leur compte.

● *Sixième semaine de grève à la Société bourguignonne d'application plastique (S.B.A.P.).* — Les huit cents ouvriers de la S.B.A.P. à Chevigny-Saint-Sauveur (Côte-d'Or), ont entamé, mercredi, leur sixième semaine de grève avec occupation des locaux. Les grévistes, soutenus par la C.G.T. et la C.F.D.T., réclament une augmentation mensuelle de 250 F, la réduction du temps de travail, la cinquième semaine de congés payés et l'abaissement de l'âge de la retraite.

● *Grève de la faim et de la solidarité.* — Trois syndicalistes C.G.T. des Coopérateurs d'Amiens observent depuis mardi 11 mars une grève de la faim, par solidarité avec un ouvrier marocain de leur entreprise, menacé de licenciement à la suite d'une bagarre qui l'avait opposé précisément à l'un des trois syndicalistes.

LES NÉGOCIATIONS SUR LES TARIFS MÉDICAUX

La Fédération des médecins de France préconise à son tour une majoration « mesurée » des honoraires

« Ce n'est pas une opération liberté des prix mais vérité des prix », a déclaré, mercredi après-midi 12 mars, le docteur Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), en commentant la décision qu'a prise son organisation d'appliquer unilatéralement, à compter du 17 mars, une majoration de 12 à 14 % des honoraires médicaux, en infraction à la convention actuelle avec la Sécurité sociale et au blocage décidé par le gouvernement depuis juillet 1979 (*le Monde* du 13 mars).

M. Monier a expliqué que l'assemblée générale de la C.S.M.F. avait mandaté, depuis plusieurs mois, le bureau confédéral pour appliquer ce *« tarif syndical »* si les négociations entreprises depuis plusieurs semaines pour renouveler la convention qui arrive à expiration entre l'assurance-maladie et le corps médical n'aboutissaient pas avant le 12 mars. Le blocage des honoraires, a-t-il réaffirmé, est une *« pression inadmissible sur les négociateurs »* ; il est, en outre, *« insupportable »* en raison de la baisse du pouvoir d'achat des médecins en 1979 : de l'ordre de — 6 % à — 8 % en raison des écarts constatés l'an passé entre l'évolution des honoraires (+ 9 %), celle des prix (+ 12 %) et celle des frais professionnels (+ 14 à + 15 %), qui représentent près de 50 % du chiffre d'affaires des praticiens.

La Fédération des médecins de France (F.M.F.), qui avait jugé l'application d'un tarif syndical *« inopportune »*, en apprenant la décision de la C.S.M.F. — mercredi midi —, a, depuis, nuancé sa positions. Elle appelle, elle aussi, ses adhérents à dépasser les honoraires conventionnels, mais sans citer de chiffres.

La F.M.F. constate tout d'abord qu' *« en raison de la stagnation des négociations, liée à une obstruction qui n'est ni de son fait ni de celui de ses partenaires sociaux, la date du 15 mars n'apportera pas la solution que les médecins étaient en droit d'escompter (...). En attente d'une solution pour la recherche de laquelle la F.M.F. reste déterminée et qu'elle veut rapide, elle engage les médecins à se concerter sur le plan local afin de prendre des mesures tarifaires conservatoires et transitoires jusqu'à l'aboutissement des discussions en cours et ce « avec tact et mesure », dans l'esprit confraternel et social qui les a toujours animés »*. Concrètement, la F.M.F. ne propose pas un « tarif syndical » unique pour toute la France, mais laisse libre chaque médecin ou syndicat local de majorer les honoraires.

Les deux syndicats se déclarent décidés à poursuivre les négociations. Mais, tandis que la F.M.F. se révèle favorable au projet des caisses, tout en y réclamant des modifications légères — notamment une meilleure gestion de l'institution, — la C.S.M.F. maintient son opposition au *« double secteur »* médical (médecins conventionnés respectant les tarifs, médecins agréés avec liberté des tarifs). Prête à participer à une maitrise des dépenses — ramenant les taux de progression de + 16 %, par exemple, à + 15 % environ, et non pas 12 % comme le demanderaient les caisses. — la C.S.M.F. déclare qu'elle ne peut proposer des contrepropositions à un projet qu'elle dénonce parce qu'il est *« une œuvre de démolition du système actuel »*.

En tout état de cause, la C.S.M.F. entend *« négocier pied à pied, jusqu'au bout, la nouvelle convention »* et elle soumettra le texte final de cette convention à *« chaque médecin »* avant de se décider, même si les délais sont dépassés. L'actuelle convention devient caduque le 1er mai.

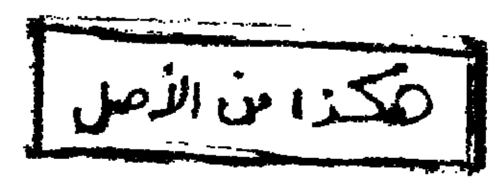
● *L'augmentation des tarifs S.N.C.F. : protestation de la C.G.T.* — *« La mise en application précipitée de l'augmentation de 9,4 % des tarifs voyageurs de la S.N.C.F. dans le moment présent témoigne d'une volonté persistante de dresser les usagers contre les cheminots »*, déclare la fédération C.G.T. des cheminots qui rappelle qu'elle a été la seule organisation syndicale à voter contre une telle augmentation au conseil d'administration.

LA C.F.T.C. A ÉTÉ REÇUE PAR M. BARROT

Une délégation du bureau de la C.F.T.C. a eu un entretien, mercredi après-midi 12 mars *1980*, avec M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale. Après avoir reçu l'assurance du ministre que seraient examinées avec équité les discriminations dont la C.F.T.C. est l'objet dans la représentation du personnel des services de santé et dans la composition des collèges d'administrateurs salariés de certains organismes de sécurité sociale, la délégation a exprimé la volonté de la C.F.T.C. de voir maintenue une couverture sociale satisfaisante des assurés et de leurs familles.

Le ministre a rappelé qu'il était bien décidé à ce que soit poursuivi l'effort déjà entrepris par l'État et par les cotisants de certains régimes particuliers pour prendre une part des charges indues. Le ministre a affirmé la croissanc edes dépenses de l'assurance-maladie, et son intention de faire appel à l'esprit mutualiste pour participer à cette maitrise et développer le dépistage et la prévention moyennant certaines garanties. En contrepartie, il a l'intention d'empêcher les assurances à but lucratif de concurrencer ou surcharger la Sécurité sociale et de maintenir les risques inhérents aux accidents de la circulation dans le système général de couverture sociale.

● *M. François Ceyrac (C.N.P.F.) pour un nouveau dialogue social.* — Intervenant mercredi soir 12 mars à Marseille, le président du C.N.P.F. a insisté sur la nécessité d'un dialogue entre les salariés et l'entreprise : *« L'entreprise doit retrouver la possibilité d'avoir une vision complète de sa gestion. C'est, je crois, dans cette direction que nous devons trouver les possibilités d'un progés »*, a-t-il dit. *« Je pense que, dans la mesure d'un équilibre retrouvé, dans les années qui viennent, les politiques sociales et économiques ne seront pas présentées comme antagonistes mais comme complémentaires. »* En revanche, M. Ceyrac se déclare opposé à *« toute formule qui aboutirait à créer un contre-pouvoir dans l'entreprise. (...) Installer une sorte de cogestion à la française serait une erreur économique et une erreur sociale. »*



AFFAIRES

Les difficultés de la société Jouef à Champagnole

La direction estime insuffisants les soixante - cinq licenciements autorisés par la direction départementale du travail

Sombre journée, ce jeudi 13 mars, à Champagnole. La direction de la plus importante entreprise de cette petite ville du Jura, qui compte dix mille habitants, la société Jouef, a obtenu, de la direction départementale du travail, l'autorisation de licencier soixante-cinq personnes pour « motif économique ». Elle mettrait, de surcroît, au chômage partiel les quatre cent treize employés restant dans les ateliers de la région (sur mille trois cent cinquante-deux en 1977). Dans un premier temps, l'horaire hebdomadaire tomberait à trente-deux heures, puis à vingt-quatre heures. Cependant, la direction du Jouet français, société holding, filiale à parts égales du groupe Priel et du groupe Générale occidentale dirigé par M. Jimmy Goldsmith, qui contrôle Jouef, estime ce « dégraissage » insuffisant pour permettre à l'entreprise de repartir durablement. La société, qui souhaitait, en novembre, supprimer deux cent quatre-vingt-treize emplois, avait ramené ses exigences à cent soixante-sept. La direction locale du travail en ayant refusé cent deux, le Jouet français a déposé un recours auprès du ministre du travail.

Grave pour des centaines de familles jurassiennes touchées dans leur emploi, l'affaire a pris il y a quelques jours une dimension politique puisque, accusé par ses adjoints communistes de *« tiédeur »* dans la défense des salariés alors menacés de chômage, M. Fumey-Badoz, maire socialiste, a donné sa démission le 7 mars (*le Monde* du 8 mars). L'ancien maire, qui se dit de gauche, élu en mars 1977 à la tête d'une liste d'union, est convaincu de faire les frais, au niveau local, d'une querelle dont chacun sait qu'elle est entretenue au niveau des appareils, se représentera aux élections du 21 mars, *« si on le lui demande »*.

Selon une analyse financière très fouillée, réalisée par M. Fumey-Badoz et le conseiller général du canton de Seillères, M. Alain Brune, les difficultés de Jouef remontent à 1977, année au cours de laquelle fut créée la holding, le Jouet français, qui vint *« coiffer »* ses activités industrielles. Pour les auteurs de l'étude, ce fut le début d'un véritable *« démembrement »* de l'entreprise. A l'appui de leur thèse, ils soulignent notamment le doublement du poste *« travaux-fournitures et services extérieurs »* de Jouef du bilan (13,2 millions de francs contre 6,9 en 1976), et accusent la holding d'avoir fait payer à la filiale la quasi totalité de ses frais de fonctionnement. Une pratique relativement courante de nos jours, mais qui semble d'autant plus injustifiée aux auteurs du rapport, que la participation dans Jouef ne représente que 28 % du portefeuille de participation détenue par la holding.

M. Thomas Sébestyen, directeur général du groupe Express et P.-D.G. d'Amora et d'Unigest, qui a pris, à la suite de M. Léo Jahiel, la direction de la S.A. le Jouet français, le 1er janvier 1980, conteste les analyses de l'ancien maire et affirme qu'il n'est pas question de démembrement. *« L'entreprise n'a pas su profiter des années de vaches grasses pour rationaliser sa production. Notre idée était de la regrouper dans huit unités distinctes, contre seize actuellement. »* La société, de francs en 1979, pourrait en qui a perdu plus de 8 millions perdre beaucoup plus cette année. Pour lui permettre de franchir ce cap, une injection d'argent frais — 15 millions de francs — est nécessaire. Les principaux actionnaires ont donné leur accord, mais à la condition que les cent soixante-sept licenciements demandés soient effectués à temps. *« Faute de quoi, la cessation d'activité n'est pas à exclure »*, assure M. Sebestyen.

P. C.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le réveil d'I.T.T.

Le groupe américain International Telephone and Telegraphe (I.T.T.) va livrer, à la Bundespost d'Allemagne fédérale, deux de ses nouveaux centraux téléphoniques temporels (baptisés Système 12). Destinées aux villes de Stuttgart et de Heilbronn, leur mise en service est prévue pour 1982.

Survenant quinze jours après le grand accord, avec le géant américain A.T.T., ce contrat allemand marque un retour en force d'I.T.T. dans la bataille qui met aux prises les grands fabricants mondiaux de matériel de télécommunications.

L'étoile d'I.T.T. avait, toutes proportions gardées, quelque peu pâli ces dernières années dans le monde du téléphone. Outre les diverses « affaires » politiques et la méfiance qu'elles ont engendrée de la part de plusieurs gouvernements à son égard, I.T.T. avait commis — tout comme Siemens et Ericsson — des erreurs stratégiques. Le groupe avait misé, à la fin des années 60, sur une technologie de centraux semi-électroniques. Or l'irruption des centraux tout électronique temporels a bouleversé ses plans. I.T.T. a été contraint, pour rester dans la course, de développer très rapidement un central de ce type : le Système 12. Encore fallait-il trouver des débouchés.

Après des commandes symboliques du Danemark, de l'Italie et de l'Espagne, ce fut, il y a quinze jours, l'accord avec A.T.T., aux termes duquel le géant méricain s'engageait à vendre des Systèmes 12 aux Etats-Unis après leur adaptation aux normes américaines et plus récemment la commande de la Bundespost. Le marché allemand, le troisième du monde avec près de dix-huit millions d'abonnés, constituait l'un des principaux objectifs d'I.T.T. La commande passée à la multinationale américaine ne signifie pas pour autant que la Bundespost abandonne son fournisseur préféré : Siemens, qui contrôle 60 % du marché.

Siemens et la filiale spécialisée d'A.E.G.-Telefunken ont, comme I.T.T., reçu une commande pour la livraison de deux centraux électroniques temporels, et la Bundespost se réserve de choisir en 1982 entre les trois systèmes. Mais, sauf rebondissements de dernière heure, il ne semble guère faire de doute qu'à l'avenir les Systèmes 12 d'I.T.T. voisineront avec les centraux de Siemens dans le réseau allemand, faisant ainsi de la multinationale un fournisseur à part entière de la République fédérale.

I.T.T. va maintenant utiliser la référence allemande pour tenter de faire adopter son système dans d'autres pays. Les regards se tournent vers la France, où l'administration des P.T.T. s'interroge. Doit-elle commander à titre expérimental un Système 12 à I.T.T. ?

Un certain ostracisme

Deux arguments plaideraient en faveur d'une réponse positive : « Cela permettrait, *explique-t-on,* de normaliser les relations d'I.T.T. avec les pouvoirs publics. » *Celles-ci se sont considérablement dégradées. La multinationale se plaint d'un certain ostracisme à son égard et de ce que les multiples engagements — oraux — pris lors de la vente en 1976 d'une de ses deux filiales au groupe Thomson n'aient pas été tenus. On avait beaucoup promis à l'époque. Trop, sans doute : 20 % au moins du marché français du téléphone à la Compagnie générale de construction téléphonique, la filiale qui restait dans le giron d'I.T.T. Sans compter quelques autres faveurs. Or la part de la C.G.C.T. est tombée à moins de 15 % au profit de CIT Alcatel et surtout de Thomson. L'entreprise connaît de graves problèmes d'emploi et, au sommet de l'I.T.T., on aimerait que la situation se clarifie rapidement, sinon... Nul doute que l'adoption du Système 12 mettrait de l'huile dans les rouages.*

Autre argument avancé par les partisans d'une réponse positive à la multinationale : les deux groupes français CIT Alcatel et Thomson, pionniers en matière de technologie temporelle, se sont quelque peu endormis. Thomson, *notamment, éprouve des difficultés à mettre au point la version haut de gamme de son central temporel.* « Un peu de concurrence pourrait, *dit-on,* les stimuler. »

Reste que l'introduction du Système 12 dans le réseau français porterait à huit les différents modèles de centraux en service. Un véritable patchwork !

On affirme en haut lieu vouloir doter la France d'une grande industrie des télécommunications. Même si l'action des pouvoirs publics n'a pas toujours été très cohérente ces cinq dernières années, même si on a parfois tendance, aux P.T.T., à récrire l'histoire et à « gommer » certaines erreurs de stratégie, on doit reconnaître que le but est louable et que la direction générale des télécommunications fait preuve d'un incontestable dynamisme. Serait-il alors bien habile de prendre une décision qui renforcerait, qu'on le veuille ou non, un des principaux concurrents sur le marché mondial de la jeune et encore fragile industrie française des télécommunications ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

MONNAIES

LA BUNDESBANK POURRAIT DÉCIDER D'ENCOURAGER LE ROLE DE MONNAIE DE RÉSERVE DU DEUTSCHEMARK

Le dollar était ferme jeudi matin 13 mars sur toutes les places, annulant le léger repli enregistré les deux jours précédents. A Francfort, on cotait la devise américaine 1,8110 DM; à Paris, 4,2350 F; à Zurich, 1,7320 FS. A Londres, la devise britannique reculait légèrement jusqu'à 2,2250 dollars.

Simultanément, les cours de l'or s'étaient repliés aux premières heures de la matinée, les transactions s'effectuant sur la base de 577 à 572 dollars l'once de 31,103 grammes. Alors que les taux d'intérêt n'enregistraient guère de modifications, notons qu'à Paris l'argent au jour le jour revenait de 13,50 % à 13,25 %.

On attendait avec beaucoup d'intérêt les décisions que pourrait prendre, jeudi, le conseil d'administration de la Bundesbank. Les mesures qui sont envisagées représenteraient, rien de moins, si elles étaient adoptées, qu'un changement complet de politique. Jusqu'à maintenant les autorités monétaires allemandes s'efforçaient de limiter le rôle de monnaie de réserve du DM.

Le principal moyen utilisé était d'interdire la vente aux non-résidents de titres de la dette publique allemande à échéance inférieure à quatre ans. Cette interdiction serait partiellement levée.

De même serait aboli le récent accord informel passé entre la Bundesbank et les banques commerciales et selon lequel ces dernières s'étaient engagées à ne pas céder à des non-résidents des bons à échéance inférieure à cinq ans. Maintenant, la République fédérale connaît un important déficit de balance des paiements qui pourrait atteindre 20 milliards de D.M. en 1980.

Pour le financer, elle envisage ouvertement d'emprunter à l'extérieur (voir nos éditions d'hier). Un des moyens utilisés pourrait être (comme cela se fait depuis toujours aux Etats-Unis et en Angleterre) un plus large accès du marché monétaire domestique aux détenteurs étrangers de fonds, et notamment aux pays de l'OPEP.

ÉTRANGER

La Suède court après son « modèle »

(Suite de la première page.)

Exemplaire, la Suède l'est toujours, mais d'une manière jugée désormais négative. M. Giscard d'Estaing affirmait, il y a quelques années (il était encore ministre de l'économie et des finances), qu'une société risque de basculer dans le collectivisme à partir du moment où plus de 40 % du produit national est redistribué par des caisses publiques. La ligne de démarcation, en réalité, doit être un peu floue, car, avant l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher — avec qui, soit dit en passant, les politiciens « bourgeois » de Stockholm font contraste par leur modération, — on entendit souvent le même genre d'argument à Londres, à ceci près que le seuil fatidique était plutôt placé aux alentours de 50 %. Que se passe-t-il si on va franchement au-delà, comme c'est le cas pour la Suède, où le pourcentage des dépenses du secteur public au sens large (Etat, collectivités locales et sécurité sociale) est passé de 43 % en 1970 à 66 % en 1979 (d'après les statistiques du ministère de l'économie) ?

Des dirigeants de L.O., la centrale ouvrière, aux représentants du patronat, on s'accorde ici pour penser qu'un changement fondamental pourrait bien s'être produit, de nature à entraver la marche du système économique tel qu'il existe. « *Nous approchons du moment*, dit M. Curt Nicolin, président de la Confédération des employeurs, *où il ne sera plus possible, par le jeu de conventions librement négociées, de transférer une augmentation réelle de revenus aux salariés.* » Deux facteurs se combinent pour réduire désormais globalement à rien la part disponible pour améliorer les rémunérations directes (et la prolifération du « travail noir » montre bien que cette amélioration est toujours aussi activement recherchée). D'un côté, le taux de croissance général de l'économie s'est, comme dans tous les pays industrialisés, sensiblement ralenti ; d'un autre côté, la part prélevée par le secteur public augmente chaque année nettement plus vite (de presque 7 % en volume depuis quinze ans) que le produit national. Le pouvoir d'achat des rémunérations directes ne cesse depuis deux ou trois ans de diminuer.

Qu'on rapproche cette évolution du principe directeur de ce qu'on a appelé le « modèle suédois », et on s'aperçoit que le mécanisme est menacé de blocage. L'idée était la suivante : ne pas se priver de l'instrument efficace que constitue le marché pour orienter vers les emplois les plus productifs les hommes et les capitaux, mais, une fois les richesses créées, procéder à une large redistribution. Encore faut-il, pour laisser au marché sa fonction d'incitateur, que la totalité du surplus ne soit pas redistribuée.

D'autres éléments sont venus diminuer progressivement la mobilité de la main-d'œuvre acceptée et facilitée jusqu'au début des années 70 par un mouvement ouvrier, alors convaincu de la nécessité de favoriser l'essor des secteurs les plus dynamiques, auxquels on peut demander de hauts salaires, au détriment des activités en perte de vitesse. Ce fut d'abord la revendication, liée à un nouvel état d'esprit inspiré de l'écologie et du régionalisme, de trouver un travail sur le lieu de sa résidence, ou, à défaut, une aide de la puissance publique. Ce fut ensuite la politique conduite à partir de 1974 de maintien systématique de l'emploi et de l'activité à coups de subventions au stockage et à la main-d'œuvre.

Pendant les années 60, le nombre des personnes employées dans l'agriculture a été ramené de quelque 600 000 à 200 000. « *Cette migration représente la fermeture d'un gros chantier naval par semaine* », remarque avec nostalgie un jeune économiste, M. Gunnar Eliasson, employé par l'Institut de recherche économique et sociale, un organisme (privé) qui connaît un regain d'influence (le gouverneur de la Banque de Suède nouvellement nommé, M. Lars Wohlin, en a longtemps animé les travaux) et dont la présidence d'honneur revient toujours à son fondateur, M. Marcus Wallenberg, le chef de la famille industrielle la plus puissante de Suède, âgé de quatre-vingt-deux ans. Impossible de parler encore aujourd'hui de ce pays sans évoquer le nom de ce grand chef d'entreprise, doublé d'un économiste.

Si l'on avait besoin de se convaincre que les progrès accomplis vers l'égalité sociale ne retirent rien à l'acuité du problème de la propriété, l'histoire contemporaine de la Suède fournirait un utile sujet de réflexion : la concentration des fortunes n'y a pas été entamée par quarante-quatre ans de « règne » ininterrompu des socialistes (de 1932 à 1976). Et si le parti de M. Olof Palme a perdu les élections de septembre 1976, c'est notamment à cause d'un projet (hâtivement préparé) visant à transférer, en l'espace d'une génération, la majorité des actions des firmes aux syndicats. La paternité du projet revenait à un doctrinaire du mouvement syndical, M. Rudolf Meidner, aujourd'hui en semi-retraite (mais une des grandes échéances politiques est le congrès de 1981 du parti socialiste, au cours duquel celui-ci définira sa doctrine sur la création de ces « fonds d'investissement pour les salariés »). Comme nous demandons à un jeune membre de l'état-major de L.O., sociologue et économiste, s'il condamne l'accumulation du capital industriel entre les mains de quelques clans familiaux, il répond, après une brève hésitation : « *Ce fut plutôt un bien, qui a facilité la mise en œuvre d'une stratégie globale axée sur l'exploitation systématique des avantages comparatifs dont jouissait notre industrie.* »

Cette remarquable liberté de propos — et d'analyse — ramène à ses justes proportions la radicalisation de la vie politique dont on aurait pu s'imaginer qu'elle aurait rendu impossible l'exercice du pouvoir par un gouvernement, aux assises parlementaires très fragiles, formé par la coalition de trois partis (les conservateurs ou modérés, les centristes et les libéraux) nécessairement concurrents sur le plan électoral. Si le gouvernement « bourgeois » parvient malgré tout à suivre son chemin, c'est qu'il répond à sa manière au sentiment diffus qu'on est arrivé au bout d'un certain processus.

Pour la première fois depuis vingt ans

Pour la première fois depuis deux décennies, le budget présenté au Riksdag pour l'exercice 1980-1981 vise à stopper la progression des dépenses publiques par rapport au P.N.B., et même à assurer un léger recul. L'augmentation prévue, en valeur nominale, n'est que de 9,3 %, contre un accroissement de 16 % durant l'exercice qui va s'achever. Des accords ont été par ailleurs conclus avec les conseils de province et les municipalités pour plafonner leur consommation.

Le sens général de la politique proposée est indiqué par la répartition des « sacrifices ». Le plus gros effort d'économie doit être accompli par le ministère de l'industrie qui devra rogner de façon draconienne sur les subventions accordées aux entreprises en difficulté des secteurs public et privé. C'est le signe de l'influence grandissante du ministre de l'économie, M. Gösta Bohman, chef de file des conservateurs, dont le parti est le seul (avec les communistes) à avoir enregistré des gains importants en voix et en sièges aux dernières élections. Au contraire, le premier gouvernement « bourgeois » revenu aux affaires en septembre 1976 s'était signalé par une politique de nationalisations et d'aide aux canards boiteux.

Le nouveau budget présente toutefois une faiblesse de taille. Il comporte un déficit de 55 milliards de couronnes (1 couronne vaut approximativement 1 franc), soit un chiffre très supérieur à celui annoncé par M. Raymond Barre (30 milliards de francs) pour notre pays, six fois et demi plus peuplé. Il est vrai que, pour le secteur public au sens large, l'excès des dépenses sur les recettes est seulement de 18 milliards de couronnes, un montant encore très élevé qui correspond, à 1 ou 2 milliards près, au montant attendu des concours directs de l'institut d'émission au Trésor. Signalons à ce propos que les autorités suédoises, presque seules en Occident, ont le bon goût de ne pas se fixer d'objectif pour la croissance de la masse monétaire, objectif devenu partout sans signification et régulièrement dépassé.

Les incohérences et le caractère anti-économique d'un système fiscal, qui pèche tant par excès que par défaut, confirment l'impression que les réformateurs hier encore au pouvoir ont usé jusqu'à la corde les possibilités que leur laissait le capitalisme en place. Faire machine arrière ou changer les règles du jeu, on essaye aujourd'hui de louvoyer entre ces deux voies.

Voilà un pays qui cumule l'impôt sur le revenu le plus lourd et théoriquement le plus progressif de la zone O.C.D.E. avec un taux très élevé de la T.V.A. Jusqu'à une époque récente, toute remise en question de ce système, même légère, était impossible. Se demander si l'on n'avait pas trop exigé de la fiscalité pour redistribuer les revenus, c'était toucher à l'un des tabous de la société suédoise. Mais, cet automne, le gouvernement a indexé sur le taux d'inflation les tranches imposables, pour empêcher une aggravation automatique des contributions, il a limité à 85 % le taux d'imposition sur la tranche la plus élevée, impôt d'Etat et impôts locaux confondus. « *Nous n'aurions pas pu, il y a seulement douze mois, discuter dans des termes aussi clairs de notre politique fiscale* », commente M. Bohman, qui aimerait bien aller plus vite en besogne.

Un régime fiscal trop sévère est immanquablement amené à multiplier les exceptions. La façon qu'il a de se corriger crée en général des distorsions d'un autre genre, tout aussi dangereuses. En Suède, les contribuables peuvent déduire de leur déclaration la totalité des intérêts sur les emprunts contractés, quels qu'en soient le montant et la destination. « *Voilà une disposition qui a pour effet, dans plus d'un cas, de rendre le taux effectif de l'impôt dégressif* », fait observer un économiste « de droite ». « *Et qui, en ces temps d'inflation*, renchérit un dirigeant syndicaliste, *fait des quatre cinquièmes des Suédois des spéculateurs.* » C'est à qui s'endettera pour acheter une maison, petite ou grande, des bijoux, même de faible valeur, des fourrures, etc.

Pris au jeu du système, le même syndicaliste s'est livré à de savants calculs pour évaluer, de façon purement formelle, les avantages apportés par les récentes mesures fiscales aux salariés moyens et du haut de l'échelle. La centrale L.O. voudrait les annuler en obtenant des hausses de salaires modulées en sens contraire, à l'occasion de la grande négociation qu'elle vient d'ouvrir avec le patronat sur le plan national (comme cela se fait tous les deux ans).

Après avoir connu quatre années de vaches maigres, les entreprises ont vu leurs profits se redresser en 1979. « *Mais la convalescence n'est pas achevée* », dit-on du côté du patronat. Les employeurs sont d'autant plus déterminés à la résistance qu'ils se reprochent amèrement l'« inconscience » avec laquelle, en 1975 et en 1976, tablant à tort sur une continuation au même rythme de l'inflation mondiale, ils avaient consenti à un relèvement de 40 % des salaires. Les deux dévaluations de 1977 aidant, ils ont, depuis lors, à peu près rétabli leur compétitivité (sauf vis-à-vis des Etats-Unis et du Canada, principaux concurrents pour les industries de la pâte à papier et du papier). Du côté des syndicats, on se déclare prêt à accepter comme base de discussion les hypothèses retenues par le gouvernement d'un taux de croissance de 3,6 % (sans doute trop optimiste) et d'une expansion de la consommation limitée à 1,5 % (afin de dégager des ressources supplémentaires pour l'exportation). Les termes de la négociation paraissent en tout cas suffisamment compliqués pour que M. Curt Nicolin estime que des « *solutions insolites* » (impliquant sans doute une modification de la législation du travail) seront sans doute nécessaires pour sortir du dilemme.

Le référendum sur le nucléaire

Une autre échéance prochaine tient en suspens les Suédois : le référendum sur le nucléaire du 23 mars, à propos duquel le parti centriste (celui du premier ministre) et, dans l'opposition, le parti communiste, militent pour le « non ». Dans les milieux économiques, l'enjeu est considéré comme absolument capital, parce que la Suède est, de tous les pays, celui qui importe le plus de pétrole par tête d'habitant. Dans la réalité, les questions posées aux électeurs sont formulées de telle manière qu'on ne sait pas très bien quelles seraient exactement, à moyen terme, les conséquences d'une réponse négative ou positive (la plus probable selon les sondages)

Six réacteurs fonctionnent actuellement : ils fournissent déjà 25 % de l'électricité, ce qui fait de la Suède le pays le plus « nucléarisé » du monde. Six autres sont en projet. En cas de victoire du « non », les six installations existantes seraient théoriquement mises hors service par étapes ; au cas où les « oui » de différentes nuances (plus de deux questions sont posées) l'emporteraient, on ouvrirait les nouveaux chantiers.

« *C'est cinquante réacteurs que j'aimerais voir installés en Suède* », nous dit sans ambages le « manager » le plus dynamique de son pays depuis dix ans. Président d'Electrolux (propriétaire en France d'Arthur Martin) et, depuis une année, de l'ex-prestigieuse société sidérurgique Gränges, qu'il a sorti de la faillite, M. Hans Werthén vient de proposer de fusionner les deux firmes : la plus audacieuse O.P.A. encore jamais lancée de Stockholm. Pour M. Werthén, la Suède est en train de subir une épreuve comparable à la crise qu'elle a connue, il y a environ un siècle, quand les sidérurgistes anglais et allemands adoptèrent le procédé Bessemer, qui allait mettre hors jeu les aciéries suédoises fonctionnant au charbon de bois. Il fallut alors vingt ans pour reprendre la course, le temps d'inventer l'acier inoxydable et de remplacer l'exploitation des forêts par celle des chutes d'eau comme principale source d'énergie.

PAUL FABRA.

FAITS ET CHIFFRES

Banques

● *Deux établissements financiers de taille modeste*, la Banque catalane de développement et la banque Gadic, connaissent des difficultés qui ont entraîné la fermeture de leurs guichets et la nomination d'un administrateur provisoire.

La Banque catalane de développement est une banque d'affaires contrôlée par des capitaux espagnols. Elle disposait de deux guichets permanents à Perpignan et à Paris. La banque Gadic (banque Gadouin et de développement industriel et commercial) est contrôlée par son P.-D.G., un groupe américain détenant une participation de 29 % dans son capital. Elle disposait d'un guichet à Paris.

Ces deux nouveaux incidents portent à six le nombre des défaillances depuis l'automne 1976, après celles de la banque Baud à Evian, de la banque Lacaze à Lourdes, de la Banque hispano-française à Bayonne et de la banque Roy à Lille.

Monnaies

● *La banque soviétique d'Etat (Gosbank)* vient d'annoncer qu'à partir du 13 mars 100 livres sterling équivaudront à 145,93 roubles (contre 147,92) ; 100 marks vaudront 36,34 roubles (contre 36,86) ; 10 000 lires : 7,84 roubles (contre 7,95) ; 100 dollars U.S. : 65,75 roubles (contre 64,75) ; 100 francs suisses : 37,92 roubles (contre 38,89) et 1 000 yens : 2,65 roubles (contre 2,61).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2315	4,2335	— 170	— 145	— 345	— 310	— 860	— 785
$ can.	3,6175	3,6205	— 30	+ 35	— 58	+ 25	— 200	— 70
Yen (100)	1,7085	1,7105	— 15	— 5	— 35	— 5	0	+ 45
DM	2,3390	2,3420	+ 95	+ 120	+ 190	+ 225	+ 495	+ 565
Florin	2,1280	2,1300	+ 35	+ 55	+ 75	+ 100	+ 180	+ 230
F.B. (100)	14,3830	14,3950	— 360	— 290	— 690	— 470	—1670	—1210
F.S.	2,4460	2,4500	+ 155	+ 180	+ 305	+ 340	+ 830	+ 910
L. (1 000)	5,0170	5,0210	— 230	— 225	— 610	— 540	—1725	—1590
£	9,4150	9,4215	— 350	— 270	— 685	— 575	—1835	—1620

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/4	8 5/16	8 11/16	8 3/4	9 1/8	9 9/16	9 15/16
$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	17 7/8	18 1/4	18 1/2	18 7/8	18 3/8	18 3/4
Florin	10	10 3/4	10 3/4	11 1/4	11 5/16	12 1/16	12 1/8	12 7/8
F.B. (100)	12	13	15 1/2	16 1/4	15 3/4	16 1/2	15 3/4	16 1/2
F.S.	3 1/8	3 7/8	5 1/8	5 1/2	6 1/8	6 1/2	6 7/8	7 1/8
L. (1 000)	13	15	18 1/4	19 3/4	19 3/4	21 1/4	20 1/4	21 3/4
£	16 1/4	17 1/4	17 1/4	18 1/4	17 3/4	18 3/4	17 7/8	18 7/8
Fr. franç.	13 1/3	13 3/4	13 5/8	13 7/8	14 1/8	14 3/8	15 1/16	15 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

Alors que les stocks des pays consommateurs ont progressé

Plusieurs membres de l'OPEP annoncent une réduction de leur production pétrolière

La Libye et le Nigéria viennent de communiquer aux compagnies américaines leur intention de réduire leur production de pétrole à compter du 1er avril.

La Libye, précise-t-on dans les milieux pétroliers new-yorkais, a fait savoir qu'elle réduirait sa production de 17 %, celle-ci passant de 2,1 à 1,75 million de barils par jour. Quant au Nigéria, il a indiqué qu'il procéderait à une diminution qui pourrait atteindre 10 %.

Déjà, le Koweït avait annoncé qu'il allait réduire sa production de 25 % (500 000 barils par jour) à compter du 1er avril. Et l'Arabie Saoudite, s'interroge sur le maintien de sa production au niveau actuel (9,5 millions de barils par jour).

Ce mouvement des pays producteurs intervient au moment où les stocks de pétrole et produits pétroliers des pays consommateurs atteignent un niveau record. Les dernières estimations (décembre) font apparaître des stocks en hausse (par rapport à décembre 1979) de 11,8 % en France, de 11,8 % au Japon, de 8,9 % en République fédérale d'Allemagne et de 7,4 % en Grande-Bretagne. Selon l'Agence internationale de l'énergie, cette progression devrait se poursuivre, et les stocks dépasseraient, au 1er avril, de 11 % ceux de la même date l'an dernier (11 % aux U.S.A., 15 % en R.F.A., 12 % en Grande-Bretagne).

Plus de 5 milliards de barils seraient ainsi stockés dans les pays industrialisés. La Commission de Bruxelles proposerait d'ailleurs de faire passer de quatre-vingt-dix à cent jours l'obligation de stockage.

Ces chiffres laissent à penser que beaucoup des réductions de production annoncées par les pays membres de l'OPEP, dès le premier trimestre, n'ont pas été effectivement réalisées. Vraisemblablement, seuls les pays qui se heurtaient à des difficultés techniques (Emirats arabes unis et Venezuela notamment) ont réellement réduit leur production.

Il est vrai que le stockage a coûté cher aux pays consommateurs. « *Que tous les pays reconstruisent leurs stocks en même temps alors que le marché est surchauffé n'est pas une très bonne politique* », admet un responsable de l'A.I.E. Aussi l'Agence étudie-t-elle des programmes de coordination des politique de stockage pour les périodes de crise.

LA CHINE VA CONSTRUIRE UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE PAR SES PROPRES MOYENS

(De notre correspondant.)

Tokyo. — La Chine produira de l'énergie à partir d'un réacteur nucléaire dans trois à cinq ans, écrit ce jeudi 13 mars, le quotidien *Asahi*, citant M. Cao Benxi, haut fonctionnaire du second ministère de la construction industrielle, en visite au Japon.

La première centrale nucléaire chinoise sera construite près de Shanghai, a précisé M. Cao. Son réacteur à eau pressurisée aura une capacité de production de 300 000 kilowatts (300 MW). C'est le second ministère de la construction industrielle, équivalent d'un ministère de l'énergie, déjà chargé des applications militaires de l'atome, qui est responsable de ce projet.

Dans son interview à l'*Asahi*, M. Cao a déclaré que la Chine entendait poursuivre son programme nucléaire grâce à sa propre technologie, mais qu'elle devrait aussi importer des procédés étrangers. En 1978, Pékin avait envisagé l'achat de deux réacteurs à eau pressurisée français. Mais la concrétisation de cet accord, affirme l'*Asahi*, paraît compromise en raison des difficultés économiques de la Chine. Les Japonais estiment, à l'issue des entretiens qu'a eus M. Cao à Tokyo, que Pékin pourrait faire appel à la technologie nippone, quel que soit l'avenir de l'accord avec la France. — Ph. P.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROCHEFORTAISE S.A.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires, Pierre Maurel, président de Rochefortaise S.A., a donné des informations sur la marche du groupe pendant l'exercice 1979.

Les chiffres d'affaires des filiales ont évolué favorablement tant en France qu'à la Réunion et Madagascar.

Les produits d'exploitation de la société mère sont en augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison de la progression des redevances d'assistance technique. Par ailleurs, l'amélioration de la situation de la société Doubinski nous a conduits à enregistrer de nouveaux profits sur les rachats de créances sur cette société qui auront une incidence bénéfique sur nos résultats.

Enfin, il a été annoncé le rachat des actifs des Ebénisteries de Lussac à Lussac, de la Menuiserie-ébénisterie Boutaud à Lussac et de la Société des meubles du Poitou à Châtellerault par la Compagnie française du meuble.



BANQUE EUROPÉENNE DE TOKYO

Fondée en 1968

4-8, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS

Extrait des comptes au 31 décembre 1979 qui seront proposés à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue le 9 mai 1980

	En milliers de F.F.	Contre-valeur en milliers de $ U.S.
Crédits exécutés	1.842.803	458.409
Dépôts	2.426.433	603.590
dont dépôts à moyen terme des banques actionnaires	120 600	30.000
Capital et réserves	139.457	34.691
Bénéfice avant impôt	24.772	6.162
Bénéfice net après impôt	14.103	3.508
Total du bilan	2.650.810	659.406

Banques participantes :

The Bank of Tokyo Ltd.
The Industrial Bank of Japan, Ltd.
Bank of Tokyo Holding S.A.
The Long-Term Credit Bank of Japan, Ltd.
The Nippon Credit Bank, Ltd. The Kyowa Bank, Ltd
The Taiyo-Kobe Bank, Ltd. The Saitama Bank, Ltd.
The Hokkaido Takushoku Bank, Ltd.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 MARS

Repli

Le marché parisien paraissant avoir lié son sort à celui de New York depuis plusieurs semaines, le repli enregistré jeudi au palais Breugniart n'a surpris personne. A Wall Street, l'indice Dow Jones a cédé neuf points (voir ci-contre) ; à Paris, l'indicateur instantané en baisse de 0,8 % à l'ouverture de la séance a terminé à — 1,3 % environ.

Tous les secteurs de la cote ont payé leur tribut, mais le plus touché fut celui des pétroles, tant français qu'internationaux. Parmi les cent cinquante replis enregistrés sur le seul marché à terme, les plus sévères ont été subis par Jeumont, U.I.S., Kali, Esso, Bouygues et Club Méditerranée (— 5 % à 8 %). L'action Viniprix, en hausse de 5 % mercredi, n'a pu être cotée qu'avec retard tant l'offre fut abondante ce jeudi (— 9 % finalement). Les derniers achats effectués sur le marché, ou par application, ont été réalisés par le groupe Printemps qui vient ainsi d'acquérir 8 % du capital de Viniprix. Rappelons qu'une enquête de la Cob est toujours en cours à propos des échanges sur cette valeur.

Au maigre chapitre des hausses (une trentaine environ à terme), seules celles de Nord-Est, Métallurgique navale-Dunkerque et Sefimeg (— 3,5 à 5 %) méritent d'être signalées.

Sur le marché de l'or, qui lui semble avoir « décroché » par rapport au marché international, le lingot a d'abord monté de 770 F à 78 780 F, avant de revenir par la suite à 78 000 F (contre 78 010 F). Le napoléon a, en revanche, conservé son gain initial à 670 F contre 655 F. A Londres, pourtant, l'once de 31,1 grammes a cédé onze dollars à 574,30 dollars au premier « fixing » de la journée du 13 mars.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 13 1/4 %

LONDRES

BAISSE

La nouvelle suspension des négociations dans la sidérurgie provoque un recul sensible des valeurs industrielles à l'ouverture jeudi.

Les fonds d'État varient peu.

Baisse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 574 30 contre 582 50

VALEURS	CLOTURE 12/3	COURS 13/3
Beecham	121 ..	128 ...
British Petroleum	354 ...	384 ...
Courtaulds	88 ...	68 ...
*De Beers	9 5/8	9 5/8
Imperial Chemical	382 ..	384 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	386 ..	370 ...
Shell	376 ...	384 ...
Vickers	123	122 ...
War Loan 3 1/2 %	29 3/8	28 5/16
*West Driefontein	67 1/2	67 ...
*Western Holdings	61 1/2	61 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

I.T.T. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 s'est élevé à 381 millions de dollars (compte tenu d'une perte exceptionnelle de 320 millions due à la fermeture d'une papeterie au Québec) contre 662 millions de dollars en 1978. Le chiffre d'affaires global du groupe a dépassé en 1979 20 milliards de dollars. Pour 1980, le président du groupe prévoit un bénéfice sans précédent.

SOLYVENT-VENTEC. — Bénéfice net de l'exercice 1979 : 2,69 millions de francs contre 3,52 millions en 1978. Dividende global : 15 F, inchangé.

LAFARGE. — Résultat net social provisoire de l'exercice 1979 : 165,43 millions de francs (dont 23,75 millions de plus-values d'apport) contre 125,41 millions de francs en 1978 (dont 22,90 millions de francs de dividendes exceptionnels). Le bénéfice net consolidé, part du groupe, sera compris entre 280 millions et 290 millions, contre 220 millions en 1978. Le dividende global a été fixé à 22,50 F contre 20,10 F.

NORD-EST. — Bénéfice net de l'exercice 1979 : 20,70 millions de francs contre une perte de 656,43 millions en 1978. Dividende global : 3,15 F.

NEW-YORK

Rechute

La reprise observée mardi à Wall Street était bien de nature technique. Une rechute assez importante s'est produite mercredi, l'indice Dow Jones cédant 6,91 points (à 819,54) à l'issue de la séance la moins active de l'année. En effet, 38 millions d'actions seulement ont changé de mains contre 41,35 millions la veille.

Sur 1 877 valeurs cotées au Big Board, 953 ont reculé et 535 ont monté.

Les incertitudes qui entourent le plan de lutte contre l'inflation que doit présenter M. Carter sont, en partie, à l'origine de cette rechute. Mais la quasi-certitude des opérateurs d'assister très bientôt à une nouvelle et forte hausse du taux de l'escompte (qui passerait de 13 % à 15 %) déprime également le marché.

VALEURS	COURS 11/3	COURS 12/3
Alcoa	64 5/8	63 3/8
A.T.T.	47 1/2	47 1/8
Boeing	58 3/8	58 1/4
Chase Manhattan Bank	36 5/8	37
Du Pont de Nemours	35 1/4	34 1/4
Eastman Kodak	44 1/8	43 3/4
Exxon	61 1/8	61 5/8
Ford	38 1/2	38 3/8
General Electric	43 3/4	43 1/2
General Foods	25 1/4	24 7/8
General Motors	48 3/8	48 1/2
Goodyear	11 1/8	11 1/8
I.B.M.	62 1/8	61 1/4
I.T.T.	25 1/4	25
Kennecott	31 1/8	31 5/8
Mobil Oil	79 1/2	78
Pfizer	34 1/2	33 3/4
Schlumberger	107 1/4	105 7/8
Texaco	27 1/4	37 5/8
U.A.L. Inc.	19	18 3/4
Union Carbide	39 7/8	38 7/8
U.S. Steel	18 1/2	18 5/8
Westinghouse	21 1/4	21 3/8
Xerox	56 1/8	68 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	11 mars	12 mars
Valeurs françaises	101,5	104,8
Valeurs étrangères	101,6	102,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,5	108,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/3	13/3
1 dollar (en yens)	247 15	247 50

BOURSE DE PARIS - 13 MARS - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 224	4 241	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	234 2.0	233 710	227	239
Belgique (100 F)	14 4.8	14 378	13 580	14 280
Pays-Bas (100 fl.)	212 810	212 73	207	218
Danemark (100 krd)	76	74 800	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 600	84 670	81	86
Grande-Bretagne (£ 1)	9 462	9 441	9 100	9 800
Italie (1 000 lires)	5 028	5 025	4 850	5 230
Suisse (100 fr.)	244 528	244 440	239	251
Suède (100 krs)	98 698	98 730	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 73	32 625	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 245	6 241	5 900	6 400
Portugal (100 esc.)	8 645	8 660	8 100	9 100
Canada ($ can. 1)	3 628	3 632	3 500	3 730
Japon (100 yens)	1 712	1 714	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/3
Or fin (kilo en barre)	78400	78000
Or fin (en lingot)	78010	78000
Pièce française (20 fr.)	655	670
Pièce française (10 fr.)	363	372
Pièce suisse (20 fr.)	540	549
Union latine (20 fr.)	531 10	541
Souverain	650 90	698
Pièce de 20 dollars	2800 40	2910
Pièce de 10 dollars	1440	1400
Pièce de 5 dollars	1000	910
Pièce de 50 pesos	3285	3250
Pièce de 10 florins	645	650

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. SCIENCES : « Se taire ou divaguer ? », par Michel Paty ; « La parapsychologie n'est pas anodine », par Yves Farge ; « Une expérience, sans plus », par Alain Aspect.

ÉTRANGER

3-4. ASIE
— CORÉE DU SUD : le processus pour l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel est engagé.
4. PROCHE-ORIENT
— ISRAËL : M. Itzhak Berman est élu président de la Knesset.
5. AFRIQUE
— RHODÉSIE : M. Raymond Barre félicite M. Mugabe.
5. AMÉRIQUES
6-7. EUROPE
— PORTUGAL : les troubles se multiplient dans l'Alentejo.
— LA VISITE A PARIS DE M. CHARLES MAUGHEY : le premier ministre irlandais veut parler de l'Ulster.

DROITS DE L'HOMME

8. Une lettre ouverte de deux prisonniers politiques soviétiques.
9. « Pour une politique européenne » (II), par Gérard Israël.

POLITIQUE

10. Le vote par le Sénat du projet de loi d'orientation agricole a mis fin à la session extraordinaire du Parlement.
12. La situation dans les territoires d'outre-mer.

ÉDUCATION

13 à 15. LES GRANDES ÉCOLES :
— L'impératif de la recherche ;
— La France ne restera à la pointe que si une impulsion très forte est donnée dans l'ensemble des écoles, nous déclare M. Pierre Laffitte.
16. L'université de Vincennes après la démission de M. Pierre Merlin.

SOCIÉTÉ

17. Un entretien avec M. Aimé Paquet, le médiateur et le protecteur de l'administré, mais aussi l'allié de l'administration.
18. JUSTICE
30. SPORTS

LE MONDE DES LIVRES

19. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : *la Table d'asphalte*, de Rezvani.
— L'art de voyager de Jean Potocki.
— Une infinité d'Allemagnes...
25. ROMANS : les sarcasmes de Michel Bataille.
27. HISTOIRE : le vrai visage des socialistes-révolutionnaires.
28. HISTOIRE LITTÉRAIRE : l'expressionnisme et les arts.
29. LETTRES ÉTRANGÈRES : Pavel Kohout et le goût de la performance.

CULTURE

31. LE JOUR DU THÉATRE : *les Travaux et les Jours*, de Michel Vinaver.
— MUSIQUE : *le Porteur d'eau*, de Cherubini.
— CINÉMA : *les Européens*, de James Ivory.

INFORMATIONS « SERVICES »

35. VIE QUOTIDIENNE : colis détériorés, quel recours ?

RÉGIONS

38. BASSE-NORMANDIE : l'Etat, les collectivités locales et le public engagés dans le « sauvetage » du Mont-Saint-Michel.

ÉCONOMIE

39. COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE : la commission agricole va étudier une hausse moyenne des prix de 5 %.
40. SOCIAL : M. Stoléru dresse un bilan de la revalorisation du travail manuel.
41. TÉLÉCOMMUNICATIONS : le réveil d'I.T.T.
— AFFAIRES

RADIO-TELEVISION (34)

Annonces classées (36-37) ; Bourse (43) ; Carnet (34) ; *Journal officiel* (35) ; Loterie nationale, Loto et Arlequin (35) ; Météorologie (35) ; Mots croisés (35) ; Programmes spectacles (32-33).

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1980 a été tiré à 580 286 exemplaires.

A B C D E F G

A l'hôpital intercommunal de Créteil

CINQUANTE PERSONNES SONT ATTEINTES D'UNE PARASITOSE D'ORIGINE TROPICALE

Une cinquantaine de membres du personnel du Centre hospitalier intercommunal de Créteil (Val-de-Marne) ont été atteints d'une parasitose d'origine tropicale, l'anguillulose, qui provoque des malaises digestifs de gravité inégale.

Il semble, indique-t-on à la direction de l'hôpital, que la source de contamination se soit trouvée dans les cuisines, milieu chaud et humide qui aurait permis aux larves de survivre et de contaminer la nourriture de la cafétéria. Aucun cas nouveau ne s'est déclaré depuis lundi 10 mars, indique-t-on de même source, et les cinquante membres du personnel sont activement traités. Au total, des examens de contrôle ont été entrepris sur deux cents des deux mille deux cents personnes qui travaillent à l'hôpital. La direction a l'intention de faire contrôler l'ensemble du personnel de l'établissement.

L'anguillulose est une maladie parasitaire provoquée par un ver microscopique dont les larves pénètrent à travers la peau ; ces dernières, transportées par le sang, se transforment, dans l'intestin, en parasites adultes. Cette parasitose, qui provoque notamment des malaises digestifs et une anorexie, reste sans gravité dès lors qu'elle est reconnue et traitée. En l'absence du traitement approprié, notamment si le médecin, non averti, prescrit des corticoïdes, peut apparaître un grand syndrome toxi-infectieux parfois mortel.

● *Le Suédois Ingemar Stenmark* a remporté, jeudi 13 mars, le slalom géant masculin comptant pour la Coupe du monde, disputé à Saalbach (Autriche), devant le Suisse Joël Gaspoz et l'Autrichien Hans Enn *(A.F.P.)*

Mort de l'écrivain Roland Cailleux

L'écrivain Roland Cailleux est mort, mercredi 12 mars, des suites d'une douloureuse maladie, à l'âge de soixante et onze ans.

La jeunesse de Roland Cailleux avait suscité un brouhaha trop flatteur. Quoi qu'il advint par la suite, ses silences, ses absences vivaient avec une intensité peu commune au club des *Happy few*. Revenu à la littérature sur le tard, il témoignait d'une vitalité qui ressemblait à une éternelle adolescence. Merveilleux Cailleux ! Exhubérant. Secret. Il était à Cambridge quand on l'attendait à Florence. Mais à Paris en toute circonstance, quand l'amitié requérait. Quand il ne se retirait pas à Châtelguyon l'été, car, docteur en médecine, il devait choisir cette station thermale d'Auvergne et ce mode un peu bohème d'exister. Ami de René Crevel et des derniers surréalistes, il comptait parmi les espoirs de la N.R.F.

Tout commence aux enfances *Saint-Genès ou la vie brève* est un roman de formation. *« Si quelqu'un trouve ce carnet, je le prie de bien vouloir le rapporter aussitôt au concierge de l'école Bossuet, 6, rue Guynemer, à Paris (6e). En le déposant, il faudra donner mon nom : Saint-Genès, élève de quatrième... »*

Cailleux aura gardé jusqu'au bout cette tournure, ce ton de tendre fort en thèmes. Et quel humour ! Comme son *Saint-Genès*, il n'avait jamais l'air d'y toucher : « *J'ai commencé à rêver... Je me disais que j'aurais dû être un camarade de Jésus quand il avait huit ans en Palestine... Nous aurions joué à saute-mouton ensemble, je lui aurais peut-être volé des billes et il n'en aurait rien dit... Quant j'aurais eu un métier, j'aurais déclaré : « J'ai connu pendant mes études » un garçon qui promettait. Il » avait été, dans un moment » d'exaltation, en remontrer aux » docteurs de la Loi. Bien entendu, ses parents étaient venus » mettre fin à ses incartades. Ce » que j'en dis, c'est pour montrer » qu'il ne semblait pas ordinaire » et qu'il avait beaucoup de dons. » Total : il est devenu charpentier.* »

Avec *Une lecture* — et une intelligence vertigineuse — Cailleux s'engageait dans une aventure inédite qui fut très remarquée à l'époque. Il montrait la modification apportée dans le comportement d'un personnage par la lecture de Proust.

Les esprits animaux, suite de confessions spontanées, non conformes, nous en apprenaient *de belles sur l'humaine condition*. Comment se fier à l'agneau, victime désignée par la force des autres ? *« J'en prends mon parti mais je piaffe. Je n'ai qu'un désir. C'est de devenir bélier. Je te le ferai valser le troupeau ! »*

Enfin, avec *A moi-même inconnu*, somme romanesque qui devait l'occuper, le tourmenter vingt ans, œuvre cent fois perdue et retrouvée dans des habitats successifs, dans des consignes de gares, Roland Cailleux revenait sur l'épaisseur d'une vie. Ces cinq cents pages contiennent, à mon sens, l'interrogation la plus actuelle et la plus fine sur la psychanalyse. Elles sont là désormais pour montrer contre quels fantômes — ou avec l'aide de quels fantômes — se gagne la sérénité d'un écrivain.

CHRISTIAN DEDET.

[Né le 4 décembre 1908 à Paris, Roland Cailleux fait ses études secondaires au lycée Louis-le-Grand. Après des études de médecine, il exerce à l'hôpital français de Londres avant de s'installer dans la ville d'eau de Châtelguyon (Puy-de-Dôme), en tant que spécialiste des voix digestives.

Ami de nombreux écrivains tels que Gide, Paulhan, Nimier, Marcel Aymé, Jacques Laurent et Blondin, il publie, à la N.R.F., en 1943, son premier ouvrage, un roman : *Saint Genès ou la vie brève*, puis il exprime ensuite son admiration pour Proust dans *Une lecture* (1948). En 1955, il écrit un essai d'esprit voltairien intitulé *les Esprits animaux*.

Après plus de vingt années de silence, il publie chez Albin Michel, en 1978, un livre-somme, *A moi-même inconnu*, à mi-chemin du roman et du document, dans lequel il s'efforce de descendre au pus profond des abîmes humains. Roland Cailleux reçoit, en 1951, le Prix des écrivains médecins, lors de sa création.]

La grève des cheminots C.G.T.

UN TRAIN SUR DEUX VENDREDI, SUR LA PLUPART DES LIGNES DE LA BANLIEUE PARISIENNE

Seul le trafic ferroviaire de la banlieue de Paris-Nord, où trois trains sur quatre circulent, est affecté, ce jeudi 13 mars, par la grève déclenchée par les cheminots C.G.T. pour appuyer des revendications portant sur les salaires et les conditions de travail.

Pour la journée du vendredi 14 mars, la direction de la S.N.C.F. prévoit :

● GRANDES LIGNES : service normal à partir de l'ensemble des gares.

● BANLIEUE : Paris-Est, service normal ; Paris-Saint-Lazare, service normal à destination de Versailles et de Saint-Nom-la-Bretèche ; un train sur deux sur les autres lignes. Autres gares : un train sur deux.

La grève des cheminots C.G.T. devrait prendre fin durant le week-end. Lundi 17 mars, une nouvelle réunion, portant sur les négociations salariales 1980, doit avoir lieu.

● *Le magazine « Télé-7 jours »* a introduit une instance de référé, pour plagiat, à l'encontre du supplément *Radio-TV du Figaro* dont le premier numéro a été publié vendredi dernier, 7 mars. Le tribunal de commerce de Paris en a délibéré ce jeudi matin 13 mars. Le président, M. Piot, a renvoyé son ordonnance au mardi 18 mars à 12 heures. Il tient à examiner le deuxième numéro du *Figaro-TV*, qui paraîtra le vendredi 14 mars.

Au Vietnam

LE CHEF D'UNE ORGANISATION CLANDESTINE D'OPPOSANTS A ÉTÉ CONDAMNÉ A MORT

Un ancien militaire du régime de Saigon, M. Ha Xuan Hung, a été condamné à mort le 6 mars par le tribunal populaire de Hué pour avoir fondé et animé une organisation clandestine nommée Front du peuple et de l'armée pour la restauration nationale, a annoncé, jeudi 13 mars, la presse de Hanoï. Deux autres anciens militaires, MM. Phan Ngoc Nhat Linh et Thai Thanh Hung, ont été condamnés à la prison à perpétuité.

Selon Hanoï, les accusés, qui résidaient à Hué ou à Ho-Chi-Minh-Ville, avaient établi entre ces deux villes des points de liaison et de ralliement ; ils avaient rédigé « *des textes réactionnaires incitant à l'émeute* » et constitué un groupe de « *diplomates* » chargés « *de prendre contact avec les réactionnaires de différents pays et d'utiliser les radios impérialistes pour diffuser leur propagande, répandre une image déformée de la politique de l'Etat vietnamien et rassembler les réactionnaires vietnamiens à l'étranger* ». Ils auraient, enfin, organisé le départ clandestin de Vietnamiens désirant fuir leur pays.

[Les informations publiées par Hanoï laissent à penser que ce groupe d'opposants se livrait à l'action psychologique et non à la lutte armée. Hanoï a déjà fait allusion à plusieurs reprises aux activités l'agents de Pékin ou à des « réactionnaires ». En 1977, trois opposants, dont un prêtre, avaient été condamnés à mort à la suite d'une fusillade avec les forces de l'ordre dans l'église de Vin Son, à Ho-Chi-Minh-Ville.]

HAUSSE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES INDUSTRIELLES : + 53 % EN UN AN

Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont augmenté de 1,9 % en février par rapport à janvier. En un an (février 1980 comparé à février 1979) l'augmentation atteint 23,5 %.

Les prix des matières premières alimentaires ont augmenté de 0,9 % en un mois. Mais par rapport à février 1979, c'est une baisse qui est enregistrée (— 6 %). En revanche, *les prix des matières premières* industrielles (non-ferreux, textiles, caoutchouc) ont augmenté de 2,6 % en un mois et de 53 % en un an.

LE PRINTEMPS ACQUIERT 8 % DU CAPITAL DE VINIPRIX

La société le Printemps a diffusé, jeudi 13 mars, un communiqué indiquant qu'elle a acquis environ 8 % du capital de la société Viniprix. C'est par l'intermédiaire de la Banque Lazard Frères qu'a été prise cette participation le 22 février. Les cédants des quarante mille actions acquises sont restés inconnus des acquéreurs.

Le Printemps détient par ailleurs 25 % des actions de la Société Euromarché dont Viniprix est également actionnaire à 53 %.

Pour faire contrepoids à l'American Express

LE RÉSEAU EUROCHÈQUES RACHÈTE LE SERVICE CHÈQUES VOYAGE DE L'AGENCE COOK

Les banques européennes affiliées au système de paiement Eurochèques (essentiellement les banques allemandes, belges, hollandaises, et, en France, les banques populaires et le Crédit mutuel) lancent une offensive sur le marché mondial des chèques de voyage, dominé jusqu'à présent par les Etats-Unis, essentiellement l'American Express (pour plus de 50 %), la Bank of America et la Citibank. Elles viennent de racheter à la banque britannique Midland pour 16,4 millions de livres (152 millions de francs) le service chèques de voyage de la vieille agence Thomas Cook, qui va ainsi doubler sa capacité et devenir le quatrième grand de cette industrie.

La nouvelle a été annoncée, jeudi 13 mars à Monte-Carlo, lors de la deuxième convention mondiale sur les systèmes de paiement et les transferts électroniques de fonds organisée par l'EFMA (Association européenne de marketing financier). En France, la Société générale est déjà associée avec Cook pour l'émission de chèques de voyage en francs français, tandis que la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais et le Crédit agricole *ont récemment préféré* s'allier à American Express.

● *Le général Mobutu, chef de l'Etat zaïrois*, devait être ce jeudi soir, 13 mars, l'hôte à dîner de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée. Il s'agira, a précisé M. Poirier, porte-parole de l'Elysée, d'un dîner de travail. Le président Mobutu est arrivé à Paris dans l'après-midi, venant de Bruxelles (voir en page 5).